DICAL ROOM
RAL LIBRARY
V. OF MICH.
AUG 6 1930

N° 12. 15 Juin 1930.

LA REVUE DE PARIS

		Pages
d Lunel	*Noire et Grise.* — I	721
de Fels	*Les États-Unis français*	750
Beucler	*Caucase*	766
Monzie	*La Technicité juridique de la Paix*	784
Bidou	*Le Général Weygand*	798
and Mazade	*A propos du deuxième Millénaire de Virgile*	813
er de Magallon	*Deux Églogues de Virgile*	818
Svevo	*Sénilité.* — III	824
rt Thibaudet	*L'Épopée de Mireille*	850
ed Hérault	*Le Ministère de Jules Simon (Souvenirs)*	883
n Marchand	*La Mission du Marquis de Torcy en Danemark*	911
ude Berton	*Le Mouvement dramatique*	932

Chronique bibliographique : M. Thiébaut; J. Poirier.
Correspondance : Une lettre de la Générale Percin.

Copyright 1930 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS
DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1930

La REVUE DE PARIS *publiera prochainemen*

Souvenirs politiques

Confession

par CHARLES MAURRAS

Journal écrit en hiver

par EMMANUEL BOVE

Falk

par JOSEPH CONRAD

Enquête

sur

les États-Unis français

par MARCEL LUCAIN

Une grande dame anglaise de France :

Lady Bolingbroke

par FERNAND BALDENSPERGER

Le Judaïsme

par le rabbin LIBER

NOIRE ET GRISE[1]

PREMIÈRE PARTIE

LES NOBLES VAGABONDS

I

La Fable nous a conservé le souvenir d'une race de doux géants... Timides, inquiets, débonnaires, embarrassés d'un grand corps et d'une puissance physique dont ils craignaient d'abuser, on en vit qui, pour mieux se rendre inoffensifs, se plièrent toute leur vie à des travaux patients et minutieux, s'enfermèrent dans de petits métiers, devinrent horlogers, brodeurs, parfois miniaturistes, musiciens, poètes... Aussi imaginait-on volontiers chez nous que Giuseppe et Mosé étaient leurs derniers représentants. Ils étaient grands, ils étaient forts, ils étaient vieux, avec de longues barbes blanches israélites, brûlées, tordues par le vent des chemins. Incorrigibles vagabonds, ils voyageaient, un bâton crochu à la main et le sac du rôdeur sur les épaules. Nous devions pourtant savoir qu'ils ne mendiaient pas, qu'ils étaient honorables, et propres dans leurs pauvres vêtements. Sur chaque seuil, le chapeau bas mais non sans fierté dans les yeux, les deux gentils colosses demandent seulement si nous n'avons pas besoin de leurs services ou de leurs leçons.

Giuseppe est peintre : il fera le portrait de toute la famille, de l'aïeul jusqu'à l'arrière-petit-fils, dans tous les genres, aussi bien sur toile, en pied, que sur ivoire pour porter en

1. *Copyright by Librairie Gallimard, 1930.*

médaillon ou orner, comme jadis (charmante mode qui se perd de plus en plus, hélas! dit-il), un fond de tabatière; et il peut inculquer à la belle jeunesse tous les éléments du dessin et de la peinture selon les bons principes des grands maîtres italiens.

Mosé sera accueilli comme musicien. Exécutant habile et passionné, il pourrait au besoin, proclament ses admirateurs, jouer de tous les instruments. C'est trop de prétention pour sa modestie que les compliments n'ont pu gâter. Mosé ne s'est jamais présenté que comme professeur de piano, de violon et de chant; mais ses leçons ont un tel succès qu'on regrette chaque fois de ne pouvoir le retenir davantage... L'hiver passe. L'ami, le frère, le confrère inséparable et bien-aimé, a vu venir la fin de ses commandes et, en se transportant d'une maison à l'autre, a donné le dernier coup de pinceau au dernier portrait de la saison; comme les années précédentes, il va plier bagage et chercher fortune ailleurs. Mosé alors ne tient plus en place. Ses élèves, ses fidèles, ses hôtes ont beau lui objecter qu'on ne peut guère apprendre la musique en quelques mois, même avec un *maëstro* tel que lui, et que l'enseignement le plus précieux est celui qu'on supporte le moins d'abréger; à tant d'obligeantes paroles il ne répond, comme un artiste intimidé sous les bravos, que par des saluts, des sourires, et promet seulement de revenir un peu plus tôt à l'automne prochain. Mais lui rappelle-t-on justement combien ces interruptions sont fâcheuses et que, pour le bien de tous comme le sien propre, il devrait enfin s'installer en ville et prendre la place d'honneur qui lui revient de droit à l'orchestre du Théâtre Municipal, aussitôt Mosé secoue la tête, hausse les épaules et se bouche comiquement les oreilles comme s'il entendait une fausse note :

— Et l'accord parfait, mes enfants, — demande-t-il, — l'ac-cord-par-fait? C'est bien simple : lorsque Giuseppe s'en va, il faut que je le suive.

— Mais nous voulons Giuseppe aussi à l'année. Il pourrait également ouvrir un cours. La jeune, riche et jolie clientèle ne lui ferait pas défaut non plus.

— Ah! Je le voudrais tant pour lui et pour moi, —

réplique-t-il avec un soupir véritable de regret; — mais vous savez que c'est impossible : nous ne pouvons pas toujours vivre au même endroit; nous ne sommes pas comme les autres; et le plus terrible, c'est que l'âge et ses fatigues n'y changent rien. Tous les ans même, il semble que cela revient plus tôt : un picotement dans tous les membres, et dehors ce petit vent qui nous connaît bien, un appel d'air plus chaud auquel nous ne pouvons pas résister.

Voici, car il est devenu si familier qu'il ne se gêne plus nulle part, que le grand vieillard a ouvert lui-même la fenêtre. Il fait signe au premier rayon de soleil printanier, il regarde tendrement les platanes qui bourgeonnent sur la grande place, ou d'un geste encore il montre en se retournant, dans un cache-pot sur la cheminée, la primevère domestique qui vient de s'épanouir.

— Allons! — ajoute-t-il pour finir en roulant ses cahiers de musique dans sa limousine de berger, — je ne me trompais pas, c'est l'heure, il faut que je vous dise merci et au revoir. Mon ami m'attend à la gare, mais, je le sens déjà, il va faire trop beau sur les routes, nous ne resterons pas longtemps dans le train...

Aux murs du petit salon où j'ai recueilli tant de souvenirs, tous nos portraits de famille étaient de la main de Giuseppe. — Et tous sont signés dans le coin de gauche, — remarquait Fine-Ardoise, la cuisinière, en les époussetant. Elle attachait une extrême importance à ce détail, la signature. Mais il n'était pas tellement nécessaire de se pencher sur eux de si près pour voir ou pour sentir qu'ils étaient tous du même auteur.

De ces œuvres du peintre familial, plus tard n'en ai-je point découvert d'autres sans surprise, entre les lourds rinceaux de leurs cadres Second Empire, chez des parents, chez des amis, à Nîmes, à Nice, à Aix, à Montpellier, à Florence? et tout de suite j'ai reconnu sa manière, non pas à son dessin qu'un amateur plus habile et plus indifférent eût qualifié de médiocre, ni davantage à sa couleur qui, quoique chaude, manquait d'originalité : le maître n'était probablement que l'élève consciencieux d'une vieille académie italienne. Mais

peut-être certains ornements auxquels il tenait beaucoup dans sa composition, et pour ainsi dire inévitables, l'eussent-ils déjà bien mieux dénoncé. Rappelez-vous ces belles chattes noires ou grises, qu'il posa toujours avec tant de soin auprès de leurs maîtresses, ou ces merveilleuses petites corbeilles de fleurs qu'il enchâssait dans un angle comme l'émail d'un blason, et qui parlaient alors un langage aussi précis que les bouquets d'Henriette de Mortsauf. Tous ces signes révélateurs pourtant, nous ne pensions à les remarquer qu'après coup, comme une confirmation presque inutile, et au premier abord ce n'étaient vraiment pas une ou deux particularités délicates qui avaient eu ce pouvoir de nous faire venir si vite, avec une telle émotion, le nom de Giuseppe à la bouche; mais se répandant chaque fois du plus profond de son tableau, avec la même impétuosité que le sang part du cœur, une espèce d'air subtil, d'esprit inépuisable et magique; et cette brusque émanation qui avait survécu à l'artiste après avoir si bien inspiré son œuvre, c'était toute sa sympathie, toute sa bonté, toute sa préférence pour son modèle qui refluaient vers nous et nous imprégnaient, nous possédaient irrésistiblement, parce qu'un mort revivait ainsi à nos yeux exactement comme l'avaient toujours vu ceux qui l'aimaient, comme nous-mêmes nous aurions aussi voulu le voir ou le revoir, avec la même foi et les mêmes illusions. Oui, ses portraits étaient flatteurs, mais sans doute ne mentaient-ils point. C'est plus souvent l'indifférence ou l'antipathie qui est aveugle, tandis que la clairvoyance de l'amour met en pleine lumière toutes sortes de charmes vrais et de ressources morales qui, sans elle, seraient restés perdus dans l'ombre. L'indulgent, l'adorable Giuseppe pensait avec raison qu'aucune créature n'est imparfaite, et puisque toutes sont plus ou moins dignes d'être désirées, chez l'une c'était la douceur du regard, un sourire de délicieuse modestie, chez l'autre un nez spirituel ou la grâce de la taille, et parfois, mieux encore, quelque rare et secrète qualité de l'âme répandue dans tout le visage, qui faisaient oublier tout ce qui eût été médiocre ou déplaisant.

Et les miniatures de Giuseppe? Elles sont moins répandues que ses tableaux; il les garde presque toutes; il ne les donne

presque jamais. Or, il n'y a guère de jeunes filles dont il n'ait tenu, — en passant, dit-il, et pour le seul plaisir de l'ouvrier, — à faire un minuscule portrait sur ivoire, si bien que le tiroir secret de sa boîte à couleurs est plein de jolis médaillons qui voyagent avec lui de famille en famille et composent à sa vieillesse une fraîche, exquise et mystérieuse compagnie.

Et cependant, avec la magie féconde d'un nouvel Orphée, notre vieux musicien semait un peu partout et faisait jaillir après lui des orchestres d'amateurs et des chorales qui gardaient chaleureusement le souvenir de leur maître nomade et de leur premier fondateur. Mosé fit naître des vocations qui, sans lui, ne se seraient jamais connues; et son goût musical, même aujourd'hui dans un coin perdu de province, paraîtrait timide, vulgaire, peut-être faussement classique, ou encore affreusement démodé. Parce qu'il était sensible, il ne détestait pas le son des mauvais pianos, et les orgues de Barbarie lui arrachaient des larmes. Lorsque le premier écho wagnérien arriva timidement de Paris en contrebande, on chantait encore avec lui les « grands airs » de *l'Africaine*, de *la Juive*, du *Moïse*, les petites romances de Tosti ou de la Baronne de Rothschild; et sa chère Émilienne un jour le scandalisa par une double indécence, car il la surprit à siffler, et c'était la *Romance à l'Étoile* de *Tannhaüser*. Mais parmi ceux ou celles qui suivirent ses leçons il y eut cependant deux ou trois privilégiés qui s'élevèrent ensuite jusqu'à un art profond et plus raffiné, et ne lui gardèrent pas moins de reconnaissance, parce qu'ils devaient à son enthousiame, qui plus tard leur sembla si mal employé, l'initiation, puis l'élan sans lequel ils n'auraient jamais pu s'élever si haut.

Mais plus encore que leurs talents et le charme juvénile de leur caractère, un rôle énigmatique et délicat leur concilia nos sympathies.

Dans chacune de ces petites villes, nos familles vivaient toujours serrées sur elles-mêmes, intimement, étroitement et presque en vase clos derrière des cloisons morales qui n'étaient que les derniers vestiges, toujours solides, quoique désormais immatériels, des murs jadis si hauts de l'ancienne juiverie légale. Ainsi, moins par vraie religion que par une

espèce de fierté et de répugnance ancestrales, on était particulièrement sévère sur le chapitre des mariages *mixtes*, un même titre sous lequel on allait jusqu'à réunir toute alliance qui n'était point contractée entre communautés méridionales selon le rite espagnol ou comtadin.

Un rien risquait aussi de compromettre la jeune fille. Quelle réserve chez elle, et chez les parents que de précautions! D'une ville à l'autre, le plus souvent, les rabbins rapprochaient les familles, qui, à leur tour, quand leurs prétentions étaient enfin satisfaites, c'est-à-dire après tous les débats, les pourparlers, les sondages, les échanges de vues, les enquêtes et les consultations fébriles que comporte un tel problème, préparaient savamment la première entrevue dont les futurs ne savaient rien. L'amour venait ensuite, après les convenances, quand il le pouvait et qu'on n'y pensait plus, avec l'habitude par exemple et quelques années d'existence commune, tel un hôte de surcroît bien accueilli, mais point tout à fait indispensable; du moins était-on sûr alors que ce serait solide et pour la vie.

Et ce fut l'art de Giuseppe surtout qui sut mettre parfois, dans la raison et l'intérêt de tous ces mariages, un peu de poésie et de sentiment à défaut de grande passion. On voit ici l'usage fort habile qu'il sut faire, à l'occasion et avec la complicité de son ami, de ses charmantes miniatures; peut-être s'étonnera-t-on encore davantage de la confiance témoignée à deux vagabonds.

Il y a seulement une quarantaine d'années, tous deux auront paru beaucoup moins singuliers qu'ils ne le seraient aujourd'hui. Aux yeux de mes grands-parents, ils se rattachaient encore à une lointaine tradition; ils étaient les derniers anneaux d'une très vieille chaîne et les fils sans postérité de ces juifs, voyageurs sans doute, mais non vagabonds, qui du temps des juiveries fermées servaient d'indispensables traits d'union entre elles. C'est à ceux-là qu'étaient confiés commissions de famille, messages religieux et, comme à Tobie, lettres de change. Quelques-uns des nôtres allèrent jusqu'à Rome porter des suppliques au Pape, d'autres venaient de la Terre Sainte recueillir des aumônes; toujours en route ils cachaient bien des fois, sous une misère apparente,

de l'or et l'importance d'une véritable ambassade. Ainsi se devinait obscurément que le peintre et le musicien représentaient l'ultime incarnation, affaiblie déjà et réduite à ses proportions les plus modestes, de ces grands types officiels.

Et comme ils n'avaient pas toujours hiverné chez nous, comme en cours de voyage ils s'étaient posés ailleurs pour quelques semaines ou quelques jours seulement, ailleurs aussi dans d'autres petites villes et dans d'autres familles pareilles aux nôtres où l'on tentait en vain de les retenir, on exprimait les mêmes regrets; et de braves gens à l'âme casanière se félicitaient certainement de ne point leur ressembler. Qu'en savaient-ils au fond? Quelques-uns même d'entre eux, dans une de ces crises secrètes où l'on souhaite honteusement de changer de vie, les auront enviés, ces deux fous dont les hautes silhouettes massives, un peu voûtées, mais encore vaillantes, avançaient, libres de tous liens, dans le désert des champs. Drame avorté en tous jusqu'au jour où une créature plus sensible et mieux prédestinée voudra le jouer autrement qu'en imagination et courra le risque à son tour!

II

Ah! qu'il devait être agréable de poser devant Giuseppe! Les séances pouvaient être longues, on les trouvait toujours courtes tant on avait de plaisir à se laisser distraire et, pour ainsi dire, enchanter; car c'est bien alors qu'il retrouvait au fond de sa mémoire ses charades, ses devinettes, ses mots d'esprit les plus drôles ou qu'il contait, comme s'ils ne lui revenaient qu'à cette occasion, ses plus singuliers souvenirs de voyages; et quand il avait devant lui une femme, et surtout une jeune fille, il lui tournait toutes sortes de compliments aussi subtils que discrets, mais qui finalement laissaient presque croire au modèle que le vieux peintre était tombé amoureux.

D'un trait, doucement, il marque l'ovale d'un pur visage, lève les yeux sur l'enfant qui, dans son immobilité attentive, sent son cœur battre plus fort; puis il compare encore une fois le modèle et l'original, et voudrait ajouter un mot; mais

il ne peut, et il se penche, et il se cache derrière le chevalet moins pour achever l'esquisse ou essuyer ses pinceaux que pour dissimuler une inexprimable émotion.

N'est-ce donc point ainsi qu'il nous faut imaginer Giuseppe, lorsqu'il fit son dernier portrait, le dernier portrait de sa vie et, dit-on, son chef-d'œuvre, ce mystérieux portrait de notre cousine Émilienne à seize ans que l'artiste ne devait pas pouvoir finir et qui maintenant est perdu à jamais?

— Non! Non! — venait-il de dire à la jeune fille (comme s'il avait craint cette fois d'être pris trop vite au sérieux). — Non! Émilienne, non, je ne vous fais pas la cour, ne vous effrayez pas, charmante enfant; je ne vous ai dit que la vérité, uniquement pour vous faire sourire de la plus jolie façon et répandre ainsi sur toute votre personne une espèce de lumière rare que sinon je ne pourrais pas reproduire sur ma toile, puisque je dois et veux vous peindre exactement comme vous apparaîtrez bientôt à celui qui, trop heureux, vous aura découverte et vous aimera.

Émilienne a fait la moue et son visage enfantin, mais déjà si passionné, s'est tout de suite rembruni.

— Taisez-vous, mon ami. J'ai déjà trop pensé à tout cela. Je sais trop bien que celui dont vous me parlez n'existe pas et, s'il existait par hasard, qu'il ne me trouverait pas.

— Il est évidemment un peu tôt, — répond Giuseppe; — mais ne pourrais-je lui venir en aide, moi qui sais parfaitement où vous trouver?... et Mosé aussi serait bien content...

— S'il me trouvait, qui vous dit même que je voudrais... changer un esclavage pour un autre?

— Allons! qu'est-ce qui compte au monde, mon enfant? Le bonheur et la beauté. La beauté, ce n'est que Dieu qui la donne; vous l'avez. Puissé-je du moins, avec mes pinceaux, et aussi longtemps qu'il me prêtera vie, la copier fidèlement. Mais le bonheur, à moi tout seul, avec mon bavardage et mes miniatures, j'ai pu et je peux encore le semer...

— Non! Non! jamais ainsi pour moi! — réplique-t-elle avec encore plus d'obstination et de violence.

Depuis trois mois il se penche sur ce tableau, et c'est beaucoup. Giuseppe, sans qu'on puisse dire cependant qu'il a

vieilli, travaille donc plus lentement; et si ses doigts tiennent toujours le pinceau sans trembler, souvent le peintre s'arrête et soupire.

— Pourquoi suis-je moi aussi un malheureux des grands chemins? C'est la *daguerréo*, il y a bien longtemps, qui m'a ruiné.

Mais tout de suite il a rejeté en arrière, avec un mouvement d'indépendance familier, sa superbe crinière léonine à peine grisonnante; car lorsqu'il veut, comme maintenant, s'étourdir, il est capable de beaucoup d'enthousiasme et même d'un peu de délire. Voici qu'il parle du Carnaval à Rome, et la même juvénile tempête gonfle toujours la grande blouse bleue que le pauvre artiste semble avoir reçue un jour en aumône d'un paysan.

— Non! ce n'est pas la *daguerréo*, Giuseppe, vous mentez.

— Aux femmes, on lançait des bonbons, des fleurs. On s'aveuglait avec des poignées de farine. Le soir il y avait le jeu des *moccoletti*, ces petites chandelles, savez-vous? qu'on porte la nuit du corso, et chacun s'efforce en courant de souffler celle du voisin. Rien n'est plus drôle...

— Je sais que, toutes les fois que vous parlez en riant du Carnaval de Rome, vous avez envie de pleurer. Est-ce de regret, mon ami?

Dans la vieille plaine stérile désolée par la malaria, l'enchanteur dressera enfin cet extraordinaire décor de palais en ruines, de monuments glorieux et d'horribles masures. La plus féerique ville du monde! Rome, telle que le peintre à travers ses larmes la revoit sous le pontificat de Pie IX. Rome, misère, fièvre et plaisirs mêlés, ses dévotions et ses saturnales, ses miracles et ses tombolas. Rome, un déguisement perpétuel avec ses mendiants pittoresques, ses soldats d'opéra-comique et ses moines bigarrés. Rome, les processions et les pompes du catholicisme dans tout leur éclat; ses rues étroites et malodorantes où les carrosses de velours et d'or des cardinaux roulent sur le fumier. Rome et le Pape malade, menacé, mais toujours si dur aux pauvres juifs! Oui, Rome enfin, avec son antique, sordide et délicieux ghetto où Giuseppe a vu le jour, où il a eu son atelier de

peintre à la mode près du Tibre; Rome où il s'est marié avec sa jolie cousine Stella; Rome, hélas! qu'il a laissée derrière lui, il y a près de trente ans...

— Pourquoi, mon Dieu? — lui a demandé timidement Émilienne.

Ils n'avaient qu'une fille : elle fut victime d'un de ces enlèvements de petits juifs, assez communs encore à cette époque sur les États du Saint-Siège, et cette fois aussi toutes les supplications des parents devaient rester inutiles. A la pauvre mère qui avait fini par l'atteindre, le Cardinal, président de l'hospice des catéchumènes, laissa croire qu'il lui rendrait son enfant si elle la suivait à son tour dans la foi chrétienne. Stella s'était convertie; au bout d'un an elle n'avait pas encore revu la *bambina*; bientôt elle devait mourir de remords et de désespoir...

— Depuis ce jour je n'ai plus de patrie et je me suis lancé, pour vainement me distraire, dans ces longues courses qui jamais ne finiront.

— Mais, — lui dit Émilienne en lui caressant la main, — vous avez bien fini par trouver un compagnon, votre inséparable et cher Mosé. Vous avez eu au moins cette joie ensuite!

— C'est vrai, six mois plus tard... à Naples où je venais à peine d'arriver... Nous étions en hiver; jamais le froid n'avait été aussi rigoureux et j'étais assis sur un banc, à onze heures du soir encore, derrière l'Opéra, avec tout mon attirail de peintre à mes pieds; car, dans la triste rêverie où me laissait mon malheur si récent, je n'avais pas plus le courage de m'enquérir d'une auberge que d'aller chercher au théâtre une distraction qui ne me convenait plus; et d'ailleurs le véritable spectacle, je veux dire le seul qui pouvait plaire à mon cœur, était devant moi, sur cette petite place solitaire, illuminée par un clair de lune magnifique. Ah! je la revois encore, avec sa fontaine prisonnière sous des girandoles de cristaux, au milieu des orangers couverts de neige; mais croirez-vous que soudain, comme un vrai somnambule, sans bien m'expliquer comment ni pourquoi, j'ouvris mon chevalet, j'installai une toile neuve... et j'allais me mettre le plus sérieusement du monde à peindre ce tableau, lorsque, de la ruelle qui donnait sur le théâtre, un musicien

sortit, tout échevelé, avec son violon à la main, et vint s'asseoir près de moi en sanglotant?

— Mosé, Mosé, n'est-ce-pas? Mais dites-moi, est-il vrai, comme on le prétend, qu'il était, qu'il est même encore marié?...

— Mon enfant, à cause de votre âge, il ne m'est pas permis de tout vous expliquer et je vous dirai seulement que lui aussi avait mille raisons d'être aussi malheureux que moi. Il aimait alors une jeune femme passionnément.

— Que faisait-elle? Est-il vrai, Giuseppe qu'elle était actrice et qu'elle avait une voix si merveilleuse? Ah! comme ce doit être beau, et comme je voudrais...!

— Ne pensez point à cette folie, Émilienne; oui, cette mauvaise femme était actrice, et c'était Mosé qui l'avait formée. Oui, elle lui devait tout et elle le lui disait. Mais voici que, malgré les plus solennelles promesses et après les plus touchants, les plus vifs témoignages de reconnaissance, elle venait de le trahir et de le chasser honteusement. Ne m'en demandez pas davantage; c'est une très vieille histoire que je vous confie en grand secret, et jurez-moi surtout maintenant, si vous ne voulez point lui causer une grande peine, de ne jamais en parler, oui, bien que le drame soit très lointain désormais, de ne jamais y faire devant notre ami la moindre allusion.

— Il y pense toujours?

— On pense toujours à la première personne que l'on a aimée, toujours, et on ne l'oublie jamais; déjà si c'est elle qui nous a révélé le bonheur, comment serait-il possible de l'oublier? et même si elle nous a affreusement déçus, même si elle a été méchante et cruelle, son image garde toujours son prestige au fond de notre cœur, et il paraît que nous avons eu beau la maudire, nous ne cesserons jamais d'en subir la douloureuse attraction sans peut-être nous en rendre compte, et c'est encore sur cet unique modèle que jusqu'au dernier jour... Mais vraiment de quoi suis-je en train de vous parler, de vous parler comme si moi-même...? Et puis est-ce bien une conversation pour vous et moi, chère enfant? Alors il vaut mieux que je me taise. Si votre sœur, si la terrible Alix nous entendait!... Imaginez donc seulement que,

pour finir, il m'aperçoit tout d'un coup à son côté et il se met à rire au milieu de ses larmes; mais, comme il n'était guère moins ridicule avec son violon et son habit que moi-même avec ma palette et mon chevalet, je me mets à rire à mon tour et nous nous comprenons aussitôt. Voyez-vous bien, Émilienne, dans la vie, dans l'amitié, dans l'amour...

Alix qui a entr'ouvert doucement la porte, les regarde, les écoute à leur insu.

— Encore une de ces réflexions que nous faisions souvent sur les grandes routes : ou on se comprend tout de suite ou on ne se comprend jamais. Mosé m'emmena chez lui et dès le lendemain à l'aube nous partions pour notre premier voyage en France.

— Comment s'appelait-elle? — demande encore Émilienne.

— Angélique.

— Était-elle jolie?

— Très belle... Il m'a dit un jour qu'elle vous ressemblait.

Et le peintre sent tout à coup une grande lassitude. Le portrait est presque fini. Giuseppe vient-il d'avoir la cruelle intuition qu'il ne le finira jamais?

— Vous pouvez vous lever. Allons! bien franchement, que pensez-vous de mon miroir? Est-il sincère? oui, n'est-ce pas? Regardez-vous, comme vous êtes charmante, Émilienne!

Un nouveau compliment fleuri, pareil aux autres, qu'elle n'écoute point et qu'il n'entend pas lui-même. Lui, d'ordinaire si heureux en un pareil moment, s'assombrit de plus en plus. Est-ce la prochaine séparation qui lui pèse si lourdement?

— Mais à quoi pensez-vous encore?

— A rien, je vous le jure, chère enfant.

Émi... Émilienne, à quoi pense-t-elle, elle aussi?

Au lieu de le complimenter, à son tour elle s'est penchée, immobile et muette, sur la toile avec une inquiète curiosité. Se trouve-t-elle ressemblante? Oui et non. C'est elle sans doute. Elle se reconnaît. Mais alors pourquoi cette hésitation et ce trouble? Vraiment, comment le peintre l'a-t-il vue? avec quelle idée?

Giuseppe, voudrait-elle lui demander tout à coup pour

mieux le surprendre (mais la question s'est aussitôt arrêtée sur ses lèvres), j'ai l'impression que vous m'avez un tout petit peu... vieillie... un tout petit peu seulement?... Enfin, je ne suis pas juge. Mais dites-moi, est-ce que cela vous plaît tellement de me voir si loin déjà dans l'avenir, avec je ne sais quelle avance?... Moi, non... et après tout, si peut-être. Quelques années de plus par exemple, et je serais libre, enfin!... Quel âge ai-je donc? Seize ans : c'est peu; et on m'a toujours crue une enfant, une enfant volontaire, indocile, capricieuse, mais rien qu'une enfant... Alors, est-ce que je n'éprouverais pas simplement une déception? Ici, continue-t-elle de penser, est-ce que malheureusement je n'ai pas vieilli avant l'âge?

III

Égarez-vous, une fois seulement, dans une de ces véritables rues mortes comme on en trouve encore au fond de nos petites villes de province : par un mouvement instinctif de défense vous lèverez aussitôt la tête pour chercher le ciel qui continue à couler là-haut, indifférent, inaccessible entre deux rives de tuiles, et vous sentirez vite toute l'horreur d'être condamné à ne plus jamais voir son bel azur que d'en bas, dans cette ombre glacée, cette solitude de tombeau, avec l'unique adoucissement de quatre ou cinq heures de soleil par jour en plein été. Il est donc de ces rues que le facteur a fini par ignorer; et ce sont des rues bourgeoises, hélas! c'est dire qu'elles sont propres, honorables, *bien habitées*, mais vides, silencieuses et stériles; l'herbe même se refuse à y pousser. Aucune boutique pittoresque, aucun bariolage de fripes comme dans ces quartiers populaires qu'enivre, qu'étourdit une misère aussi joyeuse et vivante qu'en Orient. Ici, même chez nous, dans le midi, ce sera toujours le nord; les portes, les fenêtres restent hermétiquement closes. Ici les enfants ne jouent pas et ils s'abstiennent de passer... Telle est, dans toute sa mélancolie, et sa froideur, et sa noblesse sans privilèges, et son indigence sans espoir, notre rue Serpe, pareille à tant d'autres, ici ou ailleurs, qu'importe! C'est le même destin, ce sont les mêmes lois. Mais la rue est moins terrible et moins triste encore que les maisons, et je sais bien

que le voyageur peut s'écrier avec un étonnement mêlé de plaisir : « Mais comme c'est joli! » en découvrant sur leurs façades muettes quelques vestiges gracieux d'architecture ancienne, un rinceau avec sa floraison printanière, ou le mascaron qui se moque au-dessus d'une porte finement sculptée. Charmes tout extérieurs et dont on ne jouit qu'un moment! Qu'il la pousse donc, cette superbe porte presque digne d'un musée, qu'il entre, qu'il aille enfin saluer par compassion de pauvres et dolentes cousines qui ne reçoivent plus de visites et croient, à certains jours d'abandon et de dénuement, avoir perdu toute leur parenté. Nous sommes dans la rue des tantes sans héritage, des veuves dont les fils sont morts à la guerre de 70 ou au Tonkin et dont les filles ne se marieront jamais. Aucune de ces malheureuses ne peut se douter, ne se doutera jamais de l'attrait poétique de son logis, mais elles nous apprendront que la migraine sévit chez elles à l'état endémique et qu'il n'est point d'autres fleurs ici que cette mousse inquiétante du salpêtre sur des murailles nues et délabrées : ici les fruits se gâtent et le pain frais moisit en quelques minutes; tout ce qui vient du dehors, de l'air libre et pur, des régions de la lumière et de la santé, doit inéluctablement, comme la plante verte au fond de la cave, pâlir et s'étioler. Que dire alors de ceux qui ont toujours vécu dans ces intérieurs humides, sous ces climats ténébreux? Il leur a fallu de gré ou de force plus ou moins composer avec une atmosphère de disgrâce insidieuse et quotidienne, en subir toutes les calamités comme un moindre mal, les souris, les insectes domestiques, l'ombre lourde qui étouffe, le silence creux où nichent les mauvais songes, et, avec des chances diverses lentement s'y résigner : trop de lumière fatigue les yeux, nos nerfs ne supporteraient plus le bruit, nous n'avons pas plus de punaises que l'an passé; et manger, dormir, respirer même, tous les actes de la vie seront faits sans plaisir, par une espèce de morne et machinale nécessité. Voilà donc le goût et les effets d'un ennui mortel! et l'on dit qu'on s'habitue à tout! Les habitants de ces lamentables demeures se sont-ils bien habitués à leur creuse et grise existence? Ils ne le sauront, vous ne le saurez qu'avec leur dernier soupir. Craignez toujours que d'ici là, dans un sursaut excep-

tionnel, une de ces âmes serves, tout à coup exaspérée, se refuse et se renverse et se torde... Mais comment sortir alors, se libérer? Ce n'est plus de sa maison et de sa rue et de sa ville qu'il suffira de s'enfuir; l'invocation aux *orages désirés* est plus périlleuse ici que sur une lande romantique; seule la folie...

C'est donc au rez-de-chaussée d'un de ces hôtels qu'une odeur familière de remèdes nous conduit presque infailliblement, à travers un labyrinthe de couloirs, jusqu'à sa source au fond de la chambre la plus écartée. Cette espèce de pharmacie privée donne sur une étroite cour intérieure tapissée de lierre. Le fauteuil de la patiente est tourné vers la fenêtre. Ses yeux depuis longtemps sont arrêtés par un écran de verdure opaque sur lequel aucun papillon et aucun oiseau n'ont jamais fait le miracle de venir se poser. Le monde est fini là pour elle. Mais tout contre la vitre se découpe le branchage sec d'un arbre de Judée. En mars, il s'éclaire et s'adoucit enfin d'une rose parure, unique joie, combien froide et tremblante! grêle consolation qui s'offre quelques jours par an à la pauvre Éva.

— Je serais déjà morte, — répète-t-elle à voix basse en tendant la main vers sa tisane, — si je n'avais pas mon arbre; il est mon jardin, ma campagne, mon printemps.

Son masque de recluse a pris insensiblement cette dignité fragile, cette désespérante poésie de toutes les choses qu'il a fallu préserver sous globe loin des atteintes de l'air et de la vie.

— Encore une réception où on l'invite et où je ne suis pas invitée!

Sa mère l'a-t-elle entendue et répondra-t-elle? Alix se baisse pour ramasser un fil. Le tapis est bien usé ici. Elle attend.

— Conviens plutôt que tu as refusé par avance!

— Pour rester avec vous! Mais s'il est bien entendu que je refuse, on doit encore insister. Émilienne au moins ne se fait pas prier. Elle s'émancipe de plus en plus. Je ne peux plus lui faire la moindre observation. Au premier mot, c'est prévu, elle va me dire que je l'espionne, que je suis jalouse, comme si vraiment...

Elle change de place en s'apercevant que le miroir lui

renvoie son image sévère, ces cheveux plats qu'elle lisse chaque matin sans les regarder; et elle porte la main à son front où du moins aucune mèche rebelle...

— Mère, vous êtes mieux aujourd'hui. J'espère ne point vous fatiguer. Puis-je enfin vous parler sérieusement de ma sœur?

— Elle ira dans le monde, elle aura son portrait, elle prendra des leçons comme les autres, et tu pourrais toi aussi si tu voulais... — continue la veuve orgueilleuse, mais qu'épuise vite l'effort d'une discussion trop souvent renouvelée.

— La musique est mauvaise conseillère; et tous ces compliments, ces souvenirs de voyages, d'aventures, ces extravagances!... Allons! une fois de plus je n'aurai rien à me reprocher.

Éva n'entend plus. Le cours de ses pensées s'accélère avec les battements de son cœur, et elle en éprouve un curieux frisson; mais ce n'est pas le même souci que sa fille aînée qui la tourmente : comme il fait froid cette année! Et mon arbre qui n'a pas encore fleuri! Le verrai-je encore une fois fleurir? Nous sommes, il est en retard d'un mois déjà sur l'an passé.

IV

Émi est trop fine pour ne pas s'en être rendu compte : si Giuseppe est sensible, son ami l'est encore plus; si tous deux sont déraisonnables, le plus fou est certainement le musicien. Ainsi elle le sent plus près d'elle; elle attend peut-être davantage de lui...

Voici deux hivers que sa voix, avec l'excellente méthode de Mosé, prend de plus en plus d'amplitude et de finesse...

Déjà dans notre petit cercle on parlait de notre jeune cousine comme d'une future grande artiste. Dans ce temps si lointain et que je n'ai moi-même pas connu, nous étions, paraît-il, très fiers de lui voir répandre généreusement toute la fleur de son éclat sur nos petites réceptions. Pour elle alors, notre humble pièce intime, le salon des *poupées*, n'était pas assez beau, n'était pas assez grand; et vite, en son honneur, ma grand-mère faisait ouvrir avec une hâte puérile l'autre salon, celui du Pleyel. Émilienne portait un très long boa

de duvet, une grande chose vague, douce, romanesque, aérienne et répandue jusqu'à terre, avec laquelle elle jouait nerveusement. Ainsi, un peu distraite et à l'écart, elle ne suivait la conversation que de loin et la bizarre jeune fille attendait son tour, son heure, sa minute, dans une secrète impatience, vers la fin de l'après-midi, quand le grand salon était plein et que les messieurs la suppliaient... Mais comment oublier le regard d'orgueil fanatique avec lequel l'antique maestro, perdu modestement dans un coin, couvait son élève?

Là-bas, au fond de la rue Serpe, quand il se met au piano pour lui donner sa leçon quotidienne, trop souvent il affecte une terrible gravité, une gravité qui n'est qu'un masque... Cette fois encore les yeux avides de la jeune fille ont glissé de la partition (c'est du Rossini) sur les mains de Mosé; et c'est extraordinaire : ils ne peuvent plus se détacher de ces mains blanches, longues, féminines, mais animées d'un terrible influx, d'une véritable électricité. De jolies, d'innocentes veines bleues, à peine saillantes malgré l'âge, courent finement à leur surface. Que de distinction, que de force, que de grâce, que d'intelligence dans ces mains! Jeunesse et nudité aussi...

Légère cependant, silencieuse, grise, amère, comme une ombre, Alix passe et repasse dans le couloir.

Émilienne voudrait... L'envie est irrésistible : un jour, oui, je les baiserai, c'est sûr; la prochaine fois peut-être; je le jure.

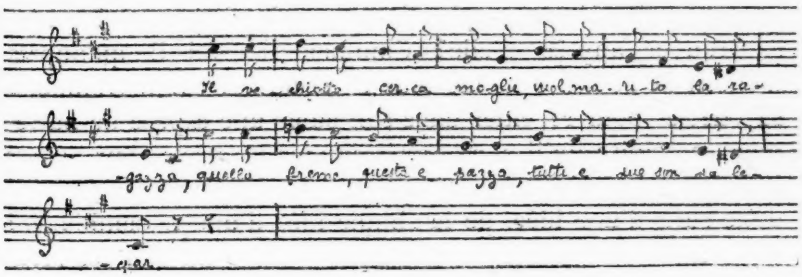

... Oui, je les baiserai! Dieu! quel bonheur! Me voilà plus tranquille maintenant et, comme par avance, apaisée. Mon

bras qui tourne machinalement la page effleure le visage du maestro grave qui rougit.

— Vous avez une voix d'or, Émilienne, et ce qu'il y a d'encore plus merveilleux, c'est qu'il me semble y découvrir une espèce de timbre très rare, une résonance incomparable que j'ai cherchée partout à travers mes voyages sans jamais la retrouver; car je n'ai vraiment connu qu'une voix comme la vôtre, une seule, il y a bien longtemps de cela, tout au début de ma carrière...

— La voix d'Angélique? — demande Émilienne avec une feinte étourderie.

Comme s'il n'avait pas entendu, ou plutôt pour montrer qu'il ne veut ni entendre ni répondre, le vieillard plaque un accord avec plus d'impatience cette fois que d'autorité.

— J'ai toujours dit pourtant qu'il ne faut jamais flatter les élèves : on ne devrait leur parler qu'au futur, et au lieu de leur faire croire qu'elles ont de la voix, leur promettre simplement qu'elles en auront si... si... Allons! refaites-moi ce trait, Émilienne. Appliquez-vous. Serrez les dents. Je vous rappelle aussi que vous ne faites plus assez de gymnastique vocale. Les exercices sont indispensables.

L'indomptable Émilienne éprouve un plaisir singulier et délicieux à se laisser gronder par le maestro et à lui obéir comme une enfant. Lui regrette sa brusquerie et ne sait plus que faire pour s'excuser.

L'an passé encore il lui arrivait de la prendre sur ses genoux; il lui caressait ses beaux cheveux bruns, il jouait avec elle sans la moindre arrière-pensée. Alors, pourquoi faut-il maintenant qu'il n'éprouve plus le même bonheur aussi pur à se trouver auprès d'elle? Comment se fait-il qu'auprès d'elle il ne se sente même plus en sécurité? car il tremble à sa vue; et pour réveiller dans son cœur une espèce de battement précipité qu'il avait cru à jamais assoupi, pour goûter à nouveau ces frissons, cette angoisse d'un autre âge, a-t-il donc suffi d'une idée, de la simple idée d'une ressemblance?

Le sentiment d'une vague fatalité allège un peu ses scrupules. Il voudrait aussi se convaincre que son élève le tente et qu'elle est plus coupable que lui.

— La nuit, — déclare la jeune fille pendant une pause,

— quand ma triste sœur dort ou fait semblant de dormir, qu'importe! je me lève en chemise et vais à la fenêtre interroger les étoiles. Vous ne me croyez pas? Tenez! si vous passez dans la rue ce soir...

— Interroger les étoiles? Comment? — ajoute vite Mosé.

— Ou plutôt c'est moi-même que j'interroge. Je rêve, mon ami, tout éveillée; et c'est à mon rêve que je demande ce que vous ne voulez plus me dire franchement...

— Mais quoi, ma petite? je n'ai pas voulu vous fâcher.

— ... si cette voix qu'il faut que j'exerce pourra un jour me sauver, si mon chant m'ouvrira des ailes, si je sortirai enfin d'ici, de cette tombe où j'étouffe, où déjà je suis aux trois quarts morte, et surtout... s'il ne me faudra plus trop attendre cette délivrance, si ce sera demain par exemple, demain, que je pourrai... Parfois même il m'arrive de fixer une heure, six heures moins vingt par exemple, quand on ne distingue plus personne dehors, de mettre mes affaires dans un petit sac, de traverser le vestibule à pas de loup, d'ouvrir la porte sans bruit, et puis de marcher devant moi sans se retourner; en somme, c'est tellement simple, sortir et ne pas rentrer; comprenez-vous, mon ami Mosé?

— Hélas, si je comprends! — murmure le pauvre homme atterré.

— J'ai toujours cru aux clés des songes, aux horoscopes, aux présages. Une fois même, il n'y a pas si longtemps, sous une pluie battante, sans que ma sœur ni notre bonne Jacquotte s'en doutent, je suis allée toute seule consulter une bohémienne au fond des faubourgs...

— Et que vous a-t-elle donc promis, — lui demande-t-il en se forçant à rire, — petite imprudente?

— La vieille a soufflé sur une carafe, elle a voulu ensuite que je m'y regarde avec elle : devant mes yeux qui se troublaient, mon visage a doucement glissé sur le sien, je suis venue prendre sa place, j'ai revêtu sa défroque; et je me voyais à mon tour précocement vieillie, à genoux sur un grabat, dans le cadre de cette horrible roulotte... C'est affreux, n'est-ce pas, Mosé? Mais heureusement je n'en crois rien. Après votre leçon, ici je n'ai qu'à me regarder dans ma glace en chantant mon grand air de *la Favorite* et, tandis que la

chambre, avec son vilain papier chocolat, s'évanouit, je me vois enfin toute droite sur la plus belle scène du monde, cette Scala de Milan... comme un jour vous me l'avez dépeinte, vous vous rappelez bien, pareille à une ruche d'or...

Elle est restée très calme, et toutes ces phrases chantantes qu'elle a mûries trop longtemps dans son cœur, comme un rôle, Mosé les écoute tête basse, sans lui répondre : — Je suis donc plus coupable qu'elle, s'avoue-t-il, et c'est moi qui l'ai tentée.

— Ma mère me comprend mieux que ma sœur. Oui! maman m'a devinée. Vous savez qu'elle reste des heures devant sa fenêtre sans parler; et hier, nous étions seules toutes deux, elle m'a dit tout à coup à voix haute : « Tu partiras si tu veux. Si j'en avais le courage et la force, je partirais... » Mosé, vous ne répondez plus? Vous trouvez peut-être que je suis folle?

Ce dernier mot la fait rougir. Elle a eu honte. Elle s'arrête et le musicien se lève. Une leçon de deux heures! Que va donc penser Giuseppe de Mosé?

— Vous n'êtes qu'une petite fille qui ne sait plus ce qu'elle dit. Allons!

Émilienne, une petite fille, une enfant, rien qu'une enfant! L'an passé, une fois la leçon finie, n'est-ce pas? le maître embrassait son élève paternellement, et cette année il n'ose plus. Alors?... Il lui serre à peine la main du bout des doigts et il lui semble, mais ce n'est qu'une idée sans doute, que d'une pression légère Émilienne tente de le retenir. Il pense à un subterfuge : pour la traiter comme une *bambina* dont il faut bien pardonner les étourderies et les caprices, il va lui faire un *bacio*, un baiser à la romaine, en lui pinçant la joue avec les doigts qu'en riant il porte à ses lèvres.

V

Tardif printemps! Au fond de sa cour solitaire l'arbre de Judée vient enfin de fleurir, et Giuseppe a prévenu Émilienne, tout en refermant ses pinceaux et sans la regarder en face, que la prochaine séance serait la dernière.

Émilienne avait-elle eu l'impression que depuis quelques jours il s'était mis à travailler avec une hâte un peu fébrile et en tout cas inaccoutumée? Elle n'a pas été étonnée, elle était prête; elle a descendu l'escalier avec lui; elle l'a accompagné dans le vestibule, et, quand il a été sur le seuil, elle lui a pris la main pour lui dire :

— Ah! comme je me plains et comme je vous envie, Giuseppe!

Puis elle lui a brusquement demandé :

— M'aimez-vous, mon ami?

— Quelle étrange question! comme si vous ne le saviez pas. J'aime, j'ai aimé tous mes modèles, — répond-il vite, trop vite. — Vous savez qu'il faut bien que le vieux peintre aime ses modèles pour réussir leur portrait.

— Mais si vous m'aimiez autrement, puisque vous allez partir, m'emmèneriez-vous? Répondez-moi, par pitié! car vous avez bien compris (et c'est cela qui vous fait peur) que je ne peux plus rester ici dans cette prison, que j'y mourrai bientôt d'impatience et d'énervement, et que je veux vivre, Giuseppe!

— Tout ce que j'ai cru comprendre, Émilienne, c'est que vos chimères vous perdraient, si vous les preniez au sérieux. Mais il n'en est rien, heureusement.

— Ah! Vous ne voulez pas! Vous ne voulez pas! Vous avez peur! Je m'en doutais bien.

— Il ne faut pas vous attarder sur la porte. Vous avez un peu de fièvre, j'en suis sûr; mais cela passera! Au revoir, Émilienne!

Et il voulait partir, lui échapper comme à une tentation douloureuse. Mais elle le retenait toujours par la main.

— Giuseppe, — lui disait-elle plus durement, — encore un mot : mon médaillon, si vous m'avez peinte moi aussi en médaillon pendant que vous faisiez mon portrait, je ne veux pas que vous emportiez cette miniature avec vous ni que vous la mêliez aux autres.

Et c'est lui, à son tour, qui la suppliait :

— J'aurais tellement voulu pouvoir la finir. Il m'a fallu travailler de mémoire. J'ai recommencé plusieurs fois et j'avais tant de peine à fixer votre image que finalement...

— Je ne veux pas non plus que vous la montriez dans le monde. Il me la faut. Donnez-la-moi.

— Je la garderai pour moi seul en vous jurant, si vous voulez, qu'elle ne sera qu'à moi, que personne, pas même Mosé, ne la verra.

— Non! Non! et non! Elle est à moi! Cela du moins, vous ne pouvez pas me le refuser. Vous ne me le refuserez pas. Allons! Donnez! Et pourquoi vous laisserais-je cette espèce de gage, puisque vous avez tellement peur de vous compromettre? — répliqua-t-elle toute rouge, en frappant du pied.

— Me compromettre! — avait-il répondu bien doucement avec un sourire navré. — Voilà! puisque c'est votre droit, Émilienne.

Et comme il lui tendait le petit ivoire, Mosé apparaissait au fond de la rue.

— Ce n'est pas au revoir, mais adieu! — dit encore le peintre avec les yeux pleins de larmes.

Il était parti sans se retourner. Pourquoi le petit médaillon ne représentait-il qu'une rose noire? Une rose noire et rien qu'une rose noire, pourquoi? Et pourquoi les deux fidèles amis s'étaient-ils croisés sans se dire un mot, sans même un simple bonjour, sans le moindre signe de tête? Seraient-ils par hasard fâchés? Pourquoi? Mais déjà elle avait oublié ses premières questions et se demandait avec angoisse si ce ne serait pas aussi sa dernière entrevue avec Mosé.

C'est quand ils furent tous les deux seuls dans le salon que ce qu'il redoutait depuis si longtemps se produisit. Elle lui avait tout de suite dit de s'asseoir parce qu'il était essoufflé, elle-même ne se sentait pas bien; elle n'avait pas pu préparer ses exercices et l'idée seule de cette leçon, sans qu'elle pût s'expliquer pourquoi, lui pesait.

— Mais est-ce que ce n'est pas la dernière, malheureusement?

— Il vaut bien mieux ainsi, — murmura-t-il.

Il n'avait pas le courage de se lever. Au lieu d'ouvrir le piano, elle était venue s'installer presque à ses genoux, sur un coussin et, en l'écoutant, il ne put même pas s'empêcher de lui caresser les cheveux comme si c'était elle qui avait

besoin d'être rassurée. Et la nuit précédente cependant, lorsqu'il avait prévu toute cette scène comme dans un mauvais rêve, ne s'était-il donc point juré de ne même plus lui toucher la main du bout des doigts? Mais comment résister aussi à ces deux yeux qui vont plus loin dans leur insistance muette que tout ce que l'âme s'avouerait à elle-même dans le plus profond secret? Aucune douceur enfantine ne les éclairera jamais plus.

— Pour savoir s'il m'aimait véritablement, savez-vous ce que je viens de demander à votre ami Giuseppe?... de partir avec lui, et puisque vous êtes inséparables, probablement avec vous aussi. Et il n'a pas voulu! Mais vous, qu'auriez-vous répondu à sa place?... oui, n'est-ce pas? puisque vous savez mieux que lui que je ne peux pas vous être à charge et que je gagnerai ma vie en chantant.

— Folle! tu gagneras ta vie en chantant! Ah! je m'en doutais : c'est du propre!

Tous deux se sont levés brusquement. Ils aperçoivent Alix qui se détache, blême et les poings serrés, dans l'embrasure de la porte. Mais son visage et son attitude marquent moins la colère que le dégoût; et elle n'avance pas, comme si, en s'approchant davantage, elle avait peur de se souiller.

— Voilà, Monsieur, ce que vous complotiez avec ma jeune sœur, je vous félicite. Vous lui donnez de jolies leçons, de tenue sans doute, puisque le piano est fermé. Vous n'avez pas honte? Monsieur, vous êtes un hypocrite et un triste sire. Sortez, Monsieur, sortez! je parle au nom de ma mère... Et toi!...

Le musicien a pris son chapeau. Ce congé honteux ne l'étonne pas; il l'avait donc prévu aussi fatalement que le reste; il ne peut plus que s'incliner; il passe devant Alix comme un automate.

Émilienne reste immobile, les yeux obstinément fixés sur le coussin où elle était assise... Alix, ce qu'il faut pour la dresser, faire la sourde, exactement comme si elle ne te disait rien, si elle n'existait pas. Mais est-ce qu'elle existe, d'ailleurs? Et comprend-elle seulement ce qu'est l'existence? S'occuper, à sa manière! ne pas rester inactive, frotter les meubles, avoir toujours quelque ouvrage entre les mains, est-ce là vivre?

Émilienne, attention! ne pas hausser les épaules : c'est justement ce qu'il ne faut pas. Comme la tapisserie de ce coussin est laide! Le dessin à lui seul : ce stupide pavage dont je compte un à un les carreaux pour me calmer, quel mal au cœur! c'est elle qui a choisi ce motif géométrique, *régulier*! Avec ces laines en grisailles dont elle est si fière parce qu'elles ne fanent pas; et c'est moi qui ai pu... L'hiver passé encore elle me donnait des ordres auxquels j'obéissais comme une nigaude. Voilà mon œuvre, l'œuvre, l'occupation, les travaux forcés d'un long trimestre d'ennui, d'ennui et de dégoût, de dégoût et de décomposition, de décomposition et de mort, de mort et de pourriture... pourriture!

Pour ne plus le voir elle avait repoussé doucement le coussin sous le canapé.

— ... entends-tu bien, misérable petite inconsciente? tu vas, nous allons t'enfermer immédiatement dans ta chambre, nous aviserons ensuite.

Nous! Qui nous? Comme c'est drôle! Il n'y a qu'elle qui parle. Nous! Que peut-elle m'interdire? Quelle faute ai-je commise? A quoi peut-elle me condamner, notre grand Juge? Et de quel droit? Je sauterai, s'il le faut, par la fenêtre.

VI

Alix était dans la cuisine et ne pouvait rien entendre. Au fond de la boîte à ouvrage, tu as trouvé sans beaucoup de peine son trousseau de clefs, puis tu t'es enveloppée dans ta grande pèlerine hivernale, tu as ouvert la porte de la rue et tu l'as refermée de nouveau à double tour. La nuit était si noire qu'il t'a fallu tâtonner quelques secondes (tu ne savais plus si c'était à gauche ou à droite) pour découvrir au ras du trottoir l'égout béant où tu as jeté les clés.

— Tiens? — avais-tu murmuré en relevant la tête avec un soupir de satisfaction, — le réverbère n'est même pas allumé. Tant mieux!

Aussitôt tu t'étais mise à courir et le bruit de tes pas, redoublé par l'écho de ces rues profondes et solitaires, te donnait l'impression de plus en plus angoissante qu'un inconnu, ou peut-être même ta sœur, te poursuivait; mais

comme si tu te guidais à ton insu sur un plan mûri par avance, un sourd instinct te dirigeait dans cette course folle. A chaque tournant tu prenais la direction de la plus grande pente, si bien que tu atteignis en quelques minutes la Promenade des Platanes où tu t'arrêtas net pour avoir le temps de reprendre haleine : en mesurant d'un regard plus rassuré ces longues allées vides qui s'ouvraient paisiblement sur la campagne, tu t'étais rendu compte tout de suite et sans la moindre hésitation que c'était bien là que tu avais voulu et qu'il fallait passer.

Alors tu calculas qu'il ne te restait plus qu'à t'orienter, remonter jusqu'au Quinconce, suivre encore un peu le tour de ville, descendre ensuite le premier escalier. Ton bonheur n'est point derrière toi! marche! marche!

Derrière toi, des regrets? mais pour qui des regrets vraiment? Pas pour ta sœur sans doute : Alix ou zéro...Ta mère?... Mais heureusement elle était dans un de ses jours d'absence; tu n'as eu qu'à l'embrasser sur le front : Je pars — et tu as bien hésité encore quelques secondes. — Mais oui, pars, ma petite, adieu! je te donne ma bénédiction, — lui a répondu enfin la folle sans même interrompre son whist avec trois morts... Ah! si Jacquotte eût été là, avec elle c'eût été plus difficile! car, dans la triste et froide maison, seule une vieille domestique aurait retenu Émilienne; il n'y a que cette haute, maigre et rude paysanne, sa nourrice, qui a su lui faire un peu sentir la chaleur, la joie du foyer. Mais c'est dimanche, Jacquotte passe la journée à son village et ne rentrera que demain. Oh! que dira-t-elle? Et que diront aussi Mamette et Léa Chanaan, tes seules amies, Émilienne? Tu leur écriras de longues, de très longues lettres qu'elles liront en cachette, en dehors de leurs maris; tu leur expliqueras; il suffira que tu leur expliques tout; et tu crois, tu espères qu'elles comprendront. Tu leur enverras des fleurs aussi, des fleurs et des caramels d'Italie : *Caramelle Baratti e Milano*. La Scala est pareille à une ruche d'or. De là-bas tu en enverras à Jacquotte aussi. Bon, trop bon Mosé! il t'en a apporté cette année encore.

Un chien aboya dans une ferme lointaine et huit heures sonnèrent au clocher de Saint-Siffrein... Qui donc t'arrê-

terait maintenant? Qui même te reconnaîtrait?... Tu n'avais plus peur; mais tu aurais voulu te sentir plus apaisée. Le froid de la nuit était assez vif, et, comme tu n'avais pas pris de chapeau, il te fallut serrer tes cheveux avec un tulle que tu trouvas au fond de ta poche : tulle-illusion, avait dit la marchande... ton bagage pour courir au bout du monde! Quelle extravagance! Mais tu avançais vers ton but, tout en t'efforçant de ne plus courir et de ne plus parler à voix haute comme une démente et, de temps à autre seulement, tu faisais à tes inquiétudes, avec la tête, de grands gestes de dénégation.

VII

Heureusement la salle de l'auberge est déserte; mais la patronne n'a pas l'air commode et, derrière son comptoir où fume l'unique lampe de la pièce, elle fixe un regard soupçonneux sur cette étrange jeune fille qui balbutie d'un air égaré :

— Je voudrais une chambre pour la nuit.

— D'où venez-vous comme ça pour avoir besoin d'une chambre? Mettons que vous n'êtes pas d'ici, vous ne connaissez personne en ville?

Mille petites rides sont inscrites par la ruse et l'expérience sur son visage ratatiné. Quel âge peut-elle avoir? Me croira-t-elle jamais? se demande Émilienne, et cependant elle explique qu'il lui a fallu d'urgence venir de Montélimar, où elle habite avec sa mère, pour soigner une tante à Sault, dans la montagne. Le train d'Avignon est arrivé à sept heures avec du retard, et la patache ne partant que le matin (mais elle n'en savait rien là-bas), il n'y avait plus de correspondance. Que faire alors? Où aller coucher? Un commissionnaire...

— Et votre valise? vous ne l'avez pas laissée à la porte?

— Non! Non! encore un malheur, madame, je l'avais mise au fourgon, elle s'est égarée.

Aura-t-elle la force de continuer longtemps ainsi? Cette histoire, qu'elle invente une phrase après l'autre à mesure qu'on l'interroge, lui paraît de plus en plus invraisemblable; et la logeuse l'écoute avec une sympathie équivoque comme si, sachant fort bien à quoi s'en tenir sur cette espèce de men-

songes, elle s'était déjà entendue avec la jeune fille pour tromper une tierce personne qui les gênerait.

— Avez-vous un peu d'argent au moins, petite?

De l'argent? Y a-t-elle même pensé? Va-t-elle pouvoir décemment assurer que son sac est resté dans la valise? Et elle se souvient tout à coup qu'à l'intérieur du boîtier de sa montre un jour elle a dû glisser un louis. S'il n'y était plus? Elle a dégrafé sa pèlerine pour fouiller dans sa ceinture. La vieille attend toujours; mais ses yeux brillent furtivement sous leurs paupières fripées en apercevant les mains fines d'Émilienne et la montre au bout de sa chaîne d'or.

— Faut-il payer comptant? — demande la jeune fille avec beaucoup de calme cette fois.

— Que me dites-vous là, petite demoiselle, comme si je ne savais point à qui?... Ce n'est pas la question... Vous avez un bien joli bracelet. Seigneur! et votre chaîne!... Écoutez-moi : vous êtes seule, tout cela n'est point prudent. Vous feriez bien de déposer ces bijoux à la caisse.

Une odeur molle de ragoût avait pris Émilienne à la gorge et lui soulevait le cœur. Au milieu de la pièce elle apercevait vaguement un plat qui mijotait sur un poêle de fonte et devant elle, sur la toile cirée de la table, elle crut voir, puis presque toucher du bout des doigts des flaques de gras et de vin. Comme si sa mémoire se dérobait, tous ses souvenirs de l'heure précédente et ses premières résolutions venaient de fondre en un sentiment d'abandon et d'étrangeté douloureuse. Comment avait-elle pu venir s'égarer sciemment chez la mère Besogne, dans cette abominable guinguette? Non, ce n'était pas possible. Elle avait été transportée ici malgré elle; elle était victime d'un cauchemar; elle allait enfin se réveiller; elle croyait certainement qu'elle allait se retrouver dans sa maison, dans sa chambre...

— Il vous faut donc un reçu, — continuait la vieille en feuilletant son registre.

Et la sordide réalité s'imposa de nouveau à elle : il n'y avait pas de mauvais rêve; elle avait bien fui! mais quelle fugue stupide!

— Voyez-vous, ma belle, on oublie toujours le principal. Votre nom, S. V. P.?

— Marie... Marie Duprat, de Montélimar, dans la Drôme.

Rentrerait-elle? il n'était pas trop tard, sans doute. Elle s'humilierait devant sa sœur; oui, plutôt devant sa sœur que devant cette... ou bien coucher dehors sur un banc si elle n'osait pas revenir sur ses pas frapper à la porte, puisqu'elle sait bien que les clés... Non! Non! tant mieux, elle a bien fait; si près maintenant, elle ne reculera plus! La mère Besogne écrit toujours, ou fait semblant! et ses clés à elle, les clés des chambres, comme dans tous les hôtels, sont pendues bien en ordre derrière elle, chacune avec son carton et son numéro. Émilienne se penche et lit en tremblant : M. Giuseppe 14, M. Mosé 16; elle ne se trompe pas, au moins, elle n'oubliera pas? elle voudrait relire encore; elle ne voit plus rien; ses yeux se troublent, tandis qu'elle répète mentalement : Mosé 16, Mosé 16, Mosé 16... 16... 16... 1 + 6 = 7, le 7 porte bonheur.

— Vous avez bien par exemple quelque papier, une enveloppe à votre adresse?

— Non, Madame; mais vous savez, je n'ai pas besoin de reçu; moi aussi j'ai parfaitement confiance.

Elle a retiré sa chaîne et son bracelet, elle les dépose avec lenteur sur le comptoir comme sur un autel, et il ne lui semble même pas que ce soit un sacrifice. Que ne donnerait-elle point maintenant pour rester? De quoi ne se dépouillerait-elle pas? La vieille referme soigneusement le tiroir avec un air ennuyé, et chacune doit avoir encore un peu peur que l'autre ne se ravise.

— Alors quelle chambre me donnez-vous?

— Vous n'avez guère de chance. Pas moyen de vous faire choisir. Il n'y a que le 18 de libre. Mais après tout, comme ce n'est que pour une nuit, vous ne serez pas trop difficile. A mauvaise fortune, bon cœur. Croyez-vous que je n'aie pas deviné, ma pauvrette? Allons, allons...

Elle se lève; elle pose familièrement la main sur l'épaule d'Émilienne accablée.

— Vous êtes une fille de famille. Non, vous ne me raconterez rien; c'est entendu, d'abord je ne veux rien savoir. Mais je comprends tout tellement bien; moi aussi j'ai été jeune. Vous aurez eu des ennuis avec vos parents, quelque

historiette d'amour, pardi! et je vous plains, petite, parce que de mon temps c'était tout de même plus gentil et plus simple : nous n'avions pas besoin de lui courir après; nous l'attendions à la maison, chez nous, derrière nos géraniums, sur le bord de la fenêtre, oui-dà, le beau jeune homme, et on se faisait proprement enlever... Oh! là, là, mais qu'est-ce que vous avez? Ce n'est que la coutume qui change et il vous aime, bien sûr...

Émilienne se raidit en vain. Ses jambes se brisent sous elle. Jamais elle n'a souffert aussi violemment; et elle ne peut même pas s'expliquer tout de suite pourquoi... Ah! tout ce bavardage lui importe peu sans doute, mais est-ce donc la première fois qu'elle y pense? Quelqu'un de jeune, un être de son âge aurait pu l'aimer, la malheureuse! et cette idée seule lui semble d'une si amère dérision qu'elle éclate en sanglots. Elle ne tombe pas pourtant. Elle a encore la force de répondre :

— Rien... ce n'est rien, Madame. Conduisez-moi, je vous prie, dans cette chambre. Vous me monterez ensuite de quoi écrire et du café.

ARMAND LUNEL

(A suivre.)

LES ÉTATS-UNIS FRANÇAIS[1]

PRINCIPES DE LA FÉDÉRATION

I

Le 17 mai dernier a été rendu public le mémoire sur la constitution d'un fédéralisme, adressé par M. Aristide Briand aux vingt-six États européens, membres de la Société des Nations. A l'instant même, la presse des nations intéressées, prévenant la réponse officielle des chancelleries, a enregistré la réaction produite sur les diverses opinions publiques par l'initiative du ministre français.

Nous prenons un vif intérêt à constater que les papiers anglais ont obéi à un sentiment de même nature que le nôtre. A l'invitation d'entrer dans les États-Unis d'Europe presque tous les écrivains britanniques ont répondu, comme nous l'avions fait en notre qualité de promoteur des États-Unis français : « Avant tout, les États-Unis anglais. C'est d'eux seuls que nous avons souci. Personne ne peut servir deux fédérations à la fois. Or, la Grande-Bretagne est déjà à la tête d'une fédération autrement vaste que la future fédération européenne! »

D'autre part, voici qu'un remous de l'agitation déterminée par le projet de M. Briand nous apporte l'inquiétante réplique d'une Fédération asiatique.

1. Cf. la *Revue de Paris* des 15 janvier et 1er juin 1930.

C'est dans les petites nations que l'idée fédérale semble avoir rencontré le moins de préventions et le plus de faveur. Les États de second rang ont cru discerner un avantage de sécurité à se placer sous le patronage d'un puissant organisme politique. Ils n'ont, en raisonnant de la sorte, considéré qu'un seul aspect de la question. L'envers est moins satisfaisant. La guerre de 1914-1918, toute qualifiée de mondiale qu'elle ait été, n'en a pas moins permis aux petites communautés neutres telles que les Etats Scandinaves, la Hollande, la Suisse, d'échapper à l'infernal tourbillon. En serait-il encore de même dans l'hypothèse d'un nouveau conflit qui, cette fois, ne mettrait plus aux prises deux nations, ou deux groupes de nations alliées, mais jetterait les unes sur les autres de colossales organisations, telles que la fédération européenne, la fédération britannique, la fédération américaine du nord et celle du sud, ces deux dernières éventuellement associées, la fédération asiatique? Les petites nations, dans cette hypothèse de formidable conflagration planétaire, amplifiant le fléau de la guerre à une échelle sans précédent, n'auraient-elles pas à regretter d'avoir mis le doigt dans l'engrenage fédéral et de se trouver ainsi, malgré qu'elles en aient, dans un entre-heurt dont celui de 1914-1918 n'aurait été qu'une pâle anticipation?

Oh! le beau rêve pacifiste auquel M. Briand nous convie! Ne faut-il pas redouter le réveil?

Dans notre article *Quoi de nouveau à l'est*? paru ici même le 1er janvier dernier, nous avions avancé, au risque de faire scandale, que M. Aristide Briand en Allemagne, pas plus que Stresemann en France, ne parviendrait à dissiper le soupçon de servir des fins nationalistes et chauvines sous une hypocrite affectation de pacifisme.

Comme pour nous donner raison, un important journal allemand, le *Lokal Anzeiger*, dénonce violemment M. Briand et son projet, l'un portant l'autre, comme les instruments d'un machiavélisme satanique acharné à attirer la trop confiante Allemagne dans le piège fédératif :

La signification principale de cette démarche est dans la date à laquelle elle a été faite. Aussitôt que l'isolement politique de la France

à la conférence de Londres a été évident, M. Briand est revenu sur la scène avec son projet de pan-Europe...

Par ce projet la France obtient ceci : 1° le sabotage du désarmement; 2° l'incorporation de la social-démocratie et de ses hommes politiques dans le système de la politique française européenne; 3° la garantie de la pérennité du Corridor et du morcellement de l'Allemagne; 4° l'élimination de l'Angleterre; 5° l'hégémonie de la France en Europe.

Si nous suivons M. Briand sur ce terrain, nous sommes perdus.

D'où il suit que les conséquences de la tour de Babel sont loin encore d'être effacées.

On peut mettre tant de choses, et si différentes sur l'étiquette de Fédéralisme.

Du moins, les malentendus extérieurs auxquels il donne lieu ne nous découragent-ils pas de chercher, dans la constitution des États-Unis français, la solution de ce problème colonial, dont l'énoncé vient de faire apparaître, dans les deux Chambres françaises, tant d'incertitude et de contradictions.

***

Il nous reste maintenant à essayer de saisir corps à corps, si l'on peut nous permettre cette expression, la réalité fédérale dans son rapport avec une question qui n'admet plus de rester davantage en suspens.

Mais avant d'en appeler aux précédents que nous offre l'histoire et aux lumières que peuvent nous fournir les théoriciens du Fédéralisme, nous tenons à poser comme principe fondamental qu'une Fédération peut et doit même, en de certains cas, respecter le statut politique individuel de ses États membres, appelés à jouir, cumulativement et de surcroît, d'un statut général qui est comme le lien même par quoi ils sont rattachés à l'Empire confédéral.

C'est ainsi, pour fixer les idées, et nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir, au cours de cette étude, qu'un habitant de l'Empire d'Annam jouira et du droit de citoyen annamite dans sa patrie et de la citoyenneté confédérale dans toute l'étendue des États-Unis français. De même un habitant de l'Algérie, du Soudan, des républiques syriennes et de toutes

les Dominations ou Colonies françaises possédera cette espèce de doublement de la personnalité qui fera de lui, à la fois, un Algérien, un Soudanais, un Syrien, etc... et un membre de la République impériale française, sans confusion des deux qualités.

On conçoit sur-le-champ, sans grand effort de réflexion, quelles ressources peut apporter une organisation de ce genre, par le seul fait qu'elle permet et autorise, dans tous les pays de l'Empire français, le maximum de *self government*, le maintien de leur constitution propre, qu'elle leur garantit, à l'abri de toute pression, le respect de leurs institutions, traditions et coutumes. On conçoit que cette organisation doive exclure toute politique dite d'assimilation avec ses contraintes plus ou moins déguisées.

Nous prions qu'on veuille bien ne pas se méprendre sur notre pensée. Nous n'apportons pas ici l'une de ces solutions mitoyennes dont usent et abusent les assemblées et qui consistent à réduire, du moins dans les mots, les contradictions qu'on a trouvées irréductibles dans les faits. Le fédéralisme n'est pas un procédé pour moyenner la difficulté en ajustant tant bien que mal la moitié d'une affirmation et la moitié d'une négation. C'est au contraire un procédé original et positif dont la valeur n'est aucunement d'emprunt.

Mais, quand apparaissent, à la lumière des récents débats législatifs, les nombreuses difficultés où nous fourvoie la tendance unitaire et centralisatrice, s'appliquant à un ensemble de nations et de races aussi diverses, aussi hétérogènes que celles dont se forme l'Empire français, comment n'être pas amené, presque irrésistiblement, à penser que, si l'esprit fédéral n'anime pas désormais notre politique coloniale en combinant expérimentalement les nécessités du particularisme local avec celles du centralisme, nous sommes voués à de bien douloureux mécomptes?

Il s'agit de faire et de définir ce commun lien, ce titre semblable, ce droit légal, qui doit agréger des peuples si divers et si éloignés les uns des autres. Il s'agit d'accorder à l'unité toutes ses prérogatives, mais rien de plus, et à la particularité, toutes ses attributions, mais sans dépassement.

L'histoire, qui est la politique expérimentale, nous apporte-

t-elle des leçons valables pour éclairer les décisions de nos gouvernants dans cette passe redoutable?

II

Rien de nouveau sous le soleil, a dit *l'Ecclésiaste*. Dès qu'il y a eu fait d'impérialisme ici-bas, les mêmes et éternelles questions ont mis à l'épreuve la sagacité des gouvernants. Elles ne changeront jamais en leur fond.

Qu'on se garde donc de voir un hors-d'œuvre littéraire dans un rapide examen de ce que le Français de 1930 peut demander, pour son instruction, au formidable exemple d'impérialisme et de colonisation que le peuple romain a donné au monde. Après tout, le droit moderne est redevable de trop de choses au droit romain pour que nous soyons taxés d'anachronisme.

Précisément, on voit poindre dans le droit romain, sinon une anticipation, du moins une justification de la citoyenneté dédoublée, telle que nous essayons de la dégager de la situation actuelle.

Au citoyen *(civis)* le droit romain oppose le non citoyen *(hostis)* étranger à la cité. A côté du *civis* qui a tous les droits *(civis optimo jure)* on trouve diverses catégories de personnes que la politique romaine a associées, d'une façon plus ou moins large, à la cité et aux prérogatives du *jus civile*. De ces personnes on a pu dire qu'elles étaient des demi-citoyens, *cives minuto jure*, degré intermédiaire entre les *cives optimo jure* et les étrangers *peregrini*. Ceux-ci venaient au dernier échelon, au-dessous des demi-citoyens. C'est en ces deux dernières catégories que furent répartis les habitants des colonies romaines et ceux des colonies latines.

Mais considérons, avec la plus grande attention, que l'effet d'une politique trop suivie fut d'effacer graduellement toutes les différences. Par un persévérant travail d'assimilation la cité romaine s'élargit jusqu'à comprendre tout l'univers.

La constitution de Caracalla (212 après J.-C.) consomma cette œuvre de fusion, en octroyant la qualité et les droits du *civis* à tout habitant de l'*orbis romanus*. Et alors, le droit romain universalisé eut accompli son évolution.

Mais, dans cette perfection d'unité et de centralité, si directement contraire à l'idée fédérale, l'Empire romain devait trouver sa perte, comme l'Empire français y trouverait la sienne.

Cet aperçu ne serait pas pleinement intelligible, faute de le compléter par une recherche de la grande cause morale qui a dévoyé le génie romain et l'a ainsi conduit à la ruine de l'Empire par les excès de la politique d'assimilation et de centralisation à laquelle nous ne sommes que trop enclins, nous autres Français.

Les Romains en usèrent ainsi pour la raison qu'ils appliquaient l'étatisme et le socialisme dix-neuf siècles avant l'invention de ces mots. La démonstration nous semble en avoir été faite d'une façon achevée par M. Ernest Pérot, le savant professeur à la Faculté de Droit de Paris, dans un bien remarquable raccourci historique[1].

Pourquoi l'Empire est-il tombé?

Il a succombé aux invasions des barbares. C'est l'explication courante. Elle répond à la question par la question. Pourquoi les invasions, qui avaient échoué jusque-là, ont-elles réussi au ve siècle?

Le Christianisme a tué l'Empire, dit-on communément. Il semble au contraire qu'il en ait prolongé l'existence en lui prêtant, depuis Constantin, l'appui de sa forte organisation.

Une autre opinion voudrait que l'Empire fût mort de ses mauvaises lois constitutionnelles. Certes, elles étaient défectueuses, mais les troubles du temps des Gracques, de Marius et de Sylla, de César, d'Octave n'avaient même pas ébranlé la domination romaine.

Il faut donc rechercher ailleurs la raison profonde d'un tel écroulement.

Pendant quatre cents ans, deux siècles avant et deux siècles après J.-C., l'État romain, absolu dans son principe, reste modéré dans ses interventions, en quelque endroit de l'Empire que ce soit. Son joug est léger et sa tutelle bienfaisante. La richesse se multiplie et la culture intellectuelle se diffuse en même temps que le capitalisme se développe.

1. Conférence sur la chute de l'Empire romain, Edit. de *l'Action française*, 1929.

A la fin du IIe siècle, en parfait synchronisme avec la mise en application de la constitution de Caracalla, tout change.

On croit à une crise passagère. Mais qu'est-ce qu'une crise qui se perpétue, sinon une déchéance qui se hâte vers le dénouement? Les signes avant-coureurs de la ruine se multiplient. Dépeuplement. Gêne du trésor public. Inflation monétaire. Évanouissement de l'économie capitaliste.

Nous sommes, hélas! assez familiers avec ces choses.

Les Romains n'y virent qu'un remède : l'étatisme, dont le propre est d'aggraver les plaies sociales, et de prétendre les guérir, en les aggravant encore dans une série indéfinie, dont les termes se déduisent ainsi :

Émission de valeurs artificielles. Fiscalité dévorante. Spoliation des contribuables. Politique d'immigration pour combler les vides. Politique de fixations, d'immobilisations, chacun dans son métier devenu *functio publica*, abus de la corporation, on pourrait dire du syndicalisme, développement inouï du fonctionnarisme.

Au début du Ve siècle, Rome, ses provinces, ses dominations et ses colonies n'étaient plus qu'un vaste ergastule socialiste. On y travaillait de moins en moins, et l'État, à mesure qu'il se faisait plus oppressif, devenait plus impuissant à s'acquitter de ses fonctions essentielles.

Par réaction, les citoyens tournaient à l'anarchisme. Les contemplatifs se réfugiaient au désert. Quant à la venue des barbares, elle était souhaitée dans beaucoup de parties de l'Empire.

Si l'esprit fédéral eût passé sur Rome, la face du monde était changée. Mais il ne devait souffler que beaucoup plus tard.

Tout autre est apparu l'esprit-principe qui a présidé à la naissance des empires fédéraux anglo-saxons, les seuls qui puissent supporter pour la puissance et l'étendue la comparaison avec l'Empire romain.

III

Le monde antique nous propose donc surtout, pour les résolutions dont la France devra bientôt s'aviser, un exemple à ne pas imiter.

Pour ce qui est de nos juristes et publicistes, ils ne sauraient nous être d'un grand secours. Issu de la Révolution, elle-même imbue de droit romain, notre droit public est rigoureusement unitaire. La théorie de la souveraineté qu'on enseigne dans nos écoles n'a été élaborée qu'à l'usage des états unitaires. Pour convaincre le parlement et l'opinion de chercher dans une application *ad hoc* de fédéralisme le remède à nos difficultés coloniales, c'est donc tout un courant de préjugés et de préventions ataviques à surmonter. La souveraineté étant *une* par définition, il est malaisé d'amener un Français à convenir qu'un même homme puisse être soumis à deux souverainetés. Pourtant, le regretté professeur Léon Duguit, qui s'était quelque peu émancipé des thèses consacrées, n'hésitait pas à faire remarquer qu'elles étaient débordées par les faits, qu'un Tunisien et un Marocain, membres d'une communauté ayant conservé le titre d'État et protégés de la France, réalisaient bel et bien, dans la pratique, cette dualité que l'école dirigeante ne veut pas admettre.

Les jurisconsultes allemands, nés en terre fédérale, et qui au rebours de leurs collègues français ont une tendre préférence pour les choses compliquées, n'ont pas connu d'embarras à rendre raison de la souveraineté et par conséquent de la citoyenneté doubles. Jellineck, par exemple, considère que la souveraineté n'est qu'un attribut facultatif et non essentiel de l'État. Celui-ci peut fort bien, tout en se subordonnant à une puissance supérieure, conserver ce que les Allemands appellent la *Herrschaft*, c'est-à-dire le pouvoir de donner des ordres inconditionnés dans des limites à tracer.

Mais il s'agit bien plus, comme le faisait judicieusement observer le même Léon Duguit, de pratiquer le fédéralisme que d'en construire une théorie capable de satisfaire le radicalisme logique de nos contemporains.

Pour trouver sur la matière quelques aperçus d'un solide bon sens, il faut se référer aux travaux du grand juriste suisse-allemand Bluntschli, qui enseignait à Heidelberg. Né en 1808, celui-ci a vu fonctionner de près les deux fédérations européennes historiques, la Germanique et l'Helvétique. Dans son opinion, le fédéralisme se fonde sur un illogisme et une inconséquence que les doctrinaires, obstinés

dans leur métaphysique, ne pourront jamais admettre et comprendre.

Il a une très heureuse expression que nous serions peut-être tenté de lui emprunter aujourd'hui : *les États composés*. Ceux-ci présentent une opposition des parties qui sont et veulent être des « *touts* » parfaits et de *l'ensemble* qui tend à une politique uniforme et commune.

Bluntschli, qui a beaucoup d'admiration pour le fédéralisme américain et pour le génie d'Alexandre Hamilton, n'éprouve aucune peine à réduire la contradiction. Il suffit, écrit-il, de distinguer les compétences. Chaque État particulier demeure indépendant quant à ses intérêts propres. La Fédération demeure souveraine dans la gestion des intérêts communs.

Sur les rapports des dominations et des colonies avec la Métropole, Bluntschli, en cela très en avance sur son temps, émet des vues à la fois sages, libérales et progressives qui s'imposent à l'approbation de la politique expérimentale.

Après avoir affirmé fortement l'unité juridique, permanente et indissoluble, que doivent former la Métropole et ses Dépendances, le professeur d'Heidelberg répartit celles-ci en trois catégories :

1° Peuples semblables par la civilisation à celui de la Métropole;

2° Peuples différents de celui de la Métropole, et généralement ses inférieurs.

3° Situations mixtes.

Mais, dans les trois cas envisagés, la Mère Patrie devra renoncer, de la façon la plus absolue, à toute politique d'exploitation. Ce qui exclut, dans la pensée de l'auteur, tout monopole de navigation, toute obligation d'acheter à la métropole, toutes entraves apportées à l'industrie et à l'agriculture coloniales, tout système de taxes et de tarifs douaniers au profit de la Métropole.

Que chaque colonie ou possession jouisse de sa législation et de sa représentation propres, dans toute la mesure de sa capacité politique. Qu'elle ait un gouvernement à elle, mais exactement subordonné au pouvoir central. Une colonie ou une possession supportera aisément sa subordination à

l'État principal, tant qu'elle y trouvera la satisfaction de ses besoins intérieurs et la garantie de sa sécurité.

Il semble que Bluntschli ait caractérisé ainsi, par anticipation, l'imposant spectacle que donne au monde l'immense commonwealth britannique, fédération à plusieurs étages, infiniment variée et diverse dans ses modalités, où triomphent le pragmatisme, l'empirisme, l'instinct particulariste de la race anglo-saxonne si éloignée de notre a-priorisme. Au rebours de l'Empire romain, loin d'évoluer vers une unification en quelque sorte physique, la superfédération britannique s'en éloigne de plus en plus. Les *Dominions* sont, dans toute la force du terme, des États souverains qui en viennent à n'être plus rattachés à la Mère Parie que par le lien infiniment ténu, mais robuste quand même, d'une allégeance toute morale.

Et cependant cette organisation que nous admirons paraît encore insuffisante à des hommes d'État et des publicistes anglais qui préconisent aujourd'hui une constitution plus vigoureuse encore des États-Unis Britanniques.

L'expression *Colonies de la Couronne*, loin de correspondre chez nos voisins, comme on pourrait être tenté de le croire, à un régime uniforme, recouvre, au contraire, une prodigieuse diversité de statuts. Deux groupes sont à distinguer. Les colonies *stricto sensu*, gouvernées directement par Londres. Les colonies *lato sensu*, où se rencontrent dans le pêle-mêle le plus héréroclite les protectorats, les compagnies à charte, le régime de l'occupation, qui est celui de l'Égypte, le régime de la cession à bail, le régime du condominium, le régime des mandats internationaux.

Quant à l'Empire des Indes, ne convient-il pas d'y voir, à travers tant de vicissitudes auxquelles le moment présent ajoute un nouveau chapitre, une vaste fédération en devenir?

Voilà le fédéralisme en action. Il satisfait à toutes les conditions posées par Bluntschli. Dans toute la relativité des choses humaines qui ne sauraient connaître la perfection ni l'éternité, n'est-ce pas une prodigieuse réussite, à laquelle, dans le Nouveau monde, les quarante-huit états, égaux en droit, dont s'étoile le drapeau américain, font un admirable pendant?

Oserons-nous définir les aspirations impérialistes anglaises d'une formule inédite qui nous semble les caractériser avec le maximum d'exactitude : *une magistrature internationale à l'abri de laquelle toutes les races peuvent garder leurs institutions particulières.*

IV

Ce premier aperçu nous permet, sans essayer encore de pénétrer dans les profondeurs de la question, d'y faire briller quelque clarté.

Cette prétention n'est pas nôtre, d'avoir devancé les spécialistes coloniaux dans la découverte de certaines vérités fondamentales. Un esprit aussi positif et aussi clairvoyant que M. Albert Sarraut, ancien ministre des Colonies, dans son magistral et important ouvrage *La Mise en valeur des Colonies*, a merveilleusement discerné les « réalités logiquement issues l'une après l'autre d'une évolution inéluctable. » C'est à savoir, en premier lieu, le danger de toute politique coloniale se rattachant plus ou moins directement à la conception du *Pacte colonial.* Cette politique enfermerait tous ceux qui seraient tentés de la pratiquer dans les termes d'une redoutable alternative : la ruine d'un domaine épuisé ou la perte de celui-ci par la révolte des populations aspirant à l'indépendance. Les dominations ne doivent pas vivre et exister que pour la métropole. Elles ont droit à une vie personnelle, pour elles-mêmes, pour leurs intérêts, pour ceux de leurs populations. Le lien qui les unit à la métropole est moins de vassalité que de solidarité.

C'est, en second lieu, que cette autonomie ne saurait être considérée, si du moins nous raisonnons comme il sied, dans le relatif des jours présents et prochains, sans anticiper sur ce qui se passera au XXIIe siècle, comme devant tourner de dégradation en dégradation au séparatisme. « Les idées et les mots d'autonomie, de liberté pour les races, écrit judicieusement M. Albert Sarraut, réveillent dans les esprits où le souvenir des origines de l'expansion lointaine n'est pas exempt de quelque gêne morale, un très ancien sentiment de crainte, qu'avive présentement le spectacle des colonies

étrangères dont les races s'agitent en tressaillement d'indépendance. Est-on sûr que ces milliers d'hommes, de sujets ou de protégés, docilement liés aujourd'hui à notre tutelle ne chercheront pas à s'en affranchir, le jour où, par une évolution dont nous aurons précipité les étapes, ils auront éveillé en eux et organisé pour eux toutes les forces d'action, de science, de progrès, d'émancipation en un mot, qui s'assoupissent encore aux ténèbres d'une mentalité primitive? Alors à quoi bon entreprendre sur de larges bases, et à grand frais, la mise en valeur d'un domaine qui peut un jour nous échapper? »

Redoutables et décevantes interrogations! De quelque façon donc qu'on s'y prenne, que la conception utilitaire et despotique ou que la méthode libérale et désintéressée prévale, l'aboutissant est invariable. Il nous fait envisager la perte de notre domaine colonial.

C'est ce dilemme que nous n'acceptons pas et auquel nous cherchons dans le Fédéralisme une porte de sortie. Nous voulons à la fois resserrer et desserrer les liens qui unissent les colonies à la métropole. Nous voulons plus d'unité dans le plan fédéral et plus de diversité dans les applications locales. Si l'on a suivi avec attention notre résumé du récent débat colonial, on a dû y prendre l'impression d'une grande incapacité chez la plupart de nos parlementaires à maîtriser un problème dont quelques-uns d'entre eux semblent avoir discerné les éléments.

Que notre empire colonial se prête au fédéralisme, c'est ce qui résulte de sa structure même. Malgré sa dissémination il se ramène aisément à un petit nombre de regroupements fédéraux naturels.

Immense, gigantesque, le groupe africain qui s'étend d'Alger à Brazzaville et de Dakar à Abécher nous fournit cinq sous-groupes :

A) L'Algérie, la Tunisie et le Maroc, avec 13 millions d'habitants sur 1 300 000 kilomètres carrés;

B) L'Afrique occidentale avec ses huit secteurs : le Sénégal, la Mauritanie, le Soudan français, la Haute Volta, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le territoire de Zinder auquel il faut ajouter le Togo, pays à mandat, pour une

population de 13 millions d'habitants et une superficie de 4 721 000 kilomètres carrés.

C) L'Afrique équatoriale, subdivisée en quatre parties, le Gabon, le Moyen Congo, l'Oubangui-Chari, le Tchad, et complétée par le Cameroun, pays à mandat, soit près de six millions d'habitants vivant sur 2 687 000 kilomètres carrés.

D) Madagascar, avec son appendice, les îles Comores, qui nourrit trois millions et demi d'habitants sur une aire de 582 000 kilomètres carrés.

E) La Côte des Somalis que le ministère des Colonies a coutume d'enregistrer sous la même rubrique que la Réunion (on se demande pourquoi) : 230 000 habitants et 120 000 kilomètres carrés, et Djibouti, porte de la Mer Rouge.

Moins important quant à l'étendue, mais plus compact, plus ramassé, le groupe asiatique, avec la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam, le Laos, le Tonkin et le Kocang-Tcheou Wam, 17 millions d'habitants cantonnés sur 710 420 kilomètres carrés, se prête merveilleusement à une application du principe fédératif, laquelle ne pourrait désobliger ni la concession française de Shanghaï ni nos établissements de l'Inde (270 000 habitants).

Rangeons à part le mandat syrien.

Deux autres groupes nous sont donnés l'un par nos possessions américaines, Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe et les dépendances, la Guyane, qui comptent ensemble environ un demi-million d'habitants pour un peu moins de 100 000 kilomètres carrés, et l'autre par nos possessions d'Océanie, la Nouvelle-Calédonie et dépendances (Wallis et Foutouma), les Marquises, le condominium anglo-français des Nouvelles-Hébrides, et divers petits établissements. Le tout contribue à l'empire français pour 1 108 000 habitants et 240 000 kilomètres carrés.

Nous plaindrions ceux qui, en lisant cette simple et sèche énumération, pour peu qu'elle corresponde dans leur esprit à des espaces coloriés aux couleurs françaises sur les planisphères ne ressentiraient pas quelque émotion patriotique.

Il s'agit de donner à cet immense empire avec sa métropole pour noyau central et partie intégrante tout le degré de solidarité et de consistance qu'il est susceptible d'acquérir.

V

Politique d'abord. Proclamons la nécessité primordiale de constituer l'Empire avant d'aviser à la solution du problème moral (éducation) et économique (mise en valeur) de celui-ci.

Le problème politique est posé dans l'intérieur de chaque État colonial à fédérer. Le récent voyage de M. le Président de la République en Algérie a attiré l'attention publique sur les revendications des Kabyles et des Arabes qui demandent à être représentés au Parlement français. Désir qu'on s'est mis, selon nous, dans l'impossibilité simultanée d'exaucer et de repousser, en vertu des principes mêmes de la politique de sentiment qui régissent actuellement les conceptions de notre École dirigeante.

Ne nous y trompons pas. Le parlement français n'est pas un corps délibérant, proposant, remontrant, délégué auprès d'un pouvoir indépendant des assemblées. C'est dans toute la force du terme un corps gouvernant. Or, est-il un instant admissible que les colonies et les dominations participent au gouvernement de la métropole? L'absurdité de décerner à de certaines colonies le titre de département français, d'y faire coexister une population électrice, à côté d'une population dépourvue de toute capacité électorale, d'accorder aux noirs des droits qu'on refuse aux jaunes, commence à porter ses fruits. Elle nous causera dans un proche avenir, s'il n'y est remédié, les plus graves embarras.

Il est grand temps, en vérité, de demander au droit fédéral d'apporter un peu de clarté dans cette confusion.

Dans une fédération, chaque État se gouverne lui-même dans les limites d'ailleurs croissantes de sa capacité et de sa compétence. La grande république américaine n'a-t-elle pas prévu des territoires stagiaires qui attendent le moment d'avoir fait leurs preuves et d'être promus au rang d'État?

Il ferait beau voir que la Mère Patrie fut infériorisée par rapport à ses colonies et gouvernée par ses sujets pupilles et protégés admis à siéger dans son parlement, que les Arabes et les Malgaches, les Annamites vinssent donner des lois aux

Français de France. De telles prétentions se réfutent par l'absurde. Posons en principe que désormais les affaires de la France métropolitaine et celles des États-Unis français doivent être distinctes et séparées, que la question électorale est à régler sous le point de vue local, à l'intérieur de chaque colonie, ce qui amènera à doter chacun des habitants des États-Unis français d'un droit équivalent qui ne saurait au début être identique.

Le statut civil et électoral étant réglé dans chaque État particulier, il restera à régler le statut général de tous comme membres de l'Empire, dont nous avons parlé plus haut, à constituer l'organe fédéral et à déterminer son fonctionnement.

Posons encore un autre principe incontestable. Il est clair que de longtemps encore la présidence de la fédération devra rester acquise à la France continentale.

Après quoi, le problème se réduit, ce qui le rend plus aisé à concevoir théoriquement, sans le rendre plus facile à résoudre pratiquement, à faire surgir le nouveau corps élu en qui s'incarneront, les États-Unis français en action.

S'inspirera-t-on du modèle fourni par le Sénat américain ou des exemples fournis par la vieille Allemagne avec sa Diète fédérale et par l'Allemagne moderne avec son Conseil du Reich (Reichsrat)?

A cet endroit le caractère même de notre entreprise nous avertit de ne pas sortir du domaine des conjectures. Nous ne saurions oublier que jusqu'ici nos études sur les États-Unis français ont pour unique fin de servir de préface à une enquête dont nous espérons, en essayant d'y faire contribuer les autorités les plus reconnues et les compétences les plus éprouvées en matière coloniale, tirer des résultats pratiques et positifs.

On ne jette pas une fédération au moule comme une statue, pour reprendre, en l'arrangeant un peu, un mot de Rivarol. Qui en serait plus convaincu que le champion impénitent de la politique expérimentale?

Le Fédéralisme n'est pas dans notre pensée un mirifique expédient pour élucider et escamoter des difficultés dont nous mesurons, sans illusion ni complaisance, le nombre et

l'étendue. Nous ne nous en promettons aucun miracle. Nous y voyons avant tout une méthode propre à diriger le Français de 1930 dans l'entreprise, nécessaire et urgente, d'organiser la plus grande France, cent ans après sa naissance, ou plutôt sa renaissance.

« Jusqu'à présent, écrivait P.-J. Proudhon[1], dans un livre qui contient des parties de tout premier ordre, le Fédéralisme n'avait éveillé dans les esprits que des idées de désagrégation; il était réservé à notre époque de le concevoir comme un système politique. »

On a conçu chez nous l'ambition de l'appliquer à l'Europe. Si nous commencions à nous l'appliquer à nous-mêmes, nous serions peut-être mieux assurés d'y réussir chez autrui.

Et c'est dans cette pensée que les quatre questions fondamentales, en conséquence de notre exposé, vont être soumises par nos soins à la sagacité de qui de droit.

1° Y a-t-il lieu, dans la situation actuelle de l'Europe et du Monde, de prendre, toute affaire cessante, les mesures propres à faire entrer la France, ses Possessions et ses Colonies, dans le stade fédératif?

2° Comment concevoir l'organe central appelé à exercer le pouvoir fédéral sous l'autorité du gouvernement français?

3° Dans quel sens et dans quelle mesure, en conséquence de la conception fédérale, devront être modifiées nos méthodes d'éducation coloniale?

4° Comment le fédéralisme permettra-t-il d'établir, entre la Métropole et les possessions, sans porter atteinte à l'autonomie de celles-ci, une union aussi complète que possible?

FELS

1. Du Principe Fédératif, 1862.

CAUCASE

Depuis la prise du Palais d'Hiver le Caucase est considéré par les jeunes Russes comme une sorte d'attraction estivale et nationale. Dans la mesure où l'on dit qu'il n'y a plus personne à Paris au mois d'août, on ne trouve pas une âme à Moscou en juillet. Féerie, voyage à grand spectacle pour les uns, la montagne est restée un mystère pour d'autres, et les illuminés ou les bonnes femmes qui s'endorment en priant dans l'ombre des cathédrales, pensent que le Caucase a été inventé et construit par des hommes merveilleux, et peut-être les tsars. Mais ce qui constitue ce divertissement n'est qu'une parcelle, un lopin du soulèvement gigantesque où l'on ne pénètre guère. Pour le nouveau venu, le Caucase commence par une petite gare, premier acompte de l'énorme relief. C'est le portillon, comme on dit dans les Pyrénées. Mais le massif de plissements est peu accueillant. Aucune voie ferrée ne le traversera jamais, et pour passer d'un continent à l'autre, le train de Moscou fait un détour par les ports de la mer Caspienne. A l'homme de se diriger tout seul au bas de la plus haute muraille d'Europe.

Midi. La chaleur est immobile. Me voici au nombre des flâneurs qui la regardent s'élever par bouffées de la terre parcourue de longs sillons de boue dure. Le vaste dimanche semble avoir dépeuplé le monde, et même ce monde arrangé, prescrit à chaque pas, ce domaine secret, et pourtant sans paresse, qu'est la Russie nouvelle. On n'entend pas grand'-

chose. Au fond du paysage tendre la chaîne du Caucase s'avance dans l'espace comme une caravane et prolonge depuis cent et cent siècles la direction des Alpes et du Balkan. En levant les yeux, on aperçoit sans surprise, pareil au signe même de l'été accablant, le drapeau rouge, puis, dans un brouillard nacré, la ligne de faîte du système oblique qui sépare la Russie de l'Asie, et plus loin, plus haut, la neige qui était déjà neige sous l'empire. Enfin les souvenirs et les moyens de vivre se font jour. On examine ses bagages, son voisin, les affiches, le banc sur lequel on est assis et les rails de grande pointure qui filent vers la steppe jaune et sans cœur. A deux pas, des buffles terreux et des chevaux marqués de signes tcherkesses dorment dans le convoi où ils ont déjà passé deux jours. Le rôle des marchandises, la faucille et le marteau se décolorent sur le bois mauve des wagons couverts de dessins bizarres qui rappellent l'arbre de Jessé, la croix byzantin ou le grand charançon des conifères. Quelques oies et quelques hommes traversent les voies chaudes. L'œil fatigué d'un disque fait un clignement du côté des voyageurs, et l'on devine qu'un train vient d'être « ourdi ».

Je regarde la plaque bleu métro, bleu gares françaises, où est peint le nom de la localité. *Eaux Minérales*. C'est le titre de l'endroit. Et c'est bien un titre, car il commande, à la manière d'une gare de triage, à un rayon de stations thermales. C'est d'ici que les prolétaires et les citoyens seront dirigés selon leurs affections respectives sur Kisslovodsk, Jélésnovodsk, Essentouky, Piatigorsk, où de nouveaux citoyens et d'autres prolétaires leur donneront à boire l'eau acidulée qui guérit et ce Narzan célèbre, qui est, dit-on, la boisson des héros. A cette distance de la capitale, la prise du régime est cependant moins forte sur les hommes, et l'on sent que la société commence à s'écailler. Aussi bien, l'obsession de connaître intimement la Russie soviétique est déjà moins violente pour celui qui vient du Nord, et le prolétaire n'est plus le seul élément d'une population que la variété des langues et des habitudes rend plus hétérogène encore. Les peuples du Caucase n'ont de commun entre eux qu'une poignée de coutumes qui leur permet de vivre ensemble, et leurs intérêts profonds ont été de tous temps opposés à ceux des Russes. Ils ne parais-

sent pas voués à l'Union. Chrétiens, païens, mahométans, Karatchaèves, Ossètes, Mingréliens, Svanètes, Ingouches, Cosaques du Térek, hommes d'affaires de l'Azerbeïdjan, Tatares, Lazes, Circassiens barbus, ou Adighés, comme on disait avant la conquête de la Circassie par le roi du Pont, détruisent au contraire l'harmonie communiste par leur présence et réclament une autre forme de pensée. Les touristes, étrangers, hérétiques de toutes conditions, membres du parti en vacances et autres voyageurs dissonants qui viennent encore s'ajouter à ce concert, modifient l'opinion probable et troublent pour un temps les idées avec lesquelles on commençait à faire bon ménage.

Ici, dans le duel engagé entre la vie et les institutions soviétiques, la vie est loin d'avoir le dessous. On peut souffler. L'odeur du Politbureau est moins forte. Les promesses d'une réplique de forme bourgeoise sont dans l'air, dans les gestes, et il n'est pas douteux que la foule soit déjà obscurément composée de radicaux, de radicaux socialistes, d'indépendants et de modérés qui s'ignorent. Les passants de cette avant-garde ne sont peut-être pas plus élégants qu'à Moscou ou à Léningrad, mais la condition sociale semble moins lourde à leurs épaules. Le vêtement les trahit, les fait plus libres d'allures, plus dégagés et moins prisonniers de la règle générale. S'ils se sentent vaguement bourgeois, s'ils ont déjà des manières circonspectes, c'est encore par audace intellectuelle, peut-être même par immoralité et révolte naturelle, et non parce qu'ils imaginent de se singulariser un jour. Du reste, le régime a besoin de ces *Nouveaux Messieurs* pour être ce qu'il est, pour aller où il va, pour ne pas s'écrouler, et il est nécessaire qu'il puisse compter sur des bureaucrates, des intermédiaires, des ingénieurs dévoués, et sur cette clientèle spéciale et mouvante qui fait vivre la compagnie des wagons-lits, les buffets, les voitures de louage, les salles de jeux et les théâtres.

Quant au communiste à tous crins et à toute épreuve, à cet homme qui ne craint pas de répondre à certaines questions précises : « Nous agissons ainsi parce que c'est insensé, parce que c'est cruel! » on le voit ici qui se déboutonne et qui s'éponge. Les mandarins, sous-mandarins, policiers et *rabcors* du Parti considèrent que le Caucase est une terre de débauche

et de femmes où tout est permis, et le sentiment de la première heure, le fameux sentiment *d'octobre rouge*, a fait place chez eux à un emportement, à un sadisme révolutionnaire dont ils mourront un jour. « Il faut lutter contre la bureaucratie envahissante, crient les communistes, mais ces hypocrites sabotent le mouvement auquel ils font semblant de donner naissance et rêvent à l'écart des monstrueux fromages dont ils jouiront à leur manière. Les voilà installés dans la révolution. Saouls et rassasiés, ils rêvent entre eux de la vieille Europe, des bonnes plaplaces, maisons de société, baisemains, écuries de courses et autres inventions de cette espèce d'*okhrana* mondaine, de ce snobisme féroce que des feignants titrés et des politiciens qui ont eu moins de boulot qu'en Russie maintiennent en Occident. » Telle est là-bas l'opinion du vrai prolétaire, du « bolchévik moyen » lequel ajoute qu'il n'aura plus qu'à « sortir tout ce monde à coups de pied au derrière », quand il s'apercevra qu'on l'a estampé et refait une fois de plus.

Cette population mélangée et anarchique, la présence de quelques voyageurs étrangers sur cette terre de relâche et d'armistice, la distribution passagère des êtres à cet endroit du monde et le déterminisme de la vie naturelle donnent au Caucase moderne sa physionomie particulière, et c'est assurément pour cette raison que l'on peut éprouver aux *Eaux Minérales* une indignation de forme européenne, une colère de vrai Parisien. Il y a trois ans, avant de traverser le Caucase par le chemin militaire géorgien, j'ai passé là avec un ami une nuit unique dans nos souvenirs. Au premier abord, la gare fleurie de myosotis et enrubannée comme pour l'inauguration d'une fête régionale nous avait séduits, mais bientôt les habitudes russes nous rejetèrent. Fallait-il retourner à Moscou, renoncer à la Géorgie, abdiquer devant la confusion? Les horaires mentaient, personne ne pouvait nous renseigner, le personnel de la station était ignorant ou muet, le chef de gare refusait de téléphoner à son collègue de Rostov ou de Vladicaucase, et pendant ce temps des trains passaient, remplis de monde comme des rues. Ils nous en cuisait d'être si loin et d'hésiter, mais le Caucase n'était pas comme nous l'avions rêvé. Contourné par les rapides, il se réduisait à une

question de tortillards, et rien n'était plus vexant pour l'imagination. Nous étions assis au buffet sans trop savoir où aller dormir, car la ville ne se compose que d'une gare, et la gare ne vit qu'une saison. Un aventurier de l'endroit vint renifler le cuir de nos valises pour identifier la France à l'odeur et nous demanda pourquoi nous n'avions pas choisi de passer nos vacances à Vichy, ou à Aix-les-Bains, ou dans tout autre endroit raisonnable. A la même heure, un jeune homme d'équipe fouillait les environs pour nous trouver une voiture qui nous aurait conduits pour un moment à Kisslovodsk, dont on nous avait vanté l'hôtel, mais on ne trouva rien, et finalement quelqu'un nous proposa de prendre l'avion pour Tiflis. Hélas! l'appareil n'arrivait qu'un jour sur deux à destination, et nous étions beaucoup plus décidés à acheter une locomotive. C'était peine perdue. A cet endroit du Caucase, on n'entend pas plus la plaisanterie que la bravoure. Il fallut se résigner à passer la nuit dans une baraque de bois, ou plutôt une sorte de guérite de grandes dimensions, dressée à cent mètres de la gare dans une obscurité que le moins écœuré des hommes aurait flairée grouillante d'espions, de flaques et de potences. On ne voyait rien; le pied seul devinait la boue. En marchant, le porteur, qui paraissait ivre, disait que la bicoque était tout à fait recommandable et parlait du G. P. U. comme d'une institution religieuse. A l'intérieur de la baraque, où la chaleur avait fait le vide, un vieillard hébété nous attendait, immobile et gêné comme on doit l'être dans un cercueil. Quand il nous demanda les « documents » on crut entendre parler la bougie. Enfin, après nous avoir annoncé la somme qu'il attendait de nous, il nous ouvrit deux alcôves contiguës, deux caléfacteurs d'où montait l'odeur de la migraine, et disparut. Un crapaud traversa lentement le couloir. Il faisait une telle chaleur que le poids de nos membres était intolérable. La flamme des allumettes demeurait parfaitement verticale, quasi dressée à plomb. Au loin, le hurlement d'une sirène révolutionnaire s'élevait difficilement dans l'air épais. Par un besoin d'intimité soudaine, nous nous retirâmes dans une seule pièce.

Au lieu de chercher à m'assoupir, j'examinai pour la vingtième fois une carte de la Caucasie moderne, rehaussée de dessins, de commentaires et de vignettes : esturgeons de la

mer Caspienne, caviar d'Astrakhan, thé de Batoum, argent et plomb de Vladicaucase, cotonniers et mûriers des pentes méridionales de la chaîne brune, rose et blanche, charrues géorgiennes, chameaux de la Haute Koura, taches blanches de manganèse, hermines et hérissons de la Kakhétie, pétrole de Bakou. Deux fleuves bleus, limpides et naïfs, le Cyrus et le Phasis, arrosaient ces images ravissantes. Je cherchai notre place dans cette topographie illustrée, et je vis que nous attendions le jour entre le porphyre et les jujubiers.

***

On nous avait parlé du Caucase comme d'un nouveau jardin des Hespérides, et j'avais rêvé de l'abondante et douce Colchide que Mithridate et Pompée se disputèrent au temps de son incroyable richesse, la Colchide, où Jason vint arracher, à la tête du premier *raid* connu, de la première expédition de héros du monde, la dépouille du bélier fils de Neptune; depuis de longs jours j'étais impatient de rencontrer dans la vallée élégante et toxique du Riom ces femmes merveilleuses, fines, élancées, qui furent, dit-on, aimées de Sésostris. Un instant, l'ancien royaume parfumé où foisonnent les plantes vénéneuses me fit songer aux vers d'Apollinaire :

Le colchique couleur de cerne et de lilas
Y fleurit; tes yeux sont comme cette fleur-là,
Violâtres comme leur cerne et comme cet automne,
Et ma vie pour tes yeux lentement s'empoisonne.

Mais telle est la force de l'humeur ou de l'irritation que je refusai ce soir-là d'être sensible aux légendes, d'espérer, de faire confiance au voyage, et rien, ni la passe du Darial, *Caucasiae pylae*, ni le sommet nacré de l'Elbrouz, ni le Kasbek impeccable, virginal et presque séparé de cette terre, ni le miracle de végétation de cet isthme qu'une main de géant pourrait, semble-t-il, broyer comme un cou sur une carte, rien ne me remplaçait un vrai lit dans une vraie chambre. Nous nous sentions perdus, isolés de notre imagination, à cent ans de Paris, à un continent de Moscou, à une province de la gare.

Ce cauchemar s'évapora de bonne heure le lendemain. La

petite station nous parut grande et, pour la première fois, amicale. Elle jouait bien son rôle d'avant-propos à la chaîne de montagnes et conseillait le Caucase d'abord, puis la Géorgie. L'hésitation n'était plus permise. Ces impressions de délivrance et la sympathie de l'espace que l'on ressent brusquement en France ou en Italie, aussitôt que l'on s'échappe des grandes villes, nous les éprouvions tout à coup dans cette gare du Caucase, à regarder simplement les wagons. La sensation de vivre nous fut rendue comme un objet, la bravoure aussi; et les jeunes filles que nous entendions rire,nous les voulions entreprenantes, heureuses, armées jusqu'aux dents de projets pour les vacances. En attendant le train qui nous était enfin destiné, je m'approchai de la bibliothèque pour feuilleter les brochures et les publications de l'U. R. S. S. L'étalage était joyeux, attendrissant comme une carte ou une collection de poupées. Au premier rang des revues à gros tirage et des publications documentaires, la bonne marchande, qui était mère de famille, avait rangé les livres d'enfants de Vladimir Lebedeff, artiste national, maître du merveilleux et du savoureux soviétiques, russe dans le sens le plus éthique du mot, et qui porte à la perfection une façon de grouper, de proposer et de renseigner dont la Russie nouvelle a le monopole moral. Ses livres seront un jour indispensables à qui voudra étudier l'état d'esprit russe d'après guerre et l'amour que les Soviets ont eu pour les objets, outils, ustensiles, instruments et trucs de la vie quotidienne. Telle est aussi l'opinion de la marchande de journaux qui veut bien m'apprendre par surcroît que la *vendetta* est en honneur sur toute l'étendue du territoire caucasien et que les femmes de son pays, qui est le Kouban, mènent leurs maris à la baguette.

Cette conversation ne m'a distrait qu'un moment. L'habitude n'est pas longue à revenir, et je m'aperçois qu'une présence inhumaine pèse de nouveau sur le temps et sur les hommes. Le ciel caucasien semble se retirer à mesure que l'on approche de midi. On jurerait que la nature est ici contrariée par la société. Elle n'est ni claire ni facile. Ce bout de paysage a l'air inemployé. Plus tard on se souviendra qu'en réalité il est violent, somptueux. Mais sur place, le cœur des hommes reste au fond des poitrines insatisfaites,

et tandis que l'activité va sans nuances à des occupations purement nécessaires, on n'ose pas s'avouer que l'ennui est voisin, menaçant, prêt à fonctionner. L'angoisse est derrière vous. Personne n'a la liberté d'aimer, d'admirer, de se laisser séduire. C'est comme si l'on était obligé de se dire : « Attention! je suis au Caucase! » Plus loin, sur la grande ligne, le train s'arrête encore dans une gare cultivée et plantée d'arbustes. L'air est plus frais. Les tables du buffet s'avancent jusqu'au bord des rails, suivies de près par les plantes vertes, les bagages en écorce de bouleau des émigrants, les cartes postales et les boîtes de cigarettes. Un trajet sur cette partie du réseau me fait songer à un jeu de société ou de famille organisé entre voyageurs et employés. C'est exquis et assommant. Pourtant l'on est heureux de s'asseoir dans cette fraîcheur de guinguette où l'imagination désespérée attend des bruits de banlieue parisienne, l'uniforme bleu horizon des permissionnaires et les plaisanteries des jeunes boxeurs imberbes du quartier de la Folie-Méricourt. Mais rien ne vient surprendre la nostalgie. Le pittoresque seul et certaines infractions flagrantes, souvent poétiques, au bon sens, peuvent distraire un instant celui qui se sent dépaysé par la distance et décontenancé par le désaccord qu'il voit entre la nature et l'homme. Il faudrait une semaine de voyage pour retrouver la gare du Nord. Aucun signe, aucun mot ne rappelle l'Europe aimée et rassurante.

En cherchant sur les murs les phrases qui redresseront la sérénité, on jette les yeux sur le garçon lymphatique, poli envers l'étranger, qui va sans se presser de la cuisine aux clients. Il faut attendre vingt minutes pour obtenir le hareng mariné dans du lait et relevé d'oignons, la soupe aux champignons secs, le caviar ou les petits concombres salés qu'on a commandés. De jeunes mendiantes aux longs yeux mauves viennent appuyer leur menton sur le bord des tables et attendent qu'on leur fasse l'aumône. Elles peuvent implorer un quart d'heure, sans broncher, la pitié du *nepman* bien nourri, et le crieur de journaux qui propose les trois ou quatre feuilles communistes ne les dérange pas. Il glisse son papier entre les oreilles des enfants. Mais il est bien inutile d'acheter un journal. La presse locale ou

nationale ne dit rien, n'apprend rien, ne renseigne personne. Elle ne publie que des discours, des vues générales et annonce de grandes catastrophes économiques à l'étranger. Quant au petit canard des villes d'eaux, il ne donne que des indications sur la température et les spectacles. Ce qui suffit amplement au Caucasien. Mais voici qu'on entre brusquement dans un territoire de style grandiose après une préface ennuyeuse.

Les sites et les étages de la montagne ont conservé leurs villas, leurs palais et leurs parcs. Grilles, casinos, promenades, cercles, tous les signes, toutes les constructions, tous les embellissements de l'époque tsariste se voient encore, mais dépouillés de leur sens et jetés à la foule. Ce partage des biens, d'ailleurs apparent, et l'attribution nouvelle des bâtiments publics ou des demeures particulières ont créé une animation superficielle dont le voyageur n'est pas dupe. Au contraire il a l'impression de séjourner dans une immense prison de coton avec des boules de cire dans les oreilles. On s'agite plus qu'on ne vit dans ce paysage moral et personne n'accomplit de tâche particulière. Aucune solidarité entre les êtres et la surface du sol.

Il est vain d'interroger un employé, de lui demander un bout de renseignement sur le trajet que vous êtes en train de faire, sur le pays que vous visitez. C'est peine perdue. L'homme ne sait rien, il ne peut rien savoir. D'abord on distingue mal l'employé du voyageur, et peut-être l'indigène s'imagine-t-il que la révolution a été fortement ressentie, à l'exemple des citoyens, par le climat, l'hydrographie et la vie végétale. Si vous laissez errer vos yeux sur les murs en attendant qu'on vous indique votre train, qui, d'ailleurs, peut ne pas arriver, vous apercevez dix fois le visage autoritaire et souriant de Lénine, les grosses moustaches de Staline, qui est un peu du pays, la barbiche de Rykov, le président des présidents, et les affiches énigmatiques : Trust communal d'Essentouky, 450 chambres meublées à partir de 80 roubles pour la saison, confort et propreté; pension de première classe Goloubinskoï, non loin du sanatorium Lénine; Kavminexport; le véritable Narzan pour les grands neurasthéniques; Hôtel « Riviera du Caucase » de Sotchi; Donpoli-

grafboum, et les éditions du Sovkavizdat : Le Laboureur Soviétique, *Bolchévitskaïa Smiéna, Léninskié Vnoutchata.* Les maîtres muets et les abréviations vous rappellent que tout vient ici d'une volonté simplificatrice et sans âme. Il faut penser à autre chose.

***

A *Mineralnéé Vodé*, lorsqu'on veut risquer une promenade pour tuer le temps dans cet avant-poste du Caucase, on voit qu'il n'y a pas de ville, mais quelques baraques seulement. L'auberge est entre les mains de la police, et vous n'y serez reçu que sur présentation de cet énorme permis de séjour qui est délivré à Moscou en échange du passeport. Plus loin, dans une masure couleur de terre, un vieux cosaque aux ongles noirs dispose sur la longue aiguille qui sert à faire griller les *chachliks* des rondelles de tomates et des morceaux de mouton. Quelques enfants lèvent les yeux sur la guirlande de toile dont les lettres géantes invitent tous les prolétaires du monde, les anciens et les nouveaux, les noirs et les blancs, à une collaboration inconcevable. Aucune voiture, aucun bruit de moteur ne dérange la tranquillité de ce hameau désolé dont la gare est disproportionnée, excessive. Mais elle est la clef des divertissements soviétiques, des *kurorts* bienfaisants, des quatre villes de plaisance qui forment, avec le défilé de la croix, tout l'intérêt de la région fameuse, le moyen d'accès de ce Caucase, si cher aux Russes de tous âges et de toutes nuances, et qui est à peine exploré.

En flânant sur les quais on voit partir toutes les dix minutes les petits trains qui desservent en été le territoire thermal. Le long des guichets séparés des voies principales par des clôtures fleuries et pareils aux baraques des champs de courses, mille pancartes et papillons promettent la fin des coliques néphrétiques et des idées noires, le bonheur abstrait, les films arrivés d'Hollywood et les longs bains de soleil dans les jardins qui furent illustres. On se croirait au mutuel. Le rapide de Léningrad-Karkhov-Bakou vient de se glisser dans le hall torride. Aussitôt la foule prend d'assaut les petits convois régionaux et se rue vers les hauteurs du Caucase

où les vacances et les distractions viendront un peu alléger l'angoisse accumulée dans les villes.

Voici, sur le Podkoumok, dans les premiers talus de la chaîne, la sombre Montagne de Fer et Jélésnovodsk, dont le sanatorium de style mauresque a été consacré à Boukharine, l'homme de la doctrine, Jélésnovodsk où l'on montre l'aiguille blanche, élevée à l'endroit même où il fut tué en duel, à la mémoire de Lermontov, le chantre du Caucase. A Piatigorsk on découvre dans son ampleur toute la muraille caucasienne, le Machouk, le Bechtaou, et au loin, dans la frange blanche, cette assemblée de sommets dont quinze sont d'une altitude supérieure à celle du Mont-Blanc. Roses, verts ou dorés, les bulbes byzantins s'arrondissent comme d'énormes fruits dans l'épaisseur des forêts. Le train fait lentement son devoir entre des corps nus et bronzés jusqu'à Essentouky, dont les sources sont numérotées comme les parfums des couturiers parisiens. Enfin apparaît Kisslovodsk où se trouvent les buttoirs de ce réseau de plaisance. C'est le terme du voyage. On ne peut pousser plus avant qu'en voiture, sur des pistes larges et brunes où des troupeaux vont et viennent, conduits par des bergers pieux et souriants qui semblent flotter dans leurs *bourkis*. Une clarté presque parfumée efféminé les pâturages solitaires. « Vive Lénine! Vive la belle Anastasie! » crient les inscriptions de la montagne que le cocher croit neuve et moderne. Au bord du précipice où il retient brusquement ses chevaux, un autre monde commence pour lui, et il ne reconnaît plus la Russie. Cette impression est sincère. Sur les hauts plateaux des Alpes Ossètes, la fraîcheur du relief offre un contraste violent avec la sécheresse de la steppe grise et sablonneuse qui entoure la forteresse naturelle dont les plis parallèles et les chaînes moins élevées se continuent à l'horizon et recommencent à l'est de la Caspienne.

Dans cette région privilégiée, comme Deauville pendant la grande semaine, comme Cannes ou Nice au moment du Carnaval, Kisslovodsk répond convenablement à l'idée qu'un communiste distingué se fait de la « ville des fleurs et des sports élégants ». A la vue des pelouses imprimées, des cascades, des rochers couverts d'inscriptions amoureuses ou politiques, un chef de publicité ne se sentirait pas de joie.

Tout est à sa disposition, et quelle naïveté ravissante! Kisslovodsk est le paradis des oisifs authentiques, la ville du farniente, du yoghourt, des cannes damasquinées que l'on rapportera à Moscou, des bains de soleil et d'une espèce de mondanité assise. Pour beaucoup, le « Caucase » se passe à l'hôtel, dans une odeur de lait et de fruits, chez le coiffeur, ou dans les restaurants à prix fixe dont le roulement semble ne jamais cesser. Le soir, autour du jardin public où les artistes de l'opéra chantent pour la foule, on voit s'ouvrir les portes de quelques bouges peu dangereux; les salles de spectacle font recette; les savants, les vedettes et les vagabonds se reposent sur le même banc, unis par des idées communes en ce qui concerne le bien-être et la grandeur du Caucase.

La ville entière est livrée aux piétons, et les piétons sont satisfaits. En rentrant à l'hôtel, on les entend qui vantent la table, les vins et l'orchestre du Kursaal, la fontaine de Narzan et les blanchisseuses de l'endroit. Il y a du luxe pour tout le monde. Des groupes se forment à la sortie du cinéma, mais la jeune fille ne va pas toute seule dans la rue; ses parents la suivent : le père, respectable et muet; la mère, méprisante et contenue. En route, la famille baisse les yeux à la vue des courtisanes possibles, des cosaques bruyants ou des chercheurs de cabarets. On ne salue que les clients de l'hôtel. Pensions bourgeoises, cuisine bourgeoise, idées bourgeoises.

Les communistes tirés à quatre épingles et très « maîtres du monde » se promènent en jouant de la badine. Il est doux pour leurs sentiments que Kisslovodsk ressemble à un petit Monte-Carlo. L'un d'eux s'approche d'une marchande de journaux qui a vu le Kurort au temps de Nicolas II.

— Combien ton papier, ma petite tante?

— Un million, dit la vieille.

Accoudé à la fenêtre avant de s'endormir, on jure de trouver la raison du silence singulier qui vous empêche de fermer les yeux. Longtemps on rêve au-dessus de la foule qui chantonne dans la rue principale. On rêve jusqu'au moment où la fraîcheur plus aiguë vous oblige à battre en retraite. Mais le silence? Il n'y a pas d'automobiles à cinquante kilomètres à la ronde.

***

Tout autre est la physionomie de Vladicaucase, n'y aurait-il pour frapper le voyageur que le vacarme millénaire du Terek, torrent jaunâtre qui perpétue sur le plateau le fracas d'un tremblement de terre éternel. Dans l'oreille de l'habitant, cette clameur est le langage même des cimes inconnues où se réfugia Saturne, et il n'est pas de chanson populaire qui ne s'en inspire. En revanche, les cosaques ne font aucun bruit en marchant, on ne les entend pas derrière soi et ils vous dépassent comme des ombres. Longtemps on a l'impression de rêver, car la ville est spacieuse, singulièrement immobile et confiante. Personne n'oserait croire que Vladicaucase est le centre administratif et politique de « la montagne ». Les Caucasiens sont bien logés au sommet du pays, mais leur république est la moins exaltée de toutes, et rien ne rappelle ici les crieurs de la Convention.

Quelle que soit la fenêtre qu'on ouvre, à l'hôtel, au restaurant, au musée ethnographique, le Caucase se dresse aussitôt, debout, précis et pur comme une énigme vivante, et la ville semble entourée de géants. D'où cette impression qu'on se trouve chez de grands enfants dont les plus terribles se promènent avec des cartouchières et des poignards. D'autres nourrissent les cygnes et les ours du parc; les moins turbulents jouent au loto dans d'immenses baraques où sont exposés les portraits des commissaires du peuple, tandis que les *izvostchiks* indisciplinés font subir à leurs chevaux des épreuves de vitesse dans les rues vides. L'église, le cinéma ou l'atelier ressemblent à des jouets délaissés. Devant l'hôtel, un garçon triste, qui a vu passer tous les grands-ducs l'un après l'autre, range quelques valises et des paniers de provisions sur le bord du trottoir. Un petit groupe qui croit à la réalité de l'univers et à la majesté du Caucase attend l'arrivée du car de la Société nationale pour le transport des touristes de Vladicaucase à Tiflis par le chemin militaire géorgien. Cette route, une des plus célèbres du monde, et que les invasions ont empruntée de tous temps, pénètre au cœur de la grande chaîne par le défilé du Terek. S'il se trouve parmi les badauds sensibles qui viennent lamenter votre départ — eux ne s'en

vont jamais — quelque poète aimable, il ne manquera pas d'invoquer Pouchkine avant de vous laisser partir pour la Géorgie, non sans avoir trinqué une dernière fois avec vous. Pour lui, et pour tant d'autres dont les sentiments sont lourds et faciles, ce voyage de deux cents kilomètres est une entreprise épique.

Seul sur ces sommets,
Debout au plus haut des neiges, au bord des précipices,
J'aperçois, venant des cimes éloignées,
A ma hauteur planer l'aigle immobile.
Je vois la naissance des torrents
Et le premier mouvement des éboulements gigantesques.
A mes pieds les nuages s'en vont silencieux
Laissant passer le bruit des cascades qui grondent.
Plus bas, d'énormes rochers, nus, abrupts,
Plus bas encore la mousse fine et l'arbrisseau sec,
Le taillis... l'herbe verte,
Et déjà l'oiseau gazouille et le chamois bondit,
Les premiers hommes se nichent dans la montagne,
On voit les moutons paître l'herbe des plateaux
Et le berger descend vers les vallées joyeuses
Où mugit l'Aragve entre ses rives sombres.

C'est par ce passage, appelé aussi *Portes*, que les barbares ont autrefois menacé la Perse. Dès la plus haute antiquité, un château fort, celui de Darial, a défendu ce défilé contre l'envahisseur, et les tribus l'ont toujours reconstruit, par respect pour les légendes qui l'entourent. A mesure qu'on descend vers Tiflis, pays de l'hospitalité, une végétation luxuriante embaume le versant méridional du Caucase : amandiers, figuiers, dattiers, jasmins. Des rivières fraîches et courtes se continuent jusqu'en Arménie, et des femmes brunes, minces et fières, de belles femmes aux yeux noirs se succèdent dans ce rythme et sourient le long de la route jusqu'à la capitale jaune qui dort dans la poussière, comme un monstre.

***

Bon début à Tiflis. Arrivé la veille en pleine nuit, terrassé par la chaleur, j'étais entré à l'hôtel les yeux fermés, avide de sommeil et d'eau fraîche seulement. Mais dans l'obscurité

saturée de poussière brûlante, j'avais entrevu que la ville me plairait. Outre cela, l'hôtel était spacieux, fréquenté, bien tenu, et l'on y trouvait, après de longues semaines de privations, tout ce qu'il faut pour vivre machinalement à l'européenne.

Le lendemain je fis dans un tramway la connaissance d'un Géorgien qui avait beaucoup voyagé et beaucoup retenu. Il se souvenait de Paris où il avait vécu deux années, non loin de la Sorbonne, dans une pension tenue par un des siens. On m'avait parlé d'une salle de spectacle où je ne devais avoir que l'embarras du choix : restaurant, concert, opérette, cinéma, billard, quilles, danse, théâtre d'ombres et baccara. M'étant mis à la recherche de cette sorte de musée qui fait songer au Haus Vaterland de Berlin où sont groupés les divers cabarets de l'Europe, j'étais bien décidé à essayer tous les tramways l'un après l'autre, ce qui me permettait, en même temps, de prendre une idée de la ville. A un moment, comme je m'apprêtais à descendre, le voyageur géorgien s'approcha de moi et m'adressa la parole en français. Il avait, paraît-il, deviné l'homme de Paris à quelques signes vestimentaires. Au bout de dix minutes, car il ne fallait pas perdre de temps, nous étions amis. Sur ma demande, le Géorgien m'accompagna jusqu'à l'endroit que je cherchais, prit un billet et entra dans le stade, où les moyens de se divertir et les réjouissances se trouvaient rangés comme des articles d'exposition internationale. C'était aussi l'heure des plats régionaux, et les Géorgiens, selon la coutume, s'attablaient pour cinq ou six heures en chantant ces airs kourdes ou lesghis qui éblouissent et désespèrent. Autour de nous le spectacle groupé dans un ordre alphabétique se développait par tranches et départements. L'ensemble n'était pas toujours gai, et je préfère, dans le même ordre d'idées, l'Ermitage de Moscou, qui est plus pathétique. A Tiflis, les joueurs de billard n'étaient pas plus originaux que ceux de Dijon ou de Saint-Jean-Pied-de-Port, et les arbres sentaient le lampion brûlé. Il manquait un bon music-hall quelque part, surtout pour le voyageur qui n'aime à l'étranger que les divertissements. Tout à coup mon voisin prononça le nom de Mistinguett. Il ne l'avait pas oubliée. Pour lui elle faisait partie de Paris, des nuits de

Paris; elle était l'âme de ces images changeantes et concrètes où il retrouvait les smokings, les épaules des spectatrices et les braves saxophones du neuvième arrondissement.

Au petit jour, au moment où la population commence à faire la queue, ici, pour avoir du pain le lendemain, il m'emmena chez un marchand de ses amis, homme de grandes ressources qui connaissait tous les secrets de la ville, et chez lequel nous trouvâmes un bon choix de mélodies des îles Sandwich et de danses canaques, car le bonhomme avait des accommodements avec les Américains d'Erivan.

***

Tiflis est considérée comme une des plus anciennes villes du monde, et l'on peut vous montrer alentour toutes sortes de vestiges propres à ébranler l'imagination la plus réfractaire, comme cet arbre âgé de six mille ans qu'Alexandre de Humboldt vit à Santa Marta de Tula. Pourtant le nom de la ville ne se trouve pas dans Strabon, ni dans l'histoire naturelle de Pline, ni dans la géographie de Ptolémée, ni même dans la plus ancienne chronique géorgienne, *Kart'liss-Mok'tzeva* (la conversation de Kart'li) où sont nommées en revanche certaines villes géorgiennes qui existaient à l'époque d'une expédition douteuse que l'on prête à Alexandre. La véritable fondation de Tiflis remonte plutôt au moyen âge, et le nom de la ville apparaît pour la première fois dans la biographie d'Evstaf de Mtzkhet, écrite en langue arménienne. Plus tard la capitale de la Géorgie sera mentionnée dans une géographie anonyme du VIIe siècle, dans la chronique de Féofan, dans la littérature byzantine ou arabe, et enfin dans Marco Polo.

Son véritable nom est Tp'iliss'i, ou T'biliss'i, selon la prononciation autochtone. On le fait habituellement dériver du mot géorgien tp'il-i ou t'bil-i, qui a le même son et le même sens que le russe *tiopli* (chaud) et l'on explique cette étymologie par la présence à Tiflis de sources chaudes pareilles à celles de Teplitz en Bohême, de Tibiliss dans la Numidie antique, de Goriatchevodsk, Kisslovodsk et Sernovodsk dans le Caucase du nord, ou de Tzhal Toubo (l'eau chaude) près de Koutaïs.

On raconte qu'au ve siècle, le tsar Vahtang Gorgassal, qui résidait à Mtzkhet, chassait un jour dans la vallée où s'élève aujourd'hui Tiflis, et qui était alors couverte de forêts. Tout à coup les chiens de la meute impériale effrayèrent un faisan que poursuivait un vautour. A la vue des chasseurs les deux oiseaux s'envolèrent. Vahtang Gorgassal, accompagné de sa cour, se mit à leur recherche et les découvrit après une longue randonnée, cuits dans une source chaude où ils étaient tombés. Après avoir attentivement examiné ce consommé, le monarque s'aperçut que l'endroit était inondé de sources froides, tièdes et chaudes, toutes douées de vertus médicales. Aussitôt il fut décidé sur place qu'une ville, dite Tp'illiss'i, serait édifiée sur ce sol merveilleux. A l'origine, la ville principale de la Géorgie était Mtzkhet, centre de la tribu Mtzkhiiski, et les circonstances de son développement nous sont connues. Mtzkhet se trouvait sur la grande voie de l'Inde, au croisement des routes de l'est et du nord, dans un vallon étroit, tout entouré de montagnes et de forteresses, et qui lui interdisait de s'étendre. La situation de Tiflis, sur le même chemin de l'Inde, est incontestablement plus favorable, et la tribu tibarski, qui succéda en Géorgie, à la tribu de Mtzkhet, ne fut pas longue à tirer parti de cette position stratégique et à faire de Tiflis la capitale du territoire transcaucasien. Il est parlé de ces tibars, qui furent les premiers habitants de Tiflis, dans le second livre du Pentateuque, et Flavius Josèphe voit en eux des des cendants de Toubal, fils de Japhet.

La ville, qui fut plusieurs fois détruite de fond en comble et reconstruite à nouveau, existe depuis quinze cents ans à la tête d'une nation que l'on considère souvent comme la plus belliqueuse et la plus chevaleresque du monde. Tout le passé de la Géorgie est cousu de guerres; mais le pays est intimement lié au Caucase russe, et il n'a jamais pu conquérir pour longtemps la liberté intérieure qui lui est chère. A partir de 1801 la Géorgie fut annexée à la Russie et fit partie de l'Empire jusqu'à la fameuse révolution d'octobre. En 1917, cent trente-quatre ans après le large protectorat de Catherine II, la Géorgie retrouvait son indépendance et faisait admettre par l'Europe un gouvernement menchéviste qui succéda pour trois ans à une république éphémère. Mais l'armée rouge qui

est composée de chauvins et de conquérants, couvait de l'œil cette province aimable et féconde et la fit sienne en 1921 après avoir obligé les menchéviks à quitter le territoire incendié, ensanglanté par une horde furieuse. République fédérée à l'U. R. S. S., la Géorgie est aujourd'hui gouvernée par une assemblée qui est sous les ordres du Parti et de soviets locaux surveillés de haut et de loin. Mais toujours les Géorgiens, ou Karthvéliens, ont considéré que Tiflis était une ville à part, une ville entre toutes les villes, et ils se contentent de l'appeler *Kalaki*, la ville, à l'exemple du citoyen romain qui disait *Urbs*.

Au temps où les grands hôtels n'étaient encore, dans le langage de la bourgeoisie internationale, que des caravansérails, Tiflis jouissait d'un éclat incomparable et l'on voulait y voir le prolongement naturel de l'Europe, la dernière étape du monde civilisé et poli. L'étranger curieux et généralement fortuné qui s'arrêtait ici avant la guerre, trouvait dans cette ville soudée aux rochers de quoi combler une imagination et des goûts romanesques : opéra italien, minarets et coupoles, maisons à terrasses ornées de jasmins, roses circassiennes, fruits, saumons de la Caspienne, vins de Tsinandali, adorateurs de la foudre et devins. Il se sentait en bonne compagnie. La noblesse des Géorgiens, et particulièrement des Tcherkesses qui ont autrefois quitté les montagnes du Caucase pour la Turquie, est proverbiale. Le christianisme est leur ancienne religion et c'est par sympathie naturelle qu'ils offrent aux peuples latins une hospitalité joyeuse et raffinée.

ANDRÉ BEUCLER

LA TECHNICITÉ JURIDIQUE

DE LA PAIX

Donc plus de guerre! La guerre hors la loi! Il n'est plus que d'organiser la Paix. « Affaire technique! » disais-je le 14 septembre 1925 en accueillant à la Sorbonne le président du Reichstag, M. Lœbe. Je me trompais à cette date. Il fallait d'abord régler une affaire sentimentale, ménager la transition entre l'esprit de guerre et l'esprit de paix, créer un état d'âme avant de créer un état de droit : de 1925 à 1930, cette mise au point psychologique fut l'œuvre, et sans doute le chef-d'œuvre, de Briand.

Plus de guerre! L'arbitrage en place de la guerre! La conciliation et l'arbitrage! A cause de leur diversité, de leur complexité, de leur subtilité, les débats saisonniers de Genève ne parviennent pas à troubler l'optimisme des peuples à qui un grand espoir fut enseigné. L'échec même du Protocole établi à Genève en 1924 n'a pas diminué la confiance française dans la vertu de l'arbitrage, procédure substituée à la force. L'opinion reste persuadée que tous les États se mettront d'accord pour soumettre à un préliminaire de conciliation l'ho[illegible]tiges ou conflits qui pourraient surgir entre eux, et, au [illegible] où la tentative de conciliation échouerait, pour s'en remett[illegible] la sentence de ce *tiers indifférent* dont parlait Pascal. La foi au juge inconnu continue ou remplace dans la mystique européenne le culte du poilu inconnu.

Il y a si loin de cet idéal aux réalités qu'il faut hâter un ajustement. En fait, le recours à l'arbitrage — recours suprême de la paix — reste essentiellement facultatif : il n'est obligatoire que pour les États qui ont contracté cette obligation dans leurs rapports respectifs et pour les objets précis auxquels cette obligation contractuelle a été appliquée. Il n'existe donc qu'un arbitrage voulu ou accepté par les États, limité à leurs convenances, aux exigences de leur souveraineté nationale, tempéré le plus souvent de réserves qui visent les circonstances exceptionnelles où l'honneur du pays, l'intérêt vital du pays seraient engagés. Même si les États ont conclu des traités d'arbitrage généraux à l'image du traité italo-suisse ou à l'instar de la Norvège, il n'y a pas nécessairement uniformité de procédure — les uns admettant que le tribunal arbitral statue en équité, les autres exigeant que la matière arbitrale soit d'ordre juridique et que la décision à intervenir soit fondée sur des bases juridiques. Les quelques centaines de traités enregistrés et entérinés par la Société des Nations offrent ainsi des types différents, sinon incomparables, où s'affirment le particularisme, l'individualisme et les arrière-pensées des Nations. Une seule constatation ressort du rapprochement de ces textes multiformes, c'est que de nombreuses catégories de conflits ne peuvent se régler par le moyen de l'arbitrage, moyen propre à assurer la reconnaissance et la défense de droits, impropre à résoudre des conflits qui ne sont point généralement des conflits de droits.

Les jurisconsultes internationaux excellent à dénombrer les cas où les traités d'arbitrage, si étendue que soit leur portée, ne sauraient s'appliquer aux différends nés entre les États, différends d'intérêts, guerres de tarifs douaniers, abus du droit d'asile, actes d'ingérence indirecte, initiatives que chaque État souverain justifie par le libre exercice de sa souveraineté. Les Américains avaient entrepris de dresser une liste des cas dits *justiciables* c'est-à-dire susceptibles d'être portés devant une juridiction internationale, ce qui eût permis au Sénat américain de réviser tous les compromis passés par les États-Unis sous prétexte de rechercher si l'espèce soumise à l'arbitrage international rentrait bien dans le catalogue des cas justiciables. Ici et là se manifeste la résistance de ce que

les Anglo-Saxons appellent « *la juridiction domestique* » aux envahissements généreux du droit international d'après-guerre. Cette résistance est soutenue par une ample littérature — une littérature de découragement.

Pour tous ces motifs, en raison de ces réflexes du nationalisme, des hésitations de la science et de la doctrine juridiques, les attributs de la justice internationale — hypostase glorieuse de la Société des Nations — sont toujours étroits, incertains et précaires. Le Tribunal de la Haye n'a pas encore de caractère juridictionnel, en dépit des stipulations de l'acte de 1920 qui, avec la permanence, devaient lui conférer une manière d'autorité universelle, œcuménique. Sur la foi des vieux auteurs, en souvenir du *Conseil aulique d'Empire*, on en est venu à considérer que le fonctionnement d'une justice arbitrale obligatoire, efficace et régulière, suppose l'existence soit d'États à forme fédérative soit d'une fédération d'États — ce qui conduit à envisager une théorie des États-Unis d'Europe. L'idéologie dont il est fait louange ou grief à Briand, selon les humeurs, constitue un dernier effort logique en vue d'aboutir au *common law* des Nations.

Mais que seront ces États-Unis d'Europe si le projet Briand prend consistance? De quels États européens la fédération sera-t-elle composée? Où s'arrêtent les frontières, « fortuites » ou non, de l'Europe moderne? La Turquie de Mustapha Kemal en sera-t-elle exclue à cause d'un déplacement de capitale? M. Raymond Poincaré se montre réticent quant à la Russie des Soviets, Léon Blum ne l'est pas moins en ce qui concerne l'Italie de Mussolini et les États du type fasciste. Le critérium d'admission sera-t-il géographique ou politique? Aura-t-on égard à la situation ou à la constitution? Enfin et surtout, l'adhésion aux formules de l'arbitrage obligatoire et général sera-t-elle la condition préalable de l'admission dans la Fédération européenne?

Si oui, aucun parti dans aucun pays n'acceptera de payer d'un tel prix de liberté, d'un tel sacrifice d'orgueil, l'honneur d'appartenir à l'élite civilisée de l'Occident; les révolutionnaires, les socialistes, les extrémistes de la paix seront les plus prompts à refuser un agrément qui impliquerait une renonciation éventuelle à leurs ambitions révolutionnaires ou réforma-

trices. « *En effet,* — observe M. Arnold Raestad, ancien ministre des Affaires étrangères de Norvège, — *jamais ils ne souffriraient qu'un juge arbitral appartenant à un pays neutre non révolutionnaire pût anéantir les conséquences d'une révolution sociale vis-à-vis de pays étrangers.* » S'ils sont disposés à réduire la notion de souveraineté nationale, ils sont également prêts à lui substituer la notion de souveraineté de parti. Leurs partis ayant dessein d'inaugurer dans le monde un ordre public inédit, révolutionnaires et socialistes se targueront de leur programme pour ne point consentir le plus minime abandon aux nécessités d'une justice internationale qu'ils prétendent assurer plus tard avec l'accord définitif des prolétaires au pouvoir. Si donc, par miracle, tous les militarismes, les chauvinismes, les patriotismes s'inclinaient devant la suzeraineté du Droit, une querelle — analogue à celle qui au Moyen âge s'élevait entre juridictions royales et ecclésiastiques — dresserait contre l'omnipotence de la Haye les plus fervents, les plus ardents des hommes qui depuis 1919 et avant 1919 ont appelé de leurs vœux le règne d'une loi de paix au-dessus de la loi des pays.

Cette opposition de principe, de parti, sinon de classe, n'empêchera pas les États-Unis d'Europe de s'agréger; elle les empêchera de réaliser l'objet principal de leur constitution en recueillant un blanc-seing préalable des peuples pour la détermination d'un arbitrage obligatoire et général. Les États-Unis d'Europe auront d'autres buts très nobles, serviront la cause de la paix par d'autres détours, exerceront leur prometteuse bienfaisance dans la coopération intellectuelle, industrielle, économique. Mais l'évolution de la justice internationale doit se poursuivre sans rien espérer du développement de la solidarité internationale.

***

Une presse taquine se plaît à signaler que le Palais des Nations à Genève sera construit sur un terrain mouvant. Les assises de la Cour Internationale de Justice ont déjà subi l'épreuve de ces trente années; l'institution repose sur des fondements amassés, scellés par plusieurs générations de

savants et de praticiens. La première Conférence de la Paix, qui se réunit à la Haye en 1899 et décida d'instituer une Cour d'arbitrage, se réclamait des traditions séculaires les plus diverses, des Amphictyonies, de la Papauté médiatrice, des coutumes corporatives médiévales, de l'expérience américaine dont le traité Jay marque le début en 1794, de l'arbitrage américano-mexicain de 1840-1842 et de l'arbitrage franco-espagnol de 1852, des recommandations expertes de l'Institut de Droit International dans ses deux sessions de 1875 et de 1877, du prestigieux enseignement et du prodigieux exemple de Louis Renault qui, en l'absence de toutes décisions gouvernementales, avait fait à lui seul office d'arbitre amiable compositeur à travers les événements et les troubles. Mais en définitive la première Conférence de la Paix avait borné son audace à l'établissement d'une liste d'arbitres préposés et proposés aux recours toujours facultatifs des États en procès.

Par excès de prudence, les hardis novateurs de 1899 s'en étaient tenus à une création virtuelle. Parlant de la Haye, le professeur Asser disait : « *Il faut qu'il y ait des juges à la Haye* ». Martens ironisait : « *Quelle est donc cette Cour dont les juges ne se connaissent pas?* » Cette carence, à peine dissimulée sous l'illusion d'une activité académique, dura jusqu'en 1920, jusqu'au jour où la Société des Nations inscrivit dans son pacte statutaire le recours à la Cour de Justice Internationale, transformée en Cour Permanente. De 1899 à 1920 la Cour de la Haye n'avait examiné que 16 affaires. De 1922 à 1929, en sept ans, elle a rendu 14 arrêts, signé 4 ordonnances, donné 16 avis consultatifs. L'importance des litiges s'est accrue plus encore que leur nombre, au point de rendre souhaitable une permanence effective de la justice internationale : la neuvième assemblée de la Société des Nations a voté le 20 septembre 1928 une résolution qui prépare et annonce une réforme en ce sens, à laquelle le Parlement français va accorder son agrément immédiat.

Mais cette réforme ne modifiera point le caractère de l'institution qu'un des membres de la Cour, M. Negulesco, définissait ainsi en 1927 : « Les États n'ont pas voulu que la nouvelle institution soit véritablement une cour de justice. Ils lui ont attribué certaines modalités propres à l'arbitrage. C'est

ainsi que chaque État en conflit peut avoir son juge national dans la composition de la Cour. Par l'accord des parties, on peut changer les règles de procédure, et bien plus encore, les parties peuvent obliger la Cour à juger *ex æquo et bono*, c'est-à-dire en équité, sans se référer aux principes du droit. » — « *Ces termes* (*ex æquo et bono*), ajoute le professeur Le Fur, *nous amènent à la simple opportunité, c'est-à-dire qu'ils nous font tomber du domaine du droit dans celui de la politique, chose qui serait très regrettable s'il n'était expressément spécifié que ceci ne peut avoir lieu qu'avec le consentement des États intéressés.* »

Quels que soient les perfectionnements qui seront apportés au statut de la Haye, il n'en demeure pas moins que le recours à la Cour Internationale de Justice est accessible aux seuls États, que la compétence de la Cour et les règles de son jugement dépendent de l'accord changeant, fugace, des dits États, que tout le grand contentieux issu des contestations entre les États et les particuliers échappe à la juridiction de la Haye dont le cadre a été tracé pour des règlements plus solennels, mais peut-être moins utiles.

***

D'aucun sont pensé qu'il leur serait loisible, en conjuguant des bonnes volontés privées, de compléter la Cour de Justice Internationale par une Cour d'arbitrage commercial qui s'installa en 1923 sous les auspices de la Chambre de Commerce internationale. Le patron français de cette tentative fut M. Étienne Clementel, ancien ministre du Commerce, président de la Commission sénatoriale des finances, dont l'optimisme clairvoyant fut parfois précurseur de saines audaces.

Mais, dès l'abord, la Cour d'arbitrage commercial se défendit de toute velléité juridictionnelle. « *Qu'il me suffise d'indiquer*, déclarait son président dans son discours d'installation, *que la Cour n'est pas un tribunal qui juge, elle est l'autorité qui nomme les arbitres et contrôle la procédure des litiges en cours.* »

Elle ne peut être saisie directement par les parties en cause qui doivent passer par l'intermédiaire de leur Comité national respectif.

Conçue ainsi, s'étant fixé un rôle de truchement, la Cour d'arbitrage commercial devait décevoir sa clientèle naturelle de commerçants et d'industriels cosmopolites. La déception s'est exprimée sous la plume de M. Thor Carlender, représentant de la Suède à la Chambre de Commerce internationale et vice-président du Comité exécutif de la Cour. « *La Cour*, écrit cet expert, *a complètement déçu les espérances qui avaient été placées en elle. Les hommes d'affaires des pays scandinaves en particulier ont montré une indifférence totale à l'égard de cette institution, bien qu'aucun effort n'ait été épargné pour attirer l'attention sur les avantages qu'elle présentait... On peut difficilement croire que la Cour d'arbitrage commercial soit en mesure de répondre aux exigences des hommes d'affaires et du monde du commerce.* » (Index n° d'avril 1930.)

L'échec est patent, avéré, irréparable. A quoi tient-il? A la lenteur des règlements, aux difficultés d'exécution que soulèvent les sentences arbitrales? Assurément. Mais aussi à ce qu'il y a d'hybride, d'insolite, de peu satisfaisant pour les esprits, dans cette conception d'une justice qui n'ose pas s'avouer juridiction, qui s'interdit toute jurisprudence, toute méthode, toute règle, et, par là même, déconcerte la confiance des justiciables volontaires auxquels elle offre en vain ses offices dérisoires.

***

Nous avons, à la vérité, besoin d'une organisation arbitrale qui affecte les allures, nous donne les sécurités d'une véritable juridiction. Le système des commissions arbitrales mixtes, de l'arbitrage de *plain pied* si longtemps en faveur chez les Anglo-Saxons, ne convient pas à notre tempérament rebelle aux transactions : il nous faut une justice qui ait l'air de descendre d'en haut, des juges surélevés, placés par quelque décret de providence terrestre sur un siège qui ne soit point trop provisoire. Ces conditions apparaissent compatibles avec les modalités de recrutement d'un tribunal arbitral, si l'on se réfère au bilan des tribunaux arbitraux mixtes inventés par le Traité de Versailles, utilisés par les autres traités de paix.

Il s'agissait de liquider entre les États belligérants et des

ressortissants de ces États un contentieux d'avant-guerre ou de guerre, auquel précisément les tribunaux arbitraux mixtes ont été affectés avec mission de statuer non pas sur une espèce ou sur plusieurs espèces, mais sur des catégories d'affaires de nature spécifiée. Les tribunaux arbitraux mixtes ont fonctionné dans la limite de leur compétence, en tant qu'institution permanente. Ils ont prononcé des sentences définitives, exécutoires sans formalité, de la même manière que les jugements des tribunaux nationaux. Ils ont été apparentés aux tribunaux ordinaires et différenciés des commissions arbitrales par le fait de l'adjonction d'Agences nationales, ayant le rôle des Parquets dans la justice française, agissant comme le Ministère Public dans les instances civiles, ayant pour mission de représenter le Gouvernement intéressé auprès du Tribunal et, sans prendre la qualité d'avocat ou de défenseur des plaideurs, d'assurer, par des réquisitions ou des conclusions, l'exacte exécution des règles de droit que le Tribunal a à appliquer, et d'administrer, à cette fin, les intérêts des requérants ou des défendeurs. Cette institution de l'agence nationale, qui constitue une innovation remarquable, a eu, dans le fonctionnement des tribunaux arbitraux mixtes, un rôle décisif, tant pour les rapports de ces tribunaux avec les États intéressés que pour la conduite des procès, l'établissement des rôles et la négociation d'accords transactionnels facilités par une claire jurisprudence.

La valeur d'une juridiction s'apprécie au volume des affaires expédiées : les statistiques judiciaires ne servent guère qu'à alimenter l'orgueil légitime des juges. Or donc les tribunaux arbitraux mixtes dans lesquels la France est représentée avaient au 31 décembre 1929 connu de 18 846 dossiers, ou plus exactement 18 846 affaires avaient été enregistrées au Secrétariat des tribunaux franco-allemand, franco-autrichien, franco-hongrois, franco-bulgare et franco-turc. A cette même date, 16 032 affaires avaient été jugées. La rapidité de la justice rendue se doit apprécier en tenant compte de l'année où chaque tribunal entra en fonctions : le franco-allemand en 1920, le franco-autrichien en 1921, le franco-hongrois et le franco-bulgare en 1922, le franco-turc en 1926. C'est la première fois, dans l'histoire, qu'un tribunal international juge

vite et souvent, se révèle capable de promptitude et de rendement, c'est-à-dire des qualités indispensables à toute justice moderne.

Un tel résultat est dû à ce fait que les tribunaux arbitraux mixtes ont été concentrés principalement à Paris où se trouvent réunis les tribunaux constitués entre les États ex-ennemis, d'une part, et, d'autre part, la France, la Belgique, la Pologne, la Grèce, la Roumanie et le Siam. D'autres tribunaux n'ayant pas leur siège à Paris y tiennent de fréquentes sessions, comme si la France polarisait imperceptiblement toute la justice internationale issue de la guerre.

Ce phénomène tient sans doute à un certain dispositif matériel, — à la publication d'un Bulletin qui forme le recueil complet de la jurisprudence des tribunaux arbitraux mixtes, à cette sorte de collégialité qu'ont progressivement établie pour les commodités d'un travail en commun les présidents des tribunaux spéciaux et les chefs des agences nationales; enfin à l'utilisation, dès 1920, d'un même immeuble — ci-devant Palais de riche mémoire — dont les proportions, l'architecture et l'agencement permettaient d'assurer à l'improvisation d'une magistrature hétérogène le cadre des audiences traditionnelles. Un général discret veille au soin de ces pompes judiciaires. *Gladius legis custos.*

Mais l'adage latin n'a pas d'autre emploi. Car l'exécution des sentences ne soulève aucun problème, les traités de paix ayant prescrit une identification presque absolue entre les jugements des tribunaux arbitraux mixtes et les jugements nationaux. En France, l'agent du Gouvernement français délivre directement la formule exécutoire, et les sentences, sur le territoire national, sont rendues au nom du peuple français — ce qui porte en soi une signification assez symbolique.

Au surplus, les jugements sont établis avec la teneur des sentences de droit commun. Ils sont rendus à la majorité des voix et signés des trois juges. L'unique vestige des pratiques arbitrales consiste dans la recherche par chaque arbitre d'une formule susceptible de concilier l'équité, les intérêts et les principes. Mais tout ce qu'il y avait d'équivoque, d'arbitraire, d'incertain dans l'arbitrage, a disparu ou disparaît sous l'empire d'une règle de plus en plus juridictionnelle.

***

Un dernier, un seul incident suffit à dégager la physionomie inédite de la justice internationale qu'ont inaugurée depuis dix ans les tribunaux arbitraux mixtes : il s'agit de ce qu'on a dénommé « l'affaire des optants hongrois ». Je rappelle qu'à la suite de la réforme agraire réalisée en Roumanie, des ressortissants hongrois — propriétaires de biens en territoires annexés — avaient excipé de l'article 250 du traité de Trianon pour réclamer au gouvernement roumain une indemnité de dépossession. Ils avaient porté leur réclamation devant le tribunal mixte roumano-hongrois auquel siégeait, bien entendu, un juge roumain. Me Alexandre Millerand, plaidant au nom du gouvernement roumain, avait soulevé une exception d'incompétence, motif pris de ce que la mesure à laquelle se rattachait la demande d'indemnité avait le caractère d'une décision d'ordre interne et procédait d'un acte de souveraineté nationale. L'ancien Président de la République avait déclaré dans sa plaidoirie qu'il se présentait à la barre par devoir de simple déférence; mais, par cela même que l'avocat de la Roumanie avait accepté le débat, le tribunal roumano-hongrois semblait le maître incontesté de sa propre compétence. Vif fut l'émoi quand on apprit que, le tribunal s'étant déclaré compétent, le gouvernement roumain retirait son juge national — ce qui aboutissait à destituer une juridiction régulièrement saisie — et lui enlevait la faculté de se prononcer sur le fond. Le plus illustre des jurisconsultes internationaux, Antoine Pillet — dans une consultation à laquelle sa mort proche conféra une solennité testamentaire — a condamné le déni de justice que cette violence de droit ménageait aux réclamants hongrois.

Mais le déni de justice risquait de se généraliser, si les États justiciables émettaient, à l'instar de la Roumanie, la prétention de conserver pour soi, selon le jargon des casuistes, *la compétence de la compétence*, c'est-à-dire d'invoquer en cours de procédure telle ou telle objection empruntée à l'arsenal logique de leur souveraineté. Ce n'était pas seulement un intérêt hongrois qui se trouvait mis en péril, c'était l'institution tout entière des tribunaux arbitraux mixtes, à moins

que la Société des Nations, usant d'une prérogative à elle conférée, ne remplaçât d'office le juge roumain défaillant par un juge neutre de son choix.

Mais l'Assemblée de Genève ne saurait s'abstraire des considérations politiques : Chancellerie des Chancelleries, elle décline invariablement toute occasion de *dire le droit*. En dépit des objurgations du comte Apponyi, elle éluda, une fois de plus, des responsabilités à quoi elle ne s'estimait pas destinée et s'efforça de transférer à la Cour de la Haye le soin d'apprécier si le traité de Trianon devait décider de la compétence des tribunaux arbitraux mixtes à l'encontre des dispositions de la réforme agraire, loi interne de la Roumanie. Pour que la Cour de la Haye fût valablement saisie, il fallait une entente des gouvernements roumain et hongrois — entente impossible. La crise et les démarches engagées pour son dénouement durèrent quatre ans; les plus subtils diplomates consacrèrent leurs automnes à rapprocher M. Titulesco du comte Bethlen; lasses de cette querelle sans issue, les Puissances principales, dans les seconds accords de la Haye, en 1929-1930, ont fini par régler la question en réglant les dettes roumaines envers les optants hongrois. Ainsi ferait un médiateur exaspéré qui payerait le montant d'un litige afin de ne plus entendre parler de l'objet du litige.

Entre temps, les tribunaux arbitraux mixtes n'avaient pas cessé de siéger, de juger et de voir exécuter leurs sentences. L'incident qui menaçait un instant de ruiner leur crédit confirmait au contraire leur utilité et leur autorité. D'avoir résisté à l'épreuve, au désaveu public et brutal de leur compétence, ces organismes apparurent mieux équilibrés, plus aptes à l'accomplissement des besognes justicières de la paix.

Je conviens, quant à moi, que je n'avais pas entrevu le rôle des tribunaux arbitraux mixtes au delà de la sphère d'interprétation et d'application des traités en vigueur. Aujourd'hui, j'imagine volontiers un instant de raison où il sera loisible d'appliquer au plus complexe des règlements — celui des différends avec la Russie des Soviets — la méthode dont il a été fait usage pour la liquidation du contentieux de guerre. Qu'on excuse cet optimisme inactuel sinon inopportun! Mais je m'obstine à ne point retrancher des calculs européens

toute une portion d'humanité en douleur. Plus les malentendus s'aggravent, plus je songe à leurs lendemains.

Que manquera-t-il, ce jour-là, aux tribunaux arbitraux mixtes de l'avenir pour mener à bien la tâche géante qui leur sera confiée? Il leur manquera une garantie de leur compétence, une garantie que peut et doit fournir l'existence d'une voie de recours suprême. Il s'agit, par avance, de fixer la séparation des pouvoirs entre autorité nationale et autorité internationale, d'investir la Cour de la Haye, puisqu'elle existe, de ce pouvoir souverain qu'en droit interne nous attribuons au Tribunal des Conflits afin que dans aucune hypothèse l'absence du droit ne justifie la défiance des Nations.

***

Est-ce là toute notre revendication? Notre regard se doit-il arrêter au terme du contentieux de guerre? Ou bien, ayant analysé les mérites d'une institution qui s'affirme peu onéreuse, expéditive, perfectible, ne sommes-nous pas attraits à élargir son champ d'action pour y comprendre tout le contentieux international que la Chambre de Commerce internationale n'est pas parvenue à résorber et qu'alimentent les innombrables procès de plaideurs sans forum?

Trois sortes de litiges relèvent de ce contentieux pour lequel il n'y a point encore de juges en Europe :

1° Les litiges entre particuliers, ressortissants d'États différents, à propos d'un incident de droit international privé;

2° Les actions qui mettent aux prises un particulier avec un État autre que l'État dont il ressortit;

3° Les procès où sont mêlés deux particuliers et un État, celui-là par le fait d'une solidarité ou d'une intervention, d'un appel en cause ou d'un appel en garantie.

Ni la Cour permanente d'Arbitrage, ni la Cour permanente de Justice n'ont qualité pour réformer les arrêts des juridictions nationales en toutes matières de droit international privé. Le prestige des tribunaux indigènes a été jalousement sauvegardé, avant et depuis la guerre : on avait bien projeté, en 1907, d'ériger une Cour internationale des prises, mais ce n'était qu'un projet dans les limbes du sentiment.

Seuls les États ont un prétoire ouvert à leurs disputes. Encore ne leur est-il pas loisible d'être subrogés à des individualités particulières en vue de faire valoir des droits privés : ils doivent exciper d'un intérêt général s'ils veulent ester en justice. Ce n'est donc que de façon oblique, grâce à d'hypocrites truchements, qu'un citoyen lésé par la brutalité d'un État étranger trouve actuellement accès et accueil auprès de la Justice internationale. La protection dont il jouira, sera proportionnée au degré d'adresse ou de cautèle du gouvernement qui a charge de le défendre — en sorte qu'il aura d'autant plus de chances d'être défendu sur le plan international que sa naissance l'aura voué aux soins d'un gouvernement plus nationaliste.

Pour un contentieux spécial, défini par les traités de paix, les tribunaux arbitraux mixtes ont connu d'instances entre particuliers de nationalités ci-devant adverses; ces instances furent même assez fréquentes puisqu'elles représentent un cinquième de l'activité totale des dits tribunaux. Et c'est l'exemple ainsi donné, la démonstration ainsi faite, qui incitèrent MM. René Brunet et Antonelli, les meilleurs juristes S. F. I. O. de la Chambre, à déposer une *proposition de résolution « invitant le gouvernement à entrer en pourparlers avec les gouvernements des puissances étrangères à l'effet de créer des tribunaux mixtes internationaux chargés de juger les litiges d'ordre commerçial qui naîtraient entre les ressortissants français et les ressortissants des États ayant accepté cette juridiction.* »

La France offrirait aux nations avec lesquelles un traité de commerce la lie, d'ajouter en annexe à ce traité une clause attribuant compétence à un tribunal arbitral mixte pour tous les différends d'ordre civil et commercial. Elle désarmerait la première ses propres juges — désarmement sans danger — et, l'initiation aidant, aurait tôt fait de généraliser dans le monde l'usage d'une formule par quoi les hommes s'habitueraient aux pratiques d'une justice distincte de leur coutume nationale.

Excellente suggestion, mais qui n'est valable que sila Cour permanente de Justice est adaptée dans le même temps et dans la même forme avec les mêmes attributs, le même système, le même outillage administratif. Je ne croirai à

la valeur juridictionnelle de la Haye qu'après installation d'agences nationales, de parquets nationaux auprès de la Cour permanente. Le remaniement du statut de la Cour est en cours d'examen. Qu'il soit conçu dans cet esprit, et l'édifice déjà trentenaire aura soudain aux yeux de l'Univers, qui plaide quand il ne se bat pas, la splendeur d'une justice de paix miraculeuse.

Échec de la trêve douanière! Échec de la trêve navale! Échec d'une économie réconciliée! Échec d'un militarisme tempéré! Échec des textes positifs suivant inexorablement le triomphe des mots! Il est urgent de relever le courage de la paix par quelque réalité de succès! Du Traité de Versailles, presque toutes les dispositions réglementaires ont été déchiquetées, déchirées, dénaturées; presque toutes, sauf celles qui régissaient précisément la liquidation des litiges et sur lesquelles il y a, après dix ans, un *satisfecit* motivé des nations. Profitons de cet exceptionnel *satisfecit* et sachons doter la paix de l'unique instrument solide, indiscuté, que l'après-guerre nous ait procuré. « *Tous, étant nés égaux et libres, n'aliènent leur liberté que pour leur utilité* », écrivait Jean-Jacques Rousseau dans le préambule de son *Contrat social.* Les peuples, étant parvenus à ce stade où ils se peuvent tenir pour égaux et libres, n'aliéneront leur liberté que pour leur utilité, c'est-à-dire pour un avantage dont ils auront pris également et librement conscience. Le *consensus omnium* ne porte présentement que sur l'utilité d'un arbitrage entre les peuples, entre les gouvernements et les citoyens de tous les peuples. Vite, que l'on s'empresse à faire du consentement de tous un profit pour tous! Le progrès est une occasion.

A. DE MONZIE

LE GÉNÉRAL WEYGAND

Il a l'air d'un capitaine de hussards : mince, nerveux, entraîné. Au commencement est l'action; mais la pensée, la réflexion, la discipline se lisent aussi sur ce visage. Le masque est d'une extrême finesse, mais précis; modelé sans violence, mais avec énergie. Les yeux sont surprenants de claire intelligence, d'attention, d'éloquence. La réflexion, loin d'abaisser les paupières, les ouvre. Ils sont, pour ainsi dire, en prise directe et ils ont ce je ne sais quoi d'étonné, qui est la marque des esprits vifs. Le sourcil haut et léger ne les couvre pas. Ils ont trop à voir pour s'enfoncer sous l'orbite. Ils regardent à découvert, loyalement. Ils savent parler et se taire. Si le visage est petit, le front est large, et souvent penché un peu en avant, sans qu'on sache bien si c'est pour méditer ou pour bourrer. Les deux peut-être. Il y a dans l'allure une façon naturelle et exquise, une bonne grâce discrète, très probablement une violence de fond assez passionnée, et l'effacement du soldat devant sa tâche. Cette abnégation est peut-être le trait qui explique et qui lie tous les autres. Le général Weygand a plus que personne accompli en silence de grandes missions. Il y a toujours été égal. Soit qu'il dût, comme chef d'état-major, mettre en action la pensée du chef, soit qu'il commandât lui-même; que la tâche à remplir fût militaire ou diplomatique; qu'il s'agît d'organisation ou d'enseignement, il s'en est acquitté avec le même bonheur. C'est qu'en vérité les qualités de son esprit sont variées et peuvent s'orienter en assemblages divers. Une intelligence

vive et juste y est servie par une décision prompte, et qu'il doit être malaisé de fléchir. Sous la courtoisie, vous trouveriez très vite la volonté, et je ne crois pas que le général Weygand craigne la manière forte. Mais l'esprit garde sa souplesse jusque dans l'action. De données compliquées, il tire une image claire, et, loin de rechercher les solutions faciles, s'en va droit aux solutions efficaces. L'honneur le plus sévère et le plus délicat l'a mieux servi, dans des circonstances difficiles, que l'habileté elle-même. Cette droiture incorruptible est devenue le signe même du général Weygand. Jointe à une intelligence si vive et à un succès si constant, elle lui a fait la plus belle renommée que puisse souhaiter un soldat.

***

Dans la vie du nouveau chef d'état-major général de l'armée, trois points intéressent l'histoire, et le premier est sa longue collaboration avec le maréchal Foch.

Jusqu'à la guerre de 1914, la vie du général Weygand a été celle d'un très brillant officier de cavalerie légère, classé le premier des lieutenants instructeurs à Saumur en 1895, y revenant en 1902 comme capitaine instructeur des exercices militaires, puis en 1910 comme chef d'escadron instructeur en chef. En 1913, il suivait à Paris le cours du Centre des hautes études militaires, l'école des maréchaux, comme on l'appelait, et c'est là, je crois, qu'il connut Foch. Au début de la guerre, il était lieutenant-colonel au 5e hussards à Nancy. Dès que la 9e armée fut constituée, Foch prit Weygand pour chef d'état-major, et ils ne se quittèrent plus.

Il y a deux types classiques de chef d'état-major. L'un est un outil dans la main de son chef. Celui-ci se charge de penser et de vouloir, celui-là d'exécuter. L'exemple classique est celui de Berthier et de Napoléon. Mais Berthier, laissé à lui-même, n'était pas heureux dans le choix de ses manœuvres, et il l'a bien montré en 1809. Au contraire, le général Weygand, quand il a agi seul, a agi en grand chef.

L'autre type de chef d'état-major est celui qui fournit non seulement les moyens de penser, mais la pensée et la résolution elle-même. Tel est le rôle déjà légendaire de

Ludendorff auprès de Hindenburg. Il est bien évident qu'il ne saurait s'agir ici de rien de pareil.

La collaboration de Weygand et de Foch est d'une autre sorte. Depuis l'heure matinale où le Maréchal gagnait son bureau, ils ne se quittaient guère. Ils avaient la même doctrine de guerre, les mêmes préoccupations, les mêmes idées. Le travail au quartier général, les visites aux armées, les longs parcours en automobile, les propos échangés, la réflexion silencieuse, tout leur faisait une inspiration commune. Il suffisait parfois d'un mot, d'un geste pour qu'avant toute phrase, chacun reconnût qu'ils avaient en même temps la même pensée. Un effort continu tendait les volontés vers la victoire. Quelquefois, en entrant dans le bureau du Maréchal, on le trouvait immobile, le regard fixe, perdu dans sa rêverie, devant ces problèmes de vie et de mort où tenait le sort de vingt pays. Il demandait des études, des rapports. Il les critiquait avec sa vivacité ordinaire, jusqu'à ce qu'ils fussent devenus parfaitement clairs. Lui-même n'hésitait pas à exposer, et à faire passer à l'épreuve ses propres idées.

Il y avait entre ces deux hommes une affection profonde. Elle était chez le général Weygand un sentiment filial, où il y avait du dévouement, de l'admiration, de la fidélité. Le Maréchal avait des brusqueries terribles, qui n'étaient rien pour ceux qui le connaissaient bien. Que de fois le général Weygand, avec une finesse pleine de bonne grâce, a ramené la sérénité dans des cœurs ombrageux! Travailler même avec Foch ne devait pas être aisé. Il avait un goût de clarté et de précision qui ne souffrait aucune indécision dans les réponses. Et servir sous ses ordres, c'était apprendre à voir d'un coup le vrai des choses, et à le dire nettement. Le Maréchal, dont les manuscrits sont couverts d'abréviations, n'en avait pas moins dans ses propos. Le général Weygand excellait à traduire en clair ces raccourcis pittoresques, à compléter cette pensée puissamment indiquée, à changer l'éclair en lumière; le mémoire du 24 juillet, ce résumé anticipé de la victoire, a été composé par lui, sur les ordres de Foch. La journée finie, Weygand restait encore à travailler jusqu'à une heure ou deux du matin, de ce travail proprement d'état-major, qui consiste à changer la pensée en actes.

Essayer de rien savoir de plus de leur travail commun, serait vain. Ce que je puis dire, c'est la ferveur émue avec laquelle le lieutenant parle de son chef, et sa vive indignation à la seule idée d'usurper si peu que ce soit sur la gloire du grand capitaine. « Ce serait abominable, me disait-il; et puis, vous entendez bien », ajoutait-il en regardant par dessous son front, « ce ne serait pas vrai ».

***

J'espère qu'un jour le général Weygand écrira l'histoire de la bataille de France, vue du commandement suprême. Il en a donné l'an dernier une esquisse, au Centre des hautes études militaires, dans quatre conférences. Ce récit lumineux renouvelle l'histoire. En parcourant ces notes, j'ai compris une parole du général : « La bataille de France, me disait-il, a été une bataille dirigée. » Je voudrais résumer l'exposé qu'il fait de cette direction. En y voyant Foch peint par Weygand, on y connaîtra mieux Weygand lui-même, et l'historien avec le soldat.

Le 26 mars 1918, à 2 heures et demie de l'après-midi, le général Foch est investi à Doullens des pouvoirs, assez précaires, que lui confèrent les gouvernements alliés. Que fait-il? A 4 heures, il est à Dury, au quartier général de la Ve armée britannique, celle qui recule depuis le 21. Il donne au général Gough des ordres écrits; il rencontre là le chef d'état-major du général Fayolle, commandant le groupe des armées françaises de gauche. Il lui donne pareillement des ordres écrits. L'officier de liaison du Grand Quartier français, qui se trouve là, donnera communication de ces ordres à Pétain. — A 7 heures, Foch est à Maignelay où il voit, à son débarqué, le général Debeney qui commande l'armée en liaison avec les Britanniques. Il lui expose son programme. Il rentre à Paris à minuit.

Le 27, à 7 heures du matin, avant de quitter Paris, il écrit de sa main au général Pétain, pour lui exposer son dessein. Il va à Clermont, où il donne au général Humbert, commandant la 3e armée, des instructions écrites. Il rencontre là le général Fayolle et lui confirme les ordres de la veille. A 10 heures 30, il est de nouveau à Dury chez le général

Gough, et, comme la liaison est mal assurée avec les Français, il donne un ordre direct au général Mesple pour la rétablir. De là il va à Beauquesne chez le général Byng, avec qui il se met d'accord. L'après-midi, il revient à Dury s'assurer que les ordres donnés au général Gough ont été exécutés. En moins de vingt-quatre heures, il a pris contact avec tous les chefs qui sont aux prises avec l'ennemi; il leur a donné des instructions écrites; il les a animés de sa volonté.

La lettre qu'il a écrite le 27 au général Pétain et la directive n° 1 du 30 mars exposent une ligne de conduite arrêtée. Cette ligne de conduite, le général Foch s'y tiendra sans dévier d'une ligne. C'est ce que le général Weygand appelle une bataille dirigée.

Quels sont les principes fixés par la directive n° 1? Le général Foch a reçu le commandement parce que les Alliés craignaient d'être séparés et que cette menace était en effet un péril mortel. Le premier but sera donc de maintenir la liaison entre les armées alliées. Or, sur certains points, il suffirait, pour que la séparation fût consommée, que l'ennemi avançât de quelques kilomètres. On tiendra donc sur place. C'est la prescription essentielle, qui revient à chaque moment. Ordre au général Gough, le 26 mars : le 19e Corps britannique tiendra à tout prix sur le front de Neuville; le 18e Corps tiendra à tout prix sur le front de Rouvroy. A Fayolle : maintenir à tout prix la protection d'Amiens. A Humbert : tenir à tout prix sur la ligne fixée par l'ordre. A Haig : maintenez et faites tenir coûte que coûte le groupe d'armées britanniques. A Pétain : il n'y a plus un mètre de sol français à perdre; il faut arrêter l'ennemi là où il est.

Pour arrêter l'ennemi sur ce front tendu à se rompre, une défense passive ne suffit pas, il faut contre-attaquer. Rawlinson perd Villers-Bretonneux, qui domine Amiens. Foch lui écrit, le 24 avril, que, « l'ayant perdu, il est difficile d'admettre qu'il ne fasse pas tout son possible pour le reprendre; qu'il n'engage pas de fortes réserves d'armées pour le reprendre, qu'il ne prépare pas sans aucun retard une puissante contre-attaque, comme celle que le général Debeney a montée dès ce matin à Rumigny et à Dury ». — Enfin, après s'être défendu, il faudra vaincre, c'est-à-dire attaquer à fond à son tour.

Mais qu'il s'agisse de tenir, de contre-attaquer ou d'attaquer, il faut des réserves. Ainsi le programme du premier jour comprend quatre points : maintenir la liaison, arrêter l'ennemi, constituer des réserves et préparer l'offensive.

Le maintien de la liaison est une nécessité absolue, toujours présente à l'esprit du général Foch. Elle est, pour ainsi dire, matérialisée dans un objectif : conserver non seulement Amiens, mais la libre disposition du passage par Amiens. C'est là que Foch porte et maintient ses réserves. Il n'hésite pas à donner des ordres directs aux exécutants : le 4 avril, il ordonne à Rawlinson d'appuyer la gauche de Debeney sur la Luce. Et l'on vient de voir que, le 24, il lui prescrivait de reprendre Villers-Bretonneux. Il veut la présence des commandants d'armée dans la région menacée. Quand Rawlinson veut reculer son quartier général de 35 kilomètres, il le retient. Il maintient également Gough à Dury. Lui-même est à Sarcus.

Pour arrêter l'ennemi, il faut tenir et durer. Interdiction absolue de toute manœuvre de recul, de tout abandon volontaire du terrain. Il le répétera à tous ceux qui envisagent un repli en cas d'attaque.

Interdiction, aussi, qu'il maintient avec une énergie féroce, des relèves pendant l'action. Tous ceux qui ont suivi la guerre savent les luttes qu'il a dû soutenir à ce sujet avec le commandement britannique, lequel était très enclin au système confortable de la noria, et n'aimait pas beaucoup, au surplus, que l'on intervînt chez lui. Mais Foch a tenu bon. Il estimait que les relèves immobilisent à la fois les troupes qui montent et les troupes qui descendent. Il ne les permet qu'après les crises. En revanche il accumule avec une extrême énergie tous les moyens de défense, petits et grands, face au danger à conjurer. Le 12 avril, les Allemands poussent sur Hazebrouck et les Britanniques n'ont plus les moyens de les arrêter. Aussitôt, dans cette seule journée, Foch met à la disposition des Anglais une division française, fait prévoir par Pétain le transport d'une autre, pousse sur le champ de bataille le 2e corps de cavalerie français, alerte le 1er, tend des blancs d'eau douce et prépare l'inondation par la mer, fait remonter la 10e armée

en réserve générale vers Doullens, fait glisser les réserves du groupe d'armées de réserve vers la jonction franco-britannique, fait suivre le mouvement par la 5e armée, porte le groupement de l'Oise du sud au nord de la rivière, prescrit à Haig de faire intervenir le corps de cavalerie d'armée britannique et envoie au général Plumer son sous-chef d'état-major pour suivre, et, s'il le faut, orienter et fortifier la résistance.

Les réserves sont le moyen même d'action du haut commandement. Il est donc capital de maintenir le nombre des divisions en ligne. Les Britanniques avaient dissous 9 divisions. De plus ils étaient sollicités par des objectifs considérables situés hors d'Europe. Le général Foch a multiplié les efforts pour les amener à rétablir leurs effectifs. Il a agi auprès de Haig, auprès de Wilson, auprès de Lloyd George; il a appelé à l'aide l'énergie de Clemenceau. En fait, en juin, Haig annonçait la reconstitution de 8 divisions et en novembre l'armée britannique était de nouveau à l'effectif de 60.

La réserve de l'avenir, c'est l'armée américaine. Foch envisageait d'abord l'emploi de fantassins et de mitrailleurs, et plus tard, quand elles seraient constituées, l'emploi de grandes unités proprement américaines. On sait qu'il eut à lutter avec le général Pershing qui ne concevait que le second mode d'emploi. Le Conseil supérieur de la guerre trancha le différend, le 2 mai, à Abbeville. Tout le tonnage britannique fut employé à amener des fantassins et des mitrailleurs américains. Il en débarqua 130 000 en juin et 140 000 en juillet. Au contraire tout le tonnage américain était laissé à la disposition de Pershing pour transporter l'artillerie et les services. — En ce qui concerne la création des grandes unités, Foch fera le 23 juin un programme de 100 divisions. Le président Wilson en promit 80 pour avril 1919; les 100 seraient complètes en juillet.

Ce sont des projets pour pour l'avenir. Au moment où il prend le commandement, Foch se contente de placer les réserves britanniques au nord d'Amiens, et les réserves françaises au nord de Beauvais. Mais les réserves britanniques n'existent pas. Ce seront donc en fin de compte des réserves françaises données par Pétain qui se placeront dans les directions où l'attaque, ennemie ou alliée, est le

plus probable : en fait deux masses de 6 divisions et un corps de cavalerie chacune, l'une formant la 10e armée au nord de Beauvais, l'autre la 5e entre Méru et l'Oise.

Telles sont les mesures des premiers jours. Elles apparaissent comme les éléments systématiquement liés d'un plan unique. Elles étaient à peine prises qu'éclate la brutale attaque allemande du 9 avril sur la Lys. Quel est le problème pour le haut commandement? Placer les réserves françaises où devraient être les britanniques, tout en les laissant à même d'appuyer, en cas de besoin, la gauche française. Foch fait donc remonter vers le nord la 10e et la 5e armée. La 10e, qui était le 10 avril à cheval sur la Somme, est le 12 à Doullens. La 5e s'élève au nord de Beauvais. D'autres unités sont encore demandées au général Pétain. Le 7 mai, les Français auront au nord de l'Oise 47 divisions dont 23 en ligne. De l'Oise à la Suisse, il n'en reste que 55, dont 12 seulement en réserve. Le général Pétain signale le 6 mai que l'armée française est à « l'extrême limite de l'effort qu'elle peut faire en divisions à envoyer au Nord ». — Foch repond le 10 qu'il ne méconnaît pas ces difficultés; mais qu'une attaque allemande de grande envergure peut se présenter d'un moment à l'autre sur le front de la Lys à l'Oise, et qu'il faut être prêt à y répondre. Il prescrit donc de maintenir au nord de la Somme, de Fruges à Doullens 4 divisions formant la 10e armée Maistre, et au sud de la Somme, de Picquigny à Grandvilliers, 4 divisions formant la 5e armée Micheler. « Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien, sans aucun retard, porter à 4 divisions les forces de l'armée Micheler dans la région indiquée ci-dessus. » De leur côté, Haig et Wilson sont mécontents, et déclarent que l'aide des Français est insuffisante.

La situation des armées françaises est terriblement tendue. Foch essaie alors d'alléger leur tâche en faisant tenir les secteurs du front français par les divisions britanniques fatiguées, en mettant en ligne deux divisions italiennes, en accélérant l'entrée en ligne des Américains, en étendant le front belge, en préparant le retrait des forces françaises dans le Nord.

Arrive la catastrophe du 27 mai. Les Allemands sont sur

la Marne. La 5e armée est aussitôt rendue au général Pétain. Celui-ci demande le 29 qu'on lui rende aussi la 10e. Que va faire Foch? Il y a dans le groupe des armées allemandes du Nord 30 divisions dont on ne connaît pas l'emplacement. Dans ces conditions, il est impossible de dégarnir l'aile gauche. Foch ne rend pas la 10e armée, mais il l'articule sur les quais d'embarquement. Le 30, 6 des divisions allemandes sont identifiées. La menace vers le nord se dissipe. La 10e armée est aussitôt embarquée. Pétain voudrait davantage. Il demande le 1er juin des divisions britanniques. Foch refuse : il y a encore trop de forces allemandes au nord de l'Oise pour démunir Haig. Cependant, dès le 28 mai, Foch a ordonné à celui-ci de constituer une réserve générale. Le 1er juin, il lui fait prévoir une bataille sous Paris; il lui renouvelle ses instructions : alléger le front, augmenter les réserves, préparer le transport de celles-ci. Enfin, le 7 juin, les réserves britanniques sont alertées, et une division descend à Conty, dans la zone tenue par les Français.

La crise est passée. Mais, dès le 2 juillet, des renseignements arrivent, concernant une nouvelle attaque que les Allemands préparent sur le front français, et qui sera celle du 15 juillet. Aussitôt Foch fait appel aux réserves britanniques. Le 12 juillet, il porte 2 divisions anglaises au sud de la Somme, et il prépare la descente de 3 autres. Le 13, il fait embarquer 4 divisions et il prépare la descente de 4 autres. Haig obéit tout en protestant. Des 4 divisions embarquées, Foch en donne 2 à Pétain et garde jalousement les 2 autres, pour l'offensive du 18. Or, le 18, Haig a vent d'une attaque projetée par les Allemands en Flandre. Il redemande ses 4 divisions. Foch répond en substance qu'une bataille de 130 kilomètres est en cours sur le front français où toute l'armée française est engagée; que la bataille menaçante en Flandre est de proportions réduites, et que Haig peut s'en tirer avec ses moyens, même diminués de 4 divisions; qu'enfin rendre ces divisions, c'est les inutiliser pendant huit jours, où elles ne serviront ni à Pétain, ni à Haig.

Tel est le rôle capital du commandant en chef pendant cette phase défensive de la bataille de France. Il met une hypothèque sur un certain nombre de divisions, les place dans les

directions utiles, et les emploie, sollicité par celui qui est attaqué et ne les lui cédant qu'à bon escient, tandis qu'il demande des sacrifices de plus en plus grands à celui qui n'est pas attaqué. Voilà le jeu du commandement unique. « Les réserves alliées iront à la bataille, là où elle se livrera, dit la directive du 1er juillet; les réserves françaises s'engageant au profit de l'armée britannique, si celle-ci est fortement attaquée, et, de même, les réserves anglaises au profit des armées françaises si l'ennemi concentre décidément ses masses dans la direction de Paris. » Mais ce n'est là qu'une partie de l'activité de Foch. Au milieu des circonstances les plus critiques et, pour tout dire, en pleine défaite, il prépare la reprise d'offensive. Le général Weygand insiste avec raison sur ce synchronisme. Il n'y a pas eu une bataille défensive suivie d'une bataille offensive. Il y a eu une phase de manœuvre défensive dans une bataille unique, dont la pensée a été constamment offensive. La preuve en est faite par les dates mêmes des quatre directives où cette offensive est formellement prévue. Elles sont signées en pleine crise : 30 mars, 3 avril, 20 mai, 1er juillet. Bien mieux; Foch prescrit le 4 et le 24 avril des attaques locales sur Villers-Bretonneux, en mai une offensive sur la Somme et le dégagement des Monts de Flandre, en juin une offensive au groupe d'armées Fayolle. Sans doute, ces projets sont prévenus trois fois de suite par l'ennemi. Mais les armées, dans le temps même qu'elles se défendaient, ont été préparées à attaquer; leurs objectifs leur ont été montrés. Aussi monteront-elles rapidement la bataille du 8 août; l'extension du front d'attaque de la 1re armée à la 3e, puis à la 10e, dès longtemps prévue, sera exécutée avec succès.

Dès la fin de juin, un souffle d'offensive passe sur tout le front. D'elles-mêmes, les armées améliorent leur situation par des affaires heureuses; le détachement d'armée du Nord à Locre, la 2e armée britannique à Nieppe, la 3e à Autheuil, la 4e à Hamel, la 1re armée française à Castel et à Moreuil, la 10e à Laversine, à Saint-Pierre-Aigle, à Moulin-sous-Touvent, à Sainte-Leocade. Enfin, le 18, le départ est donné pour l'attaque générale. Le 24, le général Weygand écrit le mémoire célèbre, où tout le plan de la campagne est exposé, de sorte que

les batailles qui vont venir n'en seront que le déroulement. Mais toutes les idées qu'on trouve dans le mémoire du 24 juillet sont déjà dans une note du 12 mai. Là encore, une pensée longuement mûrie et suivie avec ténacité s'est achevée en victoire.

Ainsi au milieu de juillet, Foch avait rempli le programme fixé le 27 et le 30 mars. Arrivé à ce point, le général Weygand se demande les raisons du succès. Le programme a été rempli, dit-il, parce qu'il était établi sur une doctrine de guerre si profondément mûrie qu'elle était comme incorporée à l'homme, parce qu'il a été poursuivi sans une déviation de l'exécution, grâce à une volonté inébranlable et à une âme sans fléchissement. « Il faut avoir vécu près d'un tel chef de telles heures pour mesurer la force de cette intrépidité morale. »

***

La guerre finie, Weygand resta auprès de Foch, qui était devenu pour les Alliés une sorte d'expert pour toutes les questions militaires incluses dans le traité de paix. En juillet 1920, la conférence de Spa eut à s'occuper des affaires de Pologne. Ce pays soutenait contre les bolcheviks une guerre qui tournait mal. Des Polonais considérables, comme M. Grabski, étaient venus à Spa, il fut décidé que le général Weygand irait voir sur place ce qui se passait. M. Millerand l'en avertit; le soldat discipliné se déclara prêt à partir.

En fait les choses ne furent pas si simples. L'Angleterre avait décidé d'envoyer elle aussi une mission en Pologne, avec lord Abernon et le général Percy Radcliffe. On estima que la France devait avoir une mission égale; et c'est ainsi que M. Jusserand partit avec le général Weygand. Ces quatre envoyés formaient ensemble une mission franco-britannique et politico-militaire.

La mission arriva à Varsovie le 25 juillet. Elle y trouva, il faut le dire, le gouvernement polonais décidé à la résistance. La situation était d'ailleurs délicate. Les armées polonaises reculaient de dix kilomètres par jour devant les armées russes. Des pourparlers étaient entamés à Baranovitchi.

Le 29, le gouvernement polonais pria la mission de venir conférer à la Présidence du Conseil. Là il fut demandé au

général Weygand s'il voulait bien, sans titre officiel, se charger d'être le conseiller technique du chef d'état-major des armées polonaises.

Le chef de l'État, M. Pildsuski, n'avait point paru à ce Conseil. Quand le général Weygand commença à travailler avec le général Rozwadowski, il arrivait que M. Pildsuski entrât et écoutât, en silence. Cependant quand il partit pour le Sud, il pria le général français de se charger, en son absence, des décisions concernant l'armée.

En fait, la situation était très difficile. On comprend bien que les mécontents, très nombreux dans les hautes classes, auraient volontiers exploité la présence du nouveau venu. D'autre part, il y avait déjà à Varsovie une très nombreuse mission française, à la tête de laquelle se trouvait le général Henrys, et qui comprenait cinq à six cents officiers, reste des divisions licenciées du général Haller. Que l'arrivée du général Weygand ne créât pas une situation assez délicate, il serait puéril de l'affirmer. Le général Henrys, magnifique soldat et qui avait les plus beaux états de service, avait été très bien accueilli par M. Pildsuski. Il avait sur la situation des vues plus optimistes que le général Weygand. Mais l'un et l'autre étaient soldats loyaux et hommes d'honneur. Le général Henrys offrit au général Weygand, qui l'accepta, l'hospitalité dans son hôtel. Cependant il était très malaisé de travailler dans un pays où les ordres et les renseignements étaient donnés dans une langue inconnue, et où la bonne grâce était plus grande que la bonne volonté. Nous avons dit que le général Weygand aimait les situations nettes. Au bout de quelques jours, en dépit des ambassadeurs, il déclara qu'il rentrerait à Paris, si les facilités nécessaires ne lui étaient pas accordées.

D'autres difficultés avaient surgi au sujet du plan d'opérations. Le général français aurait voulu que l'armée polonaise fît front, pendant qu'une partie de ses forces préparerait la contre-offensive. Ce projet exposé en Conseil de gouvernement, le général Rozdanowski fut interrogé à son tour. « J'aime beaucoup le général Weygand, répondit-il en substance; mais il nous apporte un plan de guerre occidentale. Ici la guerre n'est pas la même. Le soldat polonais n'est pas fait pour livrer une bataille défensive; il est fait pour attaquer. » Le général

Weygand debout, mimant lui-même le mouvement qu'il demandait à l'armée, fit observer que cette armée reculait par étapes; qu'elle devait se retourner et reprendre l'offensive; mais qu'entre la retraite et l'offensive, il y avait un moment où il fallait s'assurer, s'affermir, retomber en garde, en un mot se défendre. Il obtint que les Polonais s'arrêteraient sur le Bug. Ils s'y battirent quelques jours et donnèrent ainsi au plan d'action le temps de s'élaborer. Le général Weygand aurait voulu que l'armée se rétablît sur une ligne intermédiaire et fît ferme pendant que le mouvement offensif s'exécuterait sur la gauche de l'ennemi, c'est-à-dire sur son aile sud. Le commandement polonais, se fondant sur la psychologie de l'adversaire, préférait escamoter toute l'armée, la faire disparaître et la regrouper devant Varsovie à la fois sur le front et dans le flanc de l'ennemi. En somme l'un et l'autre plan comportent un recul de front et une offensive débouchant du Sud. Mais le général Weygand voulait un recul pas à pas, une énergique résistance sur les coupures, et la fixation de l'ennemi pendant qu'on le tournerait; l'état-major polonais voulait une large éclipse, et une réapparition aux portes seulement de la capitale avec une masse de manœuvre (4e armée) réunie derrière la Wieprz. C'est ce dernier plan, peut-être chimérique en Occident, mais fondé sur la connaissance exacte de l'adversaire, qui fut exécuté, avec l'assentiment du général Weygand. Celui-ci put écrire, dans ce sens, qu'un plan lui avait été soumis par le chef de l'État, et qu'il y avait adhéré. Il avait en même temps pris une mesure essentielle. Il y a au nord de Varsovie une large région par où les Russes comptaient envelopper la gauche des Polonais. Le général Weygand fit former, sous les ordres du général Sikorski, dans la direction dangereuse la 5e armée, qui arrêta l'ennemi et qui permit à la manœuvre d'ensemble de se développer.

***

Ce mélange de science militaire, de fermeté de caractère, de finesse diplomatique, d'abnégation personnelle et de loyauté font connaître l'homme. On allait lui imposer une autre tâche : la relève du général Gouraud en Syrie. Le vainqueur de Champagne, après avoir pacifié, dans des campagnes

émouvantes et dans des conditions très difficiles, tout le vaste pays compris entre la mer et l'Euphrate et entre la Cilicie et le Djebel Druze, ne désirait pas conserver les fonctions de haut-commissaire, maintenant que, pour des raisons budgétaires, son armée lui était enlevée. Le général Weygand lui succéda, sur une décision du Conseil des ministres, en mai 1923. Il obéit avec l'esprit de discipline accoutumé et, comme toujours, il remplit avec bonheur une tâche nouvelle.

La pacification était faite. La question turque était réglée. Restait le brigandage. Dès son arrivée, le nouveau haut-commissaire convoqua un tribunal libanais, où il plaça de hautes personnalités, et qui condamna à mort sept bandits. Les sentences furent exécutées le lendemain matin. Cet exemple fut salutaire. La Transjordanie, sous mandat anglais, était un repaire d'agitateurs qui passaient la frontière. Refusant d'avoir affaire aux chefs indigènes, le général Weygand s'adressa très fermement aux autorités britanniques de Jérusalem, les pria de faire respecter l'ordre sur leur territoire, et obtint une promesse formelle, qui fut tenue.

Le pays que nous appelons communément Syrie comprenait alors sur le bord de la mer la République libanaise, créée par le général Gouraud en septembre 1920, et à l'intérieur une Fédération syrienne, État provisoire qui comprenait Alep, Damas et le territoire des Alaouites. Il fallait donner à cette Fédération un statut définitif et conforme à ses vœux. Des élections étaient promises. Elles eurent lieu en septembre 1923, dans le plus grand calme. Les élus émirent des vœux qui furent écoutés. Damas et Alep demandèrent l'unité syrienne, et furent en effet réunis en un seul État, qui est la Syrie proprement dite. Les Alaouites déclarèrent qu'ils aimeraient mieux se jeter dans la mer que d'entrer dans l'État syrien. Ils formèrent donc un État indépendant, analogue à celui du Liban, et qui est aujourd'hui un des plus prospères de la région.

Cette organisation politique était complétée par un programme de développement économique. On sait comment l'œuvre fut interrompue, quand M. Herriot rappela le général Weygand à la fin de novembre 1924, pour le remplacer par le général Sarrail.

En janvier 1930, le général Weygand succéda au général Debeney comme chef d'état-major général. Il avait publié l'année précédente un beau livre, précis, intelligent et lumineux, sur Turenne. Il rencontrait là un esprit qui n'était étranger ni à Foch, ni à lui. Çà et là, une phrase éclate dans le récit, qui rappelle des souvenirs plus récents. Voici, réalisé par Mazarin et par Turenne, l'accord du pouvoir civil et du pouvoir militaire : « Le Cardinal tient Turenne au courant de toutes les questions diplomatiques et des intérêts de la Cour les plus cachés et lui assure un rôle prépondérant dans les Conseils ». Ailleurs Turenne dit de Bernard de Saxe-Weimar : « De rien il faisait quelque chose et ne s'enorguillissait pas de ses succès. » Le mot s'applique à Turenne lui-même, et à d'autres encore. Enfin, le général Weygand n'a-t-il pas pensé à son chef et jugé d'avance de fâcheuses querelles, quand il a écrit : « Une fois les deux alliés réunis, il se produit entre eux quelques dissentiments au sujet de force petites choses qui seraient trop longues à écrire. Les petites choses ont en effet de moins en moins d'importance à ses yeux, car, pour les grandes, grâce à sa personnalité qui s'affirme chaque jour davantage, l'autorité de ses avis s'impose à ses alliés. »

Ainsi le présent se mêle silencieusement au passé. Turenne a dit de lui-même : « Il n'était pas de l'opinion commune qu'il faut faire agir les Français d'abord, persuadé qu'ils ont la même patience que les autres quand on les conduit bien. » Weygand ajoute : « Aux questions de cette sorte que nous nous posions fréquemment avant la dernière guerre, le soldat français de 1914 a répondu par son admirable ténacité. »

Il est visible qu'il aime son héros. On peut dire que comme capitaine il le réhabilite, car Turenne était assez décrié il y a une quarantaine d'années. Il montre l'étonnante mobilité de ses manœuvres, sa connaissance de l'adversaire, son coup d'œil, sa hardiesse croissante. Mais il montre aussi la qualité vraiment émouvante de cette grande âme, sa simplicité, sa vérité, sa modestie tempérée de fierté, son admirable désintéressement. En quoi il se revèle lui-même. Au quartier général de Foch, à Varsovie, à Beyrouth, nous avons vu la variété, la souplesse, la fermeté de son esprit. Dans ce petit livre nous voyons l'homme.

HENRY BIDOU

A PROPOS DU DEUXIÈME MILLÉNAIRE DE VIRGILE

Le monde latin tout entier s'est associé à la célébration du deuxième millénaire de Virgile. A ces fêtes mondiales la *Revue de Paris* apporte aujourd'hui sa contribution.

Jusqu'à ce jour il n'existait pas chez nous de traduction en vers du poète mantouan[1]. Ou, si l'on veut, il y en avait cent; mais il n'y en avait pas une. L'art des vers, perdu après Racine, n'a été retrouvé que par Chénier. A part de rares exceptions, le XVIIIe siècle l'a ignoré totalement. Et tous les grands poètes des siècles passés étaient oubliés à cette époque, sauf au théâtre. Ce qu'alors on appelait des vers était de plates lignes de prose, avec une méchante rime au bout. Voyez plutôt Delille en cette prétendue traduction de Virgile qui lui valut une renommée universelle et l'entrée immédiate à l'Académie française sur les injonctions de Voltaire :

Nos patriam fugimus et dulcia linquimus arva,
indignements proscrits,
Loin de ces champs heureux, loin de ces bords chéris;
sat prata biberunt,
le plaisir même a besoin de repos;
Pastorum musam Damonis et Alphesibœi,
Je les rappellerai, ces concerts enchanteurs.

1. Nous ne parlons pas de libres interprétations, à quoi il faut trouver des charmes lorsqu'elles émanent de poètes tels qu'Ernest Raynaud et Fagus.

Il faut Hugo pour revoir :

à la dérobée,
Les satyres dansants qu'imite Alphésibée.

Curieux phénomène, cette perte de sens poétique au XVIIIe siècle. On prétend qu'il en est de même de nos jours. Quelle erreur! Le XIXe siècle, autant que scientifique, avait été un grand siècle lyrique, et le fleuve ainsi ressurgi n'a plus cessé de couler à ciel ouvert.

Le vers tient essentiellement de la nature du chant : il est l'expression naturelle d'un état lyrique ou mystique de l'âme. C'est le moyen que l'âme possède de se communiquer à d'autres âmes par certaines vibrations, colorées et sonores, dont une expérience séculaire a cherché, observé, découvert et noté les lois.

Ce n'est pas le fond des *Bucoliques*, encore que très riche, qui en fait la beauté : c'est le style, c'est-à-dire la musique, la lumière et le mouvement. Il faut les traduire en prose, se borner à exposer le sens de ce que le poète a chanté, ou chanter aussi, à l'unisson, avec la différence de timbre des deux langues.

Jamais une tentative de ce genre n'avait obtenu une pleine réussite. Mais nous osons affirmer qu'un authentique poète a su triompher de toutes les difficultés que comporte une pareille transposition.

Nul n'était plus éloigné que ce poète-là d'une pareille idée, lorsque en avril dernier une réunion de dix amis forma le projet de traduire en prose rythmée, très littérale, les dix *Églogues*, et de les publier à l'occasion du millénaire. On se donna trois mois pour ce travail. Or, le soir même, celui à qui était échue la quatrième églogue, l'examinant, se trouva dans cet état, que tous les poètes connaissent bien, où les vers semblent jaillir spontanément dans l'esprit. Le lendemain matin, la célèbre églogue existait en français, traduite vers pour vers, avec une aisance qui surprit. Étonné le poète le fut plus que tous. « Une chance, » dit-on, « que l'on ne saurait faire naître deux fois. » Il le pensait aussi. Mais la belle fièvre ne le quitta pas. Au matin du dixième jour, il écrivait le dernier vers de la dixième églogue.

Le temps importe-t-il? Si je fais connaître la rapidité avec laquelle a été exécuté ce travail, c'est parce qu'elle en révèle la nature : traduction? non! communion, fusion.

Les lecteurs de la *Revue de Paris* n'ignorent pas Xavier de Magallon : Magallon a publié des vers ici même. Si le public connaît surtout l'orateur, qui fut admiré de Jaurès comme de Barrès, c'est que ses poèmes sont restés dispersés en des publications collectives ou périodiques. Singulière génération de poètes! Les Paul Valéry, les Charles Maurras, les Magallon, tels autres ont attendu l'automne pour lier, non seulement la gerbe, mais les fleurs de leur printemps. L'élite attentive a retenu le recueil émouvant de l'*Ombre* et les grands vers aux volumes de la *Pléiade*, en collaboration avec madame de Noailles, Pierre Camo, Charles Derennes, Joachim Gasquet, Paul Valéry et le signataire de ces lignes. Ils savent que Xavier de Magallon est un poète à la pensée radiante, à la forme sûre, au mouvement harmonieux : « *Petit-fils de Ronsard* », a dit de lui Jean Royère, « *qui n'écrit qu'en état de grâce, d'inspiration.* »

La réunion, souvent remarquée chez lui par divers critiques, Eugène Montfort, Léon Daudet, de deux qualités opposées, l'élan lyrique et la concision, devait lui permettre de triompher dans une entreprise audacieuse.

Le propre de cette traduction, puisque enfin il faut employer un mot impropre, est d'abord une littéralité méticuleuse. Pas de prose serrant de plus près le texte. Nul délayage, nulle addition, nulle omission : le nombre des vers de Virgile, pas un de plus, pas un de moins. Et les coupes, les rejets, les arrêts presque toujours suivis, toutes les sinuosités du flot entraînant. Je prends au hasard :

Ipsæ lacte referent distenta capellæ
Ubera, nec magnos metuent armenta leones.
Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Occidet et serpens, et fallax herba veneni
Occidet : assyrium vulgo nascetur amomum.

Les chèvres, sans berger, rapporteront leurs pis
Lourds de lait; des lions se riront les brebis.

Ton berceau même germe en fleurs délicieuses.
Et les serpents mourront, les herbes vénéneuses
Mourront : partout naîtra l'amome assyrien.

Mince mérite que la seule exactitude. Musique, couleur, mouvement, disais-je, voilà les *Bucoliques*. Si elles ne tombent — déjà! — dans le péché de « *goût de fruit* », elles nous prennent cependant par les sens comme par la raison. Mouvement surtout. La vie est mouvement. La poésie est mouvement. Les *Bucoliques* souvent ont l'élan de l'ode. On pouvait compter, pour le suivre, sur le poète de la *Prière en guise de réponse à la comtesse de Noailles*. Mais comment rendre les modulations de la flûte de Daphnis? Nul effort, si patient, n'y saurait atteindre : seul, le dieu intérieur. Comment égaler :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem

où il semble entendre le vol du sourire aux lèvres de la jeune mère?

Ris à ta mère, enfant, pour qu'elle te sourie

ne laisse pourtant pas tout à fait perdre le *risus* délicieux.

Et duræ quercus sudabunt roscida mella

trouve un équivalent dont on n'a pas à rougir :

Des durs chênes s'épanche une sueur de miel.

Reconnaissons que le poète du xxe siècle trouvait à sa disposition un instrument merveilleux dans l'alexandrin d'aujourd'hui, qui n'est, au surplus, que celui de Racine, usant seulement avec un peu plus de hardiesse des libertés qu'il tient de nature. Quelle plaisanterie de faire honneur aux romantiques d'avoir découvert l'enjambement! Il est dans Racine comme dans Hugo, et même le déplacement de césure :

Mais il ne suffit pas de vivre, il faut régner!

Xavier de Magallon use du vers de Racine et de Ronsard, avec de rares licences, et voulues, comme lorsqu'il tient à dire familièrement : « *Ce dieu, qui est-ce?* » Tel Musset : « *Ah! folle que tu es!* » Mais il connaît les ressources infinies de notre alexan-

drin, aussi souple et varié que l'hexamètre de Virgile : et c'est ce qui lui permet tantôt d'y adhérer étroitement, tantôt de trouver les harmoniques de sa puissance et de sa douceur. Contre cette lyre incomparable, que les critiques de Paul Claudel ont peu de consistance! Le vers classique français, *les douze syllabes sacrées*, ainsi que se plaît à dire madame de Noailles, peuvent tout dire, tout traduire. Il suffit de savoir le manier.

A quel point, en l'œuvre que je présente, y a-t-on réussi? C'est aux lecteurs maintenant d'en décider. Il se pourrait que plus d'un, avant d'y regarder, jugeât excessives les louanges que je formule : on dit que l'auteur est mon ami. Il l'est en effet. Raison qui ne m'a point arrêté. Si l'on ne peut louer ses amis, avec de bons motifs, faudra-t-il donc ne louer que ses ennemis, ou personne? Le triste sort! Le fâcheux serait que l'amitié aveuglât. Je crois qu'elle rend clairvoyant.

Marmontel disait qu'il n'est pas de galerie si vaste qu'un peintre ne puisse décorer avec une seule des *Églogues*. La force des sentiments et des pensées y égale celle des images. Elles seraient à notre temps une lecture salubre. Veuille-t-il y revenir et, si ce n'est dans leur éclat latin, au moins dans le miroir et l'écho français.

FERNAND MAZADE

DEUX ÉGLOGUES DE VIRGILE

LA PREMIÈRE ÉGLOGUE

TITYRE. — MÉLIBÉE

MÉLIBÉE

Sous un hêtre touffu, de ton pipeau léger,
Tu t'exerces, Tityre, aux chansons de berger.
Nous fuyons la patrie et sa campagne douce,
Nous fuyons! cependant qu'à l'ombre, sur la mousse,
Du nom d'Amaryllis tu charmes les forêts.

TITYRE

O Mélibée, un dieu nous donne cette paix,
A jamais dieu pour nous! et que de la plus belle
De nos brebis le sang pour lui souvent ruisselle!
Mon troupeau va sans crainte, et ma flûte, tu vois,
Dit les airs que je veux, bonheurs que je lui dois.

MÉLIBÉE

J'en suis surpris, et non jaloux. Aux champs, quel trouble!
Poussant mes chèvres, fuir, malade! Et, ce qui double
Ma peine, celle-ci, l'espoir d'humbles troupeaux,
Met bas et puis me perd hélas! deux beaux chevreaux
Sur le roc nu, dans les taillis, au pied d'un coudre.
De ces malheurs pourtant les chênes sous la foudre
Ou, d'un tronc creux, à gauche, ah! pauvres étourdis!
La corneille souvent nous avaient avertis!
Mais enfin ce grand dieu, mon Tityre, qui est-ce?

TITYRE

La ville qu'ils appellent Rome, ma simplesse
La comparait à celle où nous avons marché
Si souvent pour porter nos agneaux au marché :
Tels au chien le chiot, et l'agnelle à sa mère,
Disais-je, et les petits objets aux grands. Chimère!
Aux autres villes Rome est comme, dans les prés,
A la viorne basse et rampante un cyprès.

MÉLIBÉE

Mais quel si fort motif poussait Tityre à Rome?

TITYRE

La liberté! qui, tard, vint trouver le pauvre homme
Dont les poils sous le fer tombaient déjà tout blancs,
Qui vint pourtant, et lorsqu'au bout d'un si long temps
Amaryllis chez moi remplaçait Galatée.
Galatée! Avec elle, à coup sûr, pas idée
D'être libre, et pas même espoir du moindre gain.
En vain j'offrais aux dieux force brebis, en vain
Des fromages bien gras à cette ville avide,
Je n'en rentrais pas moins au logis la main vide.

MÉLIBÉE

Et moi qui m'étonnais de voir Amaryllis
Délaisser, toute aux dieux, ses beaux fruits non cueillis!
Tityre absent! Le pin, ô Tityre, et le frêne,
Tous tes arbres te rappelaient, et la fontaine!

TITYRE

Que faire? A Rome seule on peut se délivrer,
Et des dieux à ce point bienveillants rencontrer.
Là je vis le jeune homme à qui, cher Mélibée,
Nos autels chaque mois élèvent leur fumée.
Et là je le priai : « Rendez, dit le héros,
Le pacage aux brebis et le joug aux taureaux. »

MÉLIBÉE

Heureux vieillard! ainsi tu garderas ta terre,
Assez grande pour toi, bien que l'aride pierre

La couvre, et la partage avec des joncs bourbeux.
Tu ne craindras des prés inconnus pour tes bœufs
Ni de fâcheux voisins la redoutable épreuve.
Heureux vieillard! à qui reste l'antique fleuve
Et la source sacrée, où tu prendras le frais!
Les abeilles d'Hybla du voisin, tout auprès,
Viendront, en butinant le cytise et la mûre,
T'inviter au sommeil par leur léger murmure,
Tandis que l'émondeur chante au pied des rochers
Et qu'on entend, sur l'orme aérien perchés,
Roucouler tes ramiers, gémir tes tourterelles.

TITYRE

Aussi les cerfs dans l'air déploieront-ils des ailes
Et du poisson à sec s'éloignera le flot,
Et, changés de climat, pourra-t-on voir plus tôt
Parthes boire à la Saône, au Tigre Germains boire,
Que son image à lui sortir de ma mémoire.

MÉLIBÉE

Cependant que pour lot nous aurons, nous, les feux
D'Afrique, ou la Scythie, ou l'Oaxe fougueux,
De Crète, ou, séparés du monde, la Bretagne!
Ah! se peut-il qu'un jour, si lointain, je regagne
Ma patrie et mon toit de chaume recouvert
Et qu'un royaume alors semble m'être rouvert!
Un soudard a ces champs, par moi rendus fertiles!
Un barbare, ces blés! Fruit des guerres civiles!
Pour ceux-là tu semas, ô Mélibée! Eh bien,
Greffe à présent, donne à la vigne son soutien!

Allez, troupeau chéri, chèvres jadis heureuses,
Je ne vous verrai plus de mes grottes ombreuses
Sur quelque roc lointain vous suspendre aux buissons!
Chèvres, vous n'irez plus, au bruit de mes chansons,
Brouter le saule amer et le cytise tendre!

TITYRE

Mais tu peux cette nuit, tranquille encor, t'étendre

Sur le feuillage vert. J'ai là du fruit choisi,
Molles châtaignes, lait par moi pressé, durci.
Déjà les toits au loin fument dans l'air plus sombre,
Déjà du haut des monts en tombant grandit l'ombre.

LA SIXIÈME ÉGLOGUE

SILÈNE

La première a joué du vers de Syracuse
Et d'habiter les bois n'a pas rougi ma muse.
Je célébrais les rois, la guerre : à ce moment
Phébus me prend l'oreille, et : « Berger, doucement!
Pense au troupeau surtout, prends soin qu'il boive et mange. »
Ainsi Varus (puisque pour dire ta louange
Assez d'autres sont prêts, et les tristes combats),
Je vais sur mes roseaux souffler un peu plus bas.
J'obéis! Si pourtant, si l'amour vient à faire
Lire ces vers nouveaux, mes bois et leur bruyère
T'y chanteront : Phébus, entre toutes, chérit
Les pages où le nom de Varus est inscrit.

Chantez, Muses! Chromis et Mnasyle, en son antre,
Aperçurent Silène et qui dormait, le ventre
Gros du vin de la veille, ainsi que chaque jour.
Ses guirlandes étaient éparses alentour,
Et sa coupe pendait, lourde, par l'anse usée.
Eux, maintes fois trompés par sa langue rusée,
Fondent sur lui, le lient en ses propres liens.
A leur timide effort, Eglé mêle les siens,
Des nymphes la plus belle, et, comme il se réveille,
Le barbouille du jus de la mûre vermeille.
Il rit : « Détachez-moi, dit le dieu familier,
Enfants! c'est bien assez d'avoir cru me lier.

Vous m'entendrez. Je vais chanter pour vous. Méchante,
Autre sera ton lot! »

Puis, de lui-même, il chante.

Et l'on voit dans les bois fauve et faune danser
En mesure, et le front des chênes balancer.
Par Phébus le Parnasse a l'âme moins charmée,
Le Rhodope et l'Ismare admirent moins Orphée.

Car il chante comment des espaces déserts
Le germe avait surgi, terre et mer, et les airs
Et la flamme, et comment tout de cette semence
Sortit : le globe humide à se former commence,
Le sol durcit, Nérée en les flots disparaît,
Peu à peu chaque chose à son tour prend son trait;
De son premier soleil la planète étonnée,
La pluie s'écoulant de la haute nuée,
Les forêts s'élevant sur les horizons nus,
Et les monts traversés d'animaux inconnus.

Et puis Pyrrha, le jet des pierres, puis Astrée,
Vautours caucasiens, larcin de Prométhée,
Hylas que l'on oublie à la fontaine, hélas!
Et le rivage plein de cris : Hylas! Hylas!

Puis par le blanc taureau Pasiphaé ravie,
Heureuse si jamais troupeaux n'avaient eu vie!
Infortunée, ô dieux! quelle fureur te prend!
Les Prétides, du moins, par erreur mugissant,
N'ont avec nul bétail rêvé l'affreux commerce,
Bien qu'à leur cou du joug la terreur les transperce
Et qu'elles croient sentir s'encorner leur doux front.
Infortunée hélas! tu cours le val, le mont!
Lui, couché sur le flanc et dans l'herbe moëlleuse,
Rumine un tendre pré sous une noire yeuse,
Ou suit quelque génisse. « O Nymphes de Dicté,
Fermez vos prés, fermez vos bois de tout côté,
De peur que, sans la voir, nous ne laissions paraître
Quelque trace de bœuf vagabondant. Peut-être,

L'herbe verte ou l'amour venant à l'entraîner,
A Gortyne, au bercail, pourront-ils l'amener. »

Il dit des pommes d'or la jeune fille éprise;
Il ceint les sœurs de Phaéton d'écorce grise :
On les voit en flexibles aulnes s'ériger.
Gallus sur le Permesse errait en étranger,
Une Muse le mène aux monts de l'Aonie;
Et la cour de Phébus, devant lui réunie,
Se lève. Alors, le chef de feuilles d'ache orné,
Linus lui dit, d'un style aux dieux seuls destiné :
« Prends ces pipeaux, l'amour des Muses te les cède.
Seul le vieillard d'Ascra les eut. C'est par leur aide
Que son chant attirait les frênes des sommets.
Toi de Grynée ainsi que tu dises jamais
L'origine, et Phébus sur tous bois le louange. »

Que ne dit-il encor de l'aventure étrange
De Scylla qui, les flancs de chiens hurlant cernés,
A de Délichias les vaisseaux entraînés
Et les marins tremblants jetés à la curée;
Et de cette métamorphose de Térée :
Quel mets par Philomèle à sa table apporté,
Et sa fuite aux déserts, après qu'il a flotté
Au-dessus de son toit, oiseau battant des ailes!

Il chante d'Apollon les choses éternelles
Qu'Eurotas entendit, qu'il apprit aux lauriers.
Et les chants par l'écho sont aux cieux renvoyés.

Mais l'heure vient qui veut qu'on rentre et qu'on dénombre
Les ouailles. Vesper gravit l'Olympe sombre.

XAVIER DE MAGALLON

SÉNILITÉ [1]

VI

Un soir du début de janvier, Balli, de forte méchante humeur, se promenait tout seul le long de l'Aqueduc. La compagnie d'Émilio, en visite chez des amis avec sa sœur, lui manquait et il n'avait pas encore remplacé Marguerite.

Le ciel était clair malgré le sirocco, qui, depuis le matin, opprimait la ville. L'air humide et froid semblait vouer à une mort rapide le carnaval anémique qui s'ouvrait, ce soir-là, par un premier bal masqué. « Oh! avoir un chien pour lui faire mordre ces mollets! » pensa Balli en voyant passer deux « pierrettes », jambes nues. Ce carnaval, parce qu'il était mesquin, lui inspirait des colères de moraliste. Colères qu'il oublierait plus tard, bien sûr, pour se mêler à la fête, car il aimait le luxe, les couleurs, le bruit. Mais, pour le moment, il croyait assister au prologue d'une triste comédie. Il voyait se creuser peu à peu le tourbillon qui bientôt arracherait l'artisan, la couturière, le petit bourgeois, à l'ennui d'une vie humble et uniforme pour les entraîner finalement à la douleur. Les uns reviendraient meurtris à la vieille ornière devenue plus rude, les autres ne retrouveraient plus jamais le carême.

Il bâilla de nouveau. Sa propre pensée l'ennuyait. « Ça sent le sirocco », songea-t-il; et il regarda la lune lumineuse posée sur une colline comme sur un socle.

Puis ses yeux s'arrêtèrent sur trois formes humaines qui descendaient l'Aqueduc. Toutes trois se tenaient par la main.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 mai et 1er juin.

Au milieu, un petit homme trapu; à droite et à gauche, deux figures féminines grandes et sveltes. L'ironie du contraste le frappa et il résolut d'en tirer un petit groupe allégorique. Les deux femmes seraient vêtues à la grecque, l'homme en redingote. Il donnerait aux femmes le rire puissant des bacchantes; sur la face de l'homme, il imprimerait les marques de la fatigue et de l'ennui.

Mais quand il vit de près le trio, il oublia cet aimable projet. Une des deux femmes était Angiolina et l'autre une certaine Julie, une fille pas très belle qu'Angiolina lui avait présentée ainsi qu'à Émilio. Il ne connaissait pas l'homme, qui passa à deux pas de lui, souriant, la tête haute, le visage orné d'une grande et majestueuse barbe brune. Ce n'était pas Volpini : Volpini était roux.

Giolona riait de son rire sonore et doux. L'homme, à n'en pas douter, n'était là que pour elle et c'était par sa grâce que Julie bénéficiait d'un serrement de mains. Stefano le sentit avant même de savoir pourquoi, et il s'amusa de sa propre intuition au point d'oublier son ennui. — Voilà une occupation originale. Je vais faire l'espion. — Il les suivit, se tenant dans l'ombre, sous les arbres. Angiolina riait beaucoup, presque sans arrêt. Julie, pour prendre part à la conversation, devait se pencher en avant, car les deux autres ne semblaient pas toujours se rappeler qu'elle existât.

L'observation d'un manège si apparent n'exigeait pas d'exceptionnelles facultés. Il les exigea de moins en moins. A quelques pas du café de l'Aqueduc le groupe s'arrêta. L'homme lâcha Julie qui s'écarta discrètement et il prit dans ses deux mains les mains d'Angiolina. Il lui demandait quelque chose; il approchait du sien son visage hirsute. De loin, on eût pu croire qu'ils s'embrassaient. Enfin ils entrèrent dans le café, avec Julie.

Ils s'étaient assis dans la première salle, à côté de la porte, et de telle façon que Stefano ne pouvait voir que la tête de l'homme. Du moins la voyait-il en pleine lumière : une face toute noire, encadrée d'une abondante barbe qui lui arrivait jusqu'aux yeux, sous un crâne chauve, jaune et luisant. « Le marchand de parapluies de *Via Barriera*! » Un marchand de parapluies! Pauvre Émilio! Mais tant mieux : le ridicule

métier de son rival serait son salut. Balli pensa qu'il saurait lui présenter la scène de l'Aqueduc sous un jour tellement grotesque qu'il y trouverait plutôt à rire qu'à se torturer. Balli ne doutait jamais du pouvoir de son esprit.

Le marchand de parapluies regardait constamment du même côté et Balli, mû par sa conscience d'honnête espion, voulut s'assurer qu'Angiolina se trouvait bien de ce côté-là. Il entra donc. Il avait deviné juste. Angiolina était assise contre le mur. En face d'elle, Julie, sur sa chaise, parfaitement isolée, absorbait à petit coup une liqueur transparente et dense; malgré la grande attention qu'elle y apportait, elle était la moins occupée des trois et ce fut elle qui aperçut Stefano et donna l'alarme. Trop tard. Il avait eu le temps de voir les mains s'unir de nouveau sous la table et d'être frappé par l'expression affectueuse avec laquelle Angiolina regardait le marchand de parapluies. Émilio avait raison : ces yeux pétillaient, crépitaient comme si quelque chose brûlait dans leur flamme. Balli envia l'homme à la barbe. Comme il se serait trouvé mieux à la place de celui-ci qu'à la sienne!

— Bonsoir! — cria Julie.

Et il comprit, avec indignation, qu'elle s'attendait à le voir venir à elle. S'il lui était arrivé de la supporter toute une soirée, c'était pour ne pas quitter Angiolina et Émilio. Il sortit sans hâte, adressant à Angiolina un petit signe de tête. Elle s'était blottie dans son coin pour paraître moins près de son compagnon et elle regardait Stefano avec des yeux éloquents, prête à sourire pour peu qu'il lui en eût donné l'exemple. Mais il ne sourit pas et, détournant ses regards, dédaignant de répondre au salut du marchand de parapluies, il franchit fièrement la porte.

« Comme nous avons été expressifs! pensa-t-il. Elle m'a prié de ne rien dire à Émilio, et moi, je lui ai répondu qu'il saurait tout dès ma prochaine visite. »

Il considéra de nouveau le marchand de parapluies. Cette calvitie, cette barbe, cette face de Roger Bontemps! Oh! si Émilio pouvait voir ça!

— Bonsoir, monsieur Balli! — prononça derrière son dos une voix respectueuse.

C'était Michel. Il arrivait à point.

Avec une décision prompte, Stefano le pria d'aller chez Émilio Brentani, de le ramener tout de suite s'il était chez lui et, s'il n'y était pas, d'attendre son retour. Sitôt l'ordre reçu, Michel s'éloigna en courant.

Balli, impatient, s'adossa à un arbre devant le café. Il saurait empêcher Émilio de s'en prendre au marchand de parapluies ou à Angiolina. Il trouverait moyen de le calmer et, du coup, de le rendre libre pour toujours de ce lien.

Julie parut sur la porte et scruta des yeux la rue. Mais comme elle était en pleine lumière et Balli dans l'ombre, elle ne le découvrit pas. Balli resta immobile. Peu lui importait qu'on le vît ou non. Julie rentra, puis ressortit avec Angiolina et le marchand de parapluies. Les deux amoureux n'osaient plus se tenir par la main! D'un pas rapide, tous trois prirent la direction du café Chiozza. Ils fuyaient! Jusqu'au Chiozza Stefano n'avait qu'à les suivre puisqu'Émilio devait arriver par ce côté-là, mais quand ils tournèrent à droite, vers la gare, il se trouva bien embarrassé. L'impatience le rendait furieux. « Si Émilio ne vient pas à temps, je congédie Michel! »

Jusqu'à un certain point il fut servi par son excellente vue. « Ah! les canailles! » gronda-t-il en constatant que le marchand de parapluies se croyait désormais assez en sûreté pour ressaisir la main de sa belle. Un instant plus tard il les perdait de vue dans l'ombre de hautes maisons, et quand Émilio, enfin, arriva, les coupables étaient hors d'atteinte. Stefano accueillit son ami par ces mots :

— Dommage! Tu as manqué un spectacle qui eût été salutaire pour toi... — et, dans l'espoir, peut-être, que les autres se seraient arrêtés pour les attendre, il entraîna Émilio vers la gare.

Émilio avait deviné qu'il s'agissait d'Angiolina. Il consentit à accompagner Balli et, chemin faisant, le questionna comme s'il n'avait pas le moindre soupçon de ce qu'on voulait de lui. Puis il eut conscience que le nœud qui lui serrait la gorge était l'effet du cruel ridicule où il se débattait. Oh! avant tout, se libérer de cette chose affreuse. Il s'arrêta. Il voulait savoir où on le menait, sinon il ne bougeait plus.

— Explique-toi. Il s'agit d'Angiolina, naturellement? Tu

aurais fort à faire pour m'en dire plus que je n'en sais. Finissons donc cette comédie.

Il se tut, content de lui. Il eut surtout sujet de l'être quand il s'aperçut que Balli déférait à son désir. Balli, soudain sérieux, lui raconta par quel hasard il avait rencontré Angiolina et l'avait surprise en flagrant délit.

— Aussi flagrant que dans une alcôve. Cet homme était là pour elle, et non pour Julie; et Angiolina était là pour lui. Si tu avais vu comme il la regardait, comme il lui caressait les mains! Ce n'était pas Volpini, tu sais...

Il s'interrompit pour considérer Émilio et examiner si le calme qu'il montrait ne provenait pas de la présomption que le compagnon d'Angiolina était tout simplement son fiancé.

Émilio feignit la surprise :

— Pas Volpini?

Et, consciencieusement, il demanda :

— En es-tu bien sûr?

Mais il savait que Volpini n'était pas à Trieste et il n'avait même pas songé à lui.

— Oh! cette question! Je connais Volpini... et puis je connais aussi l'autre : le marchand de parapluies de *Barriera Vecchia*. Celui qui vend des parapluies ordinaires, en couleur. — Ici prit place une description détaillée du personnage sous la double lumière dorée du gaz et des yeux d'Angiolina. Chauve, et pourtant si noir! — C'est un phénomène de la nature car, sous quelque lumière qu'on le regarde, il reste noir. — Stefano acheva son récit : — Comme je n'ai aucune raison d'avoir pitié de toi, j'en éprouve uniquement pour cette pauvre Julie. Le marchand de parapluies n'a pas sous la main, pour ses joyeuses aventures, un ami comme moi à charger du rôle de comparse. La victime, ce fut elle! Elle dut se contenter d'un petit verre de rossolis alors qu'Angiolina se fit servir en grande pompe un chocolat et des quantités de galettes chaudes.

Émilio semblait prendre intérêt aux spirituelles remarques de son ami. Il n'avait plus même besoin de se forcer pour jouer l'indifférence; dans un premier effort, il avait si bien raidi ses traits qu'il aurait pu s'endormir sans perdre son sourire stéréotypé, ni son air calme. Une simulation de cette

sorte n'affectait pas que son épiderme; elle le pénétrait profondément; elle l'envahissait au point qu'il ne trouvait plus qu'elle en lui; elle et une grande lassitude, un immense dégoût de lui-même, de Stefano, d'Angiolina. Il pensa : « Quand je serai seul, ça ira mieux. »

— Maintenant allons nous coucher, — conclut Balli. — Tu sais maintenant où retrouver Angiolina demain. Quelques mots d'adieux et ce sera fini entre vous, comme entre Marguerite et moi.

L'avis était bon, mais peut-être eût-il mieux valu ne point le donner.

— C'est ce que je compte faire, — dit Émilio; et très sincèrement il ajouta : — Par exemple, je ne promets pas que ce sera demain. Demain, je voudrais bien me coucher de bonne heure.

— Allons, allons! tu es mon digne ami, — fit Stefano avec une profonde admiration. — En une seule soirée tu as reconquis tout le terrain que tu avais perdu dans mon estime par plusieurs mois de stupidités. Je rentre chez moi. Tu m'accompagnes?

— Quelques pas seulement, — dit Émilio. — Il est tard; j'étais sur le point de me mettre au lit quand ton domestique m'a appelé.

Il bâilla; on voyait trop qu'il déplorait cet appel intempestif.

Une fois seul, il ne sut plus que faire. Il ne se retrouvait plus. Il prit le chemin de sa maison dans l'intention d'aller se coucher.

Mais, arrivé au café Chiozza, il ne put s'empêcher de regarder vers la gare, vers cette partie de la ville où Angiolina filait le parfait amour avec son marchand de parapluies. « Tout de même, pensa-t-il, et non seulement l'idée, mais les mots traversaient son esprit, si elle passait par là! Je pourrais lui dire tout de suite que tout est fini entre nous. Ce serait magnifique. Tout serait fini pour de bon et je pourrais m'endormir d'un sommeil paisible. »

Il s'appuya contre une borne. Plus il attendait, plus, en lui, grandissait l'espérance de la voir ce soir même. « Elle doit passer! Il faut qu'elle passe! »

Pour n'être pas pris au dépourvu, il médita aussi les

paroles qu'il allait lui adresser. Gentilles? Pourquoi pas? « Adieu, Angiolina. J'ai voulu te sauver et tu m'as tourné en dérision. » Oui, il n'était qu'un objet de dérision pour elle, comme pour Balli! Une rage impuissante lui gonfla la poitrine. Enfin il se réveillait, et toute cette émotion, toute cette rage le faisait beaucoup moins souffrir que l'indifférence où, tout à l'heure, la présence de Stefano le condamnait, et qui l'opprimait comme les murs d'une prison. Des mots gentils à Angiolina? Ah! mais non! Quelques mots brefs, froids et durs : « Je savais bien que tu étais ainsi faite. Je ne suis nullement surpris. Demande-le à Stefano. Adieu. »

Il se mit à arpenter la rue pour se calmer. Il s'échauffait à combiner ces phrases dans sa tête. Ce n'était pas assez cruel! Ce n'était offensant que pour lui-même... Un vertige, alors, l'emporta : « En pareille circonstance, pensa-t-il, on ne parle pas, on tue. » Mais il eut si peur de sa propre pensée qu'il se ressaisit aussitôt. « La tuer ne me sauverait pas du ridicule », se dit-il, comme si vraiment il en avait eu l'intention. Il ne l'avait pas eue, certes; et tout de même, une fois rassuré, il lui fut agréable de se représenter en imagination vengé par la mort d'Angiolina. Une telle vengeance, en effaçant tout le mal que cette femme avait causé, lui permettrait de la pleurer. Déjà il se sentait envahi d'une tendresse qui lui tirait les larmes des yeux.

Ensuite il pensa qu'il lui faudrait user à l'égard d'Angiolina du système qu'il avait adopté avec Balli. Ces deux ennemis devaient être traités de même sorte. Il lui dirait, à elle, qu'il ne la quittait pas à cause de sa trahison — il ne s'attendait que trop à être trahi! — mais à cause du vulgaire personnage qu'elle lui avait donné pour rival. Jamais il ne poserait ses lèvres sur les traces de pareils baisers! Tant qu'il s'agissait de Balli, de Leardi et, mon Dieu, même de Sorniani, il avait fermé les yeux. Mais un marchand d'ombrelles! Dans l'obscurité il étudia la grimace de dégoût qui accompagnerait ces derniers mots.

A chaque nouvelle phrase dont il faisait l'épreuve, un rire nerveux lui coupait la parole. Allait-il discourir ainsi toute la nuit? Il était d'autant plus nécessaire d'en finir sans tarder. Angiolina reviendrait probablement chez elle par la

rue de Romagne. Avec son pas rapide, il avait le temps de l'y rejoindre. Il n'avait pas achevé cette pensée que déjà, heureux de pouvoir prendre une décision qui coupât court au doute dont son esprit était embrumé, il se mit à courir. Tout d'abord, le mouvement le soulagea. Mais une nouvelle idée le fit hésiter et il ralentit son allure. S'ils revenaient par là, ne serait-il pas plus sûr, pour les joindre, de monter la rue Fabius Sevère du côté du jardin public et de redescendre par la rue de Romagne? La course ne lui faisait pas peur et il allait s'engager dans ce chemin interminable, quand il crut apercevoir, à la hauteur du café Fabris, Angiolina et Julie, accompagnées d'un homme qui devait être le marchand de parapluies. De loin, il reconnut l'allure gracieusement sautillante d'Angiolina, sa démarche habituelle quand elle voulait plaire. Il cessa de courir. Il avait tout son temps pour les rattraper. Il put même penser sans exaspération aux premiers mots qu'il allait lui dire. Pourquoi entourer cette aventure de tant de mystère et de complications? C'était une aventure banale, et d'ici à quelques minutes elle serait liquidée de la façon la plus simple.

Arrivé au pied de la côte, rue de Romagne, il ne vit plus les trois personnes. Elles devaient avoir pris de l'avance. Il pressa le pas, saisi d'un doute qui l'essoufflait au moins autant que la montée. Et si ce n'était pas Angiolina? Comment ferait-il, toute la nuit pour triompher d'une agitation sans cesse renaissante?

A quelques pas de ceux qu'il poursuivait, il croyait encore reconnaître Angiolina et ses amis. Cette illusion le calma un instant. Il est si facile d'être calme quand on est en mesure et sur le point d'agir.

De fait, ce groupe rappelait celui qu'avait décrit Stefano. Un gros homme trapu, entre deux femmes. Il donnait le bras à l'une d'elles, celle qui, de loin, avait la démarche d'Angiolina. De près, on ne distinguait plus rien de remarquable dans sa façon de se mouvoir. Émilio la regarda bien en face, de ce regard calme et ironique qu'il avait étudié avec tant de soin. Et il éprouva une grande surprise en découvrant ce visage inconnu — un visage de vieille femme, sec et ridé.

Déception douloureuse. Dans son désir de ne pas quitter

sans plus ces gens auxquels il avait attaché son espoir, il eut l'idée de leur demander si par hasard ils n'avaient pas rencontré Angiolina. Il songeait déjà à la manière dont il la dépeindrait. Puis il eut honte : au premier mot, ils auraient deviné tout. Il continua son chemin d'un pas de plus en plus rapide qui bientôt se transforma en course. Il voyait devant lui la route blanche. Un long morceau de route. Et après le tournant, il y en aurait un autre, aussi long; puis un autre encore. Interminable! Mais il fallait sortir de l'incertitude, et son incertitude du moment, c'était celle de la présence d'Angiolina sur cette route.

Pour la centième fois, il rumina le discours qu'il lui adresserait tout à l'heure — ou, sinon, le lendemain matin. Avec une froide dignité (plus grandissait son agitation, plus il se rêvait calme) il lui dirait que, pour se libérer de lui, elle n'aurait eu qu'un mot à dire, un seul mot. Il eût mieux valu éviter de lui infliger ce ridicule : — Je me serais retiré tout de suite : il était superflu de me faire chasser de ma place par un marchand de parapluies. — Il répéta cette phrase plusieurs fois, y apportant quelques retouches, cherchant à mettre au point le son de sa voix qu'il rendait toujours plus ironique, plus coupante. Il s'arrêta quand il s'aperçut que, dans son effort pour trouver le ton, il hurlait.

Pour éviter la boue épaisse accumulée au milieu de la route, il suivait les bas-côtés, mais, sur le sol parsemé de gravier, il fit un faux pas, chercha un point d'appui contre un mur de clôture et se meurtrit les mains à ses aspérités. La douleur physique exaspéra son désir de vengeance. Il se sentait plus bafoué que jamais, comme si Angiolina était pour quelque chose dans sa maladresse. De nouveau, il crut la reconnaître au loin. Un reflet, une ombre, un mouvement d'ombre, tout prenait l'apparence du fantôme qui le fuyait. Il se remit à courir pour la rejoindre, non plus calme et préparé à l'ironie, mais avec le ferme propos de la traiter brutalement. Cette fois encore ce n'était pas elle, et toute la violence à laquelle le malheureux Émilio était sur le point de s'abandonner reflua en quelque sorte contre lui-même, lui coupa le souffle, lui ôta toute possibilité de réfléchir et de contrôler ses actes. Il se mordit la main comme un forcené.

Il arrivait au bout de sa longue course. La maison d'Angiolina, haute et solitaire : une caserne silencieuse. Façade blanche, éclairée par la lune; toutes fenêtres fermées.

Il s'assit sur un petit mur et chercha des raisons d'être calme. A le voir dans cet état, on eût pu croire qu'il venait d'apprendre la trahison d'une femme jusqu'alors fidèle. Il regarda ses mains déchirées. — Ces blessures, pensa-t-il, c'est quelque chose de nouveau. — Elle ne l'avait pas encore traité ainsi... mais toute cette fatigue, toute cette douleur préludaient peut-être à sa guérison. Là-dessus, une pensée cruelle : — Si je l'avais possédée je ne souffrirais pas tant. — S'il l'avait voulu, énergiquement voulu, elle aurait été à lui. Au lieu de cela, toute son étude avait été de mettre dans leur liaison une idéalité qui avait fini par le rendre ridicule, même à ses propres yeux.

Il se leva, plus tranquille mais plus las. Lui seul était coupable de ce qui arrivait. Le malade, l'individu bizarre, ce n'était pas Angiolina, c'était lui. Et cette conclusion accablante accompagna son retour.

Après avoir guetté, une dernière fois, le passage d'une femme qui rappelait Angiolina, il eut l'énergie de fermer la porte. Pour ce soir c'était fini. Ce qu'il avait jusqu'alors espéré ne pouvait plus se produire.

Il alluma sa bougie, exécutant chaque geste avec lenteur, pour retarder le plus possible le moment où il se trouverait étendu sous ses couvertures sans avoir plus rien à faire et sans pouvoir dormir.

Il lui sembla que dans la chambre d'Amélie on parlait. Il crut d'abord à une hallucination. Il prêta l'oreille. Pas de cris; le ton d'un paisible entretien. Sans bruit, il entr'ouvrit la porte; le doute n'était plus possible : Amélie parlait à quelqu'un. — Oui, oui, c'est exactement ce que je veux, — disait-elle d'une voix posée et très distincte.

Il alla prendre sa bougie et revint. Amélie était seule. Elle rêvait, couchée sur le dos. Un de ses maigres bras était replié, nu, sous sa tête, l'autre allongé, le long du corps. Sur la couverture grise, sa main de cire était admirable.

A peine sa face fut-elle éclairée, elle se tut; sa respiration

devint plus oppressée. Elle semblait souffrir et fit plusieurs tentatives pour changer de position.

Il reporta la bougie dans sa propre chambre et se mit en devoir de se coucher. Finalement ses pensées avaient pris une direction nouvelle. Pauvre Amélie! Pour elle non plus la vie n'était pas trop gaie. Son rêve, pour autant qu'on pouvait en juger au son de sa voix, devait être agréable, par une réaction naturelle, sans doute, contre la triste réalité.

Peu après, d'autres lambeaux de phrases, tranquillement prononcés, épelés même syllabe par syllabe, retentirent dans la chambre voisine. A moitié nu, il revint à la porte. Les propos d'Amélie s'enchaînaient mal entre eux, mais ils s'adressaient — cela ne faisait aucun doute — à une personne qu'elle aimait beaucoup. Le timbre de la voix comme le son des mots exprimait une grande bienveillance, une grande douceur. Pour la seconde fois elle dit que l'autre personne, celle à qui elle croyait parler, avait deviné ses désirs : — Comme cela, nous ferons? Je n'osais l'espérer! — Là-dessus elle proféra quelques sons indistincts mais dont on devinait qu'ils avaient leur sens dans son rêve; puis elle trouva d'autres paroles, exprimant toujours la même idée. Émilio resta longtemps debout, l'oreille tendue. A l'instant où il allait se retirer, une phrase complète l'arrêta : — En voyage de noces tout est permis.

La malheureuse! Elle rêvait de noces. Il eut honte de surprendre de cette manière les secrets de sa sœur et il ferma la porte. Il oublierait ce qu'il avait entendu. Il ne fallait pas que sa sœur soupçonnât jamais qu'il sût quelque chose de ses songes.

Une fois couché, il ne repensa plus à Angiolina. Longuement il écouta les paroles assourdies, calmes et douces qui lui parvenaient de la chambre d'Amélie. Recru de fatigue et fermé à toute émotion, il se sentait presque heureux. Dès que sa rupture avec Angiolina serait chose faite, il pourrait se consacrer tout entier à sa sœur. Il vivrait selon le devoir.

VII

Il s'éveilla au bout de quelques heures, en plein jour, et il eut immédiatement conscience des événements du soir pré-

cédent. Mais non de toute sa douleur; car il se figurait que la cause de tant d'angoisse avait été l'impossibilité d'une prompte riposte et non point la trahison même d'Angiolina. Cette femme ne tarderait pas à éprouver sa vengeance, et puis son abandon. Quand il aurait donné libre carrière à sa rancune, le dernier lien qui l'attachait à elle serait rompu.

Il sortit sans dire bonjour à sa sœur : d'ici peu, il reviendrait à elle pour la guérir des songes qu'il avait épiés.

L'air était agité et, le long du Jardin Public, le vent et la rude montée le fatiguèrent. Mais cette fatigue ne rappelait en rien la douloureuse lassitude qui l'avait accablé l'autre nuit. Dans le matin clair et frais, il trouvait plaisir à faire un peu d'exercice en plein air.

Il ne pensait pas au discours qu'il allait tenir à Angiolina. Il était trop sûr de son fait pour avoir besoin de répéter la scène, trop sûr de savoir la blesser et de lui signifier sa décision de rompre.

La mère d'Angiolina vint lui ouvrir la porte. Elle le conduisit dans la chambre de sa fille qui s'habillait dans la pièce à côté, et, comme d'habitude, elle s'offrit à lui tenir compagnie.

Ce dernier retard, encore qu'il s'agît de quelques minutes, le fit souffrir.

— Angiolina est rentrée tard hier soir? — demanda-t-il avec le vague dessein de se renseigner.

— Elle est restée au café jusqu'à minuit avec Volpini, — répondit la vieille d'une seule haleine.

Sa voix nasillarde semblait agglutiner les sons.

— Mais Volpini n'est-il pas parti hier? — demanda Émilio, surpris de cette connivence entre la mère et la fille.

— Il devait partir, mais il a manqué le train. Il part maintenant, je pense. C'est juste l'heure...

Émilio resta muet, ne voulant pas faire comprendre à la vieille qu'il ne croyait pas un mot de ce qu'elle disait. Les choses devenaient tout à fait claires. Plus moyen de le tromper, ni même de réveiller en lui un doute. Le mensonge qu'elles avaient inventé, Stefano l'avait prévu.

Il n'eut pas de peine à accueillir Angiolina, en présence de sa mère, avec une mine d'amoureux satisfait. Il éprouvait vraiment une satisfaction. Enfin, il la tenait. Il s'agissait de

ne pas céder à cet éternel besoin de tout tirer au clair, de simplifier tout de suite les choses. Il la laisserait parler. Il la laisserait débiter ses mensonges de manière à la prendre sur le fait, et pour de bon.

A peine furent-ils seuls qu'elle se mit devant la glace pour arranger ses frisons sans le regarder, elle lui raconta sa soirée au café et l'espionnage de Balli. Elle riait, si rose et si fraîche qu'Émilio s'en indigna plus encore que du mensonge.

Elle lui raconta en outre que le retour inopiné de Volpini l'avait beaucoup ennuyée. En le revoyant, elle l'avait salué d'une phrase peu aimable. A peu près ceci : « Tu n'es donc pas encore las de m'importuner! »

Si elle parlait de la sorte pour lui faire plaisir, elle manquait son but. Émilio sentait que, de Volpini et de lui, c'était lui le plus bafoué. Pour le tromper, lui, on avait mis en jeu plus de fourberies et de ruses; et sans doute n'avait-il pas tout découvert. L'autre s'en laissait conter bonnement et il n'y fallait pas grande astuce. Si, comme il semblait bien, les exploits d'Angiolina servaient au divertissement de sa digne mère, probablement était-ce surtout de lui qu'on riait, tandis que de Volpini, tout sot qu'il était, on avait un peu peur.

Il fut saisi d'une de ces violentes crises de colère qui le faisaient pâlir et trembler. Mais elle parlait, elle parlait toujours, comme si elle eût voulu l'étourdir — et elle lui donna le temps de se remettre.

Pourquoi désespérer? Pourquoi s'indigner des lois de la nature? Angiolina, dès le ventre de sa mère, était perdue. Le plus odieux de l'affaire, n'était-ce pas cet accord entre mère et fille? Raison de plus pour ne pas lui adresser de reproches. Elle n'en méritait pas; elle subissait, elle aussi, une loi fatale. Le déterministe convaincu d'autrefois renaissait en lui. Pourtant il ne sut pas renoncer à sa vengeance.

Angiolina avait fini par s'apercevoir de son étrange attitude. Elle se tourna vers lui :

— Tu ne m'as même pas embrassée, — dit-elle avec une moue de reproche.

— Je ne t'embrasserai jamais plus! — répondit-il avec calme en regardant ces lèvres rouges auxquelles il renonçait. Il ne trouva rien à ajouter et il se leva. Non pour partir;

l'idée ne l'en effleurait même pas : ce n'était pas assez de cette petite phrase, il ne pouvait la considérer comme une juste compensation à tant de souffrances. Il voulait seulement faire croire à Angiolina que, par cette phrase, il lui signifiait leur rupture. C'eût été clore, en effet, par un acte très digne, cette basse liaison.

Elle devina tout, et, croyant qu'il ne voulait pas lui laisser le temps de se défendre, elle expliqua d'un ton sec :

— J'ai eu tort, je l'avoue, de te dire que cet homme était Volpini. Ce n'était pas lui. Mais Julie m'avait prié de le laisser croire. Cet homme n'était là que pour elle. Elle est venue nous tenir compagnie une fois : je n'ai pas pu lui refuser de passer une soirée avec elle et son ami. Il en est amoureux, c'est incroyable. Encore plus que toi de moi.

Elle s'interrompit. Elle comprenait, à l'expression de son visage, à quel point il était incrédule, et elle se tut, mortifiée d'avoir débité deux mensonges flagrants. Elle posa les mains sur le dossier d'une chaise et s'y appuya, avec un effort violent, de tout son poids; sa physionomie devint totalement inexpressive; elle regardait avec obstination une tache grise sur le mur. Tel devait être son aspect quand elle souffrait.

Alors il éprouva un singulier bonheur à lui révéler qu'il savait tout, vraiment tout et qu'à ses yeux elle était définitivement perdue. Un instant plus tôt, quelques mots lui auraient suffi : le triste embarras de la pauvre fille le rendit loquace. Il eut la pleine conscience d'un grand plaisir. Pour la première fois, une satisfaction sentimentale parfaite lui venait d'Angiolina. Immobile, muette, elle était l'image même de l'amante convaincue d'avoir trahi.

L'entretien prenait un tour de plus en plus gai. Pour la frapper d'un nouveau coup, il lui rappela ce qu'elle avait pris au café, aux frais du marchand d'ombrelles :

— Julie, un petit verre de liqueur claire; toi, une tasse de chocolat avec un assortiment de gâteaux.

Mais alors — oh douleur! — elle se défendit énergiquement et son visage s'enflamma sous l'effet de quelque chose qui devait ressembler à la vertu calomniée. Enfin on lui attribuait un crime dont elle n'était pas coupable. Émilio comprit que Stefano devait, sur ce point, s'être trompé.

— Du chocolat! Moi qui ne peux pas le souffrir! Du chocolat, moi! J'ai pris un verre de je ne sais quoi et je ne l'ai même pas bu.

Elle mettait tant de force dans cette déclaration qu'elle n'aurait pu en mettre davantage pour affirmer sa parfaite innocence. On y sentait toutefois un léger accent de regret, comme si elle eût déploré d'avoir consommé si peu, dès lors que ce sacrifice ne suffisait pas à la sauver, devant Émilio. Et c'était proprement à lui qu'elle l'avait fait, ce sacrifice.

Il fit un effort désespéré pour annuler une fausse note qui lui gâtait ces suprêmes adieux.

— Assez! Assez! — lança-t-il avec mépris. — Je n'ai plus qu'un mot à vous dire (le « vous » était là pour accentuer le caractère solennel de l'événement) : je vous ai aimée et cela seul me donnait le droit d'être traité autrement. Quand une fille permet à un jeune homme de lui dire qu'il l'aime, elle est déjà sienne et elle n'est plus libre.

Cette phrase était assez faible, mais très exacte, trop exacte même, pour un reproche amoureux. En effet, le seul droit sur elle qu'il pût alléguer dérivait du fait qu'il lui avait dit son amour.

Comprenant que, dans une situation pareille, la parole, son esprit d'analyse aidant, le trahissait, il recourut sans transition à ce qui était sa meilleure carte : la menace de rupture. Un instant plus tôt, alors qu'il jouissait de la tristesse d'Angiolina, il pensait encore ne la quitter que dans un avenir assez lointain. Mais la scène se déroulait bien autrement qu'il ne l'avait espéré. Et maintenant, il sentait l'approche d'un péril. Lui-même avait fait allusion à son manque de droits et il était très possible qu'Angiolina, à court d'arguments, acceptât cette suggestion et lui demandât :

— Qu'as-tu donc fait pour moi qui te permette d'exiger que je me conforme à ta volonté?

Devant ce danger, il recula :

— Je vous salue, — dit-il gravement. — Quand j'aurai retrouvé mon calme, nous pourrons encore nous revoir. Mais, de longtemps, il est préférable que nous évitions toute rencontre.

Il sortit, non sans l'avoir admirée une dernière fois, pâle,

les yeux grands ouverts comme par la frayeur, ne sachant trop, peut-être, si elle ne risquerait pas un dernier mensonge pour le retenir. L'élan dans lequel il sortit de cette maison le porta loin. Mais tout en marchant d'un pas ferme et d'un air inflexiblement décidé, il pensait avec un regret amer à la douleur d'Angiolina, dont il ne pouvait plus savourer le spectacle. A ses oreilles résonnait encore le murmure angoissé qu'elle avait laissé entendre en le voyant partir, et il l'écoutait, pour mieux l'imprimer dans sa mémoire. Il fallait conserver cela. C'était le plus beau don qu'elle lui eût fait.

***

Stefano s'était mis en tête de guérir définitivement son ami. Le soir même, il vint assister au dîner d'Émilio. Il ne montra tout d'abord aucun empressement à s'informer de ce qui était survenu. Il attendit qu'Amélie s'éloignât pour demander, les yeux au plafond et sans s'arrêter de fumer :

— J'espère qu'elle a compris à qui elle avait affaire?

Émilio répondit oui avec quelque forfanterie, mais il eût été bien en peine de dire un mot de plus sur le même ton.

Amélie reparut bientôt. Elle raconta comment son frère lui avait cherché querelle à déjeuner.

— C'est très mal, — disait-elle, — d'accuser une femme parce que le repas n'est pas prêt.

Cela dépendait de la force du feu et, dans les cuisines, l'usage du thermomètre était encore inconnu.

— Du reste, — ajouta-t-elle avec un bon sourire à l'adresse de son frère, — il ne faut pas lui en vouloir. Il était rentré de si mauvaise humeur que, s'il n'avait pas trouvé prétexte à s'emporter, sa colère rentrée lui eût sûrement fait du mal.

Balli ne sembla pas établir de relation entre cette mauvaise humeur et les événements de la veille :

— Moi non plus, je n'étais pas à approcher ce matin, — dit-il pour maintenir la conversation sur un ton léger.

Émilio protesta : quant à lui, il s'était levé d'excellente humeur.

— Tu ne te rappelles donc pas comme j'étais gai?

Amélie avait mis beaucoup de grâce dans le récit de leur

dispute. On voyait que son seul but était d'amuser Stefano. Elle avait oublié sa rancune et, du même coup, les excuses de son frère qui se sentait, par là, profondément offensé.

Quand les deux hommes se trouvèrent seuls dans la rue, Balli commença :

— Tu vois comme nous sommes libres maintenant tous les deux. Cela n'est-il pas mieux ainsi? — et il s'appuya affectueusement au bras d'Émilio.

Mais l'autre ne l'entendait pas de cette oreille. Comprenant que son devoir était de répondre du même ton, il dit :

— Tu as bien raison, c'est mieux ainsi, mais je ne crois pas être capable de goûter, d'ici longtemps, les charmes de ce nouvel état. Pour le moment je me sens très seul, même auprès de toi.

Sans en être prié, il raconta sa visite rue Fabius-Sevère. Il ne dit pas qu'il y était déjà allé la nuit. Il parla de ce cri angoissé d'Angiolina.

— C'est cela qui m'a ému. Pas autre chose. Il était dur pour moi de la quitter juste à l'intant où je me sentais aimé d'elle.

— Garde ce souvenir, — dit Stefano avec un sérieux insolite, — et ne la revois plus jamais. En même temps que ce cri d'angoisse, rappelle-toi l'état dans lequel te mettait ta jalousie et le désir te passera de te rapprocher d'elle.

— Hélas! — avoua Émilio, sincèrement touché par l'affection de Balli, — la jalousie ne m'a jamais tant fait souffrir que maintenant.

Il s'arrêta, regarda Stefano dans les yeux et lui dit d'un ton grave :

— Promets-moi que tu me raconteras toujours ce que tu apprendras sur son compte. Jamais, jamais, tu ne feras un pas vers elle, mais, si tu la vois dans la rue avec un autre, tu me le raconteras tout de suite. Promets-le-moi formellement.

Balli hésitait, car il lui semblait singulier de faire une promesse de ce genre.

— Je suis malade de jalousie, et c'est mon seul mal. Je suis jaloux des autres, mais surtout je suis jaloux de toi. Je m'habituerais au marchand de parapluies; à toi, je ne m'habituerais jamais.

Sa voix n'était pas celle d'un homme qui plaisante : il cherchait à éveiller la pitié afin d'obtenir plus facilement la promesse demandée. Si Balli lui avait dit non, il était déjà prêt à courir immédiatement chez Angiolina. Il ne voulait pas que son ami pût tirer avantage d'un état de choses qui était en grande partie son œuvre. Il le regarda avec un éclair de menace dans les yeux.

Balli devina sans peine ce qui se passait dans l'esprit d'Émilio et il en éprouva une forte compassion. C'est pourquoi il céda et promit solennellement ce qu'on voulut. Ensuite il raconta, à seule fin de distraire Brentani, qu'il regrettait de ne pouvoir fréquenter Angiolina.

— Croyant te faire plaisir, j'avais longtemps pensé à tirer d'elle une petite ébauche.

Et son œil, soudain rêveur, parut suivre le contour d'une figure imaginaire.

Émilio prit peur. Puérilement, il rappela à son ami la promesse qu'il venait de lui faire :

— Tu t'es engagé. Tant pis pour toi. Tâche de trouver ton inspiration ailleurs.

Balli éclata de rire. Puis, ému par cette nouvelle preuve de la passion d'Émilio, il dit :

— Qui aurait pu prévoir qu'une pareille aventure dût prendre tant d'importance dans ta vie? Si ce n'était pas si triste, ce serait risible.

Alors Émilio se plaignit de son douloureux destin avec assez d'ironie contre lui-même pour écarter de lui tout ridicule. Ceux qui le connaissaient, dit-il, devaient savoir ce qu'il pensait de la vie. Théoriquement, il la tenait pour vide de tout contenu sérieux et en fait il n'avait jamais cru à aucune des félicités qui lui avaient été offertes. Non, jamais il n'y avait cru et jamais il n'avait essayé d'être heureux. Mais se soustraire à la douleur était chose plus difficile! Dans une vie où il ne restait plus rien que de futile, Angiolina elle-même devenait quelque chose de sérieux et d'important.

En ce premier soir, l'amitié de Balli fut très utile à Émilio. La compassion qui lui était témoignée l'apaisait : d'abord parce qu'il pouvait être sûr, pour le moment, que Stefano et Angiolina ne se rechercheraient pas, et puis, simplement,

parce qu'il avait besoin d'être caressé et traité par la douceur. Depuis la veille au soir, il avait vainement cherché où s'accrocher et le manque d'un appui avait été sans doute l'une des principales causes de l'agitation qui l'avait si despotiquement dominé. Il aurait pu s'y soustraire, si l'occasion lui avait été offerte de s'expliquer, de raisonner ou même d'écouter les discours d'un autre.

Il revint chez lui plus tranquille. Une obstination était née en lui, dont il était prêt à se vanter comme d'une force. Il ne se rapprocherait d'Angiolina que si elle l'en priait. Il pouvait attendre et il ne renouerait pas cette liaison par un acte de résipiscence.

Mais le sommeil se refusait. Il s'efforçait vainement de le saisir, et cette poursuite l'agitait comme la nuit précédente sa course à travers la ville. Son imagination échauffée édifia de toutes pièces le drame d'une trahison de Stefano. Oui, Stefano le trahissait. Ne lui avait-il pas avoué son intention de prendre Angiolina pour modèle? Et voici qu'Émilio le surprenait avec elle, dans son atelier, tandis qu'elle posait, à demi nue. Le sculpteur bredouillait des excuses. Émilio le cinglait de quelques phrases brûlantes de haine et de mépris. Il n'avait plus les mêmes scrupules que vis-à-vis d'Angiolina. Ici, il avait tous les droits : ceux d'une longue amitié et ceux que lui donnait une promesse formelle. Et comme elles étaient complexes, ces phrases! Et pleines de bon sens! Enfin, elles s'adressaient à un être capable de les comprendre comme elles étaient dites.

Il fut délivré de ce cauchemar par la voix d'Amélie qui s'éleva soudain, tranquille et sonore, dans la pièce voisine. Tout heureux d'une telle diversion, il sauta du lit et alla écouter à la porte. Il ne perçut d'abord que des mots sans suite, sans autre lien entre eux que leur commune douceur. On devinait que le désir d'Amélie s'accordait à celui d'une autre personne; puis Émilio crut comprendre qu'elle voulait donner plus encore qu'on ne lui demandait : elle voulait qu'on exigeât. C'était proprement un rêve de soumission. Le même peut-être que la nuit précédente? Cette malheureuse s'était construite une seconde vie. La nuit lui concédait un peu du bonheur que le jour lui refusait.

Stefano! Elle avait prononcé le nom de baptême de Balli.

— Elle aussi! — murmura Émilio avec amertume.

Comment ne s'en était-il pas aperçu plus tôt? Amélie ne s'animait que durant ses visites. Il découvrait même, maintenant, qu'elle avait toujours, vis-à-vis du sculpteur, l'attitude soumise qu'elle prenait en songe. Quand ses yeux pâles se posaient sur lui, ils brillaient d'une nouvelle lumière. Aucun doute possible. Amélie, elle aussi, aimait Stefano!

Émilio, recouché, ne parvenait pas à dormir. Rageusement, il se remémorait les bravades de Stefano, toujours prêt à se vanter des amours qu'il inspirait; il le revoyait proclamant avec un sourire satisfait que le succès artistique était le seul qui lui manquât. Enfin Émilio tomba dans une torpeur agitée de songes absurdes. Stefano abusait de son pouvoir sur Amélie et lui refusait, en riant, toute réparation. Quand il reprit conscience il ne pensa même pas à rire de son rêve. Entre un homme aussi corrompu que Stefano et une femme aussi naïve qu'Amélie, tout était possible. Il résolut d'entreprendre la guérison de sa sœur. Il commencerait par éloigner de sa maison l'homme qui depuis quelque temps — involontairement sans doute — y apportait le malheur. Sans cet homme, sa liaison avec Angiolina eût été plus douce, elle n'eût pas été compliquée de tant d'amère jalousie. La séparation même eût été aujourd'hui plus facile.

Au bureau, Émilio souffrait le martyre. Il lui fallait faire un grand effort pour fixer son attention à son travail. Tout prétexte lui était bon pour s'en distraire et consacrer un instant de plus à bercer, à caresser sa douleur. Son esprit ne semblait plus avoir que cette fonction. Dès qu'il le pouvait, il abandonnait toute autre pensée pour revenir à sa douleur chérie. Il la répandait en lui comme de l'eau sur une terre ardente; et il éprouvait alors le sentiment de se relâcher d'un effort pénible, de se décharger les épaules d'un insupportable fardeau. C'était comme une détente, comme un retour de tous ses muscles à leur position naturelle. Et quand enfin sonnait l'heure de partir, il se sentait réellement heureux. Mais son bonheur était court : d'abord, il se plongeait avec volupté dans ses regrets, dans ses désirs qui devenaient toujours plus évidents et plus conformes à une raison interne;

mais sa joie ne durait que jusqu'au moment où quelque pensée de jalousie le traversait et le faisait douloureusement frémir.

Balli l'attendait dans la rue.

— Eh bien? Comment va?

— Comme ci comme ça, — répondit-il avec un haussement d'épaules. — J'ai passé une matinée atrocement ennuyeuse.

Stefano le vit pâle et abattu, et crut comprendre de quelle sorte d'ennui il s'agissait. Il avait pris le parti d'être doux avec Émilio. Il s'offrit à le raccompagner chez lui : il partagerait son repas et, l'après-midi, ils iraient se promener tous les deux.

Après une hésitation qui échappa à Stefano, Émilio accepta. Il avait pesé un instant la possibilité de repousser la proposition de Balli et de lui dire tout de suite ce qu'il avait désormais le devoir de lui dire. Il eût été lâche en effet de ne pas sauver sa sœur de crainte de perdre un ami. Dans l'acte qu'il méditait, il ne voyait plus qu'une épreuve de courage. Seule l'idée qu'il pouvait malgré tout s'être mépris sur les sentiments d'Amélie le détermina à s'abstenir. — C'est cela, viens! — répéta-t-il plusieurs fois de suite, et, tandis que Stefano attribuait cette répétition à la gratitude, Émilio avait conscience de ce qu'elle exprimait : il accueillait avec plaisir l'occasion de dissiper ses derniers doutes.

Et de fait, pendant le repas, il put acquérir toute la certitude dont il avait besoin. Comme Amélie lui ressemblait! Il croyait se voir lui-même à table avec Angiolina : le désir de plaire la mettait dans un embarras qui l'empêchait d'être naturelle un instant. Elle ouvrait la bouche pour parler, puis se ravisait et ne disait rien. Et comme elle était suspendue aux lèvres de Stefano! Peut-être n'entendait-elle même pas ses discours. Elle était tour à tour rieuse et grave par l'effet d'une suggestion qu'elle subissait malgré elle.

Émilio essaya de la distraire mais elle ne l'écoutait point. Balli non plus d'ailleurs, car lui, sans se rendre compte du sentiment qu'il inspirait, en éprouvait, par contre-coup, le charme, ce qui paraissait à cette sorte d'excitation cérébrale où il se laissait toujours aller quand il se sentait maître absolu de quelqu'un. Avec une grande froideur, Émilio étudiait

son ami, le mesurait. Stefano avait totalement oublié le but de sa visite. Il racontait des histoires qu'Émilio connaissait déjà : il parlait pour Amélie. C'était des histoires d'un genre qu'il avait déjà expérimenté sur la malheureuse. Des récits, tristes ou joyeux, de cette « bohême » dont Amélie aimait tant le désordre et l'insouciante gaîté.

Quand Stefano et Émilio sortirent, la rancœur qui, depuis si longtemps, sommeillait dans l'âme de ce dernier, s'était accrue jusqu'à prendre des proportions énormes. Une phrase imprudente de Balli la fit déborder :

— Tu vois! nous avons passé une heure tout à fait agréable.

Émilio aurait voulu pouvoir lui répondre par des insolences. Une heure agréable? Pas pour lui! Il se souviendrait de cette heure comme de celles qu'il avait passées entre Stefano et Angiolina, avec la même horreur — car elle lui avait apporté la même jalousie, les mêmes tortures. Il en voulait à son ami, d'abord, de ne s'être pas aperçu de son mutisme, de s'être soucié de lui assez peu pour croire qu'il s'était amusé! Mais ce n'était pas tout! Comment n'avait-il pas vu qu'Amélie, en sa présence, était frappée d'un trouble morbide, saisie d'une agitation qui allait jusqu'à la faire bégayer? Seulement, à ce moment-là, il avait de ses propres sentiments une conscience si claire qu'il craignait que Stefano lui-même comprît qu'il ne défendait sa sœur que pour se venger d'autres affronts, subis lors de leurs réunions avec Angiolina. Il fallait avant tout éviter de trahir un ressentiment et n'apparaître que sous l'aspect d'un chef de famille mû par le seul intérêt des êtres chers placés sous sa protection.

Il commença, de l'air le plus indifférent, par un mensonge. Il raconta que, ce matin même, une vieille parente à lui l'avait arrêté pour lui demander si Stefano et Amélie étaient fiancés. C'était peu de chose, mais Émilio se sentait déjà soulagé d'en avoir dit tant. Il était en bonne voie de faire comprendre à Balli qu'il n'était ni l'être supérieur ni l'ami excellent qu'il se croyait.

— Ah! vraiment? — s'écria Stefano surpris; et il se mit à rire en toute naïveté.

— Le fait est, — dit Stefano avec une grimace qui voulait

être un sourire, — que les gens sont assez malveillants pour prendre certaines choses en plaisanterie...

De la sorte il montrait qu'il considérait l'hilarité de Balli comme offensante.

— Mais tu comprendras qu'il vaudra mieux faire un peu plus attention. Que l'on dise cela de cette pauvre Amélie, ce n'est pas une chose qui puisse nous être agréable, à *nous*.

Ce *nous* pluriel représentait une tendance à atténuer en la dispersant la responsabilité des paroles prononcées. Mais en même temps, Émilio avait haussé le ton; il discourait avec chaleur; il ne pouvait tolérer que Balli prît à la légère un argument qui lui brûlait les lèvres.

Stefano ne savait plus quelle attitude prendre. Il ne devait pas lui être arrivé très souvent dans sa vie d'être accusé à tort. Il se sentait innocent comme l'enfant qui vient de naître. Le respect qu'il portait et qu'il avait toujours montré à la famille Brentani aurait dû — sans parler de la laideur d'Amélie — détourner de lui tout soupçon. Il connaissait bien Émilio; il le savait incapable de s'inquiéter des réflexions d'une vieille parente; mais il avait perçu dans sa voix, une violence — et même un accent de haine — qui l'avait fait tressaillir. Son esprit courut à la vérité. Il savait que toutes les pensées et toutes les actions d'Émilio avaient Angiolina pour centre. Émilio parlait de sa sœur, mais cette haine dans sa voix pouvait-elle avoir une autre cause que la jalousie?

— Je ne croyais pas qu'à notre âge, je veux dire au mien et à celui de mademoiselle Amélie, on pût encore être cru capable de commettre une sottise.

Il parlait avec embarras. Lui aussi, intérieurement, il bouillait.

— Que veux-tu? Le monde est comme ça...

Mais Balli, qui ne croyait pas à cette fable, s'écria avec colère :

— Laisse le monde tranquille! Trouve autre chose! J'ai déjà compris de quoi il s'agit.

Un silence. Émilio hésitait à parler, craignant de s'avancer trop. Qu'était-ce donc que Stefano avait « déjà compris »? Son secret, c'est-à-dire sa rancœur, ou bien le secret d'Amélie? Il regarda son ami et le trouva plus excité encore que ses

paroles ne l'eussent fait supposer. Il était très rouge et ses yeux bleus, troublés, regardaient dans le vague. Il semblait s'être soudain échauffé : il avait éprouvé le besoin de découvrir son grand front en rejetant son chapeau en arrière. Il était manifestement fâché. Toutes les ruses employées par Émilio pour dissimuler son ressentiment derrière de graves raisons de famille n'avaient servi de rien.

Alors une peur d'enfant le saisit : s'il allait perdre son ami? Séparé de Stefano et d'Angiolina, il ne pourrait plus les surveiller, et eux fatalement, tôt ou tard, se retrouveraient. Cette perspective le décida. Il s'accrocha, d'un geste affectueux au bras de Balli :

— Écoute, Stefano, tu dois comprendre que je ne t'aurais jamais parlé de cette façon sans raisons sérieuses. Pour moi, c'est un grand sacrifice que de renoncer à te voir souvent chez moi.

Il se troublait, craignant de ne pas réussir à émouvoir son ami.

Mais Stefano s'adoucit tout de suite :

— Je te crois, — dit-il, — mais pour l'amour de Dieu ne me parle plus de cette vieille parente à toi. C'est étonnant qu'ayant des choses sérieuses à me dire tu éprouves le besoin de commencer par un mensonge. Allons! Un peu de franchise, maintenant!

Avec son calme il retrouvait l'intérêt amical qu'il avait toujours porté aux affaires d'Émilio. Qu'était-il encore arrivé à ce malheureux garçon?

Que Balli comprenait donc bien l'amitié! Émilio en rougit et il rougit de ses doutes injustes. L'ombre qu'aurait pu jeter ses paroles dans l'âme de Stefano, il résolut de l'effacer. Et pour le secret d'Amélie, dès lors, plus de salut!

— Je suis très malheureux, — déclara-t-il pour augmenter la compassion qu'il avait déjà perçue dans les derniers mots de Balli.

Il ne lui raconta pas qu'il avait surpris sa sœur rêvant de lui à haute voix. Il se contenta de lui parler des changements qui survenaient chez Amélie dès l'instant que lui, Balli, franchissait le seuil de leur maison. Quand Stefano n'était pas là, elle semblait malade, fatiguée, distraite. Il fallait prendre une décision — et la guérir.

Il suffit à Balli d'entendre cette confession de la bouche d'Émilio pour y croire absolument. Il soupçonna même Amélie de s'être confiée à son frère. Il la voyait plus laide qu'il ne l'avait jamais vue. Le charme même qu'une douceur supposée donnait à sa face grise s'évanouissait soudain. Il l'imaginait agressive, oublieuse de son aspect physique et de son âge. Que l'amour devait détonner sur ce visage! Une seconde Angiolina venait le troubler dans ses habitudes, mais une Angiolina, cette fois, qui lui inspirait du dégoût. L'affectueuse pitié qu'il éprouvait pour Émilio s'accrut, comme l'avait voulu ce dernier. Pauvre diable! Une sœur hystérique à surveiller! Il ne lui manquait plus que cela!

Ce fut Stefano qui s'excusa du mouvement d'humeur qu'il avait eu. Il fut sincère, comme toujours :

— Si tu ne m'avais pas révélé une chose qu'il m'était vraiment impossible de deviner, j'aurais rompu avec toi dès aujourd'hui. Je croyais, figure-toi, que, dans ta folie pour Angiolina, incapable de me pardonner la sympathie que je lui avais inspirée, tu cherchais un prétexte à me quereller.

Émilio éprouva un profond malaise. Balli venait de lui expliquer les intimes ressorts de sa mauvaise action. Il protesta si énergiquement que son ami dut encore s'excuser d'avoir eu ce soupçon, mais vis-à-vis de lui-même, toute cette énergie ne servit de rien. Un instant, sa pensée se tourna vers Amélie :

— Étrange, ce rôle que jouait Angiolina dans la destinée de sa sœur.

Il se tranquillisa en se disant qu'avec le temps il porterait remède à tout : d'abord, il ferait comprendre à Stefano à quel point Amélie méritait son estime; puis il consacrerait à cette dernière toutes les forces de son affection.

Mais quelle preuve lui donner de cette affection dans l'état où il se trouvait? Quand il rentra ce soir-là, il resta un instant immobile devant sa table — où il avait espéré trouver une lettre d'Angiolina. Cette table, il la regardait comme s'il avait voulu en faire jaillir la lettre attendue. Il sentait croître en lui son désir. Plus encore que la veille, il éprouvait combien était vain et triste ce jeu qui consistait à se tenir éloigné d'elle!

Pourquoi? Oui, pourquoi? Oh! aimable Angiolina, qui n'éveillait pas les remords!

Puis il perçut, claire et sonore, dans la chambre voisine, la voix de l'autre songeuse et un remords, très cuisant celui-là, l'assaillit. Quel mal y aurait-il eu à ne pas interrompre ces rêves innocents où toute l'existence d'Amélie se concentrait? A vrai dire, ce remords finit par se muer en une grande pitié de lui-même qui le fit pleurer et lui procura, par ces pleurs, un soulagement. En sorte que, pour cette fois, le remords le conduisit au sommeil.

ITALO SVEVO

(A suivre.)

(Traduit de l'italien par PAUL-HENRI MICHEL.)

L'ÉPOPÉE DE MIREILLE

Quand depuis longtemps on n'a pas relu l'ensemble de l'œuvre mistralienne, il vous arrive d'affirmer (pour en être plus sûr, et parce que, lorsqu'on parle aux autres, il faut être plus dogmatique que lorsqu'on se parle à soi-même) que *Mireille* n'est pas le chef-d'œuvre de Mistral; que *Calendal* et le *Poème du Rhône,* moins connus, sont plus puissants et plus riches; que le lyrique des *Iles d'Or* peut être tenu pour supérieur au poète épique. Une certaine mauvaise humeur contre l'opéra-comique, les Arlésiennes en bronze d'art, le limon de sentimentalisme laissé par le grand flot du poème populaire, portent tort parfois au souvenir de *Mireille.*

Et pourtant, quand on relit tout, quand on compare sincèrement, et sans pénaliser *Mireille* pour un monde de pauvretés dont elle n'est point responsable, on connaît qu'elle demeure encore le chef-d'œuvre, que, si grand qu'ait été Mistral dans la suite, si large et si dru qu'ait poussé l'arbre, le poème de ses années vingt demeure la branche des oiseaux, celle qu'il a prié Dieu de lui faire atteindre. *Calendal* et le *Rhône* ont diversifié et renouvelé la veine de *Mireille.* Mais dans *Mireille* il y a déjà tout le contenu de *Calendal* et du *Poème* avec quelque chose de plus.

Quelque chose de plus, qui est la fraîcheur de l'élan, le miracle de la jeunesse, l'engendrement du premier-né dans la nuit nuptiale, la production dans la beauté. Quelque chose de plus, à quoi on pourrait encore donner bien des synonymes imagés excepté celui-ci, un *je ne sais quoi.* Au contraire,

dans cette œuvre claire, et dans les conditions de sa naissance, et dans sa beauté découverte, comme dans une tragédie de Racine, on sait et on voit. La lumière intelligible circule dans les veines du marbre. Le premier cri de Lamartine devant *Mireille* est celui d'un vigneron mâconnais qui voit mûrir son raisin et boit son vin : « Il y a une vertu dans le soleil! » Mais non seulement la vertu de production qui accroît l'olive sur l'arbre et le sein de la jeune fille sous la robe arlésienne : la vertu aussi de la clarté, de l'exposition en pleine lumière. Ou mieux les deux vertus confondues en une, et le regard que l'œuvre sollicite de refaire, en sens inverse, comme un rayon lumineux, le trajet de la force créatrice qui l'a produite et déposée.

Comme ces plats provençaux, terrestres ou marins, qui tirent leur excellence de la variété de ce qui les compose, la réussite de *Mireille* est faite d'une conspiration singulière entre sept éléments, que sainte Estelle d'abord, puis la saine intelligence du poète, la vertu du soleil, le génie du lieu, sept ans de réflexions et de travail, ont fondus en un seul élan, ont associés en autant de synonymes, d'attributs d'une même substance, de rythmes consonants dans un même être. En les distinguant, nous verrons comment ils se sont unis, nous connaîtrons l'œuvre dans le travail générateur de l'arbre qui mûrit la branche des oiseaux.

Voici les moments à reconnaître et à ordonner : 1° Frédéric Mistral, fils du ménager François Mistral, ayant fini ses études et passé à Aix ses thèses de licencié en droit, décide de rentrer au mas paternel pour y accomplir la tâche que se sont proposée de jeunes poètes de Provence : la restauration et l'illustration d'une poésie provençale. Il se chargera de la partie majeure du travail : un grand poème qui peut, si Dieu l'aide, être au provençal de Saint-Remy ce que fut au toscan la *Divine Comédie*. — 2° Ce but pratique en implique un autre. Le poème qui illustrera la langue provençale, il faut qu'il serve aussi à faire connaître la Provence dans sa vie, dans ses mœurs, dans ses paysages, dans son histoire. Son sujet, donc : une somme de la vie provençale. — 3° Le poète a décidé d'écrire son épopée dans le mas de son père, entre ses parents, leurs domestiques, ses compatriotes, paysans en plein cœur de

cette Provence qu'il veut faire honorer. Ces parents, ces domestiques, ces compatriotes, il n'ira pas chercher plus loin les hommes de son poème. Il habite le mas. Il écrira le poème du mas. Les travaux de la terre, qu'on vit autour de lui, il les chantera. — 4° S'il chante les pâ treset lesgens des mas, c'est afin de chanter pour eux. Il y a à cette époque dans toute la France une question de la poésie populaire. Elle se double, pour un Méridional, de la question de la langue populaire. De tout son mouvement, sur tout son front, il faudra que cette poésie vienne au peuple, aille au peuple. — 5° Il chantera... Son premier mot sera le mot traditionnel : Je chante. Mais, au contraire des épiques en chambre, il lui donnera tout son sens vif. Il n'empruntera la forme rythmique et métrique de son poème à personne. Il la créera, à la mesure de sa voix, de son sujet, de sa terre, de son but. — 6° Voilà donc la tâche, le lieu, le cadre, la vie, le mouvement. Reste, en dernier, à trouver un sujet. Rien de plus simple. Le sujet va de soi, c'est le sujet éternel. Il est commandé par ce qui précède. Il s'offre de lui-même : Paul et Virginie, Hermann et Dorothée, une fille et un garçon, ce qu'il faut pour faire une épopée populaire comme pour faire un enfant, la vie qui est partout la vie, comme l'eau partout est l'eau. « Je m'étais proposé de faire naître une passion entre deux beaux enfants de la nature provençale, de condition différente, puis de laisser courir le peloton, comme dans l'imprévu de la vie réelle, au gré des vents. » — 7° Mais un sujet n'est épopée que s'il dépasse l'anecdote et l'humain pour atteindre le symbolique et l'éternel. La branche des oiseaux est celle qui baigne dans l'air et dans le bleu, elle est aussi la branche des anges, des saintes, de Dieu.

Le sujet, voilà évidemment ce qui tient, pour le lecteur, la place privilégiée. Mais non pour le poète. Et nous devons ici tâcher de coïncider avec le poète plutôt qu'avec le lecteur. La merveille de *Mireille*, la réussite unique, vient de ce que ces sept éléments occupent leur place, jouent leur rôle, sont vécus par le poète et par le poème, avec la même originalité naturelle et la même nécessité vigoureuse; de ce que *Mireille*, d'un point de vue, peut nous paraître successivement l'épopée de ces sept travaux mistraliens, que chacun des six autres le cède à peine, en fraîcheur, en duvet, en séduction, au sujet

propre de *Mireille*, aux amours de Mireille et de Vincent, et que celui-ci servirait presque aux autres de mythe ou de symbole. Ce sont ces sept couleurs du prisme que notre arc-en-ciel un moment séparera, avant de les rendre à la blancheur unique de leur rayon vivant.

***

Au principe de *Mireille* il y a la *Causo* : soit la restauration de la langue et de la poésie provençale, la fixation d'une orthographe, l'appel des poètes au peuple du Midi, l'œuvre entreprise par Roumanille, Aubanel et Mistral à partir de 1851. Par l'âge, l'autorité, les services rendus, Roumanille, alors, est le chef. Cependant, dès 1852, lorsque paraît le recueil des *Prouvençalo*, le professeur de Montpellier qui servira de patron et d'introducteur au groupe, et qui écrit la préface du livre, Saint-René Taillandier, remarque que la première et la dernière pièce sont de M. Frédéric Mistral, et que « si cette école s'organise et produit d'heureux fruits, ce sera en grande partie à la sollicitude de M. Mistral qu'en reviendra l'honneur : il est le conseiller, le censeur, le juge sympathique et sévère de cette entreprise dont M. Roumanille est l'âme ». Et l'année suivante, moins peut-être d'après les quelques pièces mistraliennes des *Prouvençalo* que d'après les on-dit, et l'impression produite sur ses camarades par ce jeune homme de vingt-trois ans, une revue de Marseille, sous les initiales J. R. qui sont probablement celles de Roumanille, écrit déjà de Mistral : « Voilà le poète national : c'est lui qui chante la Provence, et qui mène le chœur des modernes Troubadours. »

C'est lui qui chante la Provence.

Canto uno chato de Prouvenço.

De ce premier vers de *Mireille* il faut mettre l'accent sur *Prouvenço*. A ce moment, Mistral vient de commencer *Mireille*. Ses amis connaissent son dessein. Il leur a lu ses premières strophes. Dans le petit troupeau ils pressentent en lui le meneur, le chef, le capoulié.

Ce rôle, Mistral ne l'a pas laissé imposer à sa modestie,

Il s'est senti les épaules assez solides pour l'assumer. Son génie profond est un génie d'institution. Par là surtout l'enfant d'Arles et de Saint-Remy nous paraît un Romain, le fils spirituel de ce Virgile qui a écrit dans les *Géorgiques* et l'*Énéide* des poèmes d'État. Le récit, sans doute idéalisé, qu'il a fait dans ses *Mémoires* de la réunion de Fontségugne, en 1854, où un vieux cantique, qui parlait des *sept félibres de la loi*, donna leur nom aux poètes nouveaux, prête à Giera cette réflexion : « Ce n'est pas tout, mes amis! nous sommes les félibres de la Loi... Mais la Loi, qui la fait? » Et Mistral déclare : « Moi! Et je vous jure que, devrais-je mettre vingt ans de ma vie, je veux, pour faire voir que notre langue est une langue, rédiger les articles de loi qui la régissent. »

Les articles de loi, ce sera le *Trésor du Félibrige*. Mais avant les articles de la loi, il y aura le poème vivant qui donnera à cette loi un prestige, une autorité, un rayonnement : cette *Mireille* que, de l'âge de vingt et un à celui de vingt-huit ans, il met cinq ans à achever, deux ans à reprendre et à corriger. Jusqu'ici les poètes provençaux s'étaient fait connaître par de petites pièces, des chansons, des recueils. Mais les trois artisans de la Renaissance provençale se sont mis d'accord sur un *Majora canamus*. Roumanille décide d'écrire, sur les traces de l'abbé Favre, un poème héroï-comique. Évidemment il ne compte pas devenir l'Arioste de la Provence, mais il semble qu'on ait été injuste pour le succulent *Lutrin* avignonnais qu'est la *Campano Mountado*. Aubanel se propose de donner à la Provence un théâtre en vers, et à vrai dire il attendra longtemps puisque *Lou Pan dóu Pecat* ne sortira qu'en 1878. Mistral, lui, s'est réservé l'épopée. On songe aux contes populaires des trois frères, à qui est proposée une tâche extraordinaire. L'aîné s'y montre honorable, le deuxième remarquable. Mais au plus jeune est réservée la pleine réussite : il épouse la fille du roi.

Cependant c'est par lui toute la famille qui triomphe et qui entre à la cour. Le poème de Mistral fait sa partie dans une œuvre commune. Dans son élan, une langue, une poésie, aspirent à être, y aspirent par l'*estrambord*, à même table, de poètes associés, qui chantent à l'unisson. Il faut prendre

à la lettre l'invocation qui est au milieu du chant VI, au milieu du poème, et qui appelle à l'aide les félibres amis :

O dous ami de ma jouvenço,
Valent felibre de Prouvenço,
Qu'escoutai, attentièu, mi cansoun d'autre tèms,

Roumanille, Aubanel, Crousillat, Anselme Mathieu, Paul Giera, Tavan, Adolphe Dumas, Garcin, tous.

Vers la frucho bello e maduro,
O vôutri tôuti, à mesuro
Que ièu escalo noun auturo,
Alenas moun camin de voste sant alen!

Vers le fruit beau et mûr, — o vous tous, à mesure — que je gravis ma hauteur, — aérez mon chemin de votre sainte haleine.

Ces cinq stances magnifiques, c'est le cordon ombilical qui unit *Mireille* à l'entreprise félibréenne. Comme une même poussée de la nature peut produire le monstre dans certaines conditions, la beauté parfaite dans d'autres, ne nous sera-t-il pas permis de comparer la naissance de *Mireille*, c'est-à-dire du seul poème épique parfait engendré en France, et la naissance du contraire, je veux dire la *Pucelle*? Chapelain, lui non plus, n'a pas écrit la *Pucelle* par vocation, mais par tâche délibérée, pour contribuer à ce grand rythme d'institution et de fondation, où était prise la littérature de son temps, et que Richelieu, en fondant l'Académie française, avait réglé sur les rythmes de l'État. Il y fallait un Virgile, c'était évident. Chapelain se dévoua. La *Pucelle* fut ainsi à la première génération académique ce que fut *Mireille* à la première génération félibréenne. L'une et l'autre sont élevées pour un héritage et un grand mariage, pour les intérêts, l'avenir, l'engendrement d'une langue, d'une littérature. La *Pucelle* est la sœur aînée du *Dictionnaire de l'Académie*, *Mireille* la sœur aînée du *Trésor de Félibrige*. Mais on sait ce qu'un Provençal a dit des moyens de transport entre le Nord et le Midi :

Carrejon pas nostis estello!

C'est pourquoi ils n'ont pas amené sainte Estelle le jour où l'épopée française, l'Académie française auraient eu besoin d'elle. Sur les murs des Baux l'étoile est restée. Elle a attendu deux cents ans le premier-né promis à son rayon.

***

Mireille, ainsi déterminée dans sa naissance, était déterminée dans son contenu. Le sujet de ce poème des *Valent felibre de Prouvenço?* La Provence, toute la Provence, rien que la Provence. Mistral jouait là un jeu dangereux, mais que justifia le succès. Il avait décidé de mettre dans les douze chants de son poème les hommes, les femmes, les animaux, les plantes, les fruits de la plaine qui va des Alpilles à la mer, — toutes ses particularités, ses paysages, ses usages, ses légendes, ses vêtements, ses meubles, sa cuisine. Mistral reste vivant, aujourd'hui, pour le peuple de Provence, par deux de ses œuvres : *Mireille* et le *Museon Arlaten*. Or elles n'en font qu'une. Le *Museon*, c'est le cadre de *Mireille*. Et quand Mistral en 1851 commença *Mireille*, il était décidé à faire de son poème un musée provençal pareil, en esprit, à celui qu'un demi-siècle après il lui serait donné de réaliser en Arles.

Voilà un dessein qui évidemment n'a rien de ce qu'on appelait autrefois l'épopée spontanée. Des censeurs pourraient y craindre ou même y trouver de l'artifice, de l'énumération et du bric-à-brac. Ainsi le huitième chant, celui de la fuite de Mireille, débute par un large mouvement de passion :

Qui tiendra la forte lionne, — quand de retour à son antre — elle ne voit plus son lionceau?

(Entre parenthèses, ne voyez pas là une dérogation à notre *Rien que la Provence!* Si vous aviez fait observer à Mistral qu'il n'y a pas de lions en Provence, et qu'il faut passer la mer pour les trouver, de quel geste il vous eût montré les Alpilles : « Et le lion d'Arles, té! »)

Qui vous tiendra, filles amoureuses? — Dans sa chambrette sombre — où la nuit qui brille prolonge son rayon, — Mireille est dans son lit couchée.

Et commencent ses plaintes brûlantes, et lui revient le conseil de Vincent, d'aller aux Saintes. Elle saute du lit, s'habille et part. Elle s'habille... Alors le sommaire du chant marque : *Toilette d'Arlésienne*, et, pour décrire le mobilier, les deux cotillons brodés, la casaque noire à épingle d'or, la dentelle du chignon et le tablier, suivent six strophes. C'est descriptif, si vous voulez, et didactique. Ici comme au *Museon*

Arlaten, il s'agit en effet d'apprendre aux Allobroges, aux Bourguignons, aux Franchimands, aux Anglais, comment s'habille une petite fille d'Arles. Ne songe-t-on pas au Scudéry de Boileau? A Delille?...

Pas du tout. D'abord les tableaux sont toujours d'une précision parfaite, et vus. Mistral ne décrit rien qui ne fasse partie de sa vie familière, qu'il ne possède et ne pénètre par l'œil et l'esprit. Ensuite, le mouvement n'est presque jamais ralenti par la description, mais il prend cette description, la porte, l'incorpore à l'espace, au paysage en mouvement qu'est *Mireille*. En mouvement par la poussée vigoureuse du poème, mais en mouvement aussi grâce à cette strophe allante et ardente qui ne se termine que pour rebondir dans la suivante, qui ne souffre pas le repos, qui aile d'un lyrisme continu narration et description.

Quelquefois cependant ce mouvement s'embarrasse, et l'intention encyclopédique du poème, sa figure magasin de Provence, apparaît plus naïve. Lamartine déjà en était choqué. Il conseillait à Mistral de supprimer le chant VI, le passage de Vincent dans la grotte de la sorcière, et ce résumé des légendes provençales, qu'on force d'y entrer en bourrant un peu. Soyons cependant plus justes. Ce chant VI, c'est d'abord un sacrifice aux modèles classiques. Le chant VI de l'*Odyssée* a pour sujet le voyage d'Ulysse chez les morts, le chant VI de l'*Énéide* la descente d'Énée aux enfers, le chant VI de *Mireille* ce sera Vincent dans la grotte aux Fées des Baux, la convocation de la mythologie provençale, l'évocation des destins de la Provence, y compris le retour des papes en Avignon. Et c'est ensuite une manière de désigner en gros traits le vrai sujet : la Provence. Mais, après tout, le lecteur moyen reste libre de parcourir un peu rapidement ces pages sans encourir notre indignation.

A un moment, cependant, Mistral a trouvé qu'il en avait mis un peu trop. Il a retiré et rejeté dans les notes une longue description en dix strophes de la fête de Noël telle qu'on la faisait jadis. Dans mille ans peut-être, après la grande catastrophe, les commentateurs eussent doctement démontré que c'étaient là des interpolations, comme le Catalogue des Vaisseaux dans l'*Iliade*.

Mais voilà que nous prenons notre part du *on* concerné dans l'interpellation de Sainte-Beuve à Mistral quand le poète alla le voir : « C'est vous, monsieur, qu'on a osé comparer à Homère! » Eh oui! Tout ce détail de la Provence qui tient dans *Mireille*, si c'est déjà le *Museon Arlaten*, c'est encore Homère. La peinture, ou plutôt la ciselure des objets familiers, du vêtement, des armes, des bijoux, des chars, l'évocation descriptive, mais sobre, jetée d'un trait dans deux ou trois vers qui se détachent sur le récit, ou saillent de la mémoire du rhapsode, comme le tableau en relief au flanc d'une coupe d'or, voilà un caractère de l'épopée homérique qui lui donne certaine dimension vivante, absente de la virgilienne. D'Homère, Helbig et les collecteurs de *Realia homerica* ont pu extraire un tableau précis de la vie matérielle à son époque, un *Museon Arlaten* par le livre, qui pourra devenir, comme celui du palais de Laval, un *Museon* réel, quand les fouilles d'Asie Mineure auront donné, après celles de Crète et de Grèce, le produit qu'on en attend. Nul doute d'ailleurs que Mistral ne se soit inspiré d'Homère très précisément,

Umble escoulan dou grand Oumero

plus que de Virgile. *Mireille* est écrite non par un paysan (Mistral dans la dédicace de la deuxième édition se dit paysan pour ne pas contredire Lamartine, qui a joué de ce thème), mais par un fils de paysan, un bachelier qui a fait d'excellentes études au collège d'Avignon, remporté presque tous les prix, écrit beaucoup de vers latins, su par cœur le *Jardin des Racines grecques*. L'école d'Homère est une école double : à la ville les classes, pour comprendre Homère; à la campagne la nature, pour revivre Homère. Mistral a écrit dans *Mireille* le miroir de la Provence non seulement parce que la Provence était étalée sous ses yeux, mais parce qu'Homère était là, au mas, dans l'armoire de noyer.

Nous venons de nommer Lamartine. Les phrases illustres par lesquelles le grand homme a introduit Mistral dans la famille des Homérides sont dans toutes les mémoires. Cependant, si rien ne rivalise en magnificence avec le *Quarantième Entretien*, qui a illuminé, mais qui n'a pas fait la gloire de

Mistral, la vue la plus juste, la mise au point la plus vraie du poème de *Mireille* c'est peut-être le premier article sur l'épopée du Maillanais, imprimé à Marseille six mois avant celui de Lamartine, et deux mois avant la publication du poème.

Il est signé Joseph Mathieu, dans la *Gazette du Midi*, journal royaliste de Marseille, et paraît le 5 novembre 1858, à la suite d'une lecture par Mistral de morceaux de *Mireille* encore inédit. Il tient exactement, au premier feuillet (autochtone et né dans la Marseille phocéenne) de la critique mistralienne, la place de l'*Umble escoulan dou grand Oumero* dans la première strophe de *Mireille*.

Le journaliste remarque d'abord que les poètes provençaux, à la différence des poètes français, trouvent un public pour les écouter et non seulement pour les lire. Ce contact (qui malheureusement ne devait pas durer) entre le poète épique et un auditoire, c'est déjà Homère. Puis l'auteur passe à l'exposé du sujet de *Mireille*, tel qu'il a été fait par l'abbé Bayle. De cet abbé Bayle, qui a introduit *Mireille* et Mistral devant l'assistance, on ne saurait dépasser la pénétration et la justesse de sa pensée.

> Montrant comment, depuis l'imprimerie, la parole écrite a diminué le rôle de la parole parlée, il a rappelé ces temps de la Grèce antique et du Moyen âge, où tout un peuple se rassemblait pour entendre, des heures et des heures, les récits des poètes... Il a fait comprendre comment le plus grand bonheur d'une littérature était la création d'un poème épique où les mœurs, les coutumes, les croyances, la vie intime d'une nation reçoivent une sorte d'immortalité.

Il explique que c'est ce qu'a fait Homère pour son pays et son temps. Et il ajoute :

> La Provence disparaît de jour en jour. Une civilisation uniforme pénètre dans les plus petits villages pour en chasser les coutumes traditionnelles, les vieilles mœurs, les antiques légendes. Mais la Provence ne mourra pas tout entière, elle se survivra dans une épopée. Grâce à *Mireio* on saura dans mille ans comment on vivait, ce qu'on croyait et ce qu'on racontait quand le provençal était encore une langue.

Ce que l'abbé marseillais dit de *Mireio*, il n'y a rien à changer pour en faire la définition du *Museon Arlaten*, tel

que l'a voulu Mistral. Mais musée ou non, tout ce qui aidait *Mireille* à réaliser son but, à en faire une somme de la Provence, était bien accueilli de Mistral. En 1860 un impresario eut l'idée de faire pour *Mireille* ce qu'on venait, paraît-il, de faire pour *François le Champi* : sur un théâtre parisien, une pièce à grand spectacle. « La Provence, lui promettait-on, tout entière avec ses mœurs, ses fêtes, ses costumes, et ses paysages de Camargue et de Crau, défilerait devant les Parisiens, comme on a fait pour *Benoît* (sic) *le Champi.* » Il accepte, et croit « que ce serait, dit-il, un excellent moyen de vulgariser mon poème et d'honorer notre Provence ». Le projet n'eut d'ailleurs pas de suite. Dans les dernières années de sa vie, une société du *Film d'Art* mit le poème au cinéma, d'ailleurs maladroitement et sans succès. L'idée serait à reprendre, avec toutes les ressources actuelles : en tout cas on serait sûr d'aller en plein dans les intentions du poète, de rester en accord avec le dessein profond de *Mireille*, qui s'insère avec la même aisance et dans le chœur des Homérides et dans le documentaire de l'écran.

***

Le poème étend d'autant plus largement son feuillage sur la Provence qu'il est raciné plus profondément dans la terre où habite Mistral, et où il compose *Mireille* : le mas du Juge. Balzac avait chez lui une statue de Napoléon avec ces mots : « Ce qu'il a accompli par l'épée je l'accomplirai par la plume. » Il n'y a pas de Napoléon au mas du Juge : simplement un vieux soldat du siège de Toulon, qui, revenu de la guerre, a déjà jeté dans cette terre un demi-siècle de travail, a planté, bâti, agrandi, acheté l'une après l'autre ses quatre paires de bœufs, et qui, le jour où son fils lance dans l'air natal, gloire à Dieu! la première strophe de *Mireille*, atteint à peu près ses quatre-vingts ans. Mais ce que le vieillard a accompli par la charrue, et dans la grande vie quotidienne, Mistral a décidé de l'accomplir par la plume et « par l'influx et la flamme de la divine poésie ». Le monde de *Mireille*, ce sont les travaux et les jours du mas du Juge, les patrons et les ouvriers du mas du Juge et des alentours, puis, au milieu, au-dessus,

la pensée, le rêve et la vie idéale du poète, la branche des oiseaux, l'absente et la présente, présente parce qu'absente, la fille amoureuse, Mireille.

Le mas du Juge est une exploitation agricole modeste, qui est bien loin d'atteindre aux proportions épiques de celle que, au mas des Micocouliers, gouverne maître Ramon, mais qui en fournit le modèle, et que Mistral habite continuellement, depuis son retour d'Aix en 1851, jusqu'en 1855, où la mort du père amène les partages, et où il va occuper son lot, la maison du Lézard, à Maillane. Déjà cependant il avait passé au Mas un an entier, entre son baccalauréat et ses études de droit, d'août 1847 à octobre 1848. Et cette année, il l'avait employée aussi à un poème, les quatre chants des *Moissonneurs*, qui n'ont été publiés que tout récemment, d'ailleurs parfaitement dignes de Mistral. Ces *Moissonneurs*, écrits à dix-huit ans, c'est le prélude de *Mireille*, comme elle un poème du mas. Quand il les envoie à Roumanille, Mistral lui écrit :

En entreprenant cette œuvre de patience, mon dessein a été de traiter le sujet au sérieux, de copier les mœurs de nos Provençaux telles qu'elles sont, de peindre les querelles, les jalousies, les amours, les farces, enfin toutes les scènes, que j'ai pu saisir au milieu des moissonneurs, en un mot de prendre la nature sur le fait. Aussi ne me suis-je épargné ni fatigues ni démarches; en dînant avec eux j'ai étudié leurs repas; en liant leurs gerbes j'ai vu chanter la glaneuse; en les suivant partout, pendant un mois, à l'ardeur du soleil, au travail, à l'ombre des saules, à la sieste, au *tibanèu* (tente), j'ai pu recueillir les quelques expressions qui ravivent un peu la pâle teinte de mes vers.

Seulement, en 1851, plus vieux de cinq ans, retour de l'Université comme Perdican, Frédéric a demandé aux travaux et aux hommes de son mas autre chose que des fleurs pour son herbier, que des mots pour son cahier d'expressions. Il est entré à même le blé frais et les olivettes. Il a jeté sur toute la vie rustique le filet de ses strophes. Et au milieu de l'œuvre il a mis le patriarche, son père.

Mistral est le fils d'un ménager, c'est-à-dire d'un paysan propriétaire, maître d'un domaine, et qui règne

Ufanous comme un rei dins son gouvernement.

Comme Lamartine, fils d'un gentilhomme terrien, Mistral

a assis sur cette indépendance, sur cette souveraineté, une idée générale, magnifiée, poétique de la vie en plein air, des travaux agricoles, de la propriété. Il y a au milieu de *Mireille* une image comme celle de Victor Hugo :

(Étant petit, j'ai vu quelqu'un de grand, mon père)

Les auteurs de mon drame, mes laboureurs, mes moissonneurs, mes bouviers et mes pâtres, ne circulaient-ils pas, du point de l'aube au crépuscule, devant mon jeune enthousiasme? Voulez-vous un plus beau vieillard, plus patriarcal, plus digne d'être le prototype de mon maître Ramon, que le vieux François Mistral, celui que tout le monde, et ma mère elle-même, n'appelait que le maître?

Les *Mémoires* ont conservé les noms de ceux-là qui furent, à Maillane, après Homère et Virgile, les maîtres de l'*escoulan*, et, comme on dit, les sources de Mistral :

Le cousin Tourrette qui connaissait la terre d'Arles et ses travaux comme personne. Il savait le nom des mas, des pâturages, des chefs de bergers, des haras de chevaux et de taureaux sauvages, ainsi que de leurs gardiens. Et il parlait de tout avec une faconde, un pittoresque, une noblesse d'expressions provençales, qu'il y avait plaisir d'entendre... Le bûcheron Siboul, un brave homme de Montfrin, habillé de velours, qui venait tous les ans, à la fin de l'automne, avec sa grande serpe, tailler joliment nos bourrées de saule. Pendant qu'il découpait et appareillait ses rondins, que d'observations justes il me faisait sur le Rhône, sur ses courants, ses tourbillons, ses lagunes, ses baies... et sur les pendulines qui, dans les Ségonnaux, suspendent leurs nids aux peupliers blancs, et sur les coupeurs d'osiers et les vanniers de Valabrègue... Le voisin Xavier, qui me disait les noms en langue provençale et les vertus des simples et de toutes les herbes.

Un érudit d'Aix, Charles de Ribbe, va exercer une influence non seulement en Provence, sur Mistral, mais à Paris sur Le Play et son école, par ses publications et ses commentaires de livres de raison provençaux du XVIe au XVIIIe siècle. *Mireille* est une manière de *Livre de Raison* idéalisé du mas du Juge. Ainsi M. Joseph de Pesquidoux écrira celui d'un domaine d'Armagnac. C'est là un fruit solide et substantiel de la littérature du Midi. Il convient d'ailleurs au paysage, à l'histoire, à l'être de la France, que le lieu, en Provence, où ce genre terrien ait donné sa fleur, ait produit pour l'immortalité, ce soit une de ces petites ou moyennes propriétés qui en se multipliant ont fait la France. Assez étendue ici pour fournir son assiette, sa nourriture et sa portée à un grand poème;

pas assez pour cesser d'être encore le champ du paysan qui cultive.

***

Mistral supprima au dernier moment la dédicace qu'il voulait placer en tête de son poème : *Au Peuple*. Peut-être craignait-il qu'on ne lui donnât une figure politique. D'autre part, quand il en publia la seconde édition, il le dédia à Lamartine. Les deux dédicaces se confondraient presque, et, historiquement, signifieraient la même chose.

L'enthousiasme de Lamartine quand il lut *Mireille* s'explique, entre autres raisons, par ceci que depuis 1830 il avait vu dans le génie populaire, dans les sujets populaires, la fontaine rajeunissante de la poésie. Son amitié pour Reboul, le patronage lamartinien qui fit la renommée du poète boulanger, avait servi comme de prélude lointain au *Quarantième Entretien*. « Il faut, disait-il, que Dieu suscite un génie populaire, un Homère ouvrier, un Milton laboureur, un Tasse soldat, un Dante industriel, un Fénelon de la chaumière, un Racine, un Corneille, un Buffon de l'atelier. » Et il avait appelé Jasmin l'Homère des prolétaires. Quoi qu'il en soit de ces propos, qu'il est peut-être permis de trouver un peu électoraux, c'est un fait que des poètes glorieux de son temps, ce gentilhomme de campagne est le seul qui ait eu, comme plus tard Mistral, un style de familiarité aisée et naturelle avec le peuple, qui l'ait aimé et servi sans effort. Habitué à la bienfaisance par sa mère, nature généreuse, donnante, charitable, il aimait le peuple, comme maître François Mistral, et selon la vieille formule qui unit la charité matérielle et la charité chrétienne. Il a créé en France avec *Jocelyn* l'épopée populaire. Et surtout les suites de *Jocelyn* qui furent interrompues après la *Chute d'un Ange*, rejetées à la prose, auraient été des poèmes à la manière de *Mireille* : les *Pêcheurs*, qui eussent élevé au registre épique le sujet et les personnages de *Graziella*, et ces *Ouvriers*, où il écrivait qu'il mettrait « le pathétique élémentaire par le pain et le sel. » Plus précisément encore, la préface du roman de *Geneviève*, ce dialogue en grande partie imaginaire entre Lamartine et la couturière d'Aix, Reine Garde, sur la nature et l'avenir d'une poésie venue du peuple

et qui s'adresse à lui — comme la première dédicace de Mistral — Mistral la lut sûrement, puisque le livre devint naturellement populaire à Aix, qu'il parut en 1850, alors que le poète y faisait ses études de droit, et que la révolution de 1848 l'avait mis en pleine ferveur lamartinienne, et littéraire, et politique.

Lamartine avait manifesté des intentions, fourni une atmosphère, montré un but. Mais il n'avait rien réalisé. Non seulement il n'avait pas donné suite à son projet des *Ouvriers* (dont le *Tailleur de pierres* garde peut-être quelque figure), mais de *Jocelyn* lui-même, on ne saurait dire tout à fait que le poète y ait élevé à la dignité de l'épopée les sentiments et l'expression populaires. Comme l'aventure vraie qui est à son origine, *Jocelyn* se passe en somme, et sauf quelques minces épisodes, dans la noblesse et le clergé. La réussite, ici, n'avait été consciemment cherchée et pleinement obtenue que dans *Hermann et Dorothée*. Mais il y a dans *Mireille* une dimension de plus que dans la longue et patiente fresque de la petite ville allemande. Et une musique de plus. De l'épopée populaire, en effet, Gœthe a exclu le lyrisme : il éliminait par là et une difficulté et une beauté. Mistral, au contraire, l'a introduit à pleines nappes. La strophe de *Mireille* est un instrument bien plus souple et plus riche que le grand vers pris par Gœthe à l'épopée.

***

L'invention d'une rythmique épique par Mistral est un des grands actes de sa puissance créatrice. C'est par là d'abord qu'il ramasse, dans une poussière amoncelée de six siècles, l'arc d'Ulysse, cette force d'invention qui, chez les troubadours, s'employait à une fulguration de rythmes neufs. Mais depuis la mort du gai sçavoir jusqu'à *Mireille*, la poésie de langue d'oc avait été en cet ordre une poésie à la suite. Elle avait copié les rythmes de la poésie d'oïl, suivi clopin-clopant le pas de son aînée. Un grand poème épique, pour un bon bachelier comme Mistral, un disciple des anciens, il semblait qu'il exigeât l'alexandrin, héritier français de l'hexamètre antique. Mistral, lui, dans un coup de génie, tourna le dos au Nord, aux Français comme à Gœthe, et

regarda vers le Midi. Il s'inspira des Italiens. Comme l'Arioste et le Tasse, il écrivit son poème épique à la lyrique, c'est-à-dire en stances. Mais il inventa une strophe d'une force, d'un nerf, d'un élan singuliers, souple et résistante, également propre à ce récit épique, à ces petits tableaux descriptifs, à ces effusions lyriques, qui, sans cesse entremêlés dans *Mireille*, lui donnent son cours varié, sa palpitation vivante. Il l'inventa : car il ne faut pas prendre au sérieux la date de 1849 mise par Crousillat à l'une des pièces de la *Bresco*, où elle est employée, et qui, si l'idée en est de ce temps, a sans doute été refaite après 1851, quand les lectures de fragments de *Mireille* par Mistral l'eurent fait connaître à ses amis.

La strophe épique de *Mireille* n'a aucun antécédent, ni en provençal, ni en français, ni en italien. Serait-elle viable en français? C'est à discuter. La répétition de la même rime dans trois octosyllabes consécutifs, que Victor Hugo a employée le premier dans l'ode, et qui me paraît y contribuer excellemment au mouvement de la strophe, est cependant condamnée par Banville comme contraire aux lois naturelles de la poésie française. D'autre part le génie de la strophe, en français, semble exiger l'ordre inverse de la strophe mistralienne, qui termine son mouvement sur le grand vers, alors que les lyriques français le terminent presque toujours sur le petit.

Quoi qu'il en soit, en provençal, l'effet est admirable. Les deux premiers octosyllabes, ce sont deux tours d'un bras nerveux qui lancent au loin le grand disque de l'alexandrin. Admirablement jeté. On applaudit. Mais l'athlète entend que ce soit un essai, et le coup suivant il fait mieux : trois tours de bras, cette fois, les trois octosyllabes sur même rime, le large palet, emporté plus puissamment encore, tombe un peu plus loin. Ainsi joue-t-on aux boules à Maillane. La construction de la strophe est en somme celle du corps vivant, dont presque tous les organes sont doubles, de chaque côté d'un plan médian : l'*homo duplex*. Deux fois les octosyllabes lancent leur alexandrin. Mais si l'architecture du corps vivant est faite de symétrie, son mouvement implique une rupture de cette symétrie : la loi de frontalité dans la sculpture grecque, l'architecture du Parthénon, en donnent comme au

tableau noir l'exemple démonstratif. La strophe mistralienne se meut, le récit épique progresse par la dissymétrie des deux groupes, par la force majeure et l'accent du second, avec la musculature plus forte que lui donne son octosyllabe supplémentaire, et qui en fait la partie droite, sûre, l'avant-garde d'un corps en mouvement.

Si j'eusse été des félibrées avignonnaises dans ces années cinquante où le jeune Mistral essayait son poème par les lectures aux *coulego*, j'eusse sans doute, et plutôt après boire qu'avant, fait observer ceci : « La strophe de *Mireille* est de sept vers. Il le fallait, entre autres bonnes raisons, parce que sept est le nombre du Félibrige, de la ville d'Avignon, des rayons de l'étoile, et qu'il met Mistral en confiance comme le Châteauneuf et le soleil. Mais, en outre, ces sept vers, ils renferment l'essence et l'histoire du félibrige de Fontségugue. Les cinq petits vers, ce sont les cinq félibres secondaires, qui font nombre, groupe, amitié, élan, *estrambord*. Le premier des deux grands vers c'est le père, c'est Roumanille, poussé et soutenu par deux félibres, deux suffragants, mais qui lui-même en annonce un plus grand, son fils, le second, le dernier, porté et lancé lui, par trois félibres, le vers final sur lequel porte toute la strophe, et que, si nous avions à lui choisir un nom, nous appellerions le plus grand, le plus fort, *lou mistrau*, Mistral. Mistral a fait sa strophe avec les sept félibres, comme le musicien fait son chant avec les sept notes, que je ne sais quel miniaturiste a figurés sous l'aspect de sept petits bonshommes. Le mouvement, le chœur solide de ces sept vers, n'est-ce pas au son du chant des félibres qu'il avance gaillardement?

Sian tous ami, sian touti fraire,
Sian li felibre dou païs.

Sept vers amis, frères, félibres en félibrée, et du pays, puisque leur strophe ne tient rien des Franchimands. Quand les Avignonnais feront, à la Barthelasse, le monument du Félibrige, ainsi que les Parisiens ont leur Liberté à l'île des Cygnes, le sculpteur n'aura qu'à copier la strophe mistralienne, ainsi que Phidias — pas moins! — a fait son Jupiter Olympien en copiant trois vers d'Homère. »

On eût trouvé que cela était bien pensé, pour un homme du Nord, mais perdait à être dit en français, qu'il faudrait l'écrire en provençal, l'année prochaine, pour l'*Armona*. Aussi le lecteur qui, vers le Midi, n'aurait jamais dépassé Donzère ou Mondragon, ou qui oublierait de faire dans Mistral sa part à un certain pythagorisme, à un mysticisme *galéjaire* de païen christianisé, à un composé original de mysticisme et de mystification, la part de Nostradamus, est autorisé à biffer sévèrement la page qui précède.

Ce qu'en tout cas, et à toute latitude, on doit retenir de cette manière de mythe, c'est que la strophe épico-lyrique était exigée par tout un ordre de mouvement physique. On songe à cette dynamique du théâtre, à cette vision motrice de l'actrice et de l'acteur en scène, du visage remué ou coloré par la passion, qu'il y a dans les rythmes secrets de la tragédie racinienne. Même cette évocation des félibres amis, liée au mouvement de *Mireille* et à la respiration de ses strophes, ce n'est pas moi qui l'invente, puisque l'élan du poème exigeait au VIe chant l'invocation aux félibres amis, le mouvement de leur groupe consonant au mouvement de la strophe.

Vers la frucho bello o maduro,
O vautri, touti, a mesuro
Que ièu escalo moun auturo
Alenas moun camin de voste sant alen!

Consonant non seulement au mouvement de la strophe, mais au mouvement du poète. Comme Racine essayait à haute voix, en marchant autour du bassin des Tuileries, des vers de *Mithridate*, des ouvriers, voyant son agitation, le surveillèrent, croyant qu'il voulait se noyer. Pendant soixante ans, les paysans de Maillane ont pu s'habituer à voir Frédéric composer ses strophes et ses vers en marchant dans la campagne. « Aérez mon chemin de votre sainte haleine! » Qu'on prenne le vers dans son sens physique! Il ne s'agit pas d'un chemin métaphorique, mais d'un vrai chemin de Provence, où le poète marche, cherche ses images, ses figures, ses rythmes, et ici, probablement, un chemin qui monte, qui *escalo uno auturo*, les Alpilles, j'imagine, vers le Lion d'Arles. Le jeune homme a tombé la veste, la porte sur le bras. Là encore, si

j'exagère, c'est avec une bonne conscience, et en suivant un courant mistralien : car Mistral aimait à raconter des complicités mystiques entre lui et la nature; on connaît l'acanthe qui devant sa maison de Maillane poussa spontanément à côté du chapiteau corinthien posé à terre. Et il dit quelque part que lorsqu'il n'y avait pas un souffle d'air, et qu'il en fallait, son père priait le vent de venir, et le vent finissait par venir. La maison du poète étant fréquentée des dieux.

Des anges y volaient sans doute obscurément.

Ne doutons pas qu'un bon souffle venu du Nord n'ait aéré son front le jour où en montant la côte il a invoqué le Félibrige!

Ne l'oublions pas, car cela fait sentir du dedans l'élan frais de la strophe mistralienne : Mistral n'a jamais composé en vers à son bureau. L'heure de la poésie était l'heure de la marche, du plein air, le soir. Les vers, il les captait dans la nature comme le chasseur le gibier, comme Calendal le miel sauvage. Dès lors la strophe devenait la forme naturelle, nécessaire, de sa poésie, car la strophe, c'est une manière de système planétaire fermé, et fait d'un mouvement. Ce rythme de sa strophe, le poète l'a dans le corps, dans les muscles. « Allons toujours, et nous verrons Berre! » Berre, c'est le poème, c'est le royaume de poésie. Mais pour le posséder il faut marcher, aller. La *Chanson de Roland* non plus, n'est pas un poème assis! Et son *Aoi* régulier, qui passe le mouvement de laisse en laisse, il me fait songer au *zóu*, si allant et vif, qu'à la barbe des assis Mistral loge hardiment dans ses strophes les plus sévères.

La manière dont Mistral fait la conquête du lecteur ressemble à celle dont Vincent rend Mireille amoureuse, au premier chant, par ses récits

Davans lou Mas di Falabrego,
Ansin Vincèn fasié desplego
Di causo que sabié. Li rouite ié venien,
Et saun iue negre flamejavo.
Ço que disie, lou brassejavo,
E la paraule s'aboundavo
Coume un ruscle subit su'n revièure maien.

Devant le Mas des Micocouliers — ainsi Vincent faisait le déploiement — des choses qu'il savait : l'incarnat venait à ses joues, — et son œil jetait des flammes. — Ce qu'il disait il le gesticulait, — et sa parole coulait abondante, — comme une ondée subite sur un regain de mai.

***

Tout cela c'est la poussée, la sève, l'humanité qui produit *Mireille*, c'est la vertu qui est dans le soleil, et qui mûrit *Mireille*, mais ce n'est pas *Mireille*. Le nom de *Mireille* nous évoque un poème d'amour, et des amoureux célèbres, des caractères, des êtres vivants. Sans cette humanité, la gloire ne l'eût pas porté si vite, si universellement. Quels sont, dans *Mireille*, les grands vivants?

Ceux d'abord que nous reconnaissons comme des images du père de Mistral, *li Viei*, maître Ramon et maître Ambroise. Nous devons rêver où nos pères ont vécu : ainsi se plaignait Barrès. Mistral a rêvé la vie que son père vivait devant lui, que ses pères avaient vécue avant eux; en la rêvant il l'a recréée, immortalisée, et ce poète équilibré estime qu'il a la meilleure part. Les deux vieillards, le ménager et le vannier, le riche et le pauvre sont faits de la même substance. Ils tiennent au même peuple, celui des soldats de la Révolution et de l'Empire, et celui de Provence; il n'y a entre eux d'autre différence que celle des conditions. L'un dans la condition de l'autre penserait exactement ce que pense l'autre, et ferait de même. Tous deux on les appelle également du nom qu'on donne là-bas aux vieillards : Maître... Des paysans, simplement, mais ceux-là à qui le poète crie dans l'*Espouscado* des *Isclo d'Or*.

Agues pas pour, restares mestre!
Tau que li nouguié dóu campestre,
Rufe, gaiar, siau, estaudis...
O païsan, coume on vou noume
Restarés mestre dóu païs.

Comme ces noyers sur les champs, ils se lèvent sur l'épopée rustique autrement que comme des individus. C'est l'espèce. Ce sont des figures de la race. Ils témoignent, chez le poète de Maillane, de sa sève autochtone et de son option pour la vie

aux champs, traditionnelle, les pas dans les pas, de sa foi dans le paysan et dans le pays.

Les grands vieillards sont rares dans la littérature. La comédie est impitoyable à cet âge, le lyrisme se détourne d'eux, la tragédie les salue d'un peu loin. Seuls deux poètes ont sympathisé par leur génie profond avec la grandeur de la vieillesse : Corneille, Victor Hugo. Et encore les pères chez Victor Hugo, jetés au delà du but, sont des masques poétiques de la vieillesse plutôt que des vieillards vrais. Quand le riche maître Ramon dit au vieux vannier, d'un ton bourru, de venir se mettre à table, et qu'Ambroise ne répond qu'un mot : *Anen*! Allons! les deux stances de *Mireille* émeuvent certainement plus que les deux cents vers par lesquels, à la fin du premier acte des *Burgraves*, Victor Hugo a élevé la même situation à la proportion cyclopéenne. Là est le secret de l'art classique. Ce que Hugo dit, avec magnificence, Mistral, l'Homéride, le fait et le montre. Il traite Ramon et Ambroise comme Homère a traité Nestor. Un vieillard vit de la vie poétique dans la mesure où il est une coupe sur un passé humain, où il ressemble à un lac de montagne, par sa profondeur de durée, son épaisseur de mémoire, où il est l'antiquité et la tradition en acte. C'est sous cette figure que Mistral, né, comme Vincent et Mireille, à l'âge où son père approchait de la soixantaine, a toujours vu, au mas du Juge, François Mistral, ce père.

Mais des vieux aux jeunes on ne passe pas seulement à un autre âge. On entre dans un registre, dans une nature poétique, différents. Si Mistral avait fait de ses deux jeunes gens des types de la jeunesse (c'est le cas d'Otbert et de Regina dans les *Burgraves*, le jeune premier et sa partenaire) comme ses deux vieillards sont des types de la vieillesse, le poème ne portait qu'à moitié, restait conventionnel et froid. En matière de récit, qu'il s'agisse d'épopée ou même de roman, le génie n'atteint certain plan supérieur que si son personnage ou ses personnages principaux, dans la force créatrice, dans la croisée des chemins et des destins, dans tout cela qui est propre à la jeunesse, participent eux-mêmes des privilèges du génie, sont personnages originaux, natures individuelles fortes, irréductibles à un type, inventent, créent. C'est le cas

même d'Emma Bovary, qui sort de la médiocrité provinciale par sa richesse sensuelle, sa foi en l'amour. Quand Flaubert, dans l'*Éducation sentimentale*, a adopté le parti franchement contraire, il a pu ouvrir devant le roman français une voie nouvelle, mais n'a pas retrouvé le contact épique avec le grand public. Homère s'est bien gardé de faire d'Achille, quand il a chanté sa colère, le type du jeune homme, comme Nestor est le type du vieillard. Le fils de la déesse apporte dans la vie, comme le poète de génie qui le crée, une partie divine; il est le délégué aux mouvements surhumains du cœur de l'homme quand il s'enfle, puis s'apaise, avec la force élémentaire de la mer, — de Thétis, ici, qui l'a engendré. Le fils du vannier de Valabrègue, la fille du ménager du mas des Micocouliers, par quel côté tiennent-ils donc à cette nature héroïque?

Vincent et Mireille ne sont pas des jeunes gens mais des adolescents. Mireille a quinze ans, Vincent n'en a pas seize. Les voici à l'âge, redouté des éducateurs comme la lune rousse par les jardiniers, où s'extravasent la vie, l'invention, la soif de découverte, dans le corps et dans l'âme et dans le monde, où la végétation sensuelle pousse comme la Camargue au printemps, où l'on voit, ébloui, ce que la vie donne, où l'on ne sait, inquiet, ce qu'elle gardera; la vie, chargée de ses possibilités, au nœud des routes; la vie au moment où elle réalise intégralement sa définition bergsonienne : un réservoir d'indétermination.

Quand la poésie investit un garçon à cet âge, quand elle épouse (en les épuisant vite) cette force, cette virtualité, on a Rimbaud. Mais lorsque la société, le dressage par le groupe, prennent à temps leur hypothèque, l'heure lumineuse avorte, se réduit à une phosphorescence physique, subconsciente, que la société accepte, encadre, étiquette sous quelque proverbe : Il faut que jeunesse se passe, — qu'elle se passe, de préférence, sous l'œil des parents, des pédagogues, de la cité et de l'État. Tout s'arrange.

Le monde cependant est plein de Rimbaud qui ne font pas de vers, de jeunes bateaux ivres qui n'écrivent pas le *Bateau ivre*, et qui s'élancent dans la vie soulevés par des souffles, des paquets de mer rimbaldiens. Sans doute même, et Rimbaud mis à part, le poète plus ou moins du côté de

l'ombre, le vivant du côté du soleil! La vertu qu'il y a dans le soleil, elle va à Vincent et à Mireille plutôt qu'à Mistral. Lui-même l'a dit : « Mireille n'a jamais existé! Voilà bien des gens, n'est-ce pas? qui vont être désappointés. Et pourtant c'est heureux, fort heureux, qu'elle n'ait pas existé. Pourquoi? Parce que j'aurais vécu moi-même mon poème, je ne l'aurais pas écrit. Si j'avais connu Mireille, et qu'on me l'eût refusée, j'aurais été Vincent, je n'aurais pas été Mistral. »

Qu'est-ce donc que ce Vincent, que Mistral aurait pu être s'il eût connu Mireille, mais qu'il eût été en restant encore Mistral, en délivrant de son cœur, sous le seul regard du ciel, les fulgurations du génie, par lesquelles le poète, épargné de l'amour, a éclaté aux yeux de la terre?

Tout simplement, Vincent est un garçon qui parle comme le poète chante : le rossignol de la Crau dont Mireille est la fauvette. Provençal bavard, semble-t-il, qui pourrait dire comme son député, M. Roumestan : « Quand je ne parle pas, je ne pense pas. » Son gentil ramage plaît. Heureusement il ne va pas à l'école, où on lui imposerait la discipline du silence, où on le punirait simplement quand il parle, doublement quand il parle « patois ». Mais dans *Mireille*, sous Louis-Philippe, les gens vivent, s'instruisent et meurent comme ils faisaient dans l'Ithaque d'Ulysse. Vincent est un vannier habile. Ses mannes, ses paniers, tout, il le fait *bon e poulit de man de mestre*. Théophile Gautier a dit qu'on reconnaît qu'un peuple est civilisé à ce qu'il ne sait plus façonner ni un vase ni une corbeille. Vincent manque donc encore de civilisation. Un de ces garçons de quinze ans, aux yeux de raisin, vifs et bruns comme des grillons, qui n'arrêtent pas plus de vous parler, que, l'été, les cigales de crisser : il en pousse beaucoup en Provence, et Mistral n'a eu qu'à copier de jeunes Maillanais. Le petit gars Andreloun ressemble en cela au gars Vincent. Dès que Mireille près du puits l'approche, il se met à lui conter des histoires. Il y a de ces galets de Crau à la centaine, mais d'un seul l'étincelle jaillit.

Comment jaillit-elle? Nous la reconnaissons dès le premier chant, ce chef-d'œuvre de l'exposition épique, où l'on découvre sans cesse, comme dans le premier acte d'*Andromaque*, ou la première scène de *Bajazet*, des raisons nouvelles d'admirer.

Le poème, composé en marchant, il s'ouvre par l'entretien, dans la campagne, du vannier et de son fils, en route vers le mas des Micocouliers. Propos quotidiens. Mais, une fois arrivés chez les sédentaires, les vanniers voyageurs deviennent prestigieux, épiques. Ambroise a été quarante ans mousse, marin, soldat. Il a fait la guerre de l'Inde avec Suffren, celle d'Espagne et de Russie avec Napoléon. Il se lève pour dire, quand Mireille l'en prie, la chanson de la bataille contre l'Anglais. Et quand il a fini, dans le crépuscule de mai, les valets restent, les lèvres entr'ouvertes, écoutant encore, longtemps après le chant; fredonnant l'air du vieux Valabregan pendant qu'ils abreuvent ses mulets. Ce n'est pas un hors-d'œuvre, cette chanson du Bailli, faite par un Martegal, chantée par un marin qui en était. Le père a déjà sur ces laboureurs introduit un vent d'aventure, comme ce vent largue, cette brise de mer qui passait tout à l'heure, et souffle encore sans doute, en prélude au vent d'amour, qui entre ce soir, avec le jeune vannier, dans le mas de maître Ramon.

Quand les laboureurs sont partis, que Vincent à un bout de table et Mireille causent seuls, ce sont des récits de sa vie errante à lui, bien qu'il n'ait guère dépassé Avignon et Nîmes, que lui demande Mireille. Et comme Desdémone Othello, c'est avec ces histoires, ces tableaux, ce jaillissement de paroles et de gestes, ce mouvement et ce feu de Provençal, qu'il charme Mireille. Le premier propos de Vincent, gravé dans la mémoire de la fillette, la fera partir la nuit de Saint-Jean, vers les Saintes. On resterait, dit-elle à sa mère, jusqu'au matin à l'écouter.

Vincent est un enfant de la nature provençale. Pas de rêve en lui, de mélancolie, de chagrin d'amour qu'on berce dans la solitude, mais la joie, l'*estrambord*, la fureur, la passion. Il a les joues un peu noiraudes, *proun moureto*, mais *sort di rasin negre un vin que fai treja*, il sort des raisins noirs un vin qui fait danser : Vincent c'est ce raisin noir, ce raisin de Crau que dans la dédicace à Lamartine Mistral tend comme son poème lui-même. Un vin qui fait danser, et du mouvement, et de la chaleur, et de l'amour. Voyez sa rencontre avec Ourrias! Avant de lui faire toucher terre en luttant, il a répondu à ses outrages par un torrent coloré d'invectives :

la voilà, l'âme de la Provence qui fait *mistraleja la voues de Mirabeu.* Vincent *mistralejo,* mistralise, aux deux sens du mot. Aux Saintes, devant Mireille qui meurt, quels cris de passion et de fureur! Je lisais hier un livre de souvenirs d'ailleurs intéressants par M. Albalat, aux premières pages duquel je trouve : « La trivialité, qui forme le fond du dialecte provençal, empêchera toujours cet idiome de devenir réellement littéraire. » Comme le grec d'Aristophane et le français de Rabelais, n'est-ce pas? Sur l'éloquence rustique de Vincent tombe à plein, il faut en convenir, l'exclusive de M. Albalat.

Ai-ti coupa la gargamello
En quau tetère li mamello?
Escumerga, m'an vist abra moun cachimbau
Dins uno glèiso a la viholo?
O lirassa dins lis auriolo
Lou Crucefis, à la Jusiolo?
Qu'ai fan, malan de Diéu! per agué tant de mau?

Ai-je coupé la gorge — à celle dont je tétai les mamelles? — Anathème, m'a-t-on vu allumer ma pipe — dans une église à la lampe? — Ou bien traîner dans les chardons — le Crucifix, comme les Juifs? — Qu'ai-je fait, mauvaise année de Dieu! pour avoir tant de maux?

Gargamello est-il plus trivial en provençal que *Ross* en allemand? Vincent parle sa langue de Valabrègue; Mistral l'incorpore vive à la haute poésie comme les Saintes vont agréger la *chato de la terro* à la troupe céleste. Et si la hiérarchie naturelle des crimes, pour un Valabregan, *Prouvençau et catouli,* n'est point celle du Code Napoléon, livrons ce superstitieux de Vincent à Homais comme Mistral à Rigaud! Rigaud c'est ce premier président à la cour d'Aix, qui, dans la préface d'une inénarrable traduction de *Mireille* en vers français, écrit ces lignes, où un Flaubert sentirait passer l'*aura* de la stupidité cosmique : « J'ai pris cette gentille paysanne par la main, je l'ai revêtue du costume exigé pour paraître dans une société plus élevée; je l'ai exercée à balbutier de son mieux la seule langue qui y soit reçue, et sous ce nouvel appareil je la présente dans le monde. » Et, bien entendu, un complet cheviotte pour Vincent, comme les pantalons que Mlle Tournatoire faisait aux négrillons de Port-Tarascon!

Il faudrait relire et citer ici la forte page de Mistral qui sert de manifeste à l'*Aioli*! Mangeons le « trivial » aioli mistralien, et, pour que personne ne meure de faim, qu'on serve à M. Albalat la tranche de veau froid et le cornichon rigaldins!

Mais il y a pire dommage. Il y a la *Mireille* parisienne, celle de l'Opéra-Comique. Si le vrai Vincent provençal, le garçon de terroir, de crû et de Crau, échappe ordinairement au lecteur, c'est en partie parce qu'il demeure recouvert par la fade image de jeune premier en laquelle l'a transformé l'absurde livret de Barbier. Ah! il fallait autre chose, verbe dru, sang vif, trivialité des chemins dans l'air salin et dans le soleil d'été, pour que la rafale de passion passât, par Vincent, sur le mas des Micocouliers!

Car, si l'on écarte les personnages du poème pour n'y laisser qu'une source de mouvement, une racine élémentaire, un élan ou un germe, *Mireille* nous paraît ceci : l'amour en rafale sur une terre paisible et patriarcale, ordonnée et bénie. Poème de quelques semaines, printemps splendide, subit et bref de Camargue, elle commence au milieu de mai, se termine le lendemain de la Saint-Jean. Le moment culminant, celui du VIIe chant, *li Viei*, le plus tragique, le plus puissant, c'est la veille du plus long jour de l'année, de la Visitation du Soleil. Alors, la lumière dévore la terre; des filles amoureuses la vie dévore le sang. Et les feux de Saint-Jean brûlent dans le soir : entre les deux plus longs jours ils jettent un pont de flamme, comme l'amour entre les deux cœurs au solstice de leur passion.

Relisez-le, ce VIIe chant, un des sommets de la poésie universelle, comme le XXIVe de l'*Iliade*, et comme la Saint-Jean est le sommet lumineux de l'année, vous le sentirez construit et animé par ce thème de la rafale. Et dès la première strophe, quand Vincent, sur le seuil de la cabane où avec son père il tresse une corbeille, crie son amour à maître Ambroise.

Vous dise, paire, e vous redise
Que n'en siéu fou! Cresès que rise? —
En lissant Mestre Ambroi emé d'iue treboula,
Fasié Vincèn à son vièi paire.
Lou mistrau, ponderous courbaire
Dis auti pibo dou terraire,
A la voues dóu jouvènt apundié soun ourla.

Je vous dis, père, et vous redis — que j'en suis fou!... Croyez-vous que je rie? » en fixant ses yeux troublés sur Maître Ambroise, — disait Vincent à son vieux père. — Le mistral, puissant courbeur — des hauts peupliers — à la voix du jeune homme ajoutait sa clameur.

Le mistral bramera tout le jour, le mistral que Vincent — *aquéu Vincent!* — a dans le sang, dans les gestes, dans la voix, le mistral, figure, symbole, musique (nous ne sommes plus à l'Opéra-Comique!) de la rafale amoureuse qui souffle, et qui va porter, quoi que sa raison et ses proverbes lui disent, Ambroise au mas des Micocouliers pour parler à Ramon. Quand Ambroise a demandé conseil au ménager, sans lui dire qu'il s'agit de Mireille, Ramon lui conseille de ne pas « larguer voile sur un tel vent ». Il évoque les familles d'autrefois, où un fils n'eût pas regimbé contre son père. Aussi ces familles

Li vesian forto, unido, sano,
Et resistènto à la chavano
Comme un brancage de platano!

Nous les voyions fortes, unies, saines — et résistantes à l'orage — comme un branchage de platane!

Quand Mireille a crié que c'est elle que Vincent aime, et que seul il aura son âme, quand sa mère en fureur lui a dit : Eh bien pars donc! la colère de Ramon a pour première explosion!

A resoun, o, ta maire! pàrte,
E que l'aurige liuen s'escarte!

Elle a raison, oui! ta mère! pars, — et que l'ouragan loin se dissipe!

Mistral, orage, ouragan, rafale, ces mots, ces choses, se fondent pour jeter au paroxysme, au solstice, non seulement la passion de deux jeunes cœurs, non seulement, tout à l'heure, la flamme des feux de Saint-Jean, mais, chez Ramon et Ambroise eux-mêmes, voici que le torrent extirpe de leurs paroles tout leur être de haut en bas, et que l'âme de chacun se découvre, vibre, s'explique, exposée de plein fouet au souffle excitateur : l'un, le matelot de Suffren et le fantassin de Napoléon, avec ses quarante ans de service, de saine et dure misère, l'autre, le ménager qui au retour d'Égypte a pris la charrue, arrosé de sueur goutte à goutte chaque motte de sa terre pour se mettre à l'honneur du monde. L'ouragan divise les pères, les jette l'un et l'autre, comme des paquets d'eau, vers leurs

destins opposés. Il réunit au contraire par sa poussée les cœurs violents des deux enfants. Mais voici que le chant, le mouvement, pris dans le mistral, sont relayés par la farandole autour des feux. Ambroise s'est levé, souhaitant à Ramon de n'avoir pas de regret.

E lou grand Dièu eme sis ange,
Mène la barco et lis arenge...
Et coume s'enanavo eme lou jour pali,
Souto lou vènt terrau que bramo,
Banejè dôu mouloun de ramo
Uno longo lengo de flamo.
Au tour, li messounié, de joio trefouli

« Et que le grand Dieu avec ses anges, — mène la barque et les orages! » — Et comme il s'en allait avec le jour tombant, — sous le mistral qui mugit, — pareille à une corne s'éleva du monceau de fumée — une longue langue de flamme. — Alentour les moissonneurs fous de joie.

font la farandole en criant : Saint Jean! Saint Jean! Et comme le chant VII a commencé à Valabrègue dans le mistral, il s'achève au mas des Micocouliers dans la rafale :

Enterin la rounflado folo
Emportavo l'encens di colo
Emè di fiò la rougeirolo
Vers lou sant, emplana dian lou bru calabrun

Cependant la rafale folle, — emportait l'encens des collines — et la rouge lueur des feux — vers le saint, planant dans le bleu récpuscule.

Sur cette dernière strophe tourne le poème de *Mireille* : le diable porte pierre, la rafale d'amour travaille pour Dieu, elle emporte le feu terrestre vers le saint dans le crépuscule bleu, comme elle emportera la flamme humaine de Mireille vers les Saintes de Provence, les Maries-de-la-Mer.

Et alors nous en arrivons à l'héroïne de l'épopée. Rien de plus simple, ni qui réponde plus exactement à l'annonce des deux premiers vers

Canto uno chato de Prouvènço
Dins lis amour de sa jouvenço

La flambée de l'amour dans le cœur d'une fillette de Provence, d'un amour accordé au mistral, au plein air, à une nature éclatante, à une sève puissante, et surtout à une vocation. Il n'y a pas de protagoniste épique sans une vocation

divine, la vocation qui distingue Achille de Patrocle, Antigone d'Ismène, Héraclès d'Iphiclès — et même, pendant que nous y sommes, et pour aller jusqu'au bout, Tartarin de Costecalde. La vocation épique de Mireille, l'appel d'air qui l'entraîne, et qui continue, et qui relaye le mistral du VIIe chant, c'est l'amour. Un amour grave, éclatant et sans ombre, le soleil à midi, et qui s'avoue, et qui s'étale, et qui s'explique, aussi bien devant Vincent, lorsqu'elle s'aperçoit qu'elle est amoureuse de lui, que devant son père lorsqu'après l'entrée en matière de maître Ambroise, elle s'écrie : « C'est moi que Vincent aime! » Pensez par contraste, évoquez *Pêcheur d'Islande!* Comme la lumière franche d'un cœur provençal s'oppose exactement au clair obscur, aux pudeurs et au secret d'un cœur breton, et comme, pour s'équilibrer sur la carte de France, les deux chefs-d'œuvre entrent justement dans leur alvéole géographique!

De Vincent et de Mireille, celui qui a reçu la plus grande part de l'étincelle divine, il faut bien que ce soit Mireille. La jeune fille, ce printemps miraculeux, n'est que puissance d'amour. Le jeune homme, en qui il y a déjà une ébauche de Calendal, est puissance aussi, avec l'amour et par l'amour, de travail, de conquête, d'occupation du monde et de fabrication des choses. Ses doigts doivent tresser l'osier de ses corbeilles comme Mistral les rimes de ses strophes. Quand sa parole brûlante oblige son père à faire la démarche, il pousse son *Paraissez, Navarrois, Maures et Castillans!* « Dites-leur que je sais biner, ébourgeonner les vignes, labourer les terrains pierreux. Dites-leur que leurs six paires de bêtes, sous ma conduite, creuseront double; — dites-leur que je suis homme à respecter les vieillards. » Mireille, elle, n'a rien à dire, ni à faire dire, sinon qu'elle aime. Depuis qu'elle a fait son aveu sous le mûrier, elle vit dans un monde qui, comparé à celui qui précédait, est surnaturel, où toutes les paroles sont vraies, et, comme les épis ce jour des moissons, lourdes de toute substance, de vérité, de bonne foi sous le soleil. Le premier propos que lui a tenu Vincent, le soir de mai où ils se sont parlé, c'était sur les Saintes. Si un jour le malheur nous accable,

Courrès, courrès i Santo! aurès lèu de soulas.

Il a vu un miracle : celui du petit enfant à qui les Saintes ont rendu la vue quand il a touché leurs châsses. Il se fait des miracles là-bas? Elle est dans la peine? Alors, le matin de Saint-Jean, elle part pour les Saintes.

Elle part pour les Saintes, et, après le miracle humain, le premier, celui de l'amour terrestre, descend sur elle le second miracle, le divin; l'épi vert de la terre se tourne en épi d'or. Les trois derniers chants de *Mireille* (le quart du poème) sont ceux de la Provence chrétienne, qu'ont évangélisée les Saintes, qu'elles évangélisent encore, puisqu'à l'appel du cantique de *Mireille*, ce cantique insubstantiel dont monte dans la page l'extraordinaire filet de musique nue et de fumée bleue, elles descendent, racontent leur voyage, le continuent, remontent au ciel ou repartent sur la mer avec le souffle de l'adolescente.

Mireille, chantée par le poète de la Provence, héroïsée dans l'épopée rustique, ne peut, pour cela même, finir dans un bonheur terrestre. Comme dans *Jocelyn*, que Mistral avait lu, et auquel il a plus ou moins pensé en concevant *Mireille*, l'amour humain s'épure dans l'amour céleste. Quand les brouillards descendent, c'est le mauvais temps; quand ils remontent, c'est le beau temps : ainsi les vapeurs de l'amour. Ils remontent, ce sont les Saintes, c'est *Mireille*, et le ciel bienveillant de la dernière strophe s'étend sur un poème pacifié :

O belli Santo, segnonesso
De la planure d'amaresso,
Claflissiés, quand vous plaît, de pèis nôsti fielat!
Mai à la foulo pecadouire,
Qu'à vosto porto se doulouiro,
O blànqui flour de la sansouiro,
S'ei de pas que iè fau, de pas emplissès-la!

O belles Saintes, souveraines — de la plaine d'amertume, — vous comblez, quand il vous plaît, de poissons nos filets! — Mais à la foule pécheresse — qui à votre porte se lamente, — o blanches fleurs de nos landes salées, — si c'est la paix qu'il faut, de paix emplissez-la!

***

Après la dernière strophe, la vibration se prolonge. Quand maître Ambroise chante chez Ramon la chanson du Bailli,

les valets de ferme qui ont abreuvé les mulets l'emportent avec eux, la fredonnent et rêvent. Une grande œuvre ne s'arrête pas au dessin qui la cerne. Elle émet des radiations. Sa bienfaisance se mesure aux idées qu'elle suggère, au cercle de pensée, aux épaisseurs de vie, qui s'élargissent et s'approfondissent autour d'elle, à l'encens qui s'élève avec la respiration de ses formes.

Épopée de la Provence, œuvre institutrice du Félibrige, poème de l'amour, par là le rayonnement de *Mireille* n'est pas épuisé. Au-dessus de ces branches il y a la branche des oiseaux, une postérité suprême. *Mireille*, l'œuvre propre terminée et déposée, continue à se propager selon deux rythmes : c'est le poème de la terre, et c'est le poème du génie

Le poème de la terre, Homère encadré dans Hésiode. Il est remarquable que dans un pays de souche et de texture paysanne comme la France, la terre soit demeurée si longtemps sans littérature. Même au temps du romantisme, et malgré Rousseau, dont l'inspiration n'est d'ailleurs nullement paysanne, la littérature est urbaine. Lamartine le premier a amené à la lumière poétique de larges vues et des idées de propriétaire campagnard. Il était appelé à saluer, dans cet ordre, *Mireille* comme le poème suprême et dominateur. Mais, de même qu'il y a en Europe une nature paysanne générale, de même il y a une littérature paysanne à profondeurs communes, dont les deux chefs-d'œuvre paraissent être *Mireille* dans le poème et *Les Paysans*, de Ladislas Reymont, dans le roman. Alors *Mireille*, comme les *Paysans*, prend une valeur universelle, s'incorpore à la société littéraire des génies nationaux, fait circuler la *Coupo Santo*, mieux peut-être qu'*Hermann et Dorothée* et *Jocelyn*, parce que ce poème, pourtant si purement raciné en Provence, est, plus que ceux de Gœthe et de Lamartine, susceptible de signification et d'adhésion générales. Ou du moins il le serait si la grave question de la langue n'était là, si le chef-d'œuvre de la poésie rustique n'était écrit en une langue qui décroît, et qui se vide de son suc poétique, comme les campagnes elles-mêmes se dépeuplent ou se dépeupleront. Par là d'ailleurs, *Mireille* est prise de plus près dans une tragédie générale : la *chato de la terro*, la langue de la terre, suivent la fortune de la terre,

le rythme des civilisations qui meurent, se remplacent...

Et *Mireille*, ce monologue, qui dure sept ans, d'un poète qui poursuit les strophes, les idées, les images, en marchant dans les campagnes de son pays, *Mireille*, poème de génie, est aussi un poème du génie, disons de la vocation qui transpose en créations de l'esprit les appels du sang et l'énergie d'amour. Le spirale de *Mireille*, son grand tournant, les voici : le passage de la vie humaine au plan non de la vie sainte (Mireille n'a pas le temps de devenir par elle-même une sainte), mais de la vie par les Saintes, avec les Saintes, dans la communion catholique des Saintes, la transformation du feu humain en feu divin, du soleil du Midi en soleil du monde intelligible, du coup de soleil sur le front de la jeune fille en coup de lumière de la grâce. Comme l'épopée alpestre et libanaise de Lamartine, l'épopée provençale de Mistral débouche dans cette mer platonicienne et chrétienne. Mais qu'est-ce que la vocation et le mystère de *Mireille* sinon la vocation et le mystère du poète? Mireille n'appartiendra pas à Vincent. Elle appartient aux Saintes de Provence, à leur barque mystique, faite de la stance aux sept rayons. Elle appartient au monde de l'âme. Elle appartient à la poésie. Elle appartient donc au poète. Si j'avais été Vincent, que j'eusse aimé une Mireille, j'aurais vécu *Mireille*, je ne l'aurais pas écrite, dit Mistral. Évidemment! Mais comme le mot écrire, simple condition physique, ici devient pauvre! Mistral n'a pas vécu *Mireille*, et il a mieux fait que de l'écrire : il l'a survécue, comme on surpasse et on survole. A tout ce poème de la Provence, à tout ce poème du félibrige, à tout ce poème de la terre, à tout ce poème de l'amour, est mêlé indissolublement, l'aérant et le transfigurant, le poème du Poète. L'œuvre des sept ans où il l'a fait est l'œuvre des sept ans fortement vécus, des sept ans où la graine de

A travès de la Crau, vers la mar, dins li bla,
Umble escoulan dòu grand Oumero,
Ièu la vole segui...

est devenue l'arbre. N'ayant, grâce à sa ligne de bonheur et à la protection des Saintes, pas amené l'Arlésienne superbe dans la rafale d'amour au mas paternel, celle qui ne pouvait

y passer, de chair et de sang, que pour y jeter le désespoir et le suicide (l'*Arlésienne* de Daudet est l'histoire du neveu de Mistral, qui se tua pour elle, au mas du Juge, en 1862), il en suivit, solitaire, l'image; dans ces blés de son père, avec les épis et les coquelicots de qui poussèrent fraternellement ses strophes; vers cette mer où l'écolier d'Homère marcha à la rencontre de la barque des Maries, et où, selon l'esprit de son histoire, dans la Provence grecque et chrétienne, se conjuguèrent les deux antiquités, comme se conjuguent les deux amours dans les paroles dernières de Mireille. *Ièu la vole segui...* On ne sait ce qu'on a suivi qu'après qu'on l'a suivi, et obtenu. Le Poète, lui, ne l'a dit, ou du moins il ne l'a expressément dit, qu'un demi-siècle après *Mireille*, dans la première pièce des *Olivades*, l'*Archétype*, datée du 8 septembre 1906, anniversaire de sa naissance, signe de sa renaissance, et qui tient dans son œuvre la place intelligible de son tombeau, le pavillon de la reine Jeanne, dans le cimetière de Maillane, sous l'étoile aux sept rayons.

Mai santo Estello au soum de l'Empirèio
A fa miracle, un bèu matin de Mai!
La vasto Crau vèi espeli Mirèio
E dins lou cèu, o Prouvènço, en ideio
As reflouri, mai flôri que jamai.

Basto : pèr ieu, sur la mer de l'istori,
Fuguères-tu, Prouvènço, un pur simbéu,
Un miramen de glori e de vitôri
Que, dins l'oumbrun di siècle transitôri
Nous leisso vèire un eslùci dôu Bèu.

Mais sainte Estelle au haut de l'Empyrée — fit son miracle, un beau matin de Mai : — la Crau déserte voit éclore Mireille — et dans le ciel, o Provence idéale — tu refleuris, plus en fleur que jamais.

Il suffit : sur la mer de l'histoire, pour moi — tu fus, Provence, un pur symbole, — un mirage de gloire et de victoire — qui dans la transition ténébreuse des siècles — nous laisse voir un éclair de Beauté.

ALBERT THIBAUDET

LE MINISTÈRE DE JULES SIMON [1]

(SOUVENIRS)

M. Dufaure avait, sans aucun doute, une façon qui lui était particulière de comprendre et de défendre la République. Mais il est certain que, dans la circonstance, il lui rendait service en quittant le pouvoir, non pas comme il aurait pu légitimement le faire, après les échecs qu'il avait subis à la Chambre des députés, mais sur un vote du Sénat qui, en somme, ne l'atteignait pas, ou ne l'atteignait guère. Il ne voulait pas infliger à la Chambre la responsabilité de la chute du premier ministère républicain; il la laissait au Sénat.

Cette circonstance n'était point de nature à faciliter la constitution d'un nouveau cabinet, et le maréchal de Mac-Mahon ne laissait pas que d'être fort embarrassé. Son vif désir eût été de conserver M. Dufaure pour lequel il avait infiniment d'estime et même de la déférence, et il insista vivement dans ce but auprès du Garde des Sceaux, mais inutilement, car M. Dufaure resta inflexible. L'incertitude du Maréchal devint alors très vive. On a dit avec raison, je crois, qu'il prenait ses décisions de lui-même, vivement et brusquement; mais c'était lorsque les situations lui apparaissaient très nettes et surtout qu'elles devaient l'engager personnellement. Mais le plus souvent, il écoutait volontiers les hommes dans lesquels il avait confiance; ceux-ci, d'ailleurs, n'auraient

1. Voir « Les derniers jours du Cabinet Dufaure » dans la *Revue de Paris* du 1er juin.

pas manqué de lui donner directement ou indirectement des conseils dans le cas même où il ne les eût pas réclamés.

Or, à ce moment, ses conseillers n'étaient pas d'accord. Les uns trouvaient l'épreuve suffisante. Qu'avait-on gagné à poursuivre cette chimère d'obtenir d'un cabinet républicain une politique conservatrice? Rien de plus que de laisser évincer nombre de fonctionnaires de situations dans lesquelles ils rendaient de grands services au parti conservateur. Il n'y avait qu'une chose à faire; aller de l'avant, et, puisqu'on ne pouvait rien attendre de la Chambre, la dissoudre. C'était une nécessité à laquelle il faudrait se résoudre tôt ou tard, et le plus tôt serait le mieux. La majorité républicaine ne représentait certainement pas le pays. Les dernières élections n'avaient été qu'un malentendu. D'abord M. Buffet avait laissé les électeurs sans direction; puis beaucoup de députés républicains ne devaient leur succès qu'aux protestations de dévouement envers le maréchal de Mac-Mahon qui remplissaient leurs professions de foi. Manifestement le pays avait été trompé; il reviendrait sur ses erreurs. En admettant même que les députés de gauche eussent été véritablement investis, en février 1876, de la confiance du corps électoral, nul doute que leurs agitations, leurs fautes, les tendances révolutionnaires dont ils faisaient montre de façon si manifeste n'eussent ouvert les yeux aux électeurs.

D'autres hommes politiques tenaient au Maréchal un langage contraire. Dissoudre la Chambre si peu de temps après les dernières élections était une grosse aventure. On se trouverait peut-être un jour ou l'autre, obligé d'en courir le risque, mais il fallait autant que possible choisir l'heure favorable et l'occurence. Si réellement la Chambre des députés se déconsidérait devant le pays, pourquoi se hâter? Que les résultats obtenus avec le cabinet Dufaure ne fussent pas satisfaisants, il n'y avait pas lieu de s'en étonner. Le Président du Conseil, vieux, bourru, grognon, ne possédait aucune des qualités qui lui eussent permis de ramener à lui une fraction du parti républicain, de la soumettre à son influence, et de se créer ainsi, avec un appoint de droite, une réelle majorité. Ce qu'on n'avait pas obtenu avec M. Dufaure rien ne disait qu'on ne pût l'attendre d'un autre président du Conseil. La Chambre

subissait sans doute l'influence de Gambetta, mais non sans une certaine résistance. L'échec des réunions plénières le prouvait et aussi ce qui s'était passé lors du vote de la loi municipale. Donc on pouvait et on devait recommencer l'épreuve, mais dans de meilleures conditions, et avec un homme qui fût en état de lutter avec Gambetta. Or, cet homme existait, il s'appelait Jules Simon. Lui seul, par l'ancienneté de ses opinions républicaines, plus affirmées que celles de Dufaure, par son affabilité caressante, son talent de parole si persuasif, par son habileté et sa souplesse, pouvait détacher la Chambre de Gambetta, ou, s'il échouait, jeter tout au moins dans la majorité républicaine de mortels germes de division et de discorde.

Ces dernières combinaisons émanaient d'hommes renommés, instruits, rompus aux grandes affaires, habitués aux stratégies de la politique, ne ressemblant en rien à ces députés « obscurs, ignorants et sans valeur » qu'ils tenaient en si piètre estime; qu'ils dédaignaient, mais dont aussi par suite ils méconnaissaient profondément l'état d'esprit. Ce qui caractérisait par-dessus tout la majorité républicaine de cette époque, c'était son extrême unité de vues. Laissant de côté une douzaine d'ultra-modérés et une cinquantaine d'intransigeants qui, d'ailleurs, les uns comme les autres, se tenaient prêts à se rallier au gros du parti à l'heure du péril, il restait un bloc de près de trois cents députés entre lesquels il n'existait que de très légères nuances d'opinion. D'un autre côté, justement parce que les hommes qui composaient la majorité étaient des provinciaux et des nouveaux venus, ils se défiaient de tous et de tout. Que Gambetta se fît à la tribune l'interprète de leurs idées et de leurs passions, ils applaudissaient à son éloquence enflammée, mais leurs votes ne suivaient sa direction qu'à bon escient. En apparence, ils délibéraient par groupes nombreux; en réalité, ils se décidaient individuellement, ou par minimes coteries. Dans cette armée, l'influence des sous-officiers agissait plus efficacement que celle des chefs. Enfin justement aussi parce que ces hommes étaient jeunes et obscurs, l'ambition ne les dévorait point. Ils savaient qu'ils devaient attendre et ils ne se prêtaient pas à des intrigues de couloirs. Rien ne ressemblait donc moins que la nouvelle

Chambre à cette Assemblée Nationale où les partis étaient si divisés, où ils se livraient à de si savantes marches et contre-marches, où l'on n'obtenait de résultats qu'avec toutes sortes de transactions individuelles, et dont les souvenirs hantaient l'esprit des conseillers du maréchal qui y avaient joué un si grand rôle.

De quelque poids d'ailleurs que fussent auprès du Président de la République les avis de ceux qui lui donnaient le conseil d'user de Jules Simon, et parmi eux se trouvaient le duc de Broglie et le duc d'Audiffret-Pasquier, il manifestait une vive répugnance à entrer en pourparlers avec un homme qu'il n'aimait pas — et pour plusieurs motifs. — D'abord Jules Simon l'avait traité quelque peu de haut en bas lors de la discussion en 1873 de la loi sur le septennat, et bien que le maréchal de Mac-Mahon ne fût point enclin à de mesquines rancunes personnelles, il était tout naturel qu'il ne se montrât point très favorablement disposé à l'égard de quelqu'un qui avait pris plaisir à le cribler d'épigrammes cruelles. D'un autre côté, Jules Simon, dans les dernières années du Corps législatif, figurait au nombre de ceux qui menaient une campagne, malheureuse il faut le reconnaître, dans le sens d'un désarmement et d'une réduction ou même de la suppression des armées permanentes. Cette attitude n'avait pu paraître qu'odieuse au Maréchal, surtout s'il la connaissait seulement, comme il est probable, par les dires des journaux impérialistes, et les bruits parvenus jusqu'à lui. Enfin, entre Jules Simon et lui, il n'existait aucune affinité personnelle. Le Maréchal était un homme droit, loyal, tout de premier mouvement, d'intelligence plutôt ordinaire, de caractère assez violent et cassant, nullement disposé aux transactions, concessions, et cheminements plus ou moins souterrains, d'ailleurs fort peu renseigné sur les hommes et sur les choses. Jules Simon était tout le contraire.

Je l'ai très suffisamment connu pour avoir le droit d'exprimer à son sujet une opinion personnelle. J'étais entré en relations avec lui par l'intermédiaire de M. Lepetit, qui, le recevant un jour à déjeuner à Poitiers, me fit venir exprès de Châtellerault à cette occasion. Jules Simon se montra très aimable à mon égard, et m'invita à ses soirées du jeudi

soir. Je m'y rendis plusieurs fois dans le cours de l'hiver de 1875, avec Massicault, et je continuai ces relations en 1876 et 1877, surtout à l'époque à laquelle Jules Simon fonda et dirigea le journal *l'Écho Universel*, dans lequel j'écrivis plusieurs articles. Il habitait un appartement qu'il a conservé jusqu'à sa mort et dont les fenêtres donnaient d'un côté sur le boulevard, de l'autre sur la petite place de la Madeleine, appartement au cinquième, bas de plafond, fané, et qui n'avait d'autre avantage que de comprendre un assez grand nombre de pièces, par suite de la réunion de deux logements contigus. Après avoir traversé l'antichambre, on entrait dans un salon dont le principal ornement était un portrait de Jules Simon, peint par Roll, et qui paraissait tout à fait disproportionné par ses dimensions avec la pièce dans laquelle il se trouvait, car le cadre touchait au plafond et descendait très bas sur la plinthe. Du salon, on passait par de petites portes à un seul battant dans deux pièces qui servaient, l'une de bibliothèque, et l'autre de cabinet de travail. La bibliothèque se composait de livres, en nombre considérable : quatorze mille volumes, disait Jules Simon, bien reliés, rangés par deux et même trois rangs de profondeur, sur les rayons qui couvraient les murs des deux pièces dont je viens de parler. Venait ensuite une salle à manger de dimensions restreintes et qui occupait l'encoignure de la maison sur le boulevard.

Le plus souvent, la réunion était assez nombreuse. Je n'y ai jamais vu d'autre dame que la maîtresse de la maison. Quelques amis intimes, la plupart âgés, s'asseyaient près de son canapé. Le reste de l'assistance se tenait debout, dans le salon et les pièces voisines, causant très haut, bruyamment. Jules Simon allait de groupe en groupe, jetant un mot dans la conversation avec beaucoup de gaîté et de charme. Vers onze heures, les visiteurs, en nombre déjà réduit, passaient dans la salle à manger où se trouvaient servis un bol de punch et quelques assiettes de gâteaux. Jules Simon prenait lui-même la cuiller et remplissait les verres.

Ces soirées si simples, si cordiales, étaient fort goûtées. On y voyait des gens de tous les mondes, littérateurs, journa-

listes, professeurs, diplomates, hommes politiques surtout : Jules Ferry, que je trouvais déjà très laid, avec ses sourcils pendant sur les tempes, son gros nez tombant dans la bouche, et ses grands favoris de maître d'hôtel; Emmanuel Arago, lançant de sa voix de stentor des plaisanteries et des calembours; Louis Ulbach, gros, gras, les cheveux longs, une figure rasée, tout l'aspect d'un prêtre; le général de Wimpffen, qui avait signé la capitulation de Sedan, homme de haute taille, blanc, sec, avec une assez belle tournure militaire, mais l'apparence intellectuelle médiocre; bien d'autres encore que j'ai oubliés, visiteurs habituels ou de passage.

Quelquefois, et c'étaient des jours de bonne fortune, assez rares, du reste, la réunion ne se composait que d'un petit nombre de personnes et l'on jouissait davantage de la conversation amusante et spirituelle du maître de la maison. Il évoquait ses souvenirs; il montrait ses livres, ses objets d'art, ne tarissant pas d'anecdotes à leur sujet, toujours très simple et très aimable.

Jules Simon, né en 1814, comptait par suite, à cette époque, soixante et un ans. Il avait, très accusé, le type breton (ou du moins l'un des types, car il y en a plusieurs) : une grosse tête ronde, des épaules à porter un monde, un peu voûtées, une taille courte, ramassée et épaisse. Il disait, avec une certaine satisfaction, que dans sa jeunesse il avait été d'une force herculéenne et il paraissait encore étonnamment vigoureux et robuste. Sa figure était belle, régulière, le front très développé, l'expression calme, pensive et noble; mais, au fur et à mesure qu'il avança en âge, il prit un air affaissé, accablé, mélancolique, qu'on lui reprocha comme une de ses affectations. On lui en a, en effet, reproché plusieurs; les unes physiques, cet aspect dolent, son accent plaintif, un peu traînard; d'autres morales : ses accès de libéralisme, ses dithyrambes vertueux. Toute sa vie, bon nombre de gens l'ont regardé comme un pur comédien, et je suis très porté à croire que le maréchal de Mac-Mahon partageait cette manière de voir.

Aucune accusation cependant, à mon sens, n'était moins fondée et j'ai toujours cru à la parfaite sincérité de Jules Simon. Seulement, il est indéniable que, dans le long cours de

sa vie politique, il a sur bien des points changé d'avis. Une intelligence si vaste, si compréhensive, ne pouvait maintenir intacts des partis pris mal fondés. D'autre part, sans cesse sur la brèche, constamment obligé d'écrire à la hâte, de parler à l'improviste, si merveilleuse que fût sa facilité de travail, si meublé que fût son cerveau, il lui était difficile d'éviter toujours le lieu commun.

Son érudition cependant était immense, et aussi variée qu'approfondie, ou, pour mieux dire, il en réunissait de toute sorte : celle du professeur, assez maître des langues grecque et latine pour écrire couramment dans l'une et l'autre langue; celle du philosophe qui, à vingt-cinq ans, suppléait Cousin dans son cours de la Sorbonne; celle du moraliste, du publiciste, de l'économiste, qui publiait ses belles études sur le devoir, le travail, l'ouvrière, etc... connues et célèbres dans le monde entier[1]. Aucune question d'administration ou de politique intérieure ne lui était étrangère; on a dit que son bagage, vers la fin de sa carrière, ne se renouvelait guère; cela est possible, mais les mille et une obligations qu'il avait assumées ne lui laissaient plus guère le loisir de travailler.

D'autre part, il ne heurtait pas les gens de front; il était poli, cérémonieux; de nature, il aimait les ménagements, et il arrivait que l'on prenait ces ménagements pour de la rouerie. Que de plaisanteries plus ou moins blessantes a-t-on faites au sujet des relations courtoises que, Ministre des Cultes, il entretenait avec les membres du haut clergé! « Jules Simon », disait Dupanloup (et il n'est pas bien sûr que le mot soit authentique), « Jules Simon sera cardinal avant moi ». Certes, dans sa conversation, dans ses manières, dans le son de sa voix, rien ne devait scandaliser les prélats qui traitaient avec lui quelque affaire d'Église. A la rigueur ils eussent pu le prendre pour un des leurs.

Il n'en est pas moins vrai que les grandes lignes de cette longue vie publique n'ont point fléchi dans leur ensemble; que le philosophe respectueux des idées religieuses, mais immuablement ancré dans la revendication des droits de la

1. Son cabinet était plein d'œuvres d'art que lui avaient offert ses admirateurs de tous pays; entre autres une Jeanne d'Arc, que lui avait adressée le Grand-Duc de Toscane et qu'il aimait à faire voir à ses visiteurs.

liberté de pensée, que le républicain modéré, conciliant, mais ferme et énergique, s'est toujours retrouvé en lui, dans son âge mûr et dans sa vieillesse comme à l'époque où, à trente-quatre ans, il s'asseyait sur les bancs de l'Assemblée Constituante de 1848.

Il n'en est pas moins vrai aussi qu'à plus d'une reprise, lorsqu'il a donné sa démission de professeur après le coup d'État de 1851, et lorsqu'il combattait au Sénat le fameux article 7 de la loi relative aux congrégations enseignantes, il a donné le plus noble exemple d'indépendance, n'hésitant pas, dans le premier cas, à briser sa carrière, à faire le sacrifice d'un traitement qui lui était nécessaire[1]; dans le second cas, à rompre avec les amitiés les plus chères, à braver les calomnies et les injures, et, ce qui est pire encore, à revêtir les apparences d'une défection envers le parti auquel il avait toujours appartenu.

Belle et noble figure en somme, et homme de premier ordre, doué de toutes les qualités qui destinent aux grands rôles, mais plus fait peut-être pour les spéculations de l'esprit que pour l'action politique.

Quelles que fussent d'ailleurs les répugnances qu'éprouvait le Maréchal à entrer en contact avec Jules Simon, il finit cependant par céder à ceux de ses conseillers qui le pressaient de le faire; mais, avec un machiavélisme un peu enfantin, il essaya de tirer parti de la situation. De tout le cabinet Dufaure, l'homme qui lui déplaisait le plus était incontestablement de Marcère. Pour quel motif? Antipathie naturelle ou simplement parce que le ministre de l'Intérieur se trouvait appelé, par suite des circonstances, à discuter avec lui des questions de personnel, à lui imposer des choix et à lui demander des révocations qui lui déplaisaient les uns autant que les autres. Se débarrasser de M. de Marcère en donnant le portefeuille de l'Intérieur à Jules Simon, conserver Dufaure à la présidence du Conseil, parut au Maréchal une fort heureuse combinaison. Malheureusement M. Dufaure ni Jules Simon ne s'y prêtèrent. Celui-ci fit connaître au Président de la République qu'il n'accepterait d'entrer dans le Cabinet qu'à la condition d'être le chef.

1. Jules Simon personnellement n'avait pas de fortune.

Le plus grand nombre des députés républicains ne connaissaient pas ces incidents. Les mieux renseignés ne l'étaient guère, car le Maréchal ne les prenait pas pour confidents, et déjà Jules Simon se tenait sur la réserve. La crise cependant se prolongeait; l'incertitude aigrissait les esprits; des bruits de toute nature circulaient. Dans une note émanée des trois groupes de gauche la majorité déclara qu'elle « ne donnerait son concours qu'à un cabinet vraiment parlementaire et résolu à faire cesser la contradiction qui persiste entre l'esprit de la majorité du 20 février et l'attitude d'un grand nombre de fonctionnaires ».

De plus, ne voulant pas se dessaisir du seul moyen d'action qu'elle eût, la gauche traîna volontairement en longueur la discussion du budget, ne tenant plus que de très courtes séances en dépit des protestations furieuses de l'opposition.

La situation ne pouvait cependant se prolonger indéfiniment. Elle se termina par une sorte de compromis. Jules Simon devint président du Conseil et ministre de l'Intérieur, mais il consentit à conserver le ministère tout entier à l'exception de Dufaure, qui fut remplacé par Martel, et de M. de Marcère; et dans ce Cabinet, le Maréchal put toujours compter sur trois ministres qui lui étaient dévoués : le duc Decazes, le général Berthault et l'amiral Fourichon.

Le 14 décembre, Jules Simon lut à la Chambre la déclaration ministérielle. Elle fut plus chaudement accueillie en apparence qu'en réalité. La majorité s'efforça de paraître satisfaite. Au fond, elle se réservait. Elle doutait de l'énergie de Jules Simon à poursuivre dans le personnel les modifications qu'elle était cette fois tout à fait résolue à obtenir. Une phrase sur laquelle le nouveau Président du Conseil comptait peut-être beaucoup pour l'effet à produire par la déclaration : « Je suis vous le savez, profondément républicain et profondément conservateur », parut trop habile. Elle fit sourire.

En dehors cependant de la question des fonctionnaires, la gauche semblait décidée à faire crédit au Cabinet Jules Simon et elle en donna la preuve quelques jours après lorsqu'une vive discussion s'engagea entre le Président du Conseil et le Président de la Commission du budget au sujet des droits du Sénat en matière budgétaire.

Le Sénat venait de rétablir quelques-uns des crédits demandés par le Gouvernement et refusés pas la Chambre, notamment le traitement des aumôniers de l'armée et l'indemnité d'entrée en campagne des officiers envoyés en Algérie. Gambetta soutint que le Sénat avait outrepassé les droits que lui conférait la Constitution. Dans un discours admirable, très préparé, d'une logique très serrée, avec beaucoup moins de grands mots et d'effets éclatants que d'habitude, discours que bon nombre d'entre nous à ce moment le croyaient incapable de faire, il soutint que, d'après une saine interprétation de la Constitution, le Sénat saisi de la loi de finances votée par la Chambre des Députés n'avait qu'un droit de contrôle : il pouvait réduire ou supprimer tel ou tel crédit inscrit dans cette loi, mais non augmenter le montant de ceux qui y figuraient et à plus forte raison en rétablir. Ce droit de contrôle ne devait s'exercer même en réalité que par une invitation adressée aux députés pour les engager à revenir sur leur vote, car en cas de diminution ou de suppression d'un crédit par le Sénat, ce dernier cependant n'avait qu'à s'incliner, si la Chambre maintenait par une nouvelle délibération les crédits qu'elle avait votés. Concéder davantage au Sénat, lui reconnaître le droit de tenir, lui aussi, les cordons de la bourse, alors qu'il possède déjà cette arme si puissante de la dissolution, c'est mettre entre ses mains un pouvoir formidable, faire abandon de la dignité de la Chambre, de son indépendance, de sa seule force parlementaire.

Jules Simon répondit à Gambetta séance tenante, et ce duel entre deux grands orateurs si différents l'un de l'autre, cette passe d'armes impatiemment attendue, fut suivie avec le plus vif intérêt, et, visiblement, il s'en fallut de beaucoup que le talent de Jules Simon eût autant de prise sur la Chambre que celui de son adversaire. La parole du Président du Conseil, si merveilleusement simple, claire et lucide, sa phrase si correcte et si pure, son débit d'un art achevé, ne la prenaient pas aux entrailles, comme les élans enflammés de Gambetta, sa voix rauque et vibrante, ses longues périodes passionnées, déclamatoires quelquefois et pleines de mots impropres. La Chambre admirait Jules Simon; elle n'était

pas enlevée. Les besoins de la cause qu'il soutenait l'obligeaient d'ailleurs à réduire la question à ses éléments les plus simples.

A tort ou à raison, dit-il, l'Assemblée Nationale a inséré dans la loi constitutionnelle un article ainsi conçu : « Le Sénat a concurremment avec la Chambre des Députés l'initiative et la confection des lois. Toutefois les lois de finances doivent être en premier lieu présentées à la Chambre des Députés et votées par elle. » C'est tout. Il y a là pour la Chambre un droit de priorité, mais personne ne peut faire dire à cet article autre chose que ce qu'il dit d'une façon si nette et si précise. Les théories constitutionnelles du Président de la Commission du budget sont fondées peut-être, mais il n'y a pas lieu de les discuter en ce moment; elles ne sont pas en cause. Quant aux éventualités menaçantes qu'il s'est plu à envisager pour l'avenir, elles sont moins à redouter que les conséquences terribles et immédiates d'un conflit entre la Chambre et le Sénat. Ce fut le point sur lequel Jules Simon insista particulièrement. « Il faut laisser, s'écria-t-il en terminant, il faut laisser les grandes discussions théoriques; il faut faire de la pratique, il faut faire de la paix, il faut faire de la sécurité. »

La Chambre se rangea à cette manière de voir, sans trop se préoccuper de la question de savoir quelle était des deux thèses constitutionnelles la mieux fondée. Elle ne voulait pas de conflit avec le Sénat; c'était tout ce qui lui importait. Le vote qu'elle émit eut d'ailleurs un grand retentissement : 136 députés seulement, dont une dizaine de bonapartistes, suivaient Gambetta, 358 se prononcèrent contre — et dans ce nombre figuraient non seulement le centre gauche, mais beaucoup de membres de la gauche modérée et non des moindres : Jules Ferry, Albert Grévy, Leblond, Pascal Duprat, Rameau, quelques députés même de nuance plus avancée, Lisbonne, et Marcou. Jules Simon triomphait donc, et l'on put un instant se demander si ce que les conseillers du Maréchal avaient attendu de son avènement au pouvoir, c'est-à-dire la dislocation irrémédiable de la majorité républicaine, n'allait pas se produire. Mais il n'y avait là que des apparences. Lui-même était trop fin et trop perspicace pour ne

pas se rendre compte que la Chambre l'avait suivi, mais qu'il ne l'avait pas menée. Les présidents des trois groupes de gauche s'empressèrent d'ailleurs de profiter des premières séances qu'ils tinrent lors de la réunion du Parlement, dès le commencement de janvier, pour affirmer de nouveau l'accord qu'ils entendaient maintenir dans la majorité dont ils faisaient partie. Le Président du Centre gauche, M. de Marcère, ne fut pas le moins explicite. « Nous maintiendrons, dit-il, sur le terrain constitutionnel, l'union politique qui fait la force de la majorité du Parlement. Cette union, le souvenir de nos luttes communes la rendra facile, l'intérêt de notre cause l'exige, et nous n'irons pas la rompre, lorsque, après nous avoir tant servi à fonder la République elle peut être encore nécessaire pour la défendre. »

La question du personnel des fonctionnaires subsistait d'ailleurs, toujours aussi brûlante et aussi difficile à résoudre... De la situation si fausse dans laquelle s'étaient débattus Ricard et de Marcère, de cette étrange anomalie d'un ministère républicain ayant sous ses ordres des préfets et des procureurs généraux hostiles à la République et soutenus par le chef du pouvoir exécutif lui-même, Jules Simon connut à son tour les ennuis et les périls, sans cesse renaissants. Si, par une insistance que l'attitude du Maréchal en la circonstance rendait particulièrement déplaisante, il parvenait à obtenir le sacrifice d'un certain nombre de préfets et de sous-préfets[1], cela ne lui servait à rien. Il s'aliénait le Président de la République qui ne donnait sa signature qu'avec une extrême mauvaise grâce et il ne pouvait compter sur la reconnaissance de la gauche pour laquelle ce mouvement insuffisant n'était qu'une demi-satisfaction.

Peu à peu la situation se tendit; la Chambre se montrait nerveuse et irritée; les belles paroles, la souplesse oratoire du Président du Conseil n'avaient plus de prise sur elle. Les interpellations se succédaient; l'extrême gauche signalait avec aigreur les plus minces faits locaux de nature à mettre en relief l'hostilité des administrateurs et des magistrats républicains, reprochant au Cabinet ses atermoiements et sa faiblesse; la droite attaquait violemment le ministre de

1. 8 préfets le 5 janvier, 51 sous-préfets le 21 février.

l'Intérieur, lui rappelant les discours qu'il avait tenus sous l'Empire, cherchant perpétuellement à le mettre en contradiction avec lui-même.

Harcelé de tous les côtés, Jules Simon perdait chaque jour de sa sénérité et de sa bonne humeur. Comme Dufaure, il tournait à l'aigre. Par Massicault, alors directeur de la Presse au Ministère de l'Intérieur; par le second fils de Jules Simon, Gustave, qui était secrétaire de son père et que je connaissais un peu; par Jules Simon même que j'ai eu l'occasion de voir quelquefois à cette époque, j'étais au courant de son état d'esprit, des propos amers et irrités qu'il tenait à l'égard de la Chambre, et des déboires aussi, quoiqu'il fût très discret à cet égard, dont il avait à souffrir du côté du Maréchal sur lequel toute sa puissance de séduction avait échoué. Sa santé souffrait de cet état de crise, il ne venait à la Chambre qu'à regret, à son corps défendant, et pour y rester le moins longtemps possible.

Dans sa conviction, comme dans la nôtre, comme dans celle de tout le monde, à droite aussi bien qu'à gauche, cette situation si tendue ne pouvait indéfiniment se prolonger[1]. Un incident précipita la solution.

***

Au mois de janvier 1877, la Chambre italienne des Députés avait voté une loi ayant pour but de réprimer les actes blâmables dont le clergé se serait rendu coupable envers le Gouvernement et des institutions du pays. Cette loi, dite loi Mancini, du nom du ministre qui la fit voter, contenait des dispositions peut-être critiquables, car elle édictait des peines très sévères pour des délits peu définis; mais elle ne visait que le clergé italien. Elle ne touchait en rien aux intérêts religieux des nations étrangères; elle ne portait aucune atteinte aux

1. Les journaux de droite ne faisaient pas mystère de leurs espoirs. Dès le 3 mars, *la Défense sociale et religieuse* disait : « Nous ne mettons pas en doute la clairvoyance du Maréchal. Nous savons qu'il attend le jour et l'heure convenables pour déclarer l'expérience terminée. » Et le 12 mars, un journal bonapartiste, *la Nation* : « L'adhésion du groupe de l'appel au peuple est nécessaire à la réalisation de certains desseins qui s'agitent aujourd'hui presque ouvertement au Sénat. »

droits que le souverain pontife tenait de la loi italienne du 13 mai 1871, dite loi des garanties, et qui assuraient la liberté absolue de son pouvoir spirituel[1].

Le vote de cette loi souleva cependant de vives protestations de la part du pape. Dans une allocution prononcée en Consistoire le 12 mars 1877, Pie IX se plaignit amèrement des persécutions auxquelles l'Église était en butte de la part du Gouvernement italien. « Aussi », disait-il, « rien ne serait plus opportun et nous ne désirons rien plus ardemment que de voir les pasteurs sacrés qui nous ont donné tant de preuve de leur admirable concorde, soit dans la défense des droits sacrés de l'Église, soit dans leur obéissance et leur affection pour le Saint Siège, s'efforcer d'exciter leurs fidèles à agir près de leurs gouvernements, selon les lois de leurs pays respectifs, pour obtenir que l'on donne un regard à la situation du chef de l'Église catholique, ou que l'on pourvoie d'une façon efficace à écarter les obstacles qui s'opposent à sa pleine et réelle indépendance. »

Cet appel fut entendu dans tout le monde catholique et notamment en France. Le 26 mars, des sénateurs et des députés se réunissent pour faire une démarche auprès du

1. Article 9. — « Le souverain pontife est entièrement libre de remplir toutes les fonctions de son ministère spirituel et de faire afficher à la porte des basiliques et des églises de Rome tous les actes de son susdit ministère. »

Article 12. — « Le souverain pontife communique librement avec l'épiscopat et avec tout le monde catholique sans aucune ingérence du gouvernement italien. »

A cette fin il lui est accordé faculté d'établir dans le Vatican ou dans une de ses autres résidences, des bureaux de poste et de télégraphe desservis par des employés de son choix.

« Le Bureau de poste pontifical pourra correspondre directement par pli cacheté avec les bureaux de poste d'échange des administrations étrangères et remettre ses propres correspondances aux offices italiens. »

(Suivent les dispositions assurant le transport gratuit des dépêches et des correspondances pontificales sur le territoire italien.)

Article 13. — « Dans la ville de Rome et dans les six sièges suburbains, les séminaires, les académies, les collèges et autres instituts catholiques fondés pour l'éducation et la culture des ecclésiastiques, continueront à dépendre uniquement du Saint Siège, sans aucune ingérence de l'autorité scolastique du royaume. »

Article 14. — « Est abolie toute restriction spéciale à l'exercice du droit de réunion des membres du clergé catholique. »

Enfin, il y a lieu de remarquer que le Sénat Italien rejeta le 12 mai suivant la loi Mancini.

ministre des Affaires étrangères dans le sens indiqué par le souverain pontife. M. Decazes se contente de rappeler à ses interlocuteurs la déclaration qu'il a eu l'occasion de faire à l'Assemblée Nationale, deux ans auparavant, et dans laquelle il a protesté de son pieux respect pour « l'Auguste Pontife », de la sollicitude « sympathique et filiale » dont il l'entourait en étendant cette sollicitude à tous les intérêts qui se relient à l'autorité spirituelle, à l'indépendance et à la dignité du Saint Père. Mais en même temps le ministre ne manqua pas d'insister sur son intention d'entrenir sans arrière-pensée avec l'Italie, « telle que les circonstances l'ont faite », des relations de bonne harmonie, pacifiques et amicales.

Cette déclaration n'est pas compromettante, les sénateurs et les députés s'en contentent; mais le gros du parti ne se montre point de si bonne composition. Un arrêté ministériel en date du 4 avril 1874, avait autorisé, par une faveur exceptionnelle, la constitution de comités catholiques en province, et cette tolérance s'était maintenue. Le 29 mars, tous ces comités reçoivent un mot d'ordre; on les invite à nommer d'urgence des délégués à un congrès qui se réunit à Paris, le 4 avril, sous la présidence de Chesnelong. Le 5 avril, ce congrès décide qu'un vaste pétitionnement sera organisé sur toute la surface du territoire, et, dès le 8, les pétitions commencent à être adressées au Président de la République, aux sénateurs et aux députés. Elles posent en principe que le souverain pontife, « privé de son pouvoir temporel », voit tous les jours s'élever autour de lui de nouveaux obstacles au Gouvernement de l' « Église universelle ». Les fidèles doivent même craindre que, par l'application de récentes dispositions législatives « et par des mesures plus dangereuses encore qui pourraient être prises », il ne soit bientôt empêché de communiquer avec le monde catholique, et la pétition se termine ainsi : « En présence de la situation si grave dans laquelle se trouve la papauté, centre de leur unité religieuse et garantie de l'unité de leur foi, les soussignés, citoyens français et catholiques, ont le devoir de recourir à vous. Ils vous demandent d'employer tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour faire respecter l'indépendance du Saint Siège, sauvegarder son administration, et assurer aux catholiques

de France l'indispensable jouissance d'une liberté plus chère que toutes les autres, celle de leur conscience et de leur foi. » En même temps, paraissent un certain nombre de mandements d'évêques conçus dans les mêmes termes. Mais l'un d'eux, Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, va plus loin; il adresse au Président de la République une lettre dans laquelle on lit cette phrase qui dénote un état d'esprit vraiment bien étrange : « Vous me *demanderez*, monsieur le Maréchal, comment il est possible d'arrêter les écarts de jour en jour plus prononcés de cette puissance toujours envahissante. *La meilleure mesure à prendre* est de déclarer nettement, dès ce moment, que vous n'acceptez aucune solidarité avec la révolution italienne », et l'évêque envoie *en franchise postale* la copie de cette lettre à tous les maires et à tous les juges de paix de son diocèse, « dépositaires, ainsi qu'il les qualifie, d'une partie de la puissance exécutrice de la France ». Il leur fait parvenir en même temps une circulaire dans laquelle il dit que, par un acte de noble fermeté et de haute indépendance, le souverain pontife vient de déclarer qu'il ne jouit plus à Rome de la liberté nécessaire à l'exercice de son pouvoir. « Il en résulte que nous ne sommes plus nous-mêmes libres dans nos consciences, que nous devons, par conséquent, user de toute notre influence pour obtenir le changement d'un ordre de choses si anormal et pour faire rendre au souverain de nos âmes l'indépendance dont il a absolument besoin pour nous conduire. Il faut d'abord que nous fassions pénétrer ces pensées dans les populations dont les intérêts nous sont confiés. Il faut ensuite que nous nous concertions tous ensemble pour faire prévaloir, dans les divers conseils du pays, les convictions analogues. »

Cette campagne fut vivement relevée par la presse républicaine qui accusa le parti catholique de vouloir engager la France dans une guerre avec l'Italie pour le rétablissement du pouvoir temporel. Très émus, les hommes politiques de la droite protestèrent avec la dernière énergie contre l'intention qu'on leur prêtait, et qui certainement, il faut le reconnaître, n'était point dans leur pensée. Ils savaient bien, en effet, que jamais le pays ne se jetterait et ne leur pardonnerait de vouloir le jeter dans une pareille aventure;

mais si fondées que fussent leurs protestations, il n'en est pas moins vrai que ces démarches, ces pétitions, ces mandements constituaient un danger sérieux. Le moins que demandassent les pétitionnaires, si cette agitation devait aboutir à un résultat quelconque, c'était évidemment que l'on engageât des pourparlers diplomatiques avec l'Italie; or, on sait bien comment s'engagent, mais on ne sait jamais comment se terminent les conversations de ce genre, et il y avait en Europe un homme qui ne pensait qu'à les envenimer et à en faire sortir la guerre — à savoir Bismarck.

La rentrée des Chambres se ressentit de cet état de choses. Les députés et les sénateurs revenaient de leurs provinces en proie à une vive surexcitation et, dès le premier jour, Leblond, président de la gauche, demanda à interpeller le Gouvernement « sur les mesures qu'il a prises et qu'il se propose de prendre pour réprimer les menées ultramontaines dont la recrudescence inquiète le pays ».

Aussitôt la droite cherche à faire dévier le coup qui la menace. M. de Mun monte à la tribune pour poser une question au Président du Conseil, et, avec une virulence de langage vraiment extraordinaire de la part d'un orateur aussi maître de sa parole, mais d'ailleurs non exempte de calculs, il dénonce les outrages auxquels est en butte la partie catholique de la nation. « Quand d'une extrémité de la France à l'autre on peut, chaque jour, impunément insulter une religion admise et reconnue par la loi, et qui a droit comme telle à être protégée au même titre que la propriété; dénoncer ceux qui professent cette religion comme des perturbateurs, comme des ennemis de la société; bafouer tous les principes et toutes les croyances que cette religion enseigne; maudire le Dieu qu'elle adore, qualifier d'obscènes ses livres sacrés, flétrir comme des œuvres factieuses le langage de ses pasteurs, livrer à l'exécration le nom même de son Dieu... et qu'il en est encore ainsi chaque jour, sans qu'une voix s'élève dans les conseils du Gouvernement pour venger le Dieu des Chrétiens, quand un pareil état de choses existe, quand toutes les croyances des catholiques sont foulées aux pieds, quand ils sont accablés d'injures et de mépris, ils ont besoin de savoir ce que le ministre de l'Intérieur pense de l'agi-

tation causée dans le pays par ceux qui les attaquent. Mais en réalité, ce dont ils ont plus besoin encore, c'est de protester de leur dévouement à la France, de leur patriotisme, de la prudence dont ils ne se départiront pas sur le terrain de la politique étrangère, sachant bien que l'impuissance à laquelle ils sont tenus, et qui est l'œuvre de la politique révolutionnaire, leur impose des devoirs qu'aucun d'eux ne saurait oublier. »

Jules Simon renvoie sa réponse au jour très prochain où doit se discuter l'interpellation Leblond, et le 3 mai, ce dernier prend la parole. Avocat à Paris, ancien procureur général après le quatre septembre, Leblond était un homme de valeur, mais qui semblait n'avoir que le souffle. Assez passionné sous une apparence froide, il prononça un véritable réquisitoire, demandant que l'on réprimât les excès des cléricaux militants, et que l'on appliquât toute la rigueur des lois à ceux qui menaçaient de troubler la paix extérieure et intérieure du pays.

Jules Simon lui répondit séance tenante. Le discours qu'il prononça à cette occasion n'est peut-être pas un de ses meilleurs, mais aucun n'est plus caractéristique de sa manière, aucun ne peint mieux l'homme et ne fait ressortir son talent si souple, si fin, si habile, mais en même temps dangereux, pour celui qui le possède, par un excès d'habileté et de souplesse. Dès les premiers mots, il apparaît que le Président du Conseil est gêné; il se sent mal à l'aise, surveillé, tenu à l'œil à gauche comme à droite. Il faut qu'il parle, et chaque parole est dangereuse. Aussi que de circonlocutions! La phrase se fait plus que jamais enroulante, enveloppante, caressante, c'est une musique. Mais le discours piétine. L'orateur s'arrête à tous les détours de la route. Leblond a décrit l'enseignement rétrograde que l'on donne dans les établissements ecclésiastiques, il a parlé de ces petits livres farcis de prédictions et de miracles que l'on met entre les mains des enfants. Déjà un député de la droite, le marquis de Valfons, a répondu que les évêques étaient loin d'approuver de telles publications, et rappelé un mandement de l'évêque de Nîmes qui flétrit les faux miracles et les prédictions ridicules, Jules Simon croit devoir à son tour intervenir. Lui qui connaît les

écrits des grands docteurs dont l'Église s'honore, ce n'est pas par les petits écrits et les petites superstitions qu'il veut juger et comprendre le catholicisme. Leblond a parlé aussi des cercles catholiques; Jules Simon s'empresse d'établir une distinction entre les cercles et les comités; il expose comment ont été organisés ces derniers, quel est leur fonctionnement et leur but. Il passe ensuite aux mandements des évêques, à la publication des bulles et des brefs émanés de la Cour de Rome; ce lui est une occasion de rappeler les dispositions du concordat et d'établir la légalité et la validité des articles organiques.

Mais il faut pourtant bien en venir à la loi Mancini et aux pétitions qui ont provoqué l'interpellation. Le terrain devient de plus en plus brûlant. Jules Simon alors s'attarde à de longues lectures que, très habilement, il a l'air de se faire demander par ses auditeurs. Il lit les dix-sept premiers articles de la loi des garanties. Il lit la lettre de l'évêque de Nevers; il lit le texte des pétitions, il lit une protestation des dames membres des œuvres catholiques de France; il lit la lettre qu'il a adressée aux préfets pour les inviter à arrêter le colportage de la pétition. Puis il fait connaître les mesures qui ont été prises par le Gouvernement à l'égard des comités catholiques, notamment le retrait de la décision ministérielle de 1874. Il s'efforce enfin d'atténuer l'importance des manifestations; elles sont isolées; elle n'émanent que d'une minorité. La majorité du clergé, l'immense majorité des catholiques ne s'y associent point. Les personnages les plus éminents du monde catholique réprouvent l'immixtion du clergé dans les affaires politiques, à preuve une lettre du comte de Chambord datée du 20 mars 1857, lettre dont l'orateur donne très sérieusement lecture.

Le Président du Conseil arrive au bout de sa difficile tâche, et il peut maintenant terminer ce long discours par une sorte de couplet final. « Nous sommes là pour faire exécuter la loi par tout le monde et nous la ferons observer, non pas par des lettres sympathiques et par des observations bienveillantes, mais par une volonté inflexible et par des actes. Nous blâmons absolument quiconque introduit, à l'heure qu'il est, en France, des éléments d'agitation... que personne au dehors

n'oublie que toutes les têtes doivent être courbées devant la souveraineté de la loi et que le Gouvernement est parfaitement résolu à faire respecter les lois du pays et à les appliquer, au besoin, dans toute leur sévérité. »

Et l'orateur descend de la tribune. Quelques applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche, et aussi à droite. La Chambre reste froide, très froide. Ce n'est pas le langage que la majorité attendait du chef du Cabinet. Elle en a visiblement assez de ces circonlocutions et de ces ménagements. Elle a un compte à régler avec ces évêques qui, chaque jour, attaquent les institutions que le pays s'est données; qui, comme Monseigneur Freppel, protestent contre l'égalité des partages dans les successions et les dispositions du Code civil en ce qui concerne le mariage; qui s'en prennent, comme l'évêque de Versailles, à la loi du nombre, c'est-à-dire au suffrage universel; qui, comme l'évêque de Montpellier, parlant du régime républicain, le qualifient de « chaos actuel » et qui, maintenant, donnent des avis, sinon des ordres, au sujet de la direction des affaires extérieures. Il faut que l'on s'explique et que l'on déchire tous les voiles. Aussi la majorité salue de ses applaudissements Gambetta qui demande la parole, car elle sait que le langage qu'il va tenir répondra aux passions dont elle est animée et que justifient, à ses yeux, les attaques de ses adversaires, attaques non moins vives et non moins passionnées.

Le lendemain 4 mai, Gambetta monte à la tribune, et tout de suite, il ouvre le feu. Chef de parti, il n'est pas tenu aux ménagements que le Président du Conseil s'est astreint à garder. Il use de sa liberté. D'abord, il pose la question sur le terrain politique. « Il faut, dit-il, signaler et dénoncer, sous le masque transparent des querelles religieuses, l'action politique d'une faction politique » et il fait remarquer que « les mêmes hommes qui, dans notre pays, mènent l'assaut contre les institutions, contre la Révolution de 1789, contre ses conquêtes, sont en même temps à la tête des comités catholiques, des cercles catholiques. Embusqués dans le Sénat dont ils cherchent à faire leur place forte, et qu'ils peuplent, par la nomination des inamovibles, de recrues nouvelles, ils poursuivent contre les institutions républicaines la lutte

implacable qui dure depuis le 24 mai ». Mais bientôt, abandonnant la question purement politique, l'orateur, dans un langage pressant, rocailleux, incorrect, singulièrement insoucieux de la forme, dénonce les empiètements de l'esprit clérical qui a procédé par étapes, se faisant humble et petit d'abord, puis grandissant et s'affranchissant peu à peu de toutes les garanties qui protègent le pouvoir civil. Comment se fait-il que le pape puisse s'adresser directement en France « soit à des particuliers, soit à une collectivité, sans communiquer ni ses brefs, ni ses bulles, ni ses allocutions, ni ses actes, au mépris des lois séculaires du pays »? Comment se fait-il que des évêques, sortant de leurs églises, de leur rôle, de leur mission, s'adressent directement aux fonctionnaires du pays, à des maires, à des juges de paix, et leur parlent des ordres qu'ils ont reçus de la Cour de Rome? Et à ce propos, il ne faut pas croire que, comme on l'a dit, l'évêque de Nevers soit une exception dans le haut clergé. Ce n'est pas une imperceptible minorité que celle qui parle comme l'évêque de Nevers et l'évêque de Nîmes, c'est l'unanimité de l'épiscopat français. « Depuis 1870, depuis qu'on a proclamé le dogme qui a fait du pape le docteur infaillible des vérités de l'Église, le clergé et l'épiscopat français ne comptent plus d'opposants, et quand Rome a parlé, tous sans exception, les prêtres, les curés, les évêques, tout le monde obéit. » Il y a là un péril immense qui vient d'une violation de la loi, parce que, depuis tantôt trente ans, on s'est habitué dans ce pays, sous l'influence des doctrines lâches et molles, à prêter la main à tous les envahissements, à toutes les usurpations de l'esprit clérical. Quoi d'étonnant à cela, puisqu'il s'est infiltré profondément dans ce qu'on appelle les classes dirigeantes, puisqu'il bénéficie de la complaisance ou de la complicité des pouvoirs publics qui favorisent les cléricaux au détriment de leurs adversaires, qui ne font pas à chacun « sa part de soleil et d'ombre »? Si l'on n'adopte pas un prompt remède pour résister à cet esprit d'envahissement, il atteindra le but qu'il se propose : la conquête de l'État et la direction des foules.

« C'est pourquoi, dans les circonstances présentes, le Gouvernement a un devoir à remplir vis-à-vis du pays et vis-à-vis de l'Europe. Il faut que, malgré le mépris que peuvent inspirer

au robuste bon sens de la France ces menées coupables, le Gouvernement déclare qu'il entend délivrer la France des étreintes de la politique ultramontaine. »

Il le faut pour maintenir une législation qui n'a jamais été abrogée, car le Concordat est la loi du pays. « Et moi, s'écrie l'orateur, qui suis partisan du système qui rattache l'Église à l'État, parce que je tiens compte de l'état moral et social de mon pays, je ne veux défendre le Concordat et rester fidèle à cette politique que tout autant que le Concordat sera interprété comme un contrat bilatéral qui vous oblige et vous tient comme il m'oblige et comme il me tient. »

Puis vient la péroraison, violente, ardente, véritable cri de guerre :

« En tenant ce langage, sommes-nous trop exigeants, sommes-nous des hommes passionnés, quand nous venons vous demander l'application de lois qui ont été appliquées par M. de Vatimesnil, par Monseigneur Frayssinous, par le Gouvernement de Charles X, par le Gouvernement de Louis Philippe, par l'Empire... Je ne fais que traduire les sentiments intimes du peuple de France en disant du cléricalisme ce qu'en disait un jour mon ami Peyrat : Le cléricalisme! voilà l'ennemi! »

Et la Chambre, remuée jusqu'aux moëlles, couvre ce langage de ses applaudissements frénétiques. La séance se trouve suspendue de fait par l'agitation générale. Le Gouvernement semble frappé de stupeur. Il se tait; il renonce à remonter le courant. Les deux thèses, celle qui est conciliante et celle qui est violente, sont en présence : la Chambre choisira. Mais alors intervient un brave homme, Bernard Lavergne, député du Tarn, vieux républicain, bonne âme, un peu mouche du coche, animé d'ailleurs d'excellentes intentions, ami personnel de Jules Simon, et qui croit sans doute lui tendre une planche de salut, lui fournir l'occasion de remonter en selle. Il signale un article qui a paru la veille au soir dans un journal et qui contient des assertions tellement graves contre le Président du Conseil qu'il demande à ce dernier d'éclairer la Chambre à leur sujet.

Or, le journal en question, c'est *La Défense*, que l'on dit inspirée par l'évêque d'Orléans, et ce journal affirme que

« Jules Simon a été mis en demeure par le Gouvernement du Maréchal de donner solennellement au clergé et aux catholiques toutes les garanties de protection et de sécurité, de proclamer hautement sa détermination de mettre fin aux violences radicales et de réprimer énergiquement cette guerre de presse qui » demain, se transformerait en guerre civile... Si, au dernier moment, M. Jules Simon recule, s'il altère en quoi que ce soit la pensée du Gouvernement qu'il représente, nous savons bien les moyens de l'obliger à venir enfin à la politique de protection religieuse et sociale à laquelle il a fait défaut jusqu'ici. Le Gouvernement y viendra, malgré M. Jules Simon peut-être, mais il y viendra. »

Le Président du Conseil paraît un peu surpris et hésitant. Il déclare qu'il n'a pas lu l'article en question. On le lui apporte; il en prend connaissance plutôt, semble-t-il, pour se donner le temps de réfléchir, car, dès les premiers mots qu'il prononce en montant à la tribune, il reconnaît que quelques amis lui ont déjà parlé de cet article et l'ont prévenu de ce qu'il contenait. Sa réponse est très vive : « Il ne faut pas, s'écrie-t-il, en jetant par terre avec violence le journal qu'il tient à la main, il ne faut pas savoir ce que c'est qu'un honnête homme pour venir de sang-froid contester l'honneur, la véracité, le courage d'un homme qui, depuis quarante ans, a exprimé franchement, hautement, son opinion sur tous les sujets et proclamé la vérité, telle qu'il la voit, quelles que puissent être pour lui les conséquences. J'ai donné assez de preuves de ma sincérité et de mon indépendance pour avoir le droit de flétrir et de braver de pareilles calomnies ». Cette fois, la Chambre applaudit avec entrain, avec élan. L'énergique protestation de Jules Simon la lui a ramenée; mais sa trop grande habileté lui joue encore un mauvais tour. Pour affirmer davantage que le ministère est vraiment libre, que lorsque le Président du Conseil soutient une opinion devant la Chambre, c'est bien la sienne, et que personne ne la lui impose, Jules Simon croit devoir faire un éloge pompeux du maréchal de Mac-Mahon, en déclarant « que le respect profond que, malgré des dissentiments politiques, il a de tout temps professé pour le caractère de monsieur le Maréchal Président de la République,

n'a cessé de s'accroître depuis qu'il a l'honneur de le voir de plus près et qu'il est heureux de cette occasion qui lui est offerte de dire quelle respectueuse admiration lui inspire de jour en jour sa conduite politique ».

Cela est de trop; la Chambre applaudit encore, parce qu'elle ne peut guère faire autrement, mais elle ne croit pas un mot de ce que l'orateur vient de lui dire. Un tel éloge, fort inattendu, ne répond nullement, tout le monde le sait, à la vérité des faits. Il autorise à concevoir des doutes sur la sincérité du Président de Conseil. Il manque son but d'ailleurs; le soldat brusque et simple auquel il s'adresse ne sera guère sensible à cet encens.

Le reste du discours de Jules Simon fut plus heureux. Il fit remarquer avec raison que personne n'était en droit de s'étonner du langage qu'il avait tenu la veille, car à la tribune comme dans ses livres, il s'était toujours exprimé à l'égard de l'Église catholique avec une grande déférence. Aussi, plus strictement encore par là même, s'imposait à lui le devoir de faire respecter la loi, lorsqu'on abusait du nom de la religion pour prononcer des paroles et propager des écrits de nature à troubler la sécurité du pays et à nuire aux bonnes relations que la France entretenait avec le royaume d'Italie.

Mais l'ordre du jour signé des trois présidents des groupes de gauche était déjà rédigé; il invitait le Gouvernement « à user, pour réprimer une agitation anti-patriotique, des moyens légaux dont il dispose » et, chose grave, aucune déclaration de confiance à l'égard du Ministère n'y figurait. Il est mis aux voix : 346 pour, 114 contre. Les députés les plus modérés du centre gauche le votent et même quelques constitutionnels; un certain nombre de bonapartistes s'abstiennent.

Cette discussion et ce vote eurent les conséquences les plus graves. Si mesuré qu'eût été le discours du Président du Conseil, les ultramontains, s'en montrèrent extrêmement irrités. Il s'était permis de dire qu'il était extrêmement exagéré et inexact de parler de la captivité du pape et que toutes les précautions avaient été prises par le Gouvernement italien pour qu'il conservât la pleine liberté de sa personne et la pleine indépendance de son jugement.

D'autre part, il avait lu à la tribune la loi des garanties; il lui avait donné en quelque sorte une sanction, tandis que le pape n'avait jamais voulu reconnaître l'existence de cette loi qui consacrait la spoliation du pouvoir temporel. Quant au Maréchal, bien qu'il fût loin d'être un catholique exalté, le langage de Gambetta et l'attitude de la Chambre ne pouvaient manquer de froisser ses instincts conservateurs. En second lieu, quoiqu'il n'y eût pas rupture entre le Cabinet et la majorité, il était suffisamment démontré que Jules Simon ne ramènerait pas la Chambre à une politique plus modérée. On ne pouvait pas davantage espérer qu'il diviserait les groupes de gauche, puisque l'union se reformait toujours. Il n'y avait donc plus rien à en attendre; l'expérience était complète. Il se restait qu'à choisir entre deux solutions : suivre la Chambre, ou entrer en lutte ouverte avec elle; ni le Maréchal, ni ses conseillers n'hésitèrent; ils se décidèrent pour la bataille. La seule question fut de savoir à quel moment on l'engagerait, mais il parut imprudent, ce qui est caractéristique, de prendre pour base d'un conflit la discussion qui venait d'avoir lieu. Le Maréchal se tut, et rien ne perça à ce moment de ses intentions.

La Chambre attendit les événements, tranquille en apparence, mais très nerveuse au fond, et prête à prendre feu au moindre incident. L'ordre du jour appelait la discussion sur les titres I et II de la loi municipale : Élections municipales et Conseils Municipaux. Un grand nombre d'articles furent très rapidement adoptés; l'attention était évidemment ailleurs. Le Gouvernement paraissait se désintéresser de ces débats. Il était à peine représenté à la Chambre. Le Président du Conseil, sorti tout meurtri de la lutte, blessé dans son amour-propre, plus atteint encore dans son influence politique, s'effaçait : on le disait malade. A chaque instant, au cours des débats, avec une joie maligne, la droite demandait l'avis du ministre de l'Intérieur. Le 12 mai, une discussion fort vive s'engagea sur une question qui, à cette époque, passionnait l'opinion : la publicité des séances des Conseils municipaux. Jules Ferry, au nom de la commission, demandait qu'elle fût facultative; Bardoux, qu'elle fût interdite; Perras et Andrieux, qu'elle fût obligatoire. Raoul Duval

exprima le regret que le ministre de l'Intérieur ne fût pas présent, au moment où on allait insérer dans la loi une si grave innovation. Méline, sous-secrétaire d'État à la Justice, représentait seul le Cabinet au banc des ministres. Il fut obligé de monter à la tribune pour déclarer que Jules Simon était retenu à Paris par une légère indisposition, mais que, s'il avait assisté à la séance, il eût déclaré que l'intention du Gouvernement n'était pas d'intervenir dans cette première phase de la discussion, entendant laisser à la Chambre toute sa liberté d'action. Le Ministère se réservait toutefois de faire valoir devant la Commission d'abord et devant la Chambre ensuite, lorsque viendrait la seconde délibération, des objections très sérieuses, à son sens, contre la publicité des séances des Conseils municipaux.

Personne ne fut dupe de cette déclaration. Il était étrange, en effet, que le Gouvernement laissât voter, sans protestation, fût-ce en première lecture, une disposition législative qu'il avait l'intention de combattre ultérieurement. Si le ministre de l'Intérieur était réellement malade, il pouvait facilement obtenir le renvoi de la discussion. L'amendement Perras et Andrieux fut adopté.

Quelques jours après, la Chambre discutait une proposition présentée par un député bonapartiste, Cunéo d'Ornano, qui demandait l'abrogation du titre II de la loi du 29 décembre 1875 sur la presse. Les articles 4 à 9 de cette loi attribuaient aux Tribunaux correctionnels la répression d'un grand nombre de délits de presse, notamment de ceux commis à l'égard des corps constitués, du Président de la République et des souverains étrangers. Mû par un sentiment de libéralisme dont personne ne pouvait être dupe, l'auteur de la proposition, un des membres les plus violents de la droite impérialiste, réclamait le retour à la loi du 15 avril 1871, aux termes de laquelle tous les délits de presse relevaient du jury. Cette fois Jules Simon assistait à la séance. Il monta à la tribune, mais ce fut pour déclarer qu'il s'était présenté devant la Commission chargée de l'examen de la proposition d'Ornano et qu'il lui avait fait connaître qu'une modification de la loi de 1875, surtout en ce qui concernait les offenses aux souverains et aux peuples étrangers, présentait de graves

inconvénients; il eût été bien préférable, à son avis, de faire une belle loi d'ensemble qui eût été discutée avec plus de maturité et de fruit. Aussi se réservait-il, le cas échéant, de développer ultérieurement les observations qu'il avait présentées devant la Commission.

Raoul Duval fit semblant de croire que le ministre de l'Intérieur avait demandé le renvoi de la discussion. Le rapporteur de la Commission répondit qu'il n'en était rien; mais Jules Simon resta muet. Tout le monde savait qu'à l'Assemblée Nationale, il avait voté contre cette même loi de 1875. Le débat s'engagea sans qu'il y prît part. La droite, heureuse de le mettre en contradiction avec lui-même, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, insista pour que la discussion ne fût pas close, sans que le ministre de l'Intérieur donnât son opinion au sujet de l'abrogation de la loi. Le porte-parole de la droite, Blin de Bourdon, ajouta, ce qui était passablement blessant, que l'on connaissait bien l'opinion que M. Jules Simon professait en 1875, « mais qu'il leur avait donné quelque droit de penser qu'il ne serait peut-être pas toujours étroitement emprisonné dans une conviction antérieure, les horizons étant si différents vus des sommets du pouvoir. »

Jules Simon déclara qu'il n'était nullement embarrassé pour faire connaître sa manière de voir, bien qu'en réalité ce fût tout le contraire, car, évidemment, il ne se souciait pas d'engager un grand débat au sujet de l'abrogation ou du maintien de la loi de 1875, et il se contenta de dire que, si l'on désirait connaître son opinion générale sur la liberté de la presse, il n'hésitait pas à déclarer que cette opinion ne s'était pas modifiée, et que, lorsqu'on ferait une loi libérale sur la presse, il en serait le premier défenseur.

Ce à quoi Raoul Duval s'empressa de répondre que la moralité à tirer de ce langage était que le ministre de l'Intérieur conservait son opinion personnelle, mais qu'il en réservait l'application pour le moment où il ne serait plus au pouvoir.

Atteint par ce coup droit, Jules Simon, avec la plus grande indignation, vraie ou simulée, se plaignit qu'on l'injuriât. Raoul Duval fut rappelé à l'ordre, mais il n'eut pas de peine

à expliquer ce qu'il avait dit et à démontrer que son langage ne dépassait pas les bornes d'une discussion parlementaire. Le président Grévy fut obligé d'en convenir, et, prétextant qu'il n'avait pas bien entendu, retira le rappel à l'ordre.

Jules Simon sortit de cette bagarre encore amoindri, d'autant plus qu'en réalité, l'abrogation de la loi de 1875, réclamée par les journalistes de droite et de gauche, ne passionnait pas la majorité à un très haut degré, et qu'il eût été assez facile au Président du Conseil d'obtenir ce qu'il eût voulu. Mais le plus piquant fut que Gambetta, dans cette même séance, prit la parole à trois ou quatre reprises pour soutenir un amendement présenté par René Brice, dans le but de protéger les fonctionnaires que découvrait l'abrogation de la loi, et malgré toute son insistance, la Chambre passa outre, de sorte que, dans le plus court espace de temps, les deux chefs principaux de la gauche virent leurs troupes à la débandade, preuve convaincante de ce que j'ai avancé plus haut, qu'en réalité personne ne menait la Chambre.

Quelque honorables que fussent les motifs de cette indépendance, il n'est pas douteux cependant qu'elle présentait, au point de vue du fonctionnement d'un gouvernement parlementaire, de très grands inconvénients, et même des dangers graves; mais, par une nouvelle manifestation de cette étrange force des choses qui, depuis six ans, tournait au profit de la République toutes les combinaisons organisées contre elle, ce furent encore ses adversaires qui, une fois de plus, vinrent à son secours. Le maréchal de Mac-Mahon se chargea de discipliner cette Chambre, jeune, ardente, inexpérimentée, et de lui donner la cohésion qui lui faisait défaut[1].

ALFRED HÉRAULT

1. On connaît la suite des événements. Le 16 mai le Maréchal adressa à Jules Simon sa fameuse lettre de blâme. Le Président du Conseil ayant aussitôt donné sa démission, le ministère du duc de Broglie fut constitué...

LA MISSION EXTRAORDINAIRE DU MARQUIS DE TORCY EN DANEMARK

ET SON VOYAGE EN SUÈDE (1685)

Quand Louis XIV, en 1699, confia à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, la charge de secrétaire d'État des Affaires étrangères, qu'avaient occupée son père[1] et son beau-père[2], et lui ouvrit définitivement l'accès du Conseil, peu de ministres pouvaient se flatter d'avoir reçu une éducation plus complète et mieux appropriée à leurs hautes fonctions.

Toute sa vie, le marquis de Croissy avait eu pour plus vif désir de le voir lui succéder au service du Roi, et Louis XIV, entrant dans ses vues, avait accordé au fils la survivance de la charge du père. Croissy, comme ses contemporains, ne concevait pas d'autre gloire au monde que d'être honoré des commandements d'un si grand prince. Il avait lui-même été choisi pour les plus hautes fonctions : intendant, président du Conseil souverain d'Alsace, ministre plénipotentiaire, ambassadeur, ministre d'État. Beaucoup des siens étaient dans les emplois. Le grand Colbert les dominait tous. « Il est aisé de penser qu'un homme aussi pénétré de l'amour de la patrie, — écrit madame d'Ancezune[3], — inspiroit les

1. Charles Colbert, marquis de Croissy, frère du grand Colbert, (1625-1696). Ministre des Affaires Étrangères de 1679 jusqu'à sa mort.

2. Simond-Arnauld, marquis de Pomponne (1618-1699). Après la mort de Croissy, il représenta au Conseil Torcy encore jeune et il eut en réalité la direction du département des Affaires étrangères jusqu'en 1699.

3. Françoise-Félicité Colbert de Torcy, fille du marquis de Torcy, (1698-1749). Elle épousa en 1715 Joseph-André de Tournon de Cadart, marquis d'Ancezune.

mêmes sentiments à toute sa famille; et, à portée par sa fortune de mettre ses parens en usage selon leurs différens talens, l'émulation augmentoit pour se rendre dignes d'être employés. Ainsi c'étoit pour l'État et pour le Roi qu'ils se croyaient nés. C'étoient les premières instructions qu'ils recevoient et, pour ainsi dire, le lait qu'ils suçoient en venant au monde. »

On ne s'étonnera donc pas du soin jaloux qu'eut le marquis de Croissy de former dès sa tendre enfance celui qu'il destinait à le remplacer, si le Roi l'en jugeait digne.

Le bon diplomate, appelé à traiter les plus hautes affaires de l'État, et devant mettre en jeu les ressources les plus étendues et les plus diverses, avait besoin pour base d'une solide instruction générale. Croissy voulut la faire donner à son fils, sous son contrôle. Plénipotentiaire au traité de Nimègue, il se faisait envoyer les dessins et ouvrages de toute nature de ses enfants, et y faisait ses corrections, rapporte madame d'Ancezune. Avant huit ans, Torcy « dansoit parfaitement, apprenoit toutes choses avec facilité, écrivoit comme un ange, étoit fort sage, aimoit extrêmement à fréquenter les honnêtes gens »; il lisait surtout les livres d'histoire, et il écrivait à son grand-père, M. Bérault, des lettres en latin. A quatorze ans, il soutenait sa thèse de philosophie. C'est à cette occasion que Croissy le présenta au Roi. « Sa Majesté le reçut avec beaucoup de bonté et dit obligeamment à M. de Croissy : La figure m'en plait. » — « A l'âge de seize ans, M. de Torcy, ayant fini toutes ses études, vint en reprendre, sous les yeux de monsieur son père, d'un autre genre. »

Le marquis de Croissy allait, en effet, commencer la formation professionnelle, peut-on dire, de son fils. D'abord par l'étude des « anciennes dépêches », pour lui bien apprendre l'histoire des négociations avec les pays étrangers, lui former le style, l'habituer à la rédaction de mémoires personnels, et, plus tard, des Instructions aux agents diplomatiques.

A côté de cette partie théorique, une partie pratique. M. de Croissy entendait faire voir par lui-même au jeune Torcy les hommes, les cours, les gouvernements qu'il ne connaissait encore qu'à travers des textes, et lui apprendre à les bien juger. Aussi, de 1683 à 1691, Croissy, alors ministre des Affaires étrangères et fort puissant, saisit-il toutes les occa-

sions qui s'offraient de faire voyager son fils dans l'Europe. C'est de la sorte que Torcy, soit en qualité d'envoyé extraordinaire du Roi, soit sans caractère ni commission, visita successivement le Portugal et l'Espagne, le Danemark et la Suède, l'Empire avec sa Diète et ses princes, Venise et Rome, l'Angleterre, Rome de nouveau, pour y assister au conclave de 1689. Un compagnon averti, un Du Pré, un Guillard, lui servait de mentor. De plus, tout le long de la route, en dehors des instructions royales, Torcy recevait celles, minutieuses, de son père. Croissy priait en outre les ambassadeurs, ministres, résidents, de lui donner sur place toutes les lumières de leur expérience. Enfin le jeune homme devait, dans une relation au Roi ou à son père, décrire le caractère des principaux personnages, l'état politique, financier, militaire, de chaque pays où il séjournait.

Telle fut, en deux mots, cette « belle éducation », qu'admirèrent les contemporains. M. Delavaud a déjà publié[1] quelques-unes des lettres de Croissy à son fils, sous le titre de « Conseils à un futur ministre ». Un exemple montrera le fruit de ces conseils. Suivons donc le marquis de Torcy dans les pays du Nord : nous le verrons s'y acquitter avec succès d'une mission délicate.

Pour ne pas alourdir cet article de notes trop nombreuses, indiquons seulement que les documents inédits utilisés sont tirés du Dépôt des Affaires étrangères, Correspondance diplomatique de Danemark[2] et de Suède[3]; d'un recueil de pièces originales et de minutes, conservé au Palais-Bourbon[4]; et de l' « Abrégé de la vie de M. le marquis de Torcy »[5] par la marquise d'Ancezune, sa fille.

***

Au mois de mars 1685, Louis XIV apprenait par une lettre du marquis de Villars, notre ambassadeur en Danemark, la

1. *Revue de Paris*, 15 mars 1910.
2. Volumes 29-30.
3. Vol. 66.
4. Ms 253.
5. B. N., Ms. fr. 10668.

mort de la Reine-mère[1] de ce pays. « Le Roy son fils estoit la chasse. On luy envoya en diligence. Il revint de mesme, mais il trouva qu'elle avoit perdu connaissance. Elle expira un moment après. L'affliction est grande au palais. » Le corps de la Reine-Mère fut déposé dans la sépulture de la maison royale de Danemark, à Röskilde.

A la mort d'un souverain qui ne lui était pas apparenté, Louis XIV n'avait pas coutume d'envoyer faire des compliments de condoléance, faveur réservée aux Rois d'Espagne et d'Angleterre. Cependant, à cause des bons rapports qui régnaient entre les deux couronnes, et pour témoigner plus particulièrement à Christian V[2] son estime et son affection, et le contentement qu'il avait de son alliance, Louis XIV résolut de le faire « complimenter » sur la perte de sa mère.

Déjà, l'année précédente, le jeune Torcy s'était tiré de son premier essai dans la carrière diplomatique au contentement du Roi. Le marquis de Croissy le proposa donc pour la mission extraordinaire de Danemark, et Sa Majesté l'agréa.

A la cour de Copenhague, on attendait un peu, à vrai dire, une marque de courtoisie de la part du Roi très-chrétien. « L'on espère ici, Sire, — écrit Villars, — que Votre Majesté fera faire les compliments sur la mort de cette princesse (la Reine-mère) ou par moy ou par quelque envoyé. J'attendrai les ordres de Votre Majesté sur cela. »

Louis XIV s'était même décidé avant de recevoir les suggestions de son ambassadeur.

Aussitôt la nouvelle connue, M. de Villars en fit part au maître des cérémonies de la cour de Danemark. « Cette marque de bonté de Votre Majesté, — écrit-il au Roi, — a esté très agréable au Roy de Dannemark, Sire, aussy bien que le choix de la personne que Votre Majesté honore de cet employ. »

Dès le 3 mai 1685, le marquis de Torcy, muni d'une instruction détaillée et accompagné de M. Du Pré, se mettait en route pour le Nord.

1. Sophie-Amélie de Brunswick-Lunebourg, qui avait épousé Frédéric III, Roi de Danemark. Elle mourut le 2 mars 1685.
2. Roi de Danemark de 1670 à 1699.

***

La mission de Torcy n'allait pas s'accomplir sans difficulté. On sait combien Louis XIV, alors à l'apogée de son règne, attachait d'importance au traitement par les princes étrangers de ses ambassadeurs et envoyés. Le plus grand Roi du monde n'admettait pas qu'il fût porté la moindre atteinte à ses droits ou prétentions. Comme sur les mers son pavillon devait être salué le premier par toutes les puissances, ceux qui avaient l'honneur d'aller de sa part devaient être reçus avec des marques de respect déterminées. Un envoyé ne pouvait, en acceptant des égards moindres que ceux qui lui étaient dus, laisser diminuer en lui la majesté royale. A la cour d'Espagne, Torcy s'est assis une place plus bas que celle à laquelle son caractère lui donnait droit : son père le reprend aussitôt d'une modestie préjudiciable à la dignité du Roi. Détails qu'il ne faut pas prendre pour une vaine question d'étiquette, et que l'on regardait alors comme une marque certaine de suprématie.

Dans ces sentiments, Louis XIV reçut avis d'une « nouveauté » inadmissible de la part du roi de Danemark. Christian V, en effet, qui avait l'habitude de recevoir les envoyés debout et sans chapeau, voulut changer de cérémonial : ayant su que le roi d'Angleterre leur donnerait désormais audience assis et couvert, il avait résolu d'en user de même, et le fit savoir dans les Cours. A Versailles, son envoyé, M. de Meyerkrone, en informa Louis XIV. De tous côtés on résista. Personne ne voulait subir le premier cette sorte d'humiliation. « L'envoyé d'Hollande et celuy de Brandebourg, — écrit Villars au roi, — n'ont point voulu en faire la planche. Le premier s'en retourna sans prendre son audience de congé, l'année passée, et depuis il a eu l'ordre de ses supérieurs de continuer dans sa résidence. Celuy de Brandebourg, qui estoit venu pour les complimens sur la mort de la Reynemère de Dannemark, s'estoit précautionné de deux lettres, dont l'une le qualifioit envoyé extraordinaire, et l'autre ne luy donnoit point de caractère; et s'estant servi de la dernière, il fut receu sans cérémonie de carosses, le Roi de Dannemark debout et sans chapeau. » Les autres ministres s'éle-

vaient aussi contre ces nouvelles prétentions, et principalement celui d'Angleterre, sir Gabriel de Sylvius, qui eut bien de la peine à trouver un accommodement. Quant à Villars, il ne voit que deux « expédiens » pour se tirer d'affaire à l'honneur de son maître : ou celui de la lettre qui ne donne pas de caractère, et Torcy se présenterait comme simple particulier; ou celui d'attendre, pour arriver à la cour, qu'elle fût en Holstein, ce qui devait arriver au cours d'un déplacement, six semaines plus tard, — « par ce que le Roy de Dannemark n'observe aucune cérémonie dans ses maisons de campagne ».

La cour de Danemark elle-même est fort embarrassée : on voudrait bien rendre à Torcy tous les honneurs possibles, mais on s'obstine à suivre l'exemple du Roi d'Angleterre. Le chancelier fait prier Louis XIV d'avoir pour agréable ou que son envoyé soit traité « comme M. le maréchal de Lorge l'a esté en Angleterre », ou que ses lettres ne lui donnent pas de caractère, auquel cas on luy rendra mille fois plus d'honneurs que s'il estoit envoyé ». — « Je trouve, Sire, conclut Villars, qu'il sera difficile de surmonter cette difficulté. »

Le Roi n'entrait guère dans de tels « tempéramens ». On ne peut que citer sa réponse, en soulignant les passages de la minute qui sont de la propre main du marquis de Croissy : « Comme je n'ay eu d'autre but dans l'envoy du sieur de Torcy, — écrit Louis XIV à Villars, — que de donner audit Roy des marques singulières de mon estime et de la considération que j'ay pour luy, je ne pourois pas aussy souffrir que celuy que j'envoye pour cet effet receust de *moindres* honneurs à la cour de Dannemarck que ceux qu'elle a accoustumé de faire *en semblables occasions*. C'est par cette raison que j'ordonne au sieur de Torcy d'attendre à Hambourg de vos nouvelles; et mon intention est que vous preniez si bien vos mesures que vous soyez assuré que le Roy de Dannemarck le recevra dans le duché d'Holstein et en la mesme manière qu'il y a cy-devant receu ceux *de l'Empereur ou les miens* lorsqu'il estoit en campagne, *soit qu'il n'y ait observé aucune cérémonie, ou qu'il en ayt usé de mesme qu'à Copenhaguen*; et que vous fassiez scavoir audit sieur de Torcy dans quel tems et en quel lieu il se doit rendre auprès de ce prince, en sorte qu'il ne se passe

rien en cette audiance qui puisse faire aucun préjudice à ma dignité, *ne pouvant pas admettre l'expédient de ne luy donner aucun caractère, qui feroit une contradiction manifeste au sujet pour lequel je l'envoye.* »

Quelques jours plus tard, le Roi insiste encore et de la façon la plus nette : « Je ne juge pas à propos qu'il (Torcy) se dépouille, ainsi que je vous l'ay desja escrit, du caractère de mon envoyé pour rendre ma lettre au Roy de Dannemarck, n'estant pas vraisemblable qu'il parle en mon nom et qu'il ne soit pas envoyé par moy. C'est pourquoy, si vous ne pouvez point obliger la cour où vous estes à s'en tenir à l'ancien usage dans l'audiance du sieur de Torcy, ny à le recevoir en quelque maison de campagne et sans cérémonie, vous devez luy donner avis à Hambourg de ne pas passer outre, aimant mieux qu'il s'en revienne, que d'acquiescer à la nouveauté que le Roy de Dannemarck veut establir au préjudice de ce qui a toujours esté pratiqué par luy et par ses prédécesseurs en faveur de mes envoyéz. »

Le Roi a donc pris fièrement ses positions. Il reste à savoir à quoi consentira la cour de Copenhague. Or le Roi de Danemark vient de changer de dessein au sujet de son voyage : il comptait d'abord se rendre en Holstein; c'est maintenant en Norvège qu'il décide d'aller. D'ailleurs, cela n'a aucune importance quant à la réception de Torcy, fait-il dire par M. de Meyercrone, son envoyé à la cour de Versailles. Christian V ferait quelque séjour à Aggerhus, première ville de Norvège; Torcy se rendrait en Jutland, à Aalborg, qui n'est pas plus éloigné de Hambourg que Copenhague; là il trouverait une frégate du Roi de Danemark qui le porterait en peu de temps à Aggerhus : il y recevrait son audience de la manière accoutumée pour les envoyés de Sa Majesté.

Tout en approuvant ces dispositions, le Roi estime qu'il n'a pas de garanties suffisantes. Il écrit à Torcy d'avoir à demeurer à Hambourg jusqu'à nouvel ordre, qui lui sera envoyé dès que Meyercrone aura donné au Roi « des assurances positives de ce qu'il a avancé ».

Le Roi de Danemark se mit en route le 29 mai pour son royaume de Norvège. Villars, malgré tous ses efforts, n'avait pu obtenir de lui avant son départ que la réception de Torcy

fût réglée selon l'ancien usage. La raison de ce refus était que le Roi d'Angleterre n'avait voulu accepter le nouveau cérémonial qu'à la condition qu'il s'étendît aux envoyés de toutes les têtes couronnées, l'Empereur compris. On continuait toujours à proposer le « tempérament » de l'audience privée, le Roi debout et découvert; les traitements de l'envoyé du Roi seraient tels « qu'on n'en pourroit pas faire de plus honorables à un ambassadeur, hormis de le faire couvrir ». On ne faisait difficulté que sur les « deux carosses à six chevaux » demandés par Villars. Ce dernier point s'expliquait : le Roi de Danemark n'avait pas ses carrosses dans de tels voyages et ne se servait « que des voitures du pays »; encore les ministres en référeraient-ils à leur maître avant de donner un refus définitif.

Ce n'est pas tout. Voici que le chancelier[1] et le vice-chancelier[2] de Danemark ont, — écrit Villars le 5 juin, — « traitté de vision la proposition du sieur de Meyerkron, que M. de Torcy passast en Norvègue pour y voir le Roy de Dannemark. Ils trouvent plus à propos qu'il attende à Hambourg jusqu'au retour de ce prince en Holstein. » — « Il y recevra, Sire, — continue Villars, le 12 juin, — touts les honneurs qu'il peut souhaitter là ou ici (Copenhague), pourvu qu'à Copenhague ce soit une audience particulière. »

***

Tandis qu'on négociait du cérémonial de sa réception, Torcy faisait route de Paris à Hambourg. Il traversa la République

1. C'était le comte d'Ahlefeld. Torcy en fait un bel éloge : « Il est d'une des premières maisons de l'ancienne noblesse de Dannemark et il jouit d'un grand revenu. Il est plus considérable encore par son mérite que par sa naissance. Il remplit dignement le poste qu'il occupe et il n'y a personne en Dannemark qui aie une aussi parfaite connoissance des affaires. La netteté de son esprit paroit dans ses discours. Une forte teinture qu'il a de toutes les sciences le fait raisonner juste de touttes choses. Sa conversation est aussy agréable quand on ne luy parle point d'affaires qu'elle est solide quand on le met sur les intérêts des princes. Comme il les connoit parfaittement, ceux qui ont à traiter avec luy doivent agir franchement, et il seroit dangereux de tâcher de le tromper. L'intérest de son pais est le principal qui le fasse agir. »

2. « Wibbe est vice-chancelier. Il a de l'esprit et de la capacité. Il témoigne être fort bien intentionné pour la France. Il est gouverneur des princes. Mais les affaires dont il est obligé de prendre connoissance ne luy permettent pas de veiller fort exactement à leur éducation.

des Provinces-Unies et, à la Haye, reçut l'hospitalité de notre ministre : c'était le comte d'Avaux, ce grand Avaux dont la parole valait un serment, ancien plénipotentiaire au traité de Munster. Le comte d'Avaux trouve Torcy « si parfaitement instruit de la forme de ce gouvernement, que je n'en scay pas davantage ».

Il l'accompagna jusqu'à Amsterdam. Comme le temps ne le pressait pas, Torcy se détourna un peu de sa route pour passer à la cour de Zelle [1], une des plus agréables d'Allemagne et une de celles où les Français étaient le mieux reçus. Il y fut gracieusement accueilli par Georges-Guillaume, duc de Brunswick-Zelle, et la duchesse Eléonore, fille d'Alexandre Desmiers, seigneur d'Olbreuse en Poitou. Torcy vit également leur fille, Marie-Dorothée, princesse de Zelle, mariée depuis deux ans à Georges-Louis, duc de Hanovre, plus tard Roi d'Angleterre sous le nom de Georges I. Une triste destinée attendait la jeune femme : on se rappelle ses intrigues avec Philippe de Kœnigsmark, la mort tragique de ce dernier, le long emprisonnement de Marie-Dorothée, internée par son mari au château d'Ahlden où elle mourut en 1726.

De son passage à la cour de Zelle, Torcy nous a laissé ce curieux récit :

« Nous avons demeuré cinq jours à la cour de M. le duc de Zell. Ce prince étoit à Bruchausen, qui est une maison de chasse à dix-huit lieues de Zell; M. de Bourgeauville [2] vint me prendre à Zell, et nous arrivâmes le soir à cette maison. Le même jour, je saluay M. le duc et madame la duchesse de Zell. Nous avons été parfaitement receus à cette cour. On nous a fait presser d'y demeurer jusqu'à ce que le Roy de Dannemark revint de son voyage, et quand on nous a vu résolus de partir, on m'a voulu faire promettre de repasser par Zell en revenant de Dannemark.

» La cour de Zell est plus petite à présent qu'en aucun autre tems par ce que tous les officiers des troupes sont en Hongrie. Je serois cependant bien fâché de ne m'être pas détourné pour la voir. Je crois qu'il y a peu de cours en Allemagne où les princes reçoivent mieux les François.

1. Zelle ou Celle, en Prusse, province de Hanovre, principauté de Lunebourg.
2. Notre résident auprès des ducs de Brunswick et de Zelle.

» M. le duc de Zell paroit un très honnête homme, plein de probité. Il n'a pas l'esprit fort brillant, mais il n'en manque pas; souvent il fait semblant de ne pas s'apercevoir de plusieurs choses qu'il remarque fort bien. Il n'aime pas trop les affaires. Cela n'empesche pas néanmoins qu'on ne luy rende compte de tout ce qui se fait, et il lit toutes les lettres qui luy viennent. La chasse est son plus grand plaisir. Cela est cause qu'il est rarement à Zell pendant le tems que l'on peut chasser.

» Le vol du héron étoit la seule chasse à laquelle il pouvoit s'occuper pendant cette saison. Pendant que nous y avons été, il montoit en carosse sur les cinq heures du soir et il s'en alloit à un pavillon qui est au milieu de la campagne à un 4 de lieue de Bruchausen. Nous y avons été deux ou trois fois avec luy, M. de Bourgeauville, M. Du Pré et moy. J'y ay été d'autrefois seul avec luy dans son carosse. Madame la duchesse de Zell et madame la princesse d'Hanover, sa fille, y venoient ensuite. On jouait en attendant qu'il passât quelque héron. Les timbales avertissoient quand il en venoit un, et l'on voyoit toute la chasse des fenêtres et de la porte du pavillon. On se remettoit ensuitte au jeu, et, après avoir pris quatre ou cinq hérons, on retournoit au château.

» Nous avons été logez au château et nous avons toujours mangé avec M. le duc et madame la duchesse de Zell.

» Madame la duchesse de Zell et la princesse d'Hanover, sa fille, ont plus d'esprit qu'on ne peut dire. La duchesse est fort zélée pour sa religion. Elle plaint les cavinistes de France, mais elle ne dit rien qui puisse faire peine à entendre. Le duc et elle parlent du Roy avec toute l'admiration et tout le respect qui est dû à Sa Majesté.

» On ne croit point être en Allemagne à la cour du duc de Zell. On n'y entend presque point d'autre langue que la françoise, et presque tous ses officiers sont françois[1]. »

***

Après cette aimable réception, Torcy quitta Bruchausen Au bout d'un jour et d'une nuit de route, il arriva le 15 juin

1. On rapporte qu'un Français, voyant la table ducale entourée de ses compatriotes, disait spirituellement : « Il n'y a ici d'étranger que Monseigneur! »

à Hambourg, où il logea chez l'abbé Bidal, résident du Roi. Dès le lendemain, le résident de Danemark se présentait de la part de son maître : le Roi de Danemark, dont le voyage en Norvège ne serait pas long, invitait Torcy à l'attendre à Hambourg ou tel lieu qu'il voudrait. C'est aussi l'avis de Villars : « M. le marquis de Torcy, — écrit-il, — ne peut prendre de party plus commode que celuy d'attendre que le Roy de Dannemark soit de retour en Holstein. »

Mais une fois de plus, le Roi de Danemark change de dessein. Au lieu de venir en Holstein sans passer par Copenhague, il s'est résolu à rentrer directement du Nord dans sa capitale. Son conseiller privé, le sieur Rhümor, allant de Norvège à Heidelberg, passa à Hambourg, le 5 juillet; il annonça officiellement à Torcy que le Roi de Danemark lui donnerait audience à la frontière de Norvège. L'envoyé de France se rendrait donc à Laurvik, dans une terre du comte de Guldenlew[1], où le Roi de Danemark arriverait presque en même temps que lui. Ce prince le traiterait aussi bien que Sa Majesté pourrait le désirer, par un expédient que l'on n'avait point proposé aux envoyés des États-Généraux ni de l'Électeur de Brandebourg. L'envoyé d'Angleterre, lui-même, n'aurait qu'une audience particulière et non publique, s'il voulait être reçu par le Roi debout et découvert. Depuis le changement de cérémonial, il n'y avait pas eu d'envoyés de l'Empereur; et les ministres de Danemark avaient été jusqu'à offrir à M. de Villars de déclarer publiquement que leur maître ne les recevrait jamais « d'une manière distinguée ».

Quant à l'audience de la Reine, il n'y aurait aucune difficulté : elle recevait les envoyés debout.

1. Un des conseillers du Roi de Danemark, Vice-Roi de Norvège, où il accompagnait alors le Roi.

« Le comte de Guldenlew, — dit Torcy, — est fort aimé du Roy de Dannemark. Il se plaist à faire beaucoup de dépence et à vivre en grand seigneur. Ses libéralitez n'ont pas toujours été bien réglées, et l'excez l'en a incommodé... — Il aime à faire plaisir. Il est naturellement obligeant. Ses manières luy attirent l'amitié de ceux qui ont à faire à luy. Il entre dans tous les Conseils. Le Roy de Dannemark luy fait prendre connoissance de beaucoup d'affaires. Il semble qu'il s'en charge avec peine et seulement pour plaire au Roy son maître. Son génie paroit borné à vivre magnifiquement. Il ne se pique pas même d'une grande capacité. »

***

Torcy ayant désormais l'assurance positive d'être reçu par le roi de Danemark debout et découvert, et en audience publique, ce qui était toute la question, pouvait se mettre en route.

« Je partis de Hambourg, — écrit-il au Roi, — le 9 juin, aprez avoir parlé au sieur Rhümor, qui m'expliqua les intérêts du Roi son maître. Je trouvay à Kolding, qui est la première ville de Jutland, un officier des trouppes du Roi de Dannemark qui m'attendoit pour me conduire jusqu'à Larwitz. Un yack du Roi de Dannemark étoit à la rade de Frederikshavn, presque à la pointe de la Jutland, pour me passer jusqu'en Noorwègue. Les ordres avoient été donnés aux commissaires de la province de me faire tenir des chariots prêts et de m'accompagner chacun dans l'étendue de son département. Ainsi, je ne fus que deux jours à faire les 32 milles d'Angleterre qu'il y a de Kolding à Frederikshavn [1]. Je passay dans quelques villes où il y avoit garnison. Les soldats prirent les armes et partout on posoit des sentinelles devant la porte de la maison où j'étois logé. On tira le canon quand j'arrivay à Frederikshavn et quand je m'embarquay. Je n'attendis qu'un jour le vent, et, en dix-huit heures, nous fîmes le trajet jusqu'en Norwègue, qui est de 27 milles.

» Le vent nous porta à 4 milles [2] au-dessus de Laurwik et nous fûmes obligez de mouiller dans un port de Noorwègue appelé Kraucrest [3]. Le commandant de ce port avoit eu ordre de me fournir tout ce dont j'aurois besoin en cas que je fusse obligé d'y relascher. Le même ordre avoit été donné à tous les commandans des ports où j'aurois pu arriver et l'on avoit fait sortir deux frégattes du port de Laurwik pour venir au-devant de moy.

» Le commandant de Kraucrest me fit saluer de son canon. Je partis le lendemain et je fis la moitié du chemin jusqu'à

1. Cette phrase est en marge; le texte primitif portait : « Ces ordres furent si bien exécutez qu'en 12 jours je fis plus de 60 lieues de France. » De Kolding à Frederikshavn il y a plus de 200 kilomètres.

2. Une autre minute de la même lettre porte 8 milles.

3. Sans doute Krageroö.

Laurwik dans des barques et l'autre moitié par terre. Le païs est bon dans les endroits où les rochers laissent quelque espace de terre à cultiver. Les habitans, qui sont laborieux, sèment partout où ils peuvent labourer. Les grains reviennent beaux et en si peu de tems qu'on les recueille trois mois après qu'ils ont été semez. Il n'y en a pas assez cependant pour nourrir le païs. Les Hollandois et les Écossois trouvent le commerce avantageux d'y apporter du blé et d'en remporter des mâts pour les vaisseaux, des planches et du godron. On trouve entre les montagnes des pâturages où l'herbe croît en abondance. Ils servent à nourrir une très grande quantité de petits chevaux qui sont infatigables. Toute la cavalerie que le Roy de Danemark entretient en Noorwègue n'en a point d'autres.

» Les côtes de Noorwègue sont hautes; la mer qui entre fort avant dans les rochers forme des ports de deux lieues en deux lieues, où les plus grands vaisseaux peuvent se mettre à couvert des mauvais vents; les pierres qui sont cachées sous l'eau rendent les entrées de ces ports dangereuses pour ceux qui ne les connoissent pas.

» On tira le canon quand j'arrivay à Laurwik, et je fus logé dans une maison que l'on avoit marquée pour moy. Laurwik est une comté qui appartient au comte de Gueldenlew. Il a une maison assez petite et bâtie de bois à la mode du païs, où le Roy de Dannemark devoit loger. Il n'y a point d'autres fortifications que deux batteries de bois qui commandent l'entrée des ports. Il y a sept ports de mer à Laurwik et plus de cent vaisseaux peuvent être en seureté dans le moindre. Ils peuvent sortir de tous vents d'un de ces ports. Un des généraux majors de la province vint à Laurwik deux jours aprez que je fus arrivé, et il me dit qu'il avoit eu ordre du Roy de Dannemark de m'y venir recevoir.

» Je n'attendis pas huit jours le Roy de Dannemark à Laurwik. Il y arriva le 25e, et j'eus mon audience le 26e.

» Le grand-maître des cérémonies qui fait icy la fonction d'introducteur étoit arrivé deux jours devant le Roy son maître. Il m'avoit assuré que je serois receu comme Votre Majesté le souhaittoit. Il me vint prendre dans un carosse que le comte de Wedel, lieutenant-général de la province

avoit amené à Laurwik. Les dragons qui faisoient la garde devant la maison où le Roy de Dannemark logeoit prirent les armes quand je passay.

» Je fus conduit dans une chambre où le Roy de Dannemark m'attendoit avec toute sa Cour. Tous ceux qui la composoient avoient quitté pour ce jour les habits rouges du voyage et tous, à l'exemple du roy de Dannemark, étoient en habits noirs. Je trouvai le prince au bout de la chambre, sans chapeau et appuyé sur une table. Il avança quelques pas quand j'entray.

» Je luy dis, Sire, que Votre Majesté ne vouloit laisser passer aucune occasion de luy donner des marques de l'amitié qu'Elle avoit pour luy et de l'intérêt qu'Elle prenoit à tout ce qui le regarde; que c'étoit pour ce sujet qu'Elle m'avoit envoyé auprez de luy pour luy témoigner combien Elle avoit pris de part à la mort de la Reyne sa mère; que Votre Majesté avoit été d'autant plus touchée de la mort de cette princesse, qu'outre les grandes qualitéz qu'elle possédoit, etc.

» Il me répondit qu'il étoit très reconnoissant des marques d'amitié que Votre Majesté luy donnoit; qu'elles luy étoient d'autant plus chères qu'il avoit pour Votre Majesté toutte la vénération qui luy est due; qu'il regarderoit son alliance comme un très grand bonheur pour luy et qu'il n'oublieroit rien pour faire en sorte que Votre Majesté en fût satisfaite. Il me chargea deux fois d'assurer Votre Majesté qu'il avoit pour sa personne les sentimens de respect que ses grandes qualitez lui attirent.

» Comme le Roy de Dannemark n'attendoit que le vent pour s'embarquer, je pris mon audience de congé en même tems, et je ne voulus pas différer à la prendre à Copenhague.

» J'eus mon audience le matin; l'aprez-diné, le Roy de Dannemark fit faire l'exercice à six compagnies de dragons et à trois régimens d'infanterie qui étoient venus à Laurwik. Ces troupes sont très belles. L'exercice s'y fait bien, la discipline y paroit bonne. Les hommes sont bien faits et bien habilléz. On dit qu'ils sont fort braves. Je fis plaisir au Roy de Dannemark en luy disant que ces troupes avoient un peu l'air de celles de Votre Majesté.

» J'ay vu les plans des villes de Noorwègue. Leur situation

les rend assez bonnes. La dépence qu'il faudrait faire empêche que l'art ne les perfectionne. Il y a peu de fortifications qui soient revêtues.

» Pendant le tems que j'ay été à Laurwik, j'ay toujours eu deux sentinelles à ma porte, et la garde qui étoit devant le palais a toujours pris les armes quand j'y ay été.

» Le troisième, le roy de Dannemark s'ennuya d'avoir le vent contraire et il partit par un assez mauvais tems. Je le suivis dans une frégatte de 20 pièces de canon qu'il m'avoit fait donner pour moy seul. Le vent se changea le lendemain, et, en deux jours et demy, nous arrivâmes de Laurwik à E.[1] Le calme obligea le Roy de Dannemark d'y débarquer et nous vînmes par terre jusqu'icy. M. le comte de Cheverny[2] m'a fait loger chez luy et m'a parfaittement bien receu. Le comte de Roye[3] me vint voir aussytost aprez que je fus arrivé. Il étoit en peine de savoir si j'avois été receu comme on avoit assuré que je le serois, et je ne pouvois pas lui faire un plus grand plaisir que de luy apprendre que mon audience s'étoit passée d'une manière que j'avoie lieu d'espérer que Votre Majesté seroit satisfaite. »

Comme dans toutes les occasions qui lui étaient offertes, Torcy ne manqua pas de mettre à profit son séjour à Copenhague : il visita la citadelle, les travaux de défense du port, les vaisseaux. De son voyage en Danemark et en Norvège il avait retiré toutes les connaissances possibles. Il avait étudié les ressources et les forces du pays, fréquenté les principaux hommes d'État, s'était acquis l'estime de Christian V et de ses ministres. Il eut même l'honneur d'accompagner à la chasse le Roi, qui courait alors le cerf trois fois la semaine, et de déjeuner avec lui sous les arbres. « Ce prince, dit-il, me témoigne beaucoup de bonté touttes les fois que je vais luy faire la cour. »

Selon l'usage pour les envoyés, la veille du départ de Torcy, Christian V lui offrit un présent, mais peut-être plus consi-

1. Elseneur (?).
2. Notre ambassadeur à Copenhague.
3. Frédéric-Charles de La Rochefoucauld, comte de Roye et de Roucy, (1633-1715). Zélé protestant, il avait eu en 1683 la permission d'aller servir le Roi de Danemark, qui l'avait nommé grand-maréchal.

dérable qu'aux autres. C'était un bassin et une aiguière d'or, avec le chiffre du Roi en diamants sur l'aiguière.

Torcy va remettre ces précieux souvenirs à l'abbé Bidal, résident à Hambourg, qui se chargera de les faire parvenir à madame de Croissy.

***

Tandis qu'il était dans le nord, Torcy ne voulut pas laisser passer l'occasion de visiter la cour de Suède, cette fois à titre de particulier sans commission [1]. Le comte de Roye, qui avait pour Torcy « des soins de père », négocia la chose avec le vice-chancelier Wibbe, afin que le Roi de Danemark ne prît pas ombrage de ce voyage [2]. Il n'y eut pas de difficultés. Torcy put donc se mettre en route, muni d'un itinéraire détaillé qui semble de la propre main de M. de Cheverny. Partant de Copenhague, on passe le Sund à Elseneur [3] et on chemine par Helsingborg, Ingelholm, Laholm, Drave. « En ce dernier lieu on achepte des chariots qui coustent environ trois escus chacun; et quoyque les roues ne soient point ferrées, elles ne laissent pas de servir jusqu'à Stockholm. »

« Nous partîmes de Copenhague, — écrit Torcy, — le 29 août, et nous arrivâmes à Stockholm le 6 septembre. Nous avons trouvé un très méchant pays presque dans tout le chemin. Il est peu cultivé. Des lacs et des rochers couverts de pins sont presque les seuls objets qui se présentent pendant toute la route. La province d'Ostrogothie, une partie de la Vétéravie, par où l'on passe, sont les seuls endroits où l'on voye que les terres ne sont pas négligées. La province de Schonen est encore plus belle.

1. Mais toujours, bien entendu, avec l'agrément de Louis XIV.

2. « L'animosité naturelle qui est presque toujours entre deux puissances voisines, et qui s'est augmentée entre la Suède et le Danemark par tant de guerres et de démêlés considérables, nourrit toujours une telle jalousie entre ces deux États, qu'il n'est guère possible de conserver en même temps une liaison étroite avec l'un et avec l'autre. » (Instruction du marquis de Feuquières, 7 oct. 1672, dans : Geffroy, *Suède*, p. 138). Deux ans avant le voyage de Torcy, les troupes du Roi de Danemark avaient même failli entrer en Suède.

3. Aujourd'hui, Helsingör.

» Le Roy de Suède n'étoit point à Stockholm quand nous y arrivâmes. Il étoit à Upsal, d'où il revint deux jours après.

. . . . . .

» Comme je voulois voir le comte de Stemboc[1] le premier, je ne voulus point faire des visittes qu'il ne fût venu. Le lendemain que je fus arrivé, j'allay voir l'arcenal. Il y a de très belles pièces de canon, mais il y en a peu et l'arcenal est dans un grand désordre.

» Le 8 (septembre), nous allâmes voir une maison de la Reyne-mère[2], qui est sur le lac, à un mil de Stokholm. Elle s'appelle Droningholm[3], c'est-à-dire isle de la Reyne. Les rochers qui l'environnent luy bornent la vue et lui ôtent l'espace qu'elle devroit avoir pour étendre des cours et des tardins. Elle tire sa plus grande beauté du lac, mais on l'en a tellement approchée qu'on a rendu l'entrée de la maison trop étroitte. L'architecte qui l'a bastie a voulu faire voir qu'il avoit appris son métier autre part qu'en Suède. On remarque effectivement quelque chose du goût italien et de la manière françoise; mais il a eu le malheur de mal employer ses talens pour rendre son bâtiment régulier. L'œil a peine à souffrir qu'une demy-douzaine de petits pavillons qui paroissent de carton se joignent par des galeries sur les toits à un gros corps de logis double flanqué de deux gros pavillons. On a même sujet de craindre que ces petits pavillons ne succombent sous la pesenteur d'un gros dôme de cuivre que deux sont obligez de soutenir de chaque côté.

» L'escalier peut contenter ceux qui aiment les colonnes et les colifichets. Il en est remply. Il auroit pu être large si l'architecte eût voulu. Mais il a mieux aimé faire voir sa science en faisant un second étage inutile que de luy laisser l'espace et le jour qu'il auroit pu luy donner.

» Du côté du jardin, il y a une terrasse très étoitte. Elle est embellie de plusieurs statues de cuivre très bien travaillées.

1. Grand-maréchal de la maison du Roi.

2. Hedvige-Eléonore de Holstein-Gottorp (1636-1713), veuve du Roi Charles X Gustave.

3. Le château royal de Drottningholm, construit dans l'île Lofœ. L'architecte en était Nicodème Tessin l'aîné (1615-1687).

» Le rouge et le blanc qui sont à cette maison la font paroitre de loin plus belle qu'elle ne le semble quand on peut distinguer. »

Deux jours après cette visite, Torcy est admis à saluer Charles XI; laissons lui encore la parole.

« Le comte de Stembock me fit avertir que j'aurois audience du Roy à une heure et demye. Il n'y avoit que ledit comte dans la sale quand j'y entray. Le Roy y vint peu de tems aprez, tout seul. Il retira sa main quand je la luy voulus baiser. Je dis au comte de Stembock que j'étois très fâché de ne pas parler assez bon alleman pour assurer Sa Majesté de mon profond respect et luy témoigner l'obligation que je luy avois d'avoir bien voulu permettre que j'eusse l'honneur de le saluer. Il me fit demander combien il y avoit de tems que j'étois party de Paris, si j'avois fait un long séjour en Dannemark, et si je repasserois à Coppenhague ou si j'irois en Pologne. Je luy fis demander si il vouloit m'honorer de ses ordres, et que je m'estimerois bien heureux de pouvoir en être chargé. Il me remercia et me dit qu'il me souhaittoit un heureux voyage.

» Ce prince est petit de taille. Il est assez beau de visage. Ses cheveux sont courts et d'un châtain clair, un peu tirant sur le roux. Un air un peu mutin que l'on découvre dans son visage luy fait paroitre la physionomie guerrière. Ses inclinations le sont assez. Il supporte bien la fatigue et il aime les exercices violens. Cependant la passion qu'il a eue pour la guerre est présentement rallentie par le désir qu'il a d'amasser de l'argent. Ce soin le rend mélancolique et luy fait fuir la compagnie et touttes sortes de divertissemens. Une timidité naturelle contribue fort aussy à luy faire aimer la vie retirée. Sa cour est présentement très petitte. Ceux qui la composoient ont été obligez de se retirer dans leurs maisons à la campagne, ne pouvant plus vivre à Stokholm aprez que le roy de Suède les a dépouillez de leurs revenus. Les réductions qu'il a faittes des terres qui avoient été aliénées de la couronne par ses ancêtres[1] ont ruiné les possesseurs de ces terres, qui se

1. La diète de 1682 déniait aux Rois de Suède le pouvoir d'aliéner les domaines de la couronne. Charles XI s'en autorisa pour opérer le retrait des anciens fiefs ainsi concédés. On remonta jusqu'à un demi-siècle. En France, une mesure analogue avait été prescrite par l'édit de 1663.

trouvent sans bien, aprez en avoir jouy d'un très considérable. Il n'y a personne qui ne se plaigne de ces réductions. Plusieurs prétendent que sur des titres que le Roy a alléguez on leur a ôté des terres qui n'avoient jamais été du domaine de la Couronne. Enfin l'on peut regarder comme une marque d'autorité très grande que le roy de Suède aie fait ces réductions sans qu'il y ait eu le moindre mouvement.

. . . . . .

» Les terres qui ont été réunies ont été données à des officiers et à des soldats qui les ont laissé dépérir, et le Roy n'en a rien retiré. Ses finances sont plus épuisées que jamais. Les trouppes et les officiers qu'il a en Allemagne et qui étoient paiées autrefois sur les subsides de France, ne touchent à présent rien de leurs appointemens, et il leur en est dû plus de trois années.

» Le prince évitte toutte sorte de dépence et il ne tient pas même de table. Il mange tous les jours chez la Reine sa mère. Cependant cette princesse n'est point paiée des fonds qui luy sont assignez.

. . . . . .

» Le onzième, nous saluâmes la Reyne-mère, présentez par M. de Rosenham, son grand-maréchal. Je luy dis que je m'estimois bien heureux de pouvoir assurer Sa Majesté de mes respects, etc. Nous demeurâmes une demye-heure avec elle. Elle entend le françois et elle répondoit en alleman.

» Cette princesse est petitte, et, quoyque l'aage luy ait ôté ce qu'elle a pu avoir de beauté, il paroit beaucoup de douceur sur son visage. Elle a l'abord agréable et ce qu'elle dit témoigne de l'esprit. Le Roy son fils luy ressemble beaucoup. Les cheveux sont de la même couleur que ceux de ce prince. On dit qu'elle aime assez les François. On luy fait plaisir de luy parler de sa maison et cela servit à une grande partie de la conversation. Elle témoigna qu'elle étoit fâchée de n'avoir pas su le jour que j'y avois été, pour donner les ordres qu'on me fît voir toutes choses. »

En dehors des audiences royales, Torcy ne manqua pas de rendre visite aux principaux ministres, qui, à leur tour, vinrent le voir. Tous parlèrent de Louis XIV avec le respect et l'admiration dus à un si grand Roi et ne firent pas difficulté de laisser

voir qu'ils désiraient grandement pour leur pays l'alliance de la France[1].

Ayant de la sorte pris une connaissance suffisante de la cour de Suède, Torcy n'avait plus de raison d'y prolonger son séjour. Un projet de pousser jusqu'en Pologne n'eut pas de suite : la saison rendait dangereux le trajet de Stokholm à Dantzig. Torcy quitta donc Stockholm le 17 septembre, pour revenir à Copenhague.

***

Il y arriva le 23, après six jours de marche, et s'arrêta encore un peu dans cette ville, afin de prendre définitivement congé de la cour danoise. Le Roi, qui était alors à Friedrichsbourg, en revint le 25, et Torcy eut l'honneur de le saluer. Comme à son premier passage, il n'eut qu'à se louer des bons traitements de la cour; Louis XIV envoya même des instructions à M. de Cheverny pour en faire des remerciements particuliers.

Une dernière et flatteuse marque de considération était réservée au jeune envoyé, et, par-dessus lui, à son maître. La veille du jour fixé pour son départ, au soir, le comte de Roye vint trouver Torcy : « Il me demanda de la part du roy de Dannemark lequel j'aimois le mieux, d'un attelage de chevaux tigrés ou d'un attelage de chevaux noirs de son haras; il me dit qu'on me les feroit conduire jusqu'où je voudrois. » Torcy hésita à recevoir un si riche présent sans l'autorisation de Sa Majesté; mais M. de Cheverny l'engagea à accepter, « cela s'estant fait de si bonne grâce qu'on ne pouvoit le refuser sans chagriner le Roy de Dannemarc et ses ministres. »

Quant au choix des chevaux, sur le conseil de Du Pré, Torcy opina pour les noirs, « parce que, — écrit Du Pré à Croissy, — ce sont les plus grands et les plus beaux du haras dudit Roy; que lorsqu'un cheval tygré manque, on a peine à le remplacer et qu'on n'a pas la mesme difficulté pour les noirs. » Quoiqu'on offrît « de les envoyer jusqu'à Paris par un ou deux palefreniers dudit Roy, M. le comte de Roye a esté d'avis qu'on

1. La Suède venait, en effet, quelques années plus tôt, de s'engager dans l'alliance de la Hollande (23 janvier 1682) et de l'Empereur (12 oct. suivant). Le Danemark, au contraire, était, depuis la même année, notre allié (25 mars).

ne se servît de ces offres que jusqu'à Hambourg ». L'abbé Bidal se chargerait de faire conduire les chevaux de Hambourg à Paris.

Ce présent valait bien un remerciement, et Torcy, à cet effet, recula d'un jour son départ.

Le 3 octobre 1685, il quittait Copenhague. « S'il part content de cette cour, — écrit Du Pré à Croissy, — je crois qu'on y est satisfait de la manière dont il s'y est conduit. »

***

La mission de Torcy dans le Nord était terminée. Le jeune envoyé avait su parfaitement s'en acquitter. Par sa prudence, sa sagesse, son obéissance aux instructions du Roi, de Croissy, de Villars, de Cheverny, il s'était tiré en Danemark d'un pas difficile à la gloire de Sa Majesté. Le peu de temps passé dans les cours de Copenhague et de Stockholm lui avait en outre permis de réunir une riche moisson de renseignements de tout ordre, dont il avait dressé des relations. Aussi méritait-il cette suprême approbation du prince : « Monsieur le marquis de Torcy... je suis d'autant plus satisfait du compte exact que vous m'avez rendu de ce qui s'est passé dans les audiences que vous avez eu de la cour de Dannemark et des observations que vous avez fait dans vostre voyage de Norwègue, que j'y ay remarqué vostre application à bien exécuter les ordres que je vous ay donné dans vostre instruction. »

Avec son précédent voyage en Portugal et en Espagne, et ceux qu'il allait, quelques années encore, continuer de faire en Europe, la mission des pays scandinaves formait pour la carrière diplomatique du marquis de Torcy un début du meilleur augure.

JEAN MARCHAND

LE MOUVEMENT DRAMATIQUE

LA PAROLE ET LE PERSONNAGE

« ...L'écueil du vrai, c'est le petit;
L'écueil du grand, c'est le faux. »
VICTOR HUGO

En dépit des incertitudes d'un monde assez troublé par le chômage, la surproduction industrielle et par le krach de la spéculation, cette saison théâtrale aura été très brillante... comme recettes. Le mois de mai, période d'activité mondaine et artistique générale, nous a apporté en nombre des spectacles variés d'une valeur discutable, mais significatifs dont le succès est un clair symptôme.

Nous sommes à un tournant. Une révolution s'opère dans les tendances. Ne négligeons pas les signes.

Le Cinquantenaire des *Soirées de Médan* (1880), une grande date du naturalisme, la multiplication sur la scène des opérettes et des petites pièces de mœurs bourgeoises moyennes, se dénouant dans un optimisme facile, enfin la production du premier film, entièrement parlé en français et réalisé aux États-Unis, en même temps que la présence qui maintenant se renouvelle tous les ans, à Paris, comme un événement saisonnier normal, de plusieurs troupes dramatiques étrangères, ces faits comportent un sens et non sans rapport les uns avec les autres.

Voilà d'abord le plus important. En plein-néo-romantisme

scientifique, il se produit une reviviscence du réalisme. De même, alors que l'expressionnisme dramaturgique allait envahir jusqu'aux scènes comiques, soudain, les petits opéras-comiques légers, forme achevée des vaudevilles à couplets du théâtre de la Foire, reparaissent sur des scènes vouées, semblait-il, à la comédie. Malgré sa médiocrité, le premier film entièrement parlant réalisé aux États-Unis connaît une vogue extraordinaire et Paris, jadis si terriblement clos dans ses frontières artistiques, vivant sur soi sans apport étranger, Paris, dans ce mois de mai a vu s'étaler sur ses murs des affiches annonçant des troupes japonaises et russes et des pièces russes, japonaises, italiennes.

Ces nouvelles comédies bourgeoises d'un réalisme puéril où se meuvent des personnages médiocres, sans passion, dans une action sans éclat et dont l'apparition et la réussite coïncident avec des petites pièces musicales d'une grivoiserie et d'une sentimentalité conventionnelles, nous sont le témoignage de cette aspiration des auteurs et du public vers l'œuvre facile et gaie, rebattue et accessible à tous, et renouvellent exactement le phénomène que l'on vit se produire au lendemain des années 70-71. Dix ans après la grande guerre nous en sommes, toutes proportions gardées, exactement où l'on en était, entre 1875 et 1880, à l'heure où l'opérette faisait fureur et où la poussée réaliste romantique balzacienne, reprenant son mouvement au théâtre, débutait par des banalités, avant de trouver sa forme précisée par Becque et Porto Riche et développée par Curel, Bernstein, Bataille, Jules Renard, dans la comédie dramatique, et dans le genre satirico-comique, qu'ils négligèrent à tort, par Donnay, Lavedan et nombre d'autres auteurs, car l'esprit de satire est la chose au monde la plus répandue parmi les Français.

Aujourd'hui, après une période d'effervescence, où l'on pouvait espérer voir sortir du théâtre quelque nouveauté représentative de cet esprit d'introspection, de ce surréalisme créateur de merveilles intérieures, s'évadant de la logique et bousculant le rationnel, nous sommes les témoins, à la date du centenaire romantique, d'une renaissance du réalisme. L'expressionnisme qui est dans son essentiel, la répétition d'un thème unique, par une progression d'intensité,

imposant son harmonie, sa continuité, sa forme au drame, à la comédie avec le débordement d'un personnage, et grâce à des lignes massives, fixées dans l'émotion des spectateurs, n'a pas donné son œuvre type, nécessaire pour déterminer l'avènement d'une manière neuve s'imposant, capable de conduire vers une révélation plus profonde et plus complète de l'instinct, de l'intelligence et des sentiments, mieux connus et différenciés, ouvrant aux dramaturges de nouvelles voies d'inspiration.

Cet art, qui se rapproche de la formule esthétique de Kant, pour qui le principal générateur du génie n'est, ni la faculté de comprendre, ni l'imagination reproductrice, mais le *Geist*, la faculté de concevoir et de créer au delà des limites de l'expérience et de dépasser la nature par une suprême originalité, n'a encore abouti qu'à des excentricités plus ou moins heureuses, versant, c'est une fatalité de notre tempérament satirique national, dans la bouffonnerie.

L'histoire de ces dix années de théâtre a été une suite de tentatives expressionnistes, s'acheminant vers des farces violentes et forcées, comme le premier théâtre Libre, a eu pour résultat la production de ce que l'on a appelé « la pièce rosse », c'est-à-dire la drôlerie pénible, étriquée, douloureuse, sans rapport aucun avec le naturel mélange humain du dramatique et du comique.

Je ne cite point de noms d'auteurs. Les spectateurs qui ont suivi les différentes pièces du Cartel des Quatre, ont pu constater la courbe ascendante, puis déclinante de leur formule initiale. Les directeurs du Cartel (Jouvet, Pitoëff, Dullin, Baty) connaissent maintenant la prospérité, mais grâce à des comédies sans rapport (sauf parfois par le nom de l'auteur et c'est là un paradoxe) avec les œuvres de leurs débuts. Au théâtre, qui est l'émanation directe, immédiate de la langue parlée, et du personnage humain, divin ou féerique, dans ses aspects matériels ou matérialisés, les évolutions s'opèrent sous la forme d'un changement dans le langage et dans les personnages.

Aux nobles demi-dieux classiques, précipités dans des catastrophes grandioses et conservant au milieu de leurs pires chutes, une ligne sculpturale imposante, ont succédé les héros

romantiques, révolutionnaires dans leurs pensées, dans leurs amours, grandis et écrasés, cherchant la mesure de l'univers à partir de leur moi déséquilibré, disproportionné. Le personnage du réalisme est un être sur qui la société pèse, comme les dieux pesaient sur la destinée des tragiques. Dans l'expressionnisme, les fatalités du corps, les malédictions intérieures des individus viennent se joindre aux fatalités sociales et ces personnages narcissiques s'interrogent eux-mêmes, frappés d'une tare physique petite ou grande, dont ils subissent l'influence, inhibition ou impulsion, les paralysies ou les délires.

Cet expressionnisme, amalgame contemporain du classicisme, du romantisme et du réalisme, parce qu'il lui faut s'exprimer rapidement, en suggérant l'analyse des physionomies morales et des idées accessoires, au lieu de les développer, devient — on a écrit le mot — un super-naturalisme, représentant des types et des symboles, cherchant à exprimer avant tout, dans un caractère, la vie intérieure et par la vie intérieure, l'âme collective, l'âme universelle.

Le grand moyen de l'expressionnisme, le monologue intérieur extériorisé, tient son modèle d'hier dans la *Saison en Enfer* de Rimbaud, comme aujourd'hui dans les œuvres de Proust et dans l'*Ulysse* de Joyce, car le roman a toujours eu une grande influence sur le théâtre, avec une transposition de ses procédés, impérativement commandés par la nécessité de rendre « visibles » sur la scène toutes les attitudes de l'esprit. Faute de pouvoir imprimer à ce nouvel aspect de la parole scénique, l'articulation, la plasticité, la mouvante allure de l'interrogation, du dialogisme, logiquement, ce super-naturalisme s'est tourné vers le naturalisme tout court avec l'habitude prise des grossissements, des effets appuyés et des figures scéniques peintes à grands traits.

En outre, la plupart des auteurs ne possédant ni assez d'acuité psychologique, ni assez d'élan poétique pour imposer cette formule neuve, se sont, inconsciemment peut-être, rejetés vers la facilité du réalisme.

Faut-il ajouter à ceci la vision des réalités de la paix enfin acquise, le goût revenu, après tant d'incertitudes, pour le fait positif et la pénétration des idées philosophiques, dont Emile Meyerson est le représentant qui tout en démontrant

l'irrationnel, il faut bien l'admettre, demeure rationaliste et restaure l'idée de cause.

Tout concourrait à cette renaissance du réalisme, tout jusqu'aux acteurs, formés depuis Antoine à cette école qu'ils ont amenée à la perfection, excluant lyrisme et poésie.

Lorsque la littérature, au théâtre, subit un fléchissement et ne s'impose pas à l'interprète, celui-ci s'impose à son texte. Quand un rôle est indécis de lignes et flou, l'acteur, qui de toute nécessité doit lui donner une forme visible, audible, au lieu de s'adapter au personnage, adapte la figure scénique à sa propre personnalité. Il est arrivé parfois que les renouvellements du théâtre soient d'abord venus des acteurs, auteurs jadis dans l'état d'indivision de l'art primitif et encore auteurs par l'effet d'une technique impérieuse, chaque fois que l'art passe par une crise de déficit ou simplement, comme aujourd'hui, par une crise d'imprécision de ses formules. Il en fut ainsi pour Antoine en 1880. Il en est ainsi pour le Cartel des Quatre. C'est actuellement le motif de tant d'exhibitions d'auteurs sur la scène, mi-auteurs, mi-acteurs, cherchant vainement à prouver qu'ils possèdent le double talent de l'écrivain et de l'interprète, chose désormais impossible.

Les acteurs, les véritables acteurs, eux, sont de l'école réaliste. Ils parlent et se présentent sur la scène comme dans la vie, en cherchant à se rapprocher le plus possible de la vérité quotidienne et moyenne, en effaçant toute stylisation, toute accentuation, tout ce qui tend à découper la diction en morceaux ou à faire de leurs attitudes, une série de tableaux. Dans ce genre, on est arrivé à la perfection d'un vérisme histrionique qui souvent donne des résultats remarquables, mais souvent aussi rebute par sa banalité. Le théâtre qui n'est pas uniquement un art de reproduction dans le temps, reste un art d'évocation, surtout d'évocation. Ni pour l'écrivain, ni pour l'interprète une pièce n'est une copie, mais vraiment une création de la réalité. S'il n'en est pas de la sorte, auteurs et acteurs manquent de style. Les comédiens aujourd'hui savent beaucoup mieux leur métier que jadis. Ils ont cependant moins d'art.

La célébration aux Français du cinquantenaire des « Soirées de Médan », manifeste naturaliste retentissant, arrivait

donc curieusement à une heure où ce rappel des maîtres réalistes semblait consacrer la primauté de leur idéal. Parmi les cinq écrivains des « Soirées de Médan », un seul, Maupassant, possédait les dons d'un dramaturge et il n'a, pour ainsi dire, rien donné au théâtre. Pourtant l'action du groupe sur le théâtre fut immense. Aucun écrivain ne compose une pièce à présent, aucun acteur ne fait un geste sur la scène sans que ce ne soit désormais, dans une mesure plus ou moins grande, mais évidente, parce que « pour eux les naturalistes sont venus », rectifiant le courant romantique, le ramenant à la nature et à l'analyse, qui avaient été sa tendance initiale, sa raison première.

Les Soirées de Médan à la Comédie-Française. Ah! quelle suggestive leçon de théâtre, cette matinée de lectures et de récitation! Puissance transformatrice de l'interprète ramené à l'ancien mode originel dramatique du récitant. Au milieu des fragments de Maupassant, de Céard, de Huysmans, de Zola, dits par Faubert, Marchat, Brunot, Dorival, Segond-Weber, ce fut Mary Marquet qui obtint le plus éclatant succès, et avec quoi, grand Dieu! avec un fragment d'un des plus mauvais romans de Léon Hennique, la *Dévouée*, sombre histoire d'un inventeur fanatique, père de deux filles et qui, pour se procurer des fonds, empoisonne l'une et laisse peser sur l'autre l'accusation du crime qu'il a commis. Elle est condamnée à mort. En recevant sa confession dernière, un prêtre épouvanté découvre son innocence qu'il doit taire.

Miracle du dédoublement de l'acteur, lorsque son récit contient un interrogatoire, quand sa méditation prend la tournure de dialogisme. Il se dédouble. Le drame se construit. Protagoniste! Deutéragoniste! Et, devant lui, surgit le Chœur, les auditeurs dont l'émotion passe de l'un à l'autre des deux personnages que sa voix crée et fait parler... Au milieu de la scène, vêtue avec un goût parfait, d'un noir tissu de soie souple et mat, sur quoi frissonnait la cascade nacrée de ses perles, la belle actrice droite, sombre, élancée comme un cyprès, suivant le tragique récit, tantôt étant la misérable condamnée, acceptant l'immolation d'un cœur résigné et tantôt le confesseur éperdu, devant la grandeur atroce de son sacrifice. Tantôt le prêtre parlait, et tantôt la condamnée. L'actrice

seule les représentait tous les deux en leur donnant une figure et un langage différents. La condamnée... Le vieux prêtre... Les spectateurs avaient cessé de voir la jolie comédienne, sa toilette et ses bijoux. Ils ne contemplaient plus, dans leur émoi, que l'héroïne du drame dans sa tenue de prisonnière et la stupeur du prêtre, qui, venu pour donner l'absolution suprême à une criminelle, allait ouvrir le ciel à une martyre. Deux personnages. Deux voix. Deux sentiments. Ce fut le triomphe de la matinée. La création de la parole vivante et des personnages était un fait accompli.

Mystère du talent de l'acteur. Le jour où l'on possédera quelques clartés sur le rythme des gestes, rattachant la parole à la pensée, on aura percé le secret de la composition dramaturgique et de l'auteur et de l'acteur, l'un détaché de l'autre. On connaîtra de quoi se trouve fait le talent des auteurs et des comédiens. Quels sont, par exemple, les composants du talent de Maurice de Féraudy, type de l'acteur particulièrement gesticulateur et mime, chez lequel visiblement les mouvements des bras et des jambes commandent à toutes les expressions variées des paroles, à tout son jeu. Chez lui, pas d'expression sans mouvement. Il ne tient pas en place. C'est un brûleur de planches.

Féraudy quitte la Comédie après avoir « brûlé » les planches de la scène du Théâtre-Français pendant cinquante ans, en proie à une frénétique agitation. Il a dû sa fortune d'artiste à ce don de communiquer une âme à certains de ses rôles, en leur imprimant le mouvement de son corps. Les artistes et les hommes de ce tempérament particulier ne sont pas parmi les plus profonds ni les plus puissants, ni les plus variés. En fait, Féraudy a incarné fort peu de rôles. Mascarille, Pégomas, Mercadet et Isidore Lechat. Le départ de Coquelin lui laissait une large place dont il n'a pu profiter. Dans *Mercadet ou le Faiseur* de Balzac et d'Ennery, où la facture du grand créateur du roman, qui aurait pu être un grand homme de théâtre, apparaît éclatante, Féraudy était excellent, bien meilleur que Got, son professeur. Très différent de son élève, Got, breton réfléchi et qui n'a jamais eu la diction volubile du verbo-moteur, mais l'accent traînant paysan avec le coup de boutoir au bout de la phrase enfin construite, a pu donner

une physionomie vraie à l'intellectuel besogneux, Giboyer, qui restera parmi les meilleures figures d'Émile Augier, un type d'époque. Giboyer, l'universitaire aigri et révolté, talent de folliculaire vendu mais qui a conscience de son avilissement, n'est pas le brasseur d'affaires, l'ignare Isidore Lechat, personnage dans lequel Mirbeau a lancé à plaisir sa brutalité et sa faconde, l'éclaboussement rageur de ses invectives. Ce Lechat, faute de mieux, grâce à Mirbeau et à Féraudy, représente au théâtre la figure la plus popularisée du manieur d'argent. Les auteurs dramatiques n'ont jamais pu camper sur la scène la silhouette vraisemblable du grand spéculateur. Et les manieurs d'argent de leur côté, en voyant ces pauvres copies d'eux-mêmes, ne conçoivent pas qu'il faille tout de même faire autant de gestes et piétiner avec une telle frénésie pour conclure une transaction même délicate. Féraudy trouvera avec peine d'autres incarnations dans son style, maintenant qu'il a quitté la Comédie. Les Mercadet, les Lechat ne sont pas des personnages qui peuvent vieillir et les rôles, dont le mouvement est le seul soutien, ne conviennent pas aux acteurs que l'âge atteint. Féraudy laissera néanmoins un souvenir dans ce bruyant Lechat, à tort considéré comme plus réel que Mercadet, enfant du grand Balzac.

Nous reverrons Féraudy dans d'autres personnages; il ne quitte pas la scène. Mais quel rôle nous fera revoir dans notre mémoire Marthe Brandès et quel est son personnage définitif, celui auquel il faudra se reporter pour reconnaître sa figure disparue, en reconstruire les traits et lui rendre la parole?...

Chaque acteur a son expression et sa voix caractéristiques. Dès ses débuts, l'acteur est préfiguré dans les rôles qu'il interprétera. Féraudy a joué la ruse tumultueuse. De là son triomphe dans les Lechat et les Mercadet. Coquelin était la débordante confiance en soi. De là Figaro et le héros Cyrano, malgré son nez. Marguerite Jamois fait concevoir le refoulement sensuel. De là Martine et Maya. Marthe Brandès aura représenté « la mal aimée », la grande bourgeoise des années du naturalisme, avant l'affranchissement contemporain des femmes, avant les cheveux courts et les jupes courtes. Elle comptera dans la galerie de portraits des belles Madame Une

Telle, qui se sont, dans la vie, bien ennuyées par dignité, par crainte de l'aventure quand elles n'avaient pas rencontré l'aventure, et par fatigue et dégoût de l'aventure quand elles avaient succombé, grandes dames du commerce, de la finance et de l'industrie dont la seule revanche fut l'émancipation de leurs filles. Le regard noyé de Brandès était fait pour briller dans les larmes, et sa voix, vibrante pourtant, se brisait par moment comme sous la poussée d'une subite angoisse intérieure ou d'un désir inassouvi. D'une beauté originale, avec un type d'israélite slave parisianisée, pommettes saillantes et mâchoire étroite, cette actrice dont la gaieté fusait parfois en gamineries vivement arrêtées, maintenait bien droite sa belle taille flexueuse qu'admirait Rostand et qui la faisait comparer, par son fidèle ami Jules Renard, à une grive. La bouche légèrement avancée en avant, au-dessus d'un menton de chatte égyptienne, et ses yeux, au regard intérieur, souriaient aimablement par volonté, par bonté aussi. Avec ce charme, ce chic d'époque, type des femmes de Besnard, d'Helleu, de Cappiello avec cette physionomie et cette sensibilité digne et ardente, Brandès obtint tout de suite le succès. Les femmes, qui lui ressemblaient, l'applaudissaient. Les hommes qui retrouvaient en elle des souvenirs ou entrevoyaient leur désir, l'acclamaient.

Après des débuts tout de suite brillants, sa carrière, heurtée en somme, ne fut pas égale à son talent. Passionnée, distinguée, sensible et forte, elle joua surtout des auteurs secs ou mous et des rôles de femmes trahies mal mariées, pas heureuses. Elle avait débuté dans *la Princesse Georges*... Lorsqu'elle revint à la Comédie, où elle aurait dû rester, Guitry, à qui cette réplique des *Fâcheux* s'appliquait bien : « Vous devriez faire une comédie où vous auriez joué tout seul, » justement parce qu'il ne pouvait pas jouer tout seul, s'en vint chercher Brandès. Elle eut tort d'écouter le tentateur. Elle n'était pas une bohême, pas une cynique, mais elle se trouvait à l'heure des espérances les plus crédules, parce qu'elles n'ont pas pour contrepoids l'insouciance de la première jeunesse. Guitry, alors à l'apogée de son grand talent, avait parachevé en lui ce jeu réaliste qui s'impose aujourd'hui partout, ce parler naturel, oh! saisissant de naturel et trivial

comme la lecture du journal, ces gestes, les mains dans les poches, ces attitudes qui montrent le héros de la comédie dans les postures les plus familières et pour ainsi dire comme si nous le voyions se brosser les dents ou prendre médecine. Heureusement, sa puissante nature, son personnage intérieur de fantaisiste bohême et jouisseur, faisait craquer ce ponçage excessif de sa diction s'il ne voulait rien d'éclatant, rien que la vérité moyenne de l'entretien. Le feu quand même jaillissait sous cette cendre, et éclairait sa physionomie qu'il s'efforçait d'éteindre. Le Guitry auquel nous avons vu jouer magistralement Arnolphe, Tartufe et Alceste avait renoncé dans ce dernier stade, à cette manière indolente et facile d'être trop vrai en supprimant passion, pittoresque et contraste... Il s'efforça d'éteindre Brandès, qui, n'ayant pas sa virtuosité, ne pouvait pas donner comme lui, toujours, le minimum de sa fougue dramatique sans dommage et ne se livrer vraiment que pendant une scène au cours de trois actes. Ils parurent longtemps côte à côte. Elle l'admirait. Elle écoutait ses conseils. Elle ne cessa pas de l'admirer comme acteur. Elle cessa d'écouter aveuglément ses avis... Guitry, dit Jules Renard « est un destructeur ». Ils se séparèrent... Guitry essaya de jouer la comédie tout seul ou à peu près, ce qui, à la longue, ne lui réussit pas. Quant à Brandès, sa carrière était à jamais compromise, sa vie de femme brisée. La guerre venue, Brandès riche, désillusionnée, compatissante, active, réalisa ce personnage bourgeois et sensible qui était la figure de son art et de son âme. Elle se consacra tout entière aux blessés incurables ou lentement curables.

Le jour de ses obsèques, ceux-là étaient à la gauche et le Théâtre, les amis, étaient à la droite de son cercueil. Pas de mélange. Un seul discours. Le chef de la délégation des blessés qu'elle avait comblés de sa sollicitude vint apporter leur hommage reconnaissant. Il y avait sur le catafalque de bien belles fleurs. Le Théâtre, rêveur, oubliait qu'il s'agissait des funérailles d'une actrice, d'une des siennes. Marthe Brandès était rentrée dans la haute bourgeoisie, à quoi elle appartenait par le cœur, l'intelligence, le caractère, la physionomie et l'accent de ses meilleurs rôles...

Le théâtre et le théâtre réaliste très spécialement, n'est

pourtant que des rôles, « characters », « parts », disent les Britanniques, des caractères, des parts, des fragments de la vie enlevés à la vie et transportés sur la scène.

Le dernier spectacle du Français, à partir du lever de rideau, le *Ménage de Molière* de Pottecher, montrant Molière au travail et à quoi succède la *Conversion d'Alceste* de Courteline, refaisant un autre Misanthrope, comique dans la première partie et tragique au dénouement, trahi par Philinte et Célimène, ce spectacle s'achevant par *les Miettes* d'Edmond Sée, description d'une rupture entre une autre « Parisienne » et son amant promu au mariage et remplacé tout de suite par un petit jeune homme, à la grande déception d'un ami de la maison qui attendait son tour, ces trois comédies, étudiées d'après l'histoire, d'après le théâtre, d'après la nature, sont comme une leçon de dramaturgie. Elles font un ensemble. Elles pourraient servir de sujet de démonstration pour exposer comment se construit une pièce. Leurs *dramatis personae* tiennent à l'existence par les fibres communes, les études, les obsessions, l'observation des auteurs et même, et surtout, par les incidents de leur vie. Paul Valéry dit que le poète est le plus utilitaire des hommes, en ce sens que tout lui sert des menus incidents qu'il rencontre. Mais le dramaturge lui-même s'utilise directement, et pour cause, et avec lui, il utilise ses amis. Nous le savons, c'est ainsi; La Grange l'a écrit, Molière en personne maintes fois s'est « joué lui-même dans ses pièces en plusieurs endroits ».

Nous voyons, dans le *Ménage de Molière,* le grand comique avec Armande Béjart-Célimène, grondant contre cette coquette pour laquelle il œuvrait génialement; puis la pièce terminée se continue et c'est Courteline qui semble nous apparaître dans le personnage de Molière-Alceste, avec Célimène et Philinte. D'abord, c'est un Alceste-Boubouroche, confiant épanoui, amusé par les hommes et leur pardonnant leurs travers, puis un Alceste-Courteline, trahi, rageur, désespéré. Qui n'a pas contemplé la figure grimaçante et chétive de Courteline, et qui n'a pas réfléchi à ses éternelles histoires de duperies féminines, n'a pas entrevu et ce que recèle sa drôlerie, de déceptions subies et tournées au comique et d'aspirations à la haute comédie, transmuées dans des pochades. Cette fois-ci, Cour-

teline s'est vu Alceste et Molière tout ensemble, un personnage grandiose. C'est à croire que, pour écrire en vers cette comédie étrangère à son genre, on a guidé sa main, de même qu'on lui a soufflé imprudemment aux oreilles : « Molière! Molière! — tu es Molière! » à cet auteur gai, valétudinaire et qui acheva ses jours, estropié comme Scarron.

La petite « Parisienne » Marcelle Boize des *Miettes*, il y a plus de trente ans (la pièce date de 1899) a vécu sa vie, ses amours, son inconstance à une époque où triomphait le naturalisme, « une interprétation antipathique de la vie, mêlée à beaucoup d'humour », écrit Deffoux dans sa belle étude.

Edmond Sée, entre Becque et Porto-Riche, reprend encore un personnage de Molière, une petite Célimène, pour l'habiller des modes 1930, après l'avoir vue vivre à la fin du XIXe siècle. Le décalement est subtil. Il y a un mari attristé et trompé comme Molière et comme Alceste, une femme inconstante et frivole comme Célimène, un petit jeune homme, tout pareil à un petit marquis, et un ami philosophe, confident du mari et de la femme, prêt à ramasser les miettes, un observateur de tous les temps; et l'aventure se déroule parmi des peintres qui parlent comme des gens de lettres. La pièce n'est pas écrite en vers, mais dans un dialogue de petites phrases, de petits mots, d'interjections, de miettes de sentiments, d'impressions, de suggestions, aussi rapproché que possible de la causerie courante, avec la liaison d'un sens continu et l'éclairage de cette arrière-pensée de l'auteur, qui fait dire, aux gens de la comédie, des phrases à double sens que le contexte seul explique et met en valeur. Ce travail de pointilliste psychologique aboutissant à une sorte de comique sans éclat, coupant, serait glacial, si, par son accent familier et terre à terre, par sa simplicité cherchée et cachée, l'auteur ne semblait dire comme le Molière de Pottecher et comme l'Alceste de Courteline, comme tous les réalistes observateurs : « J'ai vu, j'ai vécu ça! »

Ce réalisme serré, vécu, copié d'après nature n'a été que dans ses petites comédies, fournies d'histoires d'argent cocasses, celui de Tristan Bernard. Son renouveau remet à la mode l'auteur de *M. Codomat*, le doux cynique. *Langrevin père et fils*, contient, réunies, les deux manières de Tristan

Bernard : la première, celle de ses petites notations amères et facétieuses, autour d'une affaire de prêt usuraire et la seconde manière, une berquinade du vieux Gymnase comme *le Danseur inconnu*, proche parent du fabuleux « Jeune homme pauvre », d'Octave Feuillet.

Le fils Langrevin fait des dettes de jeu, parce que son père ne lui laisse aucune initiative dans sa maison de commerce et cela fait deux actes de la vie quotidienne bourgeoise, à la Henri Monnier, intéressants. Mais le fils Langrevin quitte la maison de son père. En dix mois il fait fortune, pendant que le père se ruine. Alors le fils Langrevin revient, rétablit en un tournemain les affaires du commerçant imprudent et c'est cet enfant prodigue qui fait manger le veau gras à son père. Après quoi, ce jeune homme vertueux épouse une jeune fille pauvre, mais parée de sa beauté et de toutes les vertus.

Le réalisme et l'observation de Tristan Bernard ne sont pas très convaincus. Mais quels acteurs, pour jouer ces enfantillages! Comme tous les rôles sont composés, vivifiés, amusants, et comme les comédiens, maintenant, ont appris à faire quelque chose de presque rien! Joffre, Tréville, Carette, mesdames Dehelly, Suzanne Maïs colorent de vérité par leur jeu, leur mouvement, leur personne, ces figures de la convention.

Il en est de même pour l'*Étienne* de Jacques Deval, au théâtre Saint-Georges. Pendant que le fils Langrevin aux Nouveautés, dans les environs du Gymnase, sauve son père de la faillite, au théâtre Saint-Georges, à deux pas du monument de Gavarni, le fils Lebarmécide sauve son père de l'adultère, pour rendre à sa mère un époux fidèle, et ce charmant Étienne, garnement et cancre, soudain assagi par amour pour sa mère malheureuse des infidélités de son Lebarmécide de mari, est encore sur les bancs du collège! Que fera plus tard cet autre enfant prodigue? Quoi qu'il fasse d'ailleurs, si c'est Paul Bernard, Marthe Régnier, Baumer, Fabre... tous les interprètes d'*Étienne* qui jouent demain cette nouvelle fable, nous les tiendrons pour vrais, intéressants, agréables et peut-être même véridiques, car ils adaptent un jeu vrai à ce texte d'une réalité médiocre et à des péripéties d'un agencement complaisamment systématique.

o

Il n'est pas là question de « faire rire le parterre », mais de l'attendrir, de l'émouvoir, avec des personnages et des faits banaux sans puissance d'évocation, mais grâce à des comédiens remarquables, agissant tout de même sur les esprits.

Quand on revoit *Félix*, d'Henry Bernstein, repris actuellement, on constate, comme aussi en écoutant les *Miettes*, tout ce qui sépare les réalistes d'avant-guerre des néo-réalistes d'aujourd'hui.

« Que de places à prendre parmi les hommes », écrivait Marie Lenéru qui voulut prendre place parmi les auteurs dramatiques sans que le personnage parlant, pensant, agissant, le double moi animateur et narrateur du dramaturge, fût bien nettement déterminé chez cette intellectuelle. Charlotte Lysès s'est peut-être dit la même chose avec moins de certitude, en agençant l'épisode de *Coucou*, la mésaventure d'une enfant gâtée décidée à risquer l'essai de l'union avec un homme, avant le mariage, pour savoir à quoi s'en tenir sur cette institution sociale, dont elle ne voit que les désavantages, quand elle contemple le déplorable ménage de ses excellents parents. L'expérience tourne assez mal, parce que Coucou l'accomplit avec un sang-froid qui en fausse les données essentielles. Coucou rentre dans la norme bourgeoise, elle épouse un jeune homme qu'elle avait eu le tort de refuser à cause de ses propos inconsidérés sur les droits des époux et elle réconcilie (elle aussi) ses parents entre eux.

Charlotte Lysès l'actrice, est une raisonneuse mélancolique. Cela lui permettait de jouer les victimes résignées, les amoureuses bousculées d'Alfred Savoir, vouées à toutes les catastrophes sentimentales et avides de vengeance. Pour être drôle, il lui fallait des rôles outrés, avec des postiches défigurants, comme le personnage de cette bonne du *Veilleur de Nuit* qu'elle a créé, et que Pauline Carton joue si comiquement à présent, entre Sacha Guitry, assez alourdi et Féraudy, peu taillé pour interpréter les doux philosophes résignés de la jalousie amoureuse. Lysès discute toujours avec elle-même. Sa pièce est une argumentation en quatre tableaux dont l'action se déroule, comme dans la tragédie, en récits. C'est un roman. « Coucou ou la jeune fille folle de son cœur. » On prétend, cela ne peut être exact, que Lysès a aidé les débuts d'auteur de Sacha. Elle ne

détient pas en elle ce qui constitue originellement l'acteur et l'auteur dramatique, l'impulsion du geste dans la parole. Sacha possède ce don. Son talent même est de le posséder. Charlotte Lysès est une sensitive passive. Sa pièce en revanche est intelligente et contient une idée. Pourtant Lysès ne parvient pas à faire marcher sa machine; toute action lui échappe. Le monologue intérieur, qui, chez elle, doit avoir des accents variés, ne se dramatise pas.

Les Japonais que nous avons vus au Théâtre Pigalle, dans leurs mélodrames et mimodrames, ne sont que gestes et attitudes de légende, avec rapt, dévouement, poursuite, combat au sabre et une forme dialoguée de tableaux vivants, composés au cours du drame par les temps d'arrêts fugitifs marquant les positions des acteurs aux passages essentiels. Cet art populaire, légendaire, héroï-comique, correspond au même genre qui florissait sur le Boulevard, avant Pixérécourt, le mélodrame avec combat à la hache. C'est un stade artistique fort lointain (même, nous dit-on, pour le Japon) et par lequel nous avons passé : celui du récit dramatique découpé en images.

La Passion d'Haraucourt au Théâtre-Français, fort soigneusement montée, avec une convention de simplicité réaliste et une stylisation destinée à ne pas heurter l'œil du public et ses impressions habituelles, s'apparente à ce genre. L'art religieux, comme l'art patriotique, se heurte aux difficultés, aux impossibilités créées par un hiératisme spirituel et formel, à quoi la personnalité de l'auteur, de l'acteur et du producteur ne peuvent rien.

Les Russes veulent innover en tout. Leurs ressources d'imagination sont immenses. Nous leur devons Tchekov, ce maître réaliste de l'action psychologique, qu'ils dédaignent aujourd'hui, bien que nul en Europe, à notre connaissance, ne l'ait encore égalé. Les recherches des Russes sont ailleurs. L'effort accompli par le Théâtre Kamerny, sous la direction de Taïroff ne semble pas s'orienter spécialement vers la production d'une œuvre nationale. *L'Orage* d'Ostrowky ne paraît sur le programme que pour couvrir du pavillon russe la présentation des deux grandes pièces de l'Américain O'Neill, l'écrivain le plus opposé, par son esprit farouchement individua-

liste à l'idéal de la nouvelle Russie. Mais l'une de ces pièces, le roman maudit d'un noir et d'une blanche, condamne les haines de race et, l'autre (une Phèdre, parmi les pionniers californiens), semble placer les lois de l'instinct naturel au-dessus des lois de la famille. O'Neill compte dans le monde comme le plus déterminé promoteur scénique du monologue intérieur. Presque toutes ses pièces tendent à l'extériorisation de l'être intime et il a poussé l'expérience jusqu'à composer, avec *Strange Interlude*, une pièce où les personnages s'expriment à la fois dans le langage courant et dans un texte alterné où leurs réflexions intimes s'exhalent.

Les producers russes, pour parvenir au rendu scénique du monologue intérieur et, pour renforcer son effet, veulent projeter virtuellement les protagonistes parmi les spectateurs, les mêler à la masse humaine qui les écoute afin de faire du théâtre, un seul groupe de pensée, d'action, de méditation, c'est-à-dire confondre toutes les variétés de la contemplation esthétique.

Pour parvenir à ce résultat les Russes placent leurs acteurs sur des scènes au plancher incliné, relevé, montant et descendant dans tous les sens et ils emploient le décor unique, supprimant l'opacité des murailles, en ne montrant que des charpentes afin que le regard du spectateur ne cesse de voir l'acteur et de se contempler dans le héros scénique. Toujours chez eux le plateau redescend fortement incliné vers la salle, et vers la salle; dans certains mouvements, l'acteur semble venir s'y précipiter.

C'est la doctrine de l'*Einfühlung*, poussée à l'extrême limite. Il faut montrer le sujet actif du drame, sous toutes ses faces, ce que la pensée peut concevoir avec quelque peine, mais ce que l'œil ne peut faire positivement. Une pièce jouée est comme un phénomène isolé, forcément isolé pour son étude, un fragment détaché de l'univers. Et les Russes s'efforcent de rompre, par leurs artifices, cet isolement indispensable. Telles sont les raisons qui ont dicté ces excentricités de décors cubiques, mouvants, monochromes, de forme ultra simplifiée, grandis ou diminués, ces éclairages variant d'intensité et de couleurs même, selon le caractère ou l'instant de la scène jouée, et ces musiques, et ces chants destinés à créer

des tourbillons d'émotion, des orages, des embellies psychiques dans l'atmosphère de la salle et la scène pour n'en faire plus qu'un même centre d'impressions.

Tous les enfants du bon Dieu ont des ailes, le Désir à l'ombre des grands ormeaux, sont bien dus à la plume d'un individualiste forcené et, seul, d'ailleurs, un artiste de ce caractère peut chercher sa réalisation sous cette forme super-réaliste que le théâtre, qui est question, combat, poursuite, enfin récit d'action avant tout, ne connaît pas encore.

Matériellement l'idéal des producers russes se heurte à l'insoluble difficulté de mettre l'acteur, le personnage scénique à l'échelle du décor, tel qu'ils le comprennent et en harmonie avec ses formes. Leurs acteurs ont un jeu réaliste et appuyé assez gros. Néanmoins ils ne peuvent ni enfler leur voix, ni modifier à volonté leur taille et leur visage selon les phases du drame, ni donner en même temps plusieurs sens à leurs expressions, qui, pour être intelligibles, doivent se produire successivement et parfaitement tranchées, si rapide que soit l'évolution de leur pensée, si changeante que soit l'intensité de leurs passions.

Au théâtre, avec les moyens actuels, pour parvenir à la simultanéité et à la polyphonie des impressions et des sentiments du monologue intérieur, la parole ne suffit pas. Elle ne suffit pas plus que le personnage vivant, tel qu'il est, n'est capable de prendre place sans discordance dans un décor aux formes et aux grandeurs changeantes.

La pensée subconsciente qui gouverne le monologue intérieur ne se formule en nous que rarement avec des mots, et bien plus exceptionnellement encore, dans des phrases ordonnées. Elle est image et sensation, ce qui est artistiquement du domaine de la peinture et de la musique. Tous nos sens participent à la construction de ses visions, de ses murmures, de ses impressions flottantes que traversent quelques vocables çà et là. Elles s'édifient, s'effacent et reparaissent avec la foudroyante vitesse de la pensée. Transposé scéniquement, ce monologue intérieur subit une modification profonde. Dans l'effort musculaire de la parole audible, la pensée aussi se modifie, s'altère, sans doute, mais pour prendre une signification déterminée.

Il y a, avec les moyens actuels du théâtre, deux éléments irréductibles : le personnage de l'acteur, la parole de l'auteur. La tentative russe apparaît avec un caractère désespéré comme vouée à l'échec.

En quittant la représentation du théâtre Kamerny j'ai assisté à la production, entre minuit et deux heures, du premier film 100 p. 100 français : le *Spectre Vert*, au milieu d'un auditoire de nocturnes hétéroclites du boulevard de la Madeleine, phalènes et chauves-souris attirées par la clarté de l'écran, surprises par ses sonorités. Inutile de discuter la naïveté de ce roman-feuilleton policier. Le texte et son organisation sont d'une extrême faiblesse. Le moyen est prodigieux.

Avec la voix humaine, avec de la musique, avec les déformations optiques du personnage et des décors, avec tout enfin ce que permet le film sonore et parlant on parviendra à cette peinture, aux résonances, aux murmures et aux clameurs de la pensée intime, au monologue intérieur.

Tel qu'il est, le théâtre en notre temps a matériellement donné tout ce qu'il pouvait donner. Ses brusques oscillations, du romantisme au naturalisme, au symbolisme et maintenant ce retour vers le réalisme plat et le super-réalisme, n'ont pas d'autre sens. Il s'agit de contempler l'homme à une échelle extra-humaine, but suprême de l'expressionnisme. Pour y parvenir il fallait une machine.

Au théâtre, comme dans tous les ordres de l'intelligence et des arts, l'homo sapiens, comme l'a dit le philosophe, est avant tout l'homo faber. Pour créer total le personnage, et rendre tous les échos, toutes les nuances de sa parole naissante, révélée, évanouie, il fallait l'outil. Le voici donc devant nous ébauché. Il sera une rumeur, un miroir, et un livre. Il est le théâtre de demain. Attendons.

CLAUDE BERTON

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Champions du Monde, par **Paul Morand** (*Grasset*).

Wilde, qui jonglait avec la vérité comme avec le paradoxe, a défini bien heureusement le rôle de l'artiste, dans *Intentions*. En révélant une certaine forme de beauté, en dégageant de la masse du réel un élément que personne, avant lui, n'avait vu aussi clairement, l'artiste fournit un modèle à la vie. La vie suit l'art, ce qui revient à dire plus clairement que la grande majorité des civilisés interprète la vie selon les données fournies par l'art. Si, pour définir le caractère d'un spectacle, il est commode de se référer à un écrivain, c'est que cet écrivain a réellement enrichi le patrimoine littéraire. C'est le meilleur titre de gloire de Paul Morand que l'on entende dire fréquemment aujourd'hui. « Voilà une scène *à la Morand*! »

Ce disant, on songe à l'aspect heurté, fantasque et trépidant de certaines aventures où la civilisation et l'histoire d'après-guerre sont fortement engagées. Si tous nos contemporains ne savaient de quoi il s'agit, ce serait un peu long à expliquer, car la série de ces spectacles est assez étendue depuis la boîte de nuit russe de Constantinople, jusqu'à la salle de bains du révolutionnaire irlandais en passant par le très parisien Vel' d'Hiv!

En écrivant cette forte description de New-York que la *Revue de Paris* a récemment publiée, Morand est resté fidèle à la ligne qu'il a choisie. Cette capitale à l'air chargé d'électricité devait plaire au poète des lampes à arcs. Il a réussi, en dépeignant des rues ou des maisons, à faire connaître l'âme d'un peuple... et c'est, en vérité, une magnifique réussite.

Mais, à force de concentrer son attention sur les décors et les scènes d'ensemble, de s'appliquer à choisir les « documentaires » significatifs, de travailler en reporter-artiste de haute classe, Morand n'a-t-il pas perdu un peu le goût de l'individuel? C'est une question qui vient à l'esprit, lorsqu'on referme le roman *Champions du Monde* qu'il vient de faire paraître. Quelle suite

de scènes étonnantes s'est gravée dans notre esprit! Que de rumeurs, que d'éclairs enfermés dans ce livre! Oubliera-t-on jamais cette course de relais, ce concours oratoire de l'Université de Columbia, ce retour des troupes américaines à New-York, ce match de boxe et ces lueurs de magnésium projetées sur les coulisses d'une conférence d'experts? Ces tableaux de notre temps nous séduisent, et ils raviront les historiens de demain. Mais que dire des hommes eux-mêmes, de ces « champions du monde...? »

Au fait il est temps de les présenter. Ce sont quatre élèves de l'Université de Columbia : Ogden Webb, Jackie Ram, Clarence Van Norden, Brodsky. Nous faisons leur connaissance en 1909, alors que leurs études prennent fin : avant de se quitter ils conviennent de fonder, à eux quatre, une secte secrète : *les Champions.* « Chacun pour soi, mais il n'est pas défendu d'aider les autres. » Programme : conquérir le monde — ou à peu près. Réunions de la société, une fois tous les dix ans.

1919. Lendemain de guerre. Van Norden, aviateur en France depuis cinq ans, s'est couvert de gloire. Ram est champion de boxe d'Amérique. Webb, secrétaire général du Comité de relèvement de la Russie, est en train de conquérir une portion de continent. Brodsky est en prison... Il a été maladroit plutôt que malhonnête, mais lui aussi avait une grande idée... Ses ex-condisciples réussissent à le faire mettre en liberté et Webb lui procure un poste très important dans son affaire. Tout paraît un instant aller pour le mieux. Mais un jour Brodsky annonce subitement qu'il a pris la résolution de changer de vie et de gagner la Russie. A tout prendre il préfère la tyrannie soviétique au matérialisme américain. Sous l'œil des agents de la guépéou, il croit que son inquiétude mystique s'épanouira plus à l'aise... Au premier rang des biens qu'il abandonne nommons Nadine, sa femme, créature attirante et mystérieuse. Après le départ de son mari, celle-ci se réfugie dans un institut de renoncement, établissement de grand luxe, où quelques détraqués se groupent sous la direction d'un théosophe, excellent homme d'affaires. Nadine retrouve là Rhoda, la plus belle femme d'Amérique, épouse et veuve de Ram, lequel s'est suicidé, ainsi que nous venons de l'apprendre, à la suite d'un match de boxe, où il a été faussement accusé d'avoir glissé une plaque d'acier dans un de ses gants.

1929. Paris et Versailles. — Van Norden, nonchalant et raffiné, est devenu le type des grands Américains établis à Paris pour déguster voluptueusement la vie française. Nadine, transformée en duchesse d'Antifer, reçoit des littérateurs et des hommes politiques dans un hôtel de l'avenue Montaigne. Ogden Webb vient lui-même à Paris

pour assister à une conférence des experts, où il représente les États-Unis. Jurisconsulte, homme politique, homme d'affaires il incarne l'Amérique laborieuse et puritaine. C'est grâce à lui et à Rhoda (devenue la maîtresse de Van Norden) que nous comprenons rétrospectivement les vraies raisons du départ de Brodsky (voir 1919). Nadine, espérant par de savantes machinations ruiner la situation de Webb et accroître celle de son mari, avait dérobé aux deux associés un document d'une grande importance internationale. Brodsky, qui, par ce geste, pouvait sauver Webb, avait pris le parti de renoncer à sa place.

Un drame politico-conjugal fait suite à ce coup de théâtre. Épuisé de travail, Webb tombe gravement malade. Il est incapable de terminer lui-même le rapport que l'univers attend. Nous voyons alors portée au premier plan la figure de Mrs. Webb, une Américaine austère, énergique, travailleuse, qui a réussi à n'être jamais jeune. Cette épouse sans charme, mais modèle, réussit à dissimuler aux reporters la gravité de l'état de son mari, et, grâce à un labeur acharné, met sur pied, après bien des nuits de veille, le fameux rapport. Le dernier geste de Webb mourant sera de signer ce texte qui lui assurera sa place dans l'histoire.

Il y a tant de richesses dans ce livre, — si satisfaisant, si stimulant pour l'intelligence (comme tous les livres de Morand), — qu'on désespère, en l'analysant, de pouvoir les recenser. Il y a ces « scènes » d'abord, toutes ces scènes — visite de prison ou séance de boxe — que nous avons signalées et qui sont si heureusement « réussies ». Chacune d'elles forme un tout parfait, un morceau choisi, un tableau encadré. Un trait soigneusement poli marque leur limite et leur fin, fleur, si l'on veut, minutieusement, amoureusement peinte, placée au dernier instant sur l'œuvre comme une signature. Ces scènes l'auteur, semble-t-il, ne les a pas imaginées pour mettre en valeur, en action, la psychologie de personnages préalablement conçus. On serait tenté plutôt de croire que, la vie lui ayant fourni cette matière, l'ayant placé en face de ces spectacles, il les a acceptés comme points de départ, leur a fait subir la miraculeuse transformation de l'art et les a reliés entre eux grâce à des personnages auxquels trente ans de course lui ont permis de prêter des aspects multiformes. Le Van Norden de 1909 n'est en contradiction ni avec le Van Norden de 1919, ni avec celui de 1929, mais il ne les commande pas nécessairement. Ainsi des autres on ne sait si l'auteur croit à leur vie profonde et s'y intéresse, mais il leur donne en tout cas des apparences successives qu'une observation aiguë lui suggéra. Ces portraits de l'Américain sportif, de l'Américain sybarite et de l'Américain travailleur, de l'Américaine frivole,belle et exploiteuse d'hommes,

de l'Américaine puritaine, ennuyeuse et dévouée, sont à détacher pour une anthologie de portraits. La vie est venue s'immobiliser là en traits parfaitement choisis. Anthologie de portraits, anthologie de « scènes américaines », anthologie de cas de consciences (fuite de Brodsky, suicide de Ram, hésitation de Webb à la conférence des experts), quelle intelligence, quel goût ont présidé à la création de ces morceaux parfaits, si adroitement juxtaposés! Ce qui manque à ce rare assemblage, c'est la foi. La foi du créateur en la valeur unique de ses créatures, cette aptitude à aimer, à souffrir avec elles, qui, seule, peut faire naître chez le lecteur l'émotion...

Un personnage de *Champions du Monde*, qui est Français, songeant à sa propre vie errante, à son anonyme chambre d'hôtel s'écrie, en visitant l'hôtel de la duchesse d'Antifer : « L'Américain, c'est moi! » Qui sait si l'auteur n'a pas glissé dans ce propos le reflet de sa propre inquiétude? Ce besoin de ne présenter ses héros que dans des scènes extraordinaires, ce goût des commotions nerveuses, cette tendance à ramasser en une même phrase des impressions disparates, à rassembler des contraires, à traiter mille détails « en charge », cette inclination pour le cocktail intellectuel qui charme et qui étourdit ne sont-ils pas nés de la crainte de s'ennuyer, d'ennuyer? Quelle secrète mélancolie, quel regret de ne pas croire à l'intérêt de la vie silencieuse et lente ne se dissimulent pas derrière les éblouissantes facettes de ce prestigieux talent? N'apercevons-nous pas là l'ombre d'un nouveau romantisme, qui n'a pas de larmes... et se grise de vitesse?

La Vie et les Souvenirs du général Castelnau, par Georges Girard

(*Nouvelle collection historique. — Calmann-Lévy*).

Les lecteurs de la *Revue de Paris* connaissent déjà une partie des carnets de route et des souvenirs du général Castelnau. M. Georges Girard vient de réunir l'ensemble de ces textes et de les enchâsser dans une excellente biographie.

Aide de camp de Napoléon III, le général Castelnau a vécu longtemps dans l'intimité de son souverain et noté maints curieux épisodes de la vie aux Tuileries. Quelques-uns d'entre eux mettent en lumière le caractère charmant et généreux du jeune Prince impérial.

Sur la campagne du Mexique les rapports du général Castelnau apportent des révélations vraiment sensationnelles. La prodigieuse duplicité de Bazaine qui conseillait officiellement à l'empereur Maximilien d'abdiquer, mais l'incitait en sous main à n'en rien

faire est *prouvée* là par des documents irréfutables. Où le maréchal voulait-il en venir? Il est malaisé de le dire. Sans doute espérait-il, à la faveur de l'anarchie dont il favorisait la durée, jouer un grand rôle personnel. Lequel? Il eût peut-être été embarrassé de le préciser. Sa fourberie n'était pas mise au service d'un grand discernement.

Comment, éclairé sur le caractère de Bazaine, Napoléon III a-t-il pu, en 70, lui réserver le grand commandement que l'on sait? Les souvenirs de Castelnau donnent à cette question une valeur particulièrement angoissante. Il est de fait, en tout cas, que toute l'affaire de Metz (Régnier-Bourbaki) semble la répétition exacte, en ce qui concerne le maréchal, de l'affaire du Mexique.

Les carnets tenus par le général Castelnau pendant la guerre de 70 ont une véritable puissance dramatique. Les lecteurs de la Revue, au reste, n'ont pas oublié la pathétique narration de la prise de Sedan. Ils se souviennent aussi des notes que prit Castelnau à Wilhelmshöhe, où il partagea la captivité de son maître. L'entrevue que Bismarck accorda au général à cette époque a une grande importance historique. Elle précise définitivement les idées du Chancelier sur la situation politique de la France. Souhaitant le rétablissement de l'Empire, Bismarck a utilisé les services de Régnier, mais si l'on peut se fier aux déclarations qu'il a faites à Castelnau, il n'a pas eu de lui-même l'idée de la manœuvre entreprise par cet énigmatique personnage.

Nous n'avons rappelé ici que les épisodes essentiels de la vie de Castelnau. Le livre de M. Girard la révèle tout entière, curieuse et variée. Castelnau prit part tout d'abord aux campagnes d'Algérie; en 1849, un concours de circonstances extraordinaires le transforma, pour quelques mois en ministre de la guerre du pape. Ce fut lui qui, en 1856, créa, organisa le camp de Châlons. Colonel et aide de camp du maréchal Vaillant, il fit la campagne d'Italie, d'où il rapporta des souvenirs fort curieux... M. Girard en publie les passages essentiels. Son ouvrage, riche en remarques pénétrantes et bourré d'inédits, apporte une contribution précieuse à l'histoire du Second Empire.

MARCEL THIÉBAUT

***

Catéchisme pour adultes, par **Louis Coulange** (*Rieder*).

L'auteur a réussi à condenser en deux petits volumes l'histoire des dogmes et des institutions du catholicisme. Sa vaste érudition lui a permis d'être à la fois précis, neuf et hardi, et comme il possédait parfaitement cette immense matière, il a pu être limpide et

attachant. Cette synthèse aura sans aucun doute la faveur des esprits curieux de critique et d'histoire.

Les frontières orientales de l'Allemagne,
par **René Martel** (*Marcel Rivière*).

C'est à l'Est que, du fait du traité de Versailles, l'Allemagne a subi les plus grandes pertes territoriales. Si l'opinion allemande renonce à toute revendication sur l'Alsace-Lorraine, elle refuse d'accepter la perte de la Haute-Silésie, de la Posnanie, l'existence du couloir polonais isolant de l'Empire la Prusse orientale. Si l'Allemagne a promis, notamment à Locarno, de n'employer que des moyens pacifiques pour rajuster ses frontières orientales, elle n'a cessé de réclamer ce rajustement. Il y a là un gros danger pour la paix du monde. M. René Martel a voulu dans ce livre exposer ce problème si grave, que le public français a le devoir de ne pas ignorer. Il s'est interdit toute dissertation académique. Il s'est soucié uniquement de dégager les faits essentiels, et leur enchaînement; de reproduire, à l'aide des textes principaux, les thèses allemande et polonaise. Tant pis si de ces faits judicieusement rapprochés, si de ces textes intelligemment choisis se dégagent des conclusions qui vont à l'encontre de nos opinions, de nos sympathies, de nos préjugés. M. Martel nous laisse à nos réactions. Lui-même maîtrise les siennes; ce n'est qu'entre les lignes, par moments, que nous le devinons aux antipodes des enthousiasmes de M. Oudard, et aussi parce que nous n'avons pas oublié l'étude remarquable qu'il publia l'an dernier sur *la Pologne et nous*.

Au cours de la guerre, l'opinion polonaise se trouvait divisée : les Polonais de Pologne avec Pilsudski, qui, par la grâce de Guillaume II et de Charles Ier, venaient de retrouver une existence nationale, restaient « indéfectiblement fidèles aux Puissances centrales », et ne songeaient à renaître qu'aux dépens de la Russie, renonçant aux provinces polonaises de Prusse et d'Autriche. Par contre, les patriotes réfugiés à l'étranger, avec Dmowski, liaient la cause de la Pologne à celle des Alliés, rêvaient de refaire leur patrie dans les territoires austro-prussiens, acceptant que cette Pologne nouvelle restât rattachée, comme une province autonome, à l'Empire russe. L'écroulement de l'Empire russe leur permit d'espérer la renaissance d'une Pologne complète, d'exprimer ouvertement la totalité de leurs rêves, de revendiquer auprès des vainqueurs à la fois des territoires russes, autrichiens et prussiens. — Mais Dmowski et ses amis n'étaient que des émigrés, et leurs compatriotes de Pologne avaient misé sur la victoire allemande. Il s'agissait de

s'imposer à l'Entente méfiante et de gagner l'omnipotent Wilson. — Et M. Martel raconte comment Dmowski, puis Paderewski, arrivèrent à convertir les hommes d'État américains; le 8 octobre 1918, à l'aide, assure l'auteur, de documents contestables, et en le menaçant des voix des 4 millions de Polonais d'Amérique, Dmowski arrache enfin au Président Wilson encore hésitant son consentement au couloir de Dantzig. — En janvier 1919, s'ouvre la conférence interalliée chargée d'élaborer les préliminaires de paix : c'est la question des frontières polonaises qui divise le plus violemment le conseil des quatre. Le comité polonais avait réclamé les frontières de 1771; Wilson était gagné; Clemenceau, soucieux avant tout de briser l'ancienne Prusse, fait siennes ses demandes. Ses propres experts lui avaient du reste présenté un programme analogue. (On doit regretter ici que M. Martel n'ait pu recourir aux remarquables travaux réalisés au cours de la guerre par le Comité présidé par M. Lavisse et qui eut tant d'influence sur les clauses de la paix; c'est lui qui, s'inspirant des cartes ethnographiques allemandes, proposa dès 1917 la création du fameux couloir.) Lloyd George seul lutte avec acharnement contre ce qui lui semble une solution absurde; il arrache un plébiscite pour la région de Marienwerder, et, au lieu de son annexion pure et simple, l'érection de Dantzig en ville libre. Il ne peut s'opposer à l'annexion de la Haute-Silésie. Ce sont les protestations, le 29 mai, des plénipotentiaires allemands qui lui donnent les armes nécessaires; il remet en question le sort de la Haute-Silésie et finit par obtenir pour cette province aussi le plébiscite.

La paix est signée le 28 juin 1919. L'auteur retrace alors la mise à exécution du traité : le plébiscite d'Allenstein (Prusse orientale) donne 97,5 p. 100 de voix à l'Allemagne, celui de Marienwerder (Prusse occidentale) 92,8 p. 100. On réglemente le transit entre l'Allemagne et la Prusse orientale (1921). On crée l'état libre de Dantzig. — Mais la réalisation la plus difficile est la dévolution de la Haute Silésie. Les Polonais cherchent, selon l'auteur, à impressionner les Alliés en provoquant artificiellement sur les territoires contestés trois soulèvements : le premier avant l'arrivée des troupes anglo-françaises, en avril 1919; le second six mois après leur arrivée, en avril 1920; le troisième appuyé par les forces régulières aussitôt après le plébiscite, en mai 1921. Le plébiscite avait donné 707 000 voix à l'Allemagne, 490 000 à la Pologne. En donnant à un article du traité réglant la vérification du scrutin, commune par commune, un sens nouveau, les Puissances alliées décidèrent de partager la province contestée, et surtout la région industrielle; du reste, depuis leur troisième soulèvement, les Polonais occupaient

tout ce qu'ils souhaitaient; le Conseil suprême, puis la Société des Nations, entérinèrent le fait accompli.

Une fois établie la chronologie des événements et la genèse des frontières nouvelles, M. Martel expose les justifications des deux parties aux prises et leurs revendications. Les Polonais, pas plus que les Allemands, n'accepteraient le *statu quo* : leur gouvernement aurait fait savoir officiellement qu'il ne reconnaissait pas les résultats des plébiscites d'Allenstein et de Marienwerder. Mais désireux d'abord de garder leurs acquisitions présentes, et qui ne sont qu'un minimum; ils invoqueraient l'histoire du pré-moyen âge pour Dantzig et la Prusse, l'ethnographie pour la Pomérélie habitée par les Kachoubes qui sont presque des Polonais, la géographie humaine pour la Haute-Silésie, polonisée par l'immigration ouvrière. — De leur côté les Allemands montrent leur habileté traditionnelle à utiliser l'histoire : l'histoire du moyen âge leur donne les moyens de prouver que Dantzig est terre allemande, l'ethnographie que les Kachoubes ne sont pas Polonais, l'économie politique que la Haute-Silésie doit rester une et indivisible.

Comment concilier des oppositions aussi radicales : les Polonais, d'après M. Martel, suppriment le conflit en s'emparant des régions litigieuses, en réalisant la plus grande Pologne; ils proposent l'annexion de Dantzig, l'absorption de la Prusse orientale, l'annexion de toute la Silésie; ils se renforceraient même militairement à la frontière prussienne et élimineraient les minorités allemandes. — Les Allemands, qui ont perdu en 1914 la carte de la guerre, jouent la carte de la paix, moins coûteuse et plus fructueuse, et s'efforcent « de penser européen » : ils se font bénins, bénins comme Bismarck avant Sadowa, et offrent aux Polonais l'accès à la mer par l'internationalisation de la Vistule, par la création de ports francs, et par toutes les facilités ferroviaires possibles, un contingentement de matières premières, mais, en compensation, ils veulent la suppression du couloir, le retour de la Haute-Silésie.

« Pour arriver à un accord, il faut être deux à le vouloir. » Or la Pologne — peut-on lui donner tort? — se refuse à toute discussion. Telle est la conclusion pessimiste de M. Martel, qui ne pense pas que le temps arrange tout, et qui voit l'avenir fort sombre.

J. POIRIER

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de Mme la Générale Percin la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu publier, dans le numéro du 1er Mai de votre Revue, la lettre que je vous ai fait parvenir au sujet d'allégations contre la mémoire de mon mari contenues dans l'article de M. Suarez, paru dans votre numéro du 1er Mars.

Veuillez, je vous prie, agréer à ce sujet mes bien vifs remerciements.

Il est toutefois regrettable que M. Suarez, à la suite de ma lettre, ait cru devoir invoquer, comme sources de sa documentation, des citations empruntées à l'ouvrage de M. Raymond Poincaré. Celles-ci se rapportent à des faits postérieurs au départ de Lille de mon mari. Celle de la page 187, en particulier, comme le prouve le texte complet, concerne le Général d'Amade.

Dans ces conditions, j'aurais mauvaise grâce à me montrer exigeante. Je vous demande simplement, pour clore toute discussion, de publier cette très brève mais très légitime observation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

GÉNÉRALE PERCIN

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin

LIVRAISON DU 1er MAI 1930

		Pages.
COMTESSE DE NOAILLES	Querelle d'un titre	5
COMTE SFORZA	L'Archiduc François-Ferdinand	12
PAUL CLAUDEL	Le Drame et la Musique	23
FRANÇOIS MAURIAC	Ce qui était perdu. — II	36
D'A. LEGENDRE	La Chine contre les Puissances	65
GEORGES DUHAMEL	Scènes de la Vie future. — III	99
PHILIPPE SOUPAULT	Un Évadé	133
Lt-COLONEL VAUTHIER	Le Danger aérien. — I	173
CAMILLE LATREILLE	Lamartine en 1848	196
PAUL-GÉRARD WEST	La Banque des Règlements internationaux	209
A. ALBERT-PETIT	Les Livres d'histoire	225

LIVRAISON DU 15 MAI 1930

ITALO SVEVO	Sénilité. — I	241
JOHN VIÉNOT	Le Protestantisme dans le Monde	268
JEAN-CHARLES WORTH	A propos de la Mode	295
FRANÇOIS MAURIAC	Ce qui était perdu. — III	312
ROBERT DE TRAZ	Aggripa d'Aubigné (1551-1630)	336
GEORGES DUHAMEL	Scènes de la Vie future (*fin*)	360
MARTHE DE FELS	Terre de France : Rameau	399
Lt-COLONEL VAUTHIER	Le Danger aérien (*fin*)	406
GÉRARD BAUËR	Le Mouvement dramatique	432
HENRY BIBOU	Parmi les Livres	443
ALBERT FLAMENT	Tableaux de Printemps	452

LIVRAISON DU 1er JUIN 1930

		Pages.
COMTE DE FELS	Les États-Unis français	481
ALFRED HÉRAULT	Les derniers jours du Cabinet Dufaure. — I.	498
JEAN-LOUIS VAUDOYER	Quelques jours à Berlin	522
FRANÇOIS MAURIAC	Ce qui était perdu (*fin*)	542
ROBERT DREYFUS	M. Thiers devant l'Allemagne (1872-1873)	571
ITALO SVEVO	Sénilité. — II	601
ÉTIENNE GANDERAX	Sarah Bernhardt et la Comédie-Française	628
L. BLUM	Lettres et Sciences dans l'Éducation secondaire	645
BERTHE GEORGES-GAULIS	Ibn Sa'oud, roi du Hedjaz et du Nedjd	668
MARCEL THIÉBAUT	M. André Chaumeix à l'Académie Française	693
ALBERT FLAMENT	Tableaux de Paris et d'ailleurs	699

LIVRAISON DU 15 JUIN 1930

ARMAND LUNEL	Noire et Grise. — I	721
COMTE DE FELS	Les États-Unis français	750
ANDRÉ BEUCLER	Caucase	766
A. DE MONZIE	La Technicité juridique de la Paix	784
HENRY BIDOU	Le Général Weygand	798
FERNAND MAZADE	A propos du deuxième Millénaire de Virgile	813
XAVIER DE MAGALLON	Deux Églogues de Virgile	818
ITALO SVEVO	Sénilité. — III	824
ALBERT THIBAUDET	L'Épopée de Mireille	850
ALFRED HÉRAULT	Le Ministère de Jules Simon (Souvenirs)	883
JEAN MARCHAND	La Mission du Marquis de Torcy en Danemark	911
CLAUDE BERTON	Le Mouvement dramatique	932

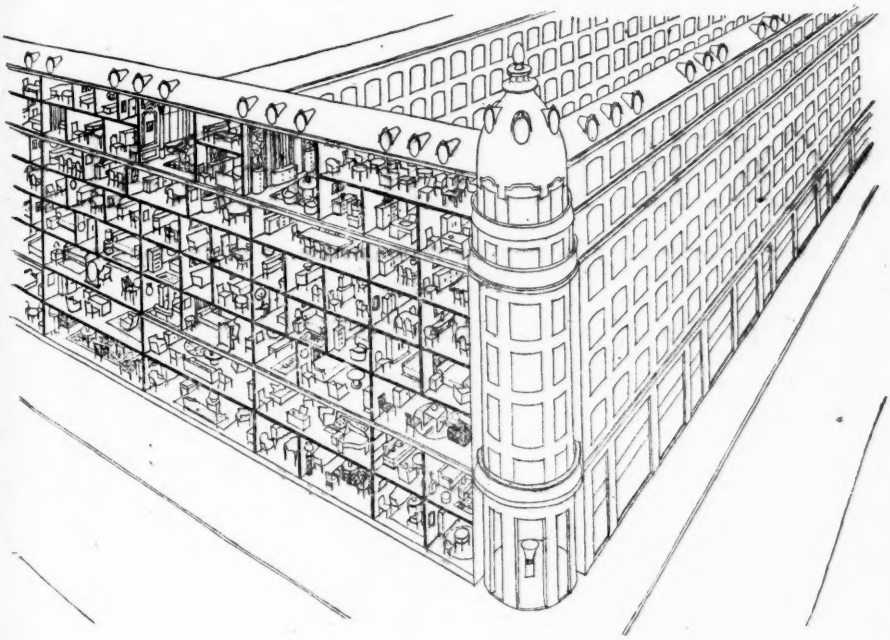

EXPOSITION

de tous les Styles

Décoration - Ameublement

Cette exposition groupe
450 pièces dont 200 pièces installées.
Elle est réalisée par la maison
d'ameublement la plus puissante d'Europe

MERCIER FRÈRES

100, Faubourg Saint-Antoine

Au palais de Marbre, 77, Avenue des Champs-Élysées, Mercier frères expose un choix considérable de lampes - de tapis - d'estampes - de coussins de verreries, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie
en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL 625 MILLIONS

BANQUE & BOURSE

1450

AGENCES & BUREAUX
EN
FRANCE
ET A L'ÉTRANGER

Correspondants dans le monde entier

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE

CAMS
HANRIOT
LATHAM
LORRAINE
NIEUPORT
SECM
STÉ A. ÉR. BORDELAISE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE
11, RUE DE TILSITT PARIS

C.A.F. 7 R. du FIGUIER PARIS

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

De LONDRES en ESPAGNE

Via Dieppe -:- Le Mans -:- Nantes -:- Bordeaux

PAR LE

RAPIDE " MANCHE-OCÉAN "

Correspondance du bateau **NEWHAVEN-DIEPPE**

Voitures directes et Couchettes toutes classes de **Dieppe** à **Bordeaux**

WAGON-RESTAURANT

Pour tous renseignements, s'adresser aux Gares des Chemins de fer de l'État.

ÉTÉ 1930

Service à partir du 15 Mai 1930

Relations rapides et directes

DE

PARIS (Quai d'Orsay) à BARCELONE

par LIMOGES-TOULOUSE-NARBONNE

Billets directs simples et d'Aller et Retour (Ire, 2e et 3e classes)

Enregistrement direct des Bagages.

Trois services journaliers par trains rapides avec le seul changement de train de la frontière.

1er Service. — Train rapide de luxe "Barcelone-Express" composé exclusivement de wagons-lits Départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 20. — Arrivée à Barcelone à 12 h. 00. Wagon-Restaurant Paris-Vierzon et Toulouse-Cerbère.

2e Service. — En France, toutes classes. (Wagon-Restaurant Paris-Châteauroux).
Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 h. 18.
En Espagne, train de 1re et 3e cl. Arrivée à Barcelone à 11 h. 44.

3e Service. — Toutes classes en France, 1re et 3e classes en Espagne. (Wagons-Lits de 1re et 2e cl. de Paris à Toulouse - Wagon-restaurant de Toulouse à Cerbère et de Port-Bou à Barcelone.)
Départ de Paris-Quai d'Orsay : 21 h. 10.
Arrivée à Barcelone : 19 h. 17.

Autre service journalier par trains rapides toutes classes (1re et 3e cl. en Espagne).

Changement de train à Toulouse, Narbonne et Port-Bou.
Départ de Paris-Quai d'Orsay : 10 h. 16.
Arrivée à Barcelone : 7 h. 54.
(Wagon-restaurant Paris-Toulouse et Port-Bou-Barcelone).

Carrosserie KELLNER

KELLNER FRÈRES -:- GEORGES KELLNER ET FILS, Succrs

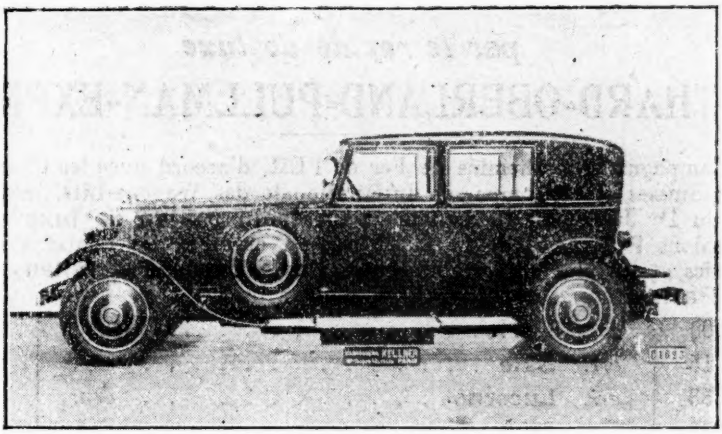

CABRIOLET demi-conduite intérieure "KELLNER"

Salon d'Exposition : 127, Avenue des Champs-Elysées, PARIS
Usine : 185, Avenue Edouard-Vaillant, BILLANCOURT

ÉDOUARD JONAS

OBJETS D'ART
TABLEAUX ANCIENS

3, Place Vendôme

CHEMINS DE FER DE L'EST

Relations de Jour entre

PARIS, MILAN et INTERLAKEN

par le rapide de luxe

" GOTHARD-OBERLAND-PULLMAN-EXPRESS "

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, d'accord avec les Chemins de Fer Fédéraux Suisses et la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, mettra en circulation du 1er Juillet au 10 Septembre **un train rapide de luxe** composé de voitures-salons **Pullman,** de 1re et 2e classes, assurant les relations de jour les plus rapides et les plus confortables entre **Paris-Lucerne** et **Milan,** d'une part et entre **Paris-Berne** et **Interlaken,** d'autre part.

8 h. 00	*dép.*	**Paris**	*arr.*	22 h. 40
14 h. 15	*arr.*	**Bâle**	*dép.*	16 h. 05
15 h. 53	*arr.*	**Lucerne**	*dép.*	14 h. 14
20 h. 50	*arr.*	**Milan**	*dép.*	9 h. 12
16 h. 12	*arr.*	**Berne**	*dép.*	14 h. 16
17 h. 38	*arr.*	**Interlaken**	*dép.*	12 h. 08

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues chez MM. PERDRIX ET BURIN, *34, rue Richer, Paris 9e.*
Téléphone : Provence 88-54.

A adjuger Chambre des Notaires, 24 juin, 14 h.
IMMEUBLE RAPPORT à PARIS (XVIIe)
RUE DE MONBEL, 6
Contenance 287 m. 25. Rev. brut 116.420 francs.
— **Mise à prix : 1.600.000 francs.** —
S'adr. à Me COLLET, notaire ; Me **BARILLOT**, notaire, 4, rue de Berri, dépos. cahier charg.

A adj. Chamb. des Not. Paris, le 1er Juil. à 14 h.
MAISON à PARIS (17e) R. de la JONQUIÈRE 56, ANGLE, r. Baron, 2. Cce 150m. Rev. br. 19.688 fr. M. à p. 150.000 fr. S'adr. à Me **PERE**, not. 9 pl. Petits-Pères, dép. cah. ch

Vente en l'étude de Me **PLANCHON**, notaire à Châtellerault (Vienne), le Jeudi 3 Juillet 1930, à 14 heures. **En 4 Lots :**
1° DOMAINE DES PUINAIRONS
Mise à prix : 75.000 francs
2° DOMAINE DE MALICORNE
Mise à prix : 70.000 francs
3° Bois de la Garenne et Bois de Plaisance. Mise à prix : 20.000 francs.
4° Bois des Puy-Nairons. Mise à prix : 30.000 francs. S'adr. Me PLANCHON, not. à Châtellerault ; Me **DUPLAN**, avoué, 35, rue d'Anjou à Paris ; Me ANCELOT, avoué.

L'ARGUS de la PRESSE
"VOIT TOUT"
Fondé en 1879
LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS (IXe)
Lit et dépouille par jour
20.000 *Journaux ou Revues du Monde entier*
Collectionne : LES ARCHIVES DE LA PRESSE
Edite : **L'Argus de l'Officiel**
contenant tous les votes des Hommes politiques
L'Argus recherche articles et tous documents passés, présents, futurs

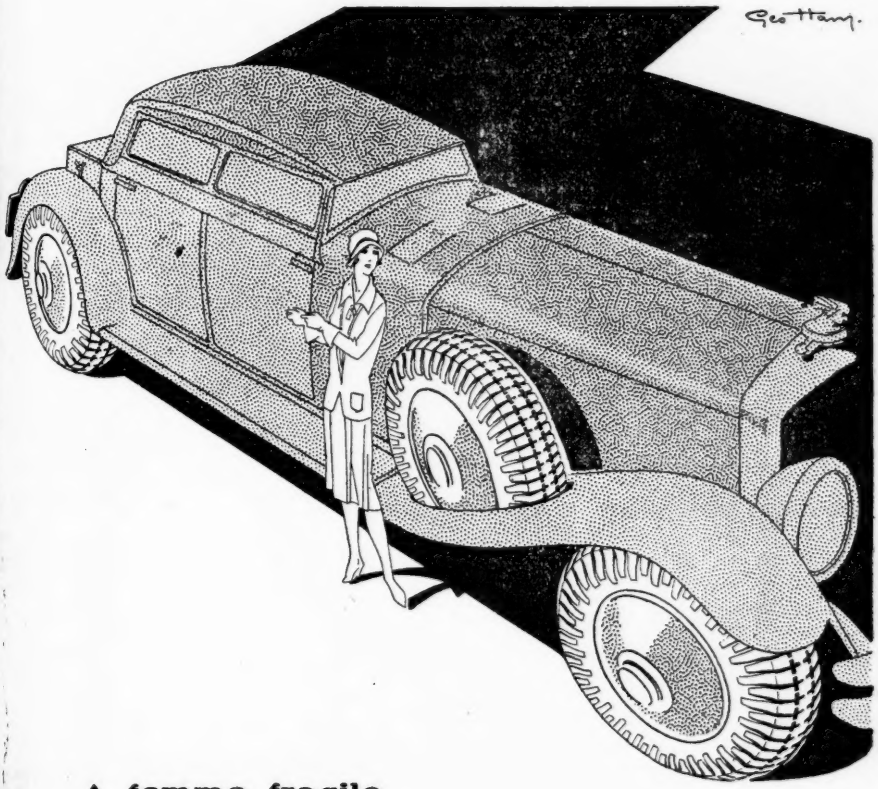

A femme fragile

PNEU

FORT DUNLOP

le pneu à grande réserve de puissance

R.C. SEINE 37.587 219-R

TENNIS BOUHANA

Bureaux et Magasins : 55, RUE DE CHATEAUDUN — Tél. : Trudaine 61.29

PARCS - JARDINS - STADES - GOLFS - et tous terrains de Sport
Spécialiste de TENNIS

JEUX OLYMPIQUES 1924
STADE ROLAND GARROS (Coupe Davis 1928-1929-1930)

STADE FRANÇAIS (Championnats du Monde). TENNIS-CLUB de PARIS (Champ. de France). RACING-CLUB de FRANCE (Champ. de France). SPORTING-CLUB de DEAUVILLE (Coupe Davis).

ET A CE JOUR PLUS DE 6.000 INSTALLATIONS PARTICULIÈRES

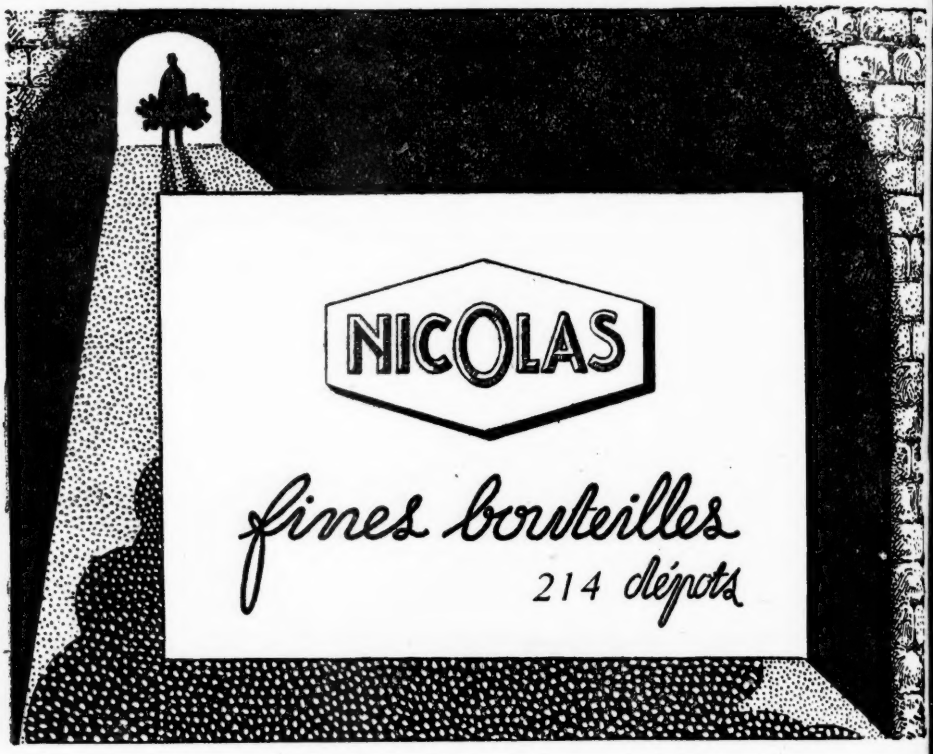

FOUQUET

CONFISEUR,
35, RUE LAFFITTE
22, RUE FRANÇOIS-Ier
1, AVENUE DE MESSINE

Imprimerie PAUL BRODARD et JOSEPH TAUPIN, Coulommiers.

HENRI CYRAL, ÉDITEUR

118, Boulevard Raspail, PARIS-VIe

R. C. Seine 74-390 Téléph. : Littré 51-18 Ch. Postaux Paris 225-06

Pour paraître fin Juin

FABLES

de

JEAN DE LA FONTAINE

Deux volumes illustrés de 121 aquarelles et 72 vignettes de

S.-R. LAGNEAU

Par son talent supérieur de peintre animalier, par l'originalité, la diversité et l'imagination de ses compositions, Mlle S.-R. Lagneau a réalisé une illustration qui rendra célèbre cette édition des FABLES de LA FONTAINE.

Typographie du Maître-Imprimeur Coulouma (A. Barthélemy, directeur).
Coloris au patron d'Eugène Charpentier.

JUSTIFICATION du TIRAGE :

40 exemplaires sur Madagascar, renfermant trois originaux.
Les deux vol., ensemble : **500 fr.** *(souscrits).*

1000 exemplaires sur velin de Rives. *Les deux vol., ensemble.* ... ... **300 fr.**
(en grande partie souscrits).

EN SOUSCRIPTION CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LES ÉDITIONS G. CRÈS & Cie

11, rue de Sèvres = PARIS-VIe

MARIE NOËL

Le Rosaire des Joies

POÈMES INÉDITS

Un volume in-16 jésus, tiré sur vélin . . . . . 15 fr.
Relié en demi-chagrin poli à coins, dos orné. . . . . 45 fr.
200 exemplaires sur vélin d'Arches, illustrés de deux bois gravés par Gabrielle Faure . . . . . 30 fr.

MARIE NOËL

Les Chants de la Merci

Un volume in-16 jésus, tiré sur beau vélin. . . . . 24 fr.
Relié en demi-chagrin poli à coins, dos orné. . . . . 56 fr.
25 exemplaires sur Japon . . . . . 100 fr.
50 exemplaires sur Rives . . . . . 60 fr.

MARIE NOËL

Les Chansons et les Heures

Prix José Maria de Heredia 1929, décerné par l'Académie Française

Un volume in-16 jésus tiré sur beau vélin . . . . . 24 fr.
Relié en demi-chagrin poli à coins, dos orné. . . . . 56 fr.

Dernièrement dans *Le Temps*, André Therive consacrait son feuilleton à **MARIE NOËL** et écrivait au cours d'un article enthousiaste :

...MARIE NOËL fait honneur à la lignée des Lyriques français.

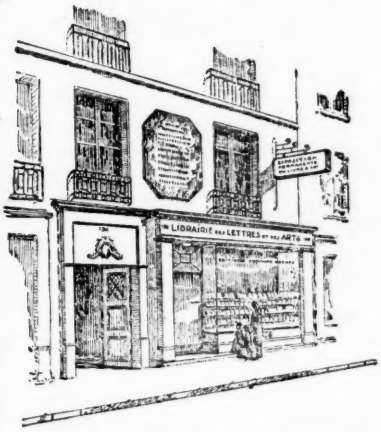

LIBRAIRIE DES LETTRES ET DES ARTS
ÉDITIONS FERNAND ROCHES
Société au Capital de 800.000 francs

VOICI

une MAISON
de bonne volonté

Elle est organisée pour donner satisfaction aux abonnés et lecteurs de la

Revue de Paris

Achetez vos livres

A LA LIBRAIRIE DES LETTRES ET DES ARTS

150, boulevard Saint-Germain, 150

PARIS (6e)

Chèques Postaux : Paris C. 1231-97

Les commandes sont exécutées par retour du courrier.

SUR simple demande, la " *Librairie des Lettres et des Arts* " vous fera connaître les facilités qu'elle a créées, telles que **LE COLIS DES LETTRES**, le service d'abonnement mensuel aux nouveautés, etc... Elle envoie gratuitement chaque mois un catalogue complet de toutes les nouveautés classées par matières.

CHEZ PLON

JULIEN GREEN

LE VOYAGEUR SUR LA TERRE

Les Clefs de la mort — Christine — Léviathan

Nouvelles. In-16 . . . . . 15 fr.

LOUIS GUIMBAUD

LA MÈRE DE VICTOR HUGO

(1772-1821), d'après des documents inédits

In-16, avec un portrait hors texte. . . . . 15 fr.

ANDRÉ BERGE

Bernard Bardeau

* *

LA JEUNESSE INTERDITE

Roman. In-16 . . . . . 15 fr.

JEAN STERN

A l'ombre de Sophie Arnould

FRANÇOIS-JOSEPH BELANGER

Architecte des Menus-Plaisirs — Premier architecte du comte d'Artois

2 vol. In-8° carré sur alfa, avec 61 gravures hors texte en rotogravure. Les 2 vol.. 140 fr.

CHARLES BENOIST

de l'Institut

CÁNOVAS DEL CASTILLO

La Restauration rénovatrice

In-8° carré avec 1 gravure en frontispice et un fac-similé d'autographe. . . . . 30 fr.

Le Chanoine JULES TOURNIER

La nouvelle église d'Afrique

LA CONQUÊTE RELIGIEUSE DE L'ALGÉRIE

(1830-1845)

Préface de S. G, Mgr A. BAUDRILLART, de l'Académie française

In-16 avec 7 gravures hors texte et une carte. . . . . 16 fr.

" LA PALATINE "

Collection d'éditions originales

9

MAURICE BARRÈS

de l'Académie Française

MES CAHIERS

TOME II (Février 1898 — Mai 1902).

In-8° écu, sur alfa, tiré à 2.200 exemplaires numérotés. . . . . 25 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CHEZ PLON

PARAITRONT
le 6 Mars 1931

LES MÉMOIRES
DU MARÉCHAL
FOCH

en deux volumes in-8°

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

FERDINAND BRUNOT

HISTOIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

TOME VI

LE XVIIIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE (*en deux fascicules*)

LE MOUVEMENT DES IDÉES ET LES VOCABULAIRES TECHNIQUES

Vient de paraître :

FASCICULE II

La Langue des Sciences -- La Langue des Arts

Index et Table des deux fascicules

Un volume in-8° raisin (16 × 25), 340 pages, broché..... 60 fr.

Relié demi-chagrin..... 105 fr.

Précédemment paru :

FASCICULE I

Philosophie, Économie politique, Agriculture, Commerce, Industrie, Politique, Finances

Un vol. in-8°, (16 × 25), 360 pages, relié demi-chagrin..... 135 fr.; — br.... 90 fr.

Demander le prospectus **Histoire de la Langue française** (11 *volumes parus*).

Vient de paraître :

J. SEGOND

TRAITÉ DE PSYCHOLOGIE

L'auteur de ce *Traité de Psychologie* a condensé dans son livre la substance de huit années d'enseignement de la philosophie à l'Université d'Aix-Marseille. Il ne s'agit pas d'un « manuel », mais d'un examen approfondi de l'ensemble des questions telles que les pose la psychologie contemporaine. L'ouvrage s'adresse à tous ceux qui, dans le monde cultivé, s'intéressent aux problèmes de cet ordre. Il rendra de grands services aux étudiants de licence et d'agrégation.

Un volume in-8° carré (14 × 22), 512 pages, broché..... 45 fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, PARIS

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

publiée sous la direction de

P. VIDAL DE LA BLACHE et L. GALLOIS

Vient de paraître :

TOME X

OCÉANIE

(Le Grand Océan. — Australasie. — Océanie)

Par **PAUL PRIVAT-DESCHANEL**, Professeur à l'École Coloniale.

RÉGIONS POLAIRES AUSTRALES

L'exploration antarctique — L'aire océanique australe
Le Continent antarctique.

Par **MAURICE ZIMMERMANN**, Chargé de Cours à l'Université de Lyon.

Un volume in-8° grand jésus (20 × 29), 368 pages, *82 cartes et cartons* dans le texte, *146 photographies hors texte* et *une carte en couleur hors texte*, broché.... 90 fr.

Avec reliure de travail, pleine toile, fers spéciaux, tête dorée..... 120 fr.
Avec reliure de bibliothèque, demi-chagrin poli, avec coins, tête dorée..... 150 fr.

En souscription :

TOME IV (*en 2 volumes*)

EUROPE CENTRALE

Par **EMMANUEL DE MARTONNE**, Professeur à l'Université de Paris.

1er *volume :* **Généralités. — ALLEMAGNE.**

2e *volume :* **SUISSE - AUTRICHE - HONGRIE - TCHÉCOSLOVAQUIE POLOGNE - ROUMANIE**

PRIX DE FAVEUR, valables jusqu'au ***31 juillet 1930 :***

En 23 *fascicules* ou en 2 *volumes brochés*..... 205 fr.
En 2 *volumes reliés pleine toile*, fers spéciaux, tête dorée..... 265 fr.
En 2 *volumes reliés demi-chagrin* poli, avec coins, tête dorée..... 325 fr.

NOUVEAUTÉ *NOUVEAUTÉ*

Claude FERVAL

Mademoiselle Olissé
et son
Tendre Chevalier

La mode est aux évocations historiques. Voici, ressuscitée avec la grâce charmante de ce XVIIIe siècle où elle vécut, une des plus belles figures de femme de cette époque. Une histoire vraie d'amour appelée au plus grand succès.

Un volume : **12** francs

A. FAYARD et Cie, Éditeurs

***18-20, Rue du Saint-Gothard* —:— PARIS**

La Célèbre Collection

LES GRANDES ÉTUDES HISTORIQUES

PUBLIE :

MERMEIX

HISTOIRE ROMAINE

Un vol. in-18 de 728 pages : **20** fr. »

LOUIS BERTRAND, de l'Académie Française. **Louis XIV.** 103e Édit.
JACQUES BAINVILLE. Histoire de France. . . . . . 208e Édit.
CHARLES BONNEFON. Histoire de l'Allemagne. . . 32e Édit.
FRANTZ FUNCK-BRENTANO, de l'Institut. **L'Ancien Régime** . . . . . 40e Édit.
Pierre GAXOTTE. La Révolution Française . . . . . 78e Édit.
P. de VAISSIAIRE. Henri IV . . . . . 26e Édit.
N. BRIAN-CHANINOV. Histoire de Russie . . . . . 20e Édit.
FIRMIN-ROZ. Histoire des États-Unis . . . . . 22e Édit.
Mis de ROUX. La Restauration. . . . . . 22e Édit.

A. FAYARD et Cie, Éditeurs, PARIS

Vient de paraître

FRANÇOIS MAURIAC

Ce qui était perdu

ROMAN

Ce cahier est le premier de la cinquième et dernière série des "*Cahiers Verts*".
Tous les grands papiers et les alfas de l'édition C. V. sont souscrits.

GRASSET

Ed. ord. : **15 fr.**

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
FASQUELLE ÉDITEURS
11, rue de Grenelle, PARIS

Vient de paraître :

Maurice MAETERLINCK

LA VIE des FOURMIS

Cette nouvelle œuvre du Maître, **La Vie des Fourmis,** forme, avec **La Vie des Abeilles** et **La Vie des Termites,** une admirable Trilogie.

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*..... **12** fr.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Envoi contre mandat ou timbres

(1 fr. en sus pour le port et l'emballage)

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, PARIS-IX

DMITRY MEREJKOVSKY

VIE DE NAPOLÉON

(1769-1821)

Traduit du russe par M. DUMESNIL DE GRAMONT

Deux volumes in-16 sous couverture en deux couleurs

Chaque volume : **12** fr.

Il a été tiré 500 exemplaires numérotés au tome 1er sur papier Outhenin Chalandre constituant l'édition originale : **15** fr. chaque volume et 20 exemplaires numérotés au tome 1er sur papier de Hollande : **100** fr. —

JOHN GALSWORTHY

AUX AGUETS

ROMAN

Traduit de l'anglais par R. PRUVOST

Ce roman très célèbre, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier, vient d'être traduit pour la première fois en français.

Deux volumes in-16. Chaque volume : **12** fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, PARIS-IXe

Vient de paraître :

GYP

LES MOINS DE VINGT ANS

Ce sont les « Petit Bob » de 1930 et leurs sœurs avec leur nouvelle mentalité, leurs plaisirs, leur langage souvent déconcertant mais, malgré tout, leur charme, parce qu'ils sont *les moins de vingt ans.*

Un volume : **12** fr.

Parmi les ouvrages du même auteur :

Souvenirs d'une petite fille. . . . . . 2 vol.
Du temps des cheveux et des chevaux. 1 vol.
Napoléonette . . . . . 1 vol.
La Dame de Saint-Leu . . . . . 1 vol.

Chaque volume : **12** fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

		UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE		100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.		106 »	54 »	28 »
ÉTRANGER	Demi-tarif postal	130 »	66 »	34 »
	Plein tarif	160 »	81 »	41.50

LA LIVRAISON — 240 pages — **7** francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de **1** franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . **3** fr. 50
Deuxième Table décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . **4** fr. 50

Coulommiers. — Imprimerie BRODARD et TAUPIN.